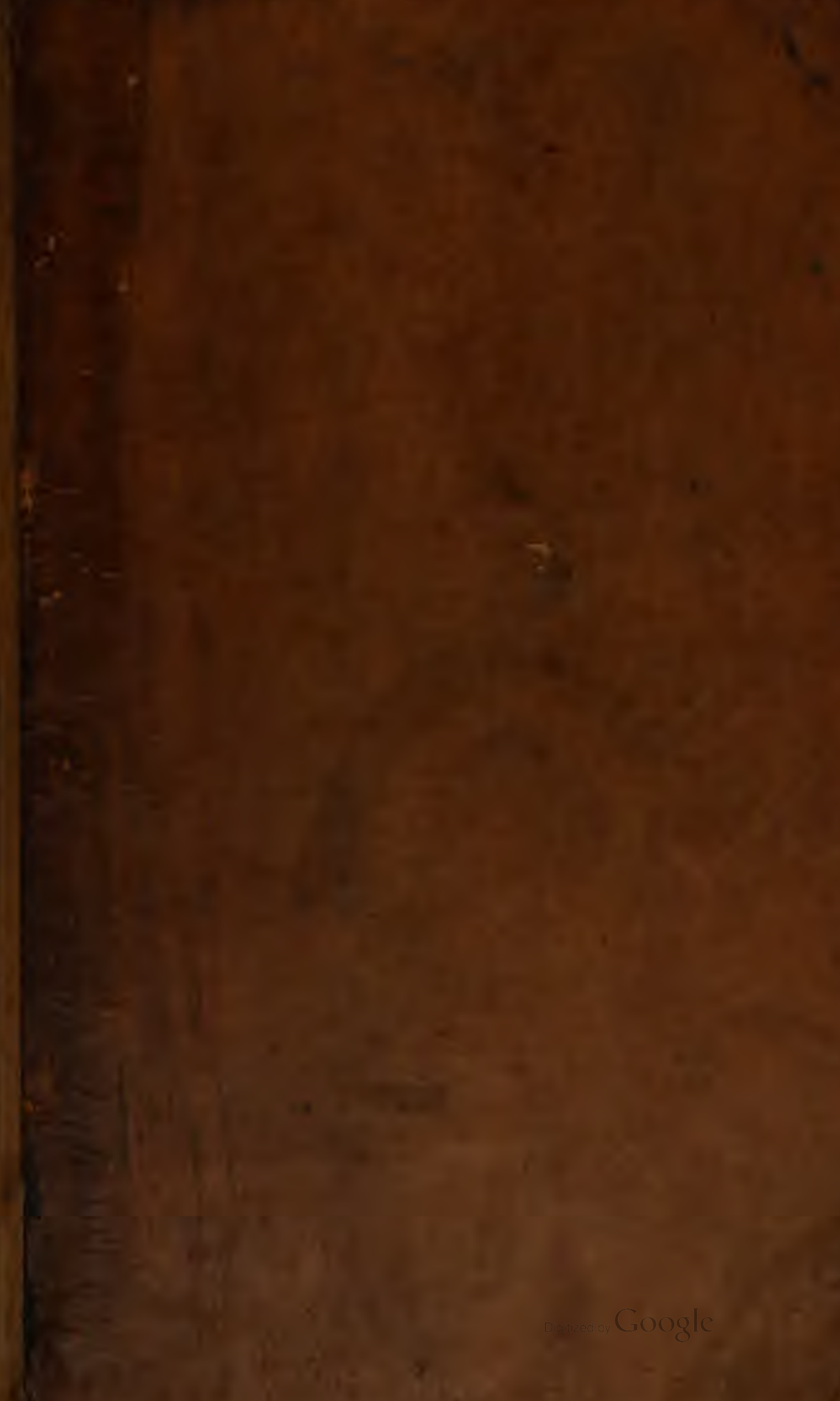



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA





SIÉCLE
DE
LOUIS XIV.

TOME PREMIER.

AVIS.

On trouvera à la fin du quatrième volume une Table générale alphabétique des noms propres, qui indiquera les pages de chaque Tome où il est parlé de la même personne.

SIÉCLE

DE

LOUIS XIV.

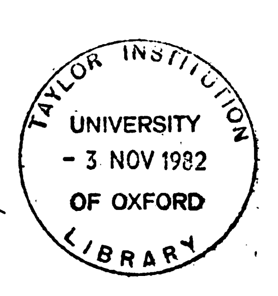
NOUVELLE EDITION,

Revuë & augmentée ; à laquelle on a ajouté un précis du siécle de LOUIS XV.

TOME PREMIER.



M. DCC. LXVIII.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
- 3 NOV 1982
OF OXFORD
LIBRARY

SIECLE DE LOUIS XIV.

ON a cru devoir commencer cette nouvelle édition du Siécle de Louis *XIV. par la liste de la Maison Royale, & de tous les Princes du Sang de son temps. Elle est suivie de celle de tous les Souverains contemporains, des Maréchaux de France, des Amiraux & Généraux des Galères, des Ministres & Sécrétaires d'Etat qui ont servi sous ce Monarque.*

Après quoi vient le catalogue alphabétique des Savans & Artistes en

tout genre. Cette Instruction préliminaire est une espèce de Dictionnaire dans lequel le lecteur peut choisir les sujets à son gré pour se mettre au fait des grands événemens arrivés sous ce régne.



LISTE



LISTE RAISONNÉE DES ENFANS DE LOUIS XIV.

Des Princes de la Maison de FRANCE *de son temps, des Souverains contemporains, des Maréchaux de France, des Ministres, de la plupart des Ecrivains & des Artistes qui ont fleuri dans ce siécle.*



LOUIS XIV. n'eut qu'une femme, *Marie-Thérèse d'Autriche*, née comme lui en 1638. fille unique de *Philippe IV.* Roi d'Espagne, de son premier mariage avec *Elisabeth de France*, & sœur de *Charles II.* & de *Marguerite-Thérèse* que *Philippe IV.* eut de son second mariage avec

Marie-Anne-d'Autriche. Ce ſecond mariage de *Philippe IV.* eſt très remarquable. *Marie-Anne-d'Autriche* était ſa niéce, & elle avait été fiancée en 1648. à *Philippe-Balthazar* Infant d'Eſpagne; de ſorte que *Philippe IV.* épouſa à la fois ſa niéce & la fiancée de ſon fils.

Les noces de *Louïs XIV.* furent célébrées le 9. Juin 1660. *Marie Thérèſe* mourut en 1683. Les Hiſtoriens ſe ſont fatigués à dire quelque choſe d'elle. On a prétendu qu'une Religieuſe lui ayant demandé ſi elle n'avait pas cherché à plaire aux jeunes gens de la Cour du Roi ſon père, elle répondit, *non, il n'y avait point de Rois.* On ne nomme point cette Religieuſe, elle aurait été plus qu'indiſcrète. Les Infantes ne pouvaient parler à aucun jeune homme de la Cour; & lorſque *Charles I.* Roi d'Angleterre étant Prince de Galles alla à Madrid pour épouſer la fille de *Philippe III.* il ne put même lui parler. Ce diſcours de *Marie-Thérèſe* ſemble d'ailleurs ſupoſer, que s'il y avait eu des Rois à la Cour de ſon père, elle aurait cherché à s'en faire aimer. Une telle réponſe eût été convenable à la ſœur d'*Alexandre*, mais non pas à la modeſte ſimplicité de *Marie-Thérèſe.* La plupart des Hiſtoriens ſe plaiſent à faire dire aux Princes ce qu'ils n'ont ni dit, ni dû dire.

Le ſeul enfant de ce mariage de *Louïs XIV.* qui vécut fut *Louïs* Dauphin nommé *Monſeigneur*, né le 1. Novembre 1661. mort

le

le 14. Avril 1711. Rien n'était plus commun longtemps avant la mort de ce Prince que ce proverbe qui courait ſur lui, *fils de Roi, père de Roi, jamais Roi.* L'événement ſemble favoriſer la crédulité de ceux qui ont foi aux prédictions ; mais ce mot n'était qu'une répétition de ce qu'on avait dit de *Philippe de Valois*, & était fondé d'ailleurs ſur la ſanté de *Louïs XIV.* plus robuſte que celle de ſon fils.

La vérité oblige de dire qu'il ne faut avoir aucun égard aux livres ſcandaleux ſur la vie privée de ce Prince. Les mémoires de Madame *de Maintenon* compilés par *La Beaumelle* ſont remplis de ces ridicules anecdotes. Une des plus extravagantes eſt que *Monſeigneur* fut amoureux de ſa ſœur & qu'il épouſa Madlle. *Chouin.* Ces ſottiſes doivent être réfutées, puiſqu'elles ont été imprimées.

Il épouſa *Marie-Anne-Chriſtine-Victoire de Bavière* le 8. Mars 1680. morte le 20. Avril 1690. il en eut

1°. LOUIS, Duc de Bourgogne, né le 6. Aouſt 1682., mort le 18. Février 1712. d'une rougeole épidémique ; lequel eut de *Marie-Adélaïde de Savoye*, fille du premier Roi de Sardaigne, morte le 12. Février 1712., le Duc de Bretagne mort en 1705.

LOUIS, Duc de Bretagne m. en 1712.

Et LOUIS XV. né le 15. Février 1710.

La mort prématurée du Duc de Bourgogne causa des regrets à la France & à l'Europe. Il était très instruit, juste, pacifique, ennemi de la vaine gloire, digne élève du Duc de *Beauvilliers* & du célèbre *Fenelon*. Nous avouons, à la honte de l'esprit humain, cent volumes contre *Louïs XIV.*, son fils *Monseigneur*, le Duc d'Orléans son neveu; & pas un qui fasse connaître les vertus de ce Prince, qui aurait mérité d'être célébré s'il n'eût été que particulier.

2°. PHILIPPE, Duc d'Anjou, Roi d'Espagne, né le 19. Décembre 1683. mort le 9. Juillet 1746.

3°. CHARLES, Duc de Berri, né le 31. Août 1686. mort le 4. Mai 1714.

Louïs XIV. eut encor deux fils & trois filles; morts jeunes.

Enfans naturels & légitimés.

Louïs XIV. eut de Madame la Duchesse de *la Valiére*, laquelle s'étant renduë Religieuse Carmélite le 2. Juin 1674. fit profession le 4. Juin 1675. & mourut le 6. Juin 1710. âgée de 65. ans.

LOUIS de *Bourbon*, Comte de Vermandois, né le 2. Octobre 1667. mort en 1683.

MARIE-ANNE, dite *Mademoiselle de Blois*, née en 1666., mariée à *Louis Armand* Prince de *Conti*, morte en 1739.

Autres

Autres Enfans naturels & légitimés.

LOUIS-AUGUSTE de *Bourbon*, Duc du Maine, né le 31. Mars 1670. mort en 1736.

LOUIS-CÉSAR, Comte de Vexin, Abbé de St. Denis & de St. Germain des Prés, né en 1672. mort en 1683.

LOIUS-ALEXANDRE de *Bourbon*, Comte de Toulouſe, né le 6. Juin 1678. mort en 1737.

LOUISE-FRANÇOISE de *Bourbon*, dite *Mademoiſelle de Nantes*, née en 1673., mariée à *Louïs III.* Duc de *Bourbon-Condé*, morte en 1743.

LOUISE-MARIE de *Bourbon*, dite *Mademoiſelle de Tours*, morte en 1681.

FRANÇOISE-MARIE de *Bourbon*, dite *Mademoiſelle de Blois*, née en 1677. mariée à *Philippe II.* Duc d'Orléans, Régent de France, morte en 1749.
Deux autres fils, morts jeunes.

Princes & Princeſſes du Sang Royal, qui vécurent dans le ſiécle de LOUIS *XIV.*

JEAN-BATISTE-GASTON, Duc d'Orléans, ſecond fils de *Henri IV.* & de *Marie de Médicis*, né à Fontainebleau en 1608. preſ-

que toujours infortuné, haï de ſon frère, perſécuté par le Cardinal de *Richelieu*, entrant dans toutes les intrigues & abandonnant ſouvent ſes amis. Il fut la cauſe de la mort du Duc de *Montmorenci*, de *Cinq-Mars*, du vertueux *de Thou*. Jaloux de ſon rang & de l'étiquette, il fit un jour changer de place toutes les perſonnes de la Cour à une fête qu'il donnait, & prenant le Duc de *Montbazon* par la main pour le faire deſcendre d'un gradin, le Duc de *Montbazon* lui dit, Je ſuis le premier de vos amis que vous ayez aidé à deſcendre de l'échaffaut. Il joua un rôle conſidérable, mais triſte, pendant la Régence, & mourut relégué à Blois en 1660.

ELISABETH, fille de *Henri IV.* née en 1602., épouſe de *Philippe IV.* très malheureuſe en Eſpagne, où elle vécut ſans crédit & ſans conſolation : morte en 1644.

CHRISTINE, ſeconde fille de *Henri IV.* femme de *Victor-Amédée* Duc de Savoye. Sa vie fut un continuel orage à la Cour & dans les affaires. On lui diſputa la tutelle de ſon fils, on attaqua ſon pouvoir & ſa réputation. m. en 1663.

HENRIETTE-MARIE, épouſe de *Charles I.* Roi de la grande Bretagne, la plus malheureuſe Princeſſe de cette Maiſon : elle avait preſque toutes les qualités de ſon père. m. en 1669.

Mademoiſelle de MONTPENSIER, nommée la

la grande, *Mademoiselle*, fille de *Gaston*, & de *Marie de Bourbon-Montpensier*, dont nous avons les Mémoires, & dont il est beaucoup parlé dans cette Histoire. 1693.

MARGUERITE-LOUISE, femme de *Cosme de Medicis*, laquelle abandonna son mari & se retira en France.

FRANÇOISE-MAGDELEINE, femme de *Charles-Emmanuel*, Duc de Savoye.

PHILIPPE, *Monsieur*, frère unique de *Louis XIV.* Il épousa *Henriette*, fille de *Charles I.* Roi d'Angleterre, petite-fille de *Henri le Grand.* Princesse chère à la France par son esprit & par ses graces, morte à la fleur de son âge en 1670. m. en 1701.

Ce fut lui qui commença la nouvelle Maison d'Orléans. Il eut de la fille de l'Electeur Palatin, morte en 1722.

PHILIPPE D'ORLÉANS Régent de France, célèbre par le courage, par l'esprit & les plaisirs, né pour la societé encor plus que pour les affaires, & l'un des plus aimables hommes qui ayent jamais été. Sa sœur a été la dernière Duchesse de Lorraine, m. en 1723.

La branche de CONDÉ eut un très grand éclat.

HENRI, Prince de CONDÉ, second du nom, premier Prince du Sang, jouït d'un crédit solide

ſolide pendant la Régence & de la réputation d'une probité rare dans ces temps de trouble. Poſſédant environ deux millions de rentes ſelon la manière de compter d'aujourd'hui. Il donna dans ſa maiſon l'exemple d'une œconomie que le Cardinal *Mazarin* aurait dû imiter dans le gouvernement de l'Etat, mais qui était trop difficile. Sa plus grande gloire fut d'être le père du grand *Condé*, m. en 1646.

Le GRAND CONDÉ LOUIS II. du nom, fils du précédent, & de *Charlotte-Marguerite de Montmorenci*, neveu de l'illuſtre & malheureux Duc de Montmorenci décapité à Toulouſe, réunit en ſa perſonne tout ce qui avait caractériſé pendant tant de ſiècles ces deux maiſons de héros, né le 8. Septembre 1621. m. le 11. Decembre 1686.

Il eut de *Clémence de Maillé de Brezé* niéce du Cardinal de *Richelieu*,

HENRI-JULES, nommé communément Monſieur le Prince, m. en 1709.

Henri-Jules eut d'*Anne* de *Bavière*, Palatine du Rhin,

LOUÏS de *Bourbon*, nommé Monſieur le Duc, père de celui qui fut premier Miniſtre ſous *Louïs XV.* m. en 1710.



Bran-

Branche de CONTI.

Le premier Prince de *Conti* ARMAND, était frère du grand *Condé*; il joua un rôle dans la Fronde. m. en 1666.

Il laissa d'*Anne Martinozzi*, niéce du Cardinal *Mazarin*,

LOUÏS, mort sans enfans de sa femme *Marie-Anne*, fille de *Louïs XIV.* & de la Duchesse de *La Valiére.* m. en 1685.

Et FRANÇOIS-LOUÏS, Prince de la *Roche-sur-Yon*, puis de *Conti*, qui fut élu Roi de Pologne en 1697. Prince dont la mémoire a été longtemps chère à la France, ressemblant au grand *Condé* par l'esprit & le courage, & toûjours animé du desir de plaire, qualité qui manqua quelquefois au grand *Condé.* m. en 1699.

Il eut d'*Adélaïde de Bourbon* sa cousine,

LOUÏS-ARMAND, né en 1695. qui survécut à *Louïs XIV.*

Branche de BOURBON-SOISSONS.

Il n'y eut de cette branche que LOUIS Comte de Soissons, tué à la bataille de la Marfée en 1641. Toutes les autres branches étaient éteintes.

Les COURTENAI n'étaient reconnus Prin-

ces

ces du Sang que par la voix publique, & ils n'en avaient point le rang. Ils descendaient de *Louïs le Gros*; mais leurs ancêtres ayant pris les armoiries de l'héritière de *Courtenai*, ils n'avaient pas eu la précaution de s'attacher à la Maison Royale dans un temps où les grands terriens ne connaissaient de prérogative que celle des grands fiefs & de la Pairie. Cette branche avait produit des Empereurs de Constantinople, & ne put fournir un Prince du Sang reconnu. Le Cardinal *Mazarin* voulut pour mortifier la Maison de *Condé* faire donner aux *Courtenai* le rang & les honneurs qu'ils demandaient depuis longtemps, mais il ne trouva pas en eux un grand apui pour exécuter ce dessein.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

Papes.

Barberini, URBAIN VIII. Ce fut lui qui donna aux Cardinaux le titre d'*Eminence.* Il abolit les Jésuitesses. Il n'était pas encor question d'abolir les Jésuites. Nous avons de lui un gros recueil de vers latins. Il faut avouer que l'*Arioste* & le *Tasse* ont mieux réussi mort en 1644.

Pamphilo, INNOCENT X. connu pour avoir chassé de Rome les deux neveux d'*Urbain VIII.*

VIII. auxquels il devait tout; pour avoir condamné les cinq propoſitions de *Janſénius* ſans avoir eu l'ennui de lire le livre, & pour avoir été gouverné par la Dona *Olimpia* ſa belle-ſœur, qui vendit ſous ſon Pontificat tout ce qui pouvait ſe vendre. mort en 1655.

Chigi, ALEXANDRE VII. C'eſt lui qui demanda pardon à *Louïs XIV.* par un Légat *à Latere.* Il était plus mauvais poëte qu'*Urbain VIII.* Longtemps loué pour avoir négligé le népotiſme, il finit par le mettre ſur le trône. mort en 1667.

Roſpiglioſi, CLEMENT IX. ami des lettres ſans faire de vers, pacifique, œconome & libéral, père du peuple. Il avait à cœur deux choſes dont il ne put venir à bout, d'empêcher les Turcs de prendre Candie, & de mettre la paix dans l'Egliſe de France. mort en 1669.

Altieri, CLEMENT X. honnête homme & pacifique comme ſon prédéceſſeur, mais gouverné. m. en 1676.

Odeſcalqui, INNOCENT XI. fier ennemi de *Louïs XIV.* oubliant les intérêts de l'Egliſe en faveur de la ligue formée contre ce Monarque. Il en eſt beaucoup parlé dans cette hiſtoire. m. en 1689.

Ottoboni Vénitien, ALEXANDRE VIII. Nul ne ſecourut plus les pauvres, & n'enrichit plus ſes parens, mort en 1691.

Pigna-

Pignatelli, INNOCENT XII. Il condamna l'illuſtre *Fenelon.* D'ailleurs, il fut aimé & eſtimé. mort en 1700.

Albani, CLEMENT XI. Sa bulle contre *Queſnel* qui n'a qu'une feuille, eſt beaucoup plus connue que ſes ouvrages en ſix volumes in-folio. mort en 1721.

Maiſon Ottomane.

IBRAHIM. C'eſt lui dont *Racine* dit avec juſte raiſon,

L'imbécille Ibrahim ſans craindre ſa naiſſance,
Traîne exempt de péril une éternelle enfance.

Tiré de ſa priſon pour régner après la mort d'*Amurath* ſon frère. Tout imbécille qu'il était, les Turcs conquirent l'île de Candie ſous ſon règne; étranglé en 1649.

MAHOMET IV. fils d'*Ibrahim*, dépoſé & mort en 1687.

SOLIMAN III. fils d'*Ibrahim*, & frère de *Mahomet IV.* après des ſuccès divers dans ſes guerres contre l'Allemagne, meurt de ſa mort naturelle en 1691.

ACHMET II. frère du précédent, poëte & muſicien. Son armée fut battue à Salenkemen par le Prince *Louïs de Bade.* mort en 1695.

MUSTAPHA II. fils de *Mahomet IV.* vainqueur à Temisvar, vaincu par le Prince *Eugène* à la bataille de Zenta ſur le Tibisk,

bisk, en Septembre 1697. déposé dans Andrinople, & mort dans le Serrail de Constantinople en 1703.

ACHMET III. frère du précédent, battu encor par le Prince *Eugène* à Petervaradin & à Belgrade, déposé en 1730.

Empereurs d'Allemagne.

On n'en dira rien ici parce qu'il en est beaucoup parlé dans le corps de l'histoire.

FERDINAND III. mort en 1657.

LÉOPOLD I. m. en 1705.

JOSEPH I. m. en 1711.

CHARLES VI. m. en 4170.

Rois d'Espagne.

idem.

PHILIPPE IV. mort en 1665.

CHARLES II. m. en 1700.

PHILIPPE V, m. en 1746.

Rois de Portugal.

JEAN IV. Duc de Bragance surnommé le

fortu-

fortuné, sa femme *Louïse* de *Gusman* le fit Roi de Portugal, mort en 1656.

ALPHONSE, fils du précédent. Si *Jean* fut Roi par le courage de sa femme, *Alphonse* fut détrôné par la sienne; confiné dans l'île de Tercère où il mourut en 1683.

DON PEDRE, frère du précédent, lui ravit sa couronne & sa femme, & pour l'épouser légitimement le fit déclarer impuissant, tout débauché qu'il était. m. en 1706.

JEAN V. m. en 1750.

Rois d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, dont il est parlé dans le Siécle de Louïs XIV.

CHARLES I. assassiné juridiquement sur un échaffaut en 1649.

CROMWELL (*Olivier*) Protecteur le 22. Decembre 1654. plus puissant qu'un Roi. m. le 15. Septembre 1651.

CROMWELL, (*Richard*) Protecteur immédiatement après la mort de son père, dépossédé paisiblement au mois de Juin 1659. m. en 1685.

CHARLES II. m. en 1685.

JAQUES II. détrôné en 1688. m. en 1701.

GUILLAUME III. m. en 1702.

ANNE

ANNE *Stuart.* m. en 1714.

GEORGE I. m. en 1727.

Rois de Dannemarck.

CHRISTIAN IV. mort en 1648.

FÉDERIC III. reconnu en 1661. par le Clergé & les Bourgeois pour Souverain abſolu, ſupérieur aux loix; pouvant les faire, les abroger; les négliger à ſa volonté. La Nobleſſe fut obligée de ſe conformer aux vœux des deux autres ordres de l'Etat. Par cette étrange loi les Rois de Dannemarck ont été les ſeuls Princes deſpotiques de droit; & ce qui eſt encor plus étrange, c'eſt que ni ce Roi, ni ſes Succeſſeurs n'en ont jamais abuſé. mort en 1667.

CHRISTIAN V. m. en 1699.

FÉDERIC IV. m. en 1730.

Rois de Suède.

CHRISTINE. Il en eſt beaucoup parlé dans le ſiécle de *Louïs XIV.* Elle avait abdiqué en 1654. morte à Rome en 1689.

CHARLES X. GUSTAVE, qui voulut établir en Suéde la puiſſance arbitraire, m. en 1660.

CHARLES XI. qui établit cette puiſſance, m. en 1697.

CHARLES XII. qui en abusa, & qui par cet abus fut cause de la liberté du Royaume. m. en 1718.

Rois de Pologne.

LADISLAS-SIGISMOND, vainqueur des Turcs. Ce fut lui qui en 1645. envoya une magnifique ambassade pour épouser par procureur la Princesse *Marie de Gonzague de Nevers.* Les personnes, les habits, les chevaux, les carosses des Ambassadeurs Polonais éclipsèrent la splendeur de la Cour de France, à qui *Louïs XIV.* n'avait pas encor donné cet éclat qui éclipsa depuis toutes les autres Cours du monde. m. en 1648.

JEAN CASIMIR, frère du précédent, Jésuite, puis Cardinal, puis Roi, épousa la veuve de son frère, s'ennuia de la Pologne, la quitta en 1667. se retira à Paris, fut Abbé de St. Germain des Prés, vécut beaucoup avec *Ninon.* m. en 1672.

MICHEL VIENOVISKY, élu en 1670. Il laissa prendre par les Turcs Caminiek, la seule ville fortifiée & la clef du Royaume, & se soumit à être leur tributaire. m. en 1673.

JEAN SOBIESKY, élu en 1674. vainqueur des Turcs & libérateur de Vienne. Sa vie a été écrite par l'Abbé *Coyer*, homme d'esprit & philosophe. Il épousa une Fran-

çaise,

çaiſe, ainſi que *Ladislas* & *Caſimir*; c'était Madlle. d'*Arquien*. m. en 1696.

AUGUSTE I. Electeur de Saxe, élu en 1697. par une partie de la Nobleſſe, pendant que le Prince de *Conty* était choiſi par l'autre. Bientôt ſeul Roi; détrôné par *Charles XII.* rétabli par le *Czar Pierre I.* m. en 1733.

STANISLAS, établi au contraire par *Charles XII.* & détrôné par *Pierre I.* m. en 1765.

Rois de Pruſſe.

FREDERIC, le premier Roi, m. en 1700.

FREDERIC GUILLAUME, le premier qui eut une grande armée & qui la diſciplina, père de *Fréderic le Grand*, le premier qui vainquit avec cette armée. m. en 1740.

Czars de Ruſſie, depuis Empereurs.

MICHEL ROMANO, fils de *Philarete* Archevêque de Roſtou, élu en 1613. à l'âge de 15. ans. De ſon temps les Czars n'épouſaient que leurs ſujettes; ils faiſaient venir à leur Cour un certain nombre de filles, & choiſiſſaient. Ce ſont les anciennes mœurs aſiatiques. C'eſt ainſi que *Michel* épouſa la fille d'un pauvre gentilhomme qui cultivait ſes champs lui-même. m. en 1645.

ALEXIS, fils de MICHEL; qui combattit les Ottomans avec ſuccès. m. en 1676.

FEDOR, fils D'ALEXIS, qui voulut policer les Ruſſes, ouvrage réſervé à *Pierre le Grand.* m. en 1682.

IVAN, frère de FEDOR, & ainé de PIERRE incapable du trône. m. en 1688.

PIERRE LE GRAND, vrai fondateur. m. en 1725.

GOUVERNEURS DE FLANDRES.

Les Pays-Bas ayant preſque toujours été le théâtre de la guerre ſous *Louïs XIV.* il parait convenable de placer ici la ſuite des Gouverneurs de cette province qui ne vit aucun de ſes Rois depuis *Philippe II.*

Le Marquis FRANCISCO DE MELLO D'ASSUMAR, le même qui fut battu par le grand *Condé*, démis en 1644.

Le grand Commandeur CASTEL RODRIGO. m. en 1647.

LEOPOLD GUILLAUME Archiduc d'Autriche, c'eſt-à-dire, portant le titre d'Archiduc, mais n'ayant rien dans l'Autriche, frère de *Ferdinand II.* Ce fut lui qui envoya un député au Parlement de Paris pour s'unir

s'unir avec lui contre le Cardinal *Mazarin*. m. en 1656.

Don JUAN D'AUTRICHE, fils naturel de *Philippe IV.* fameux ennemi du premier Ministre d'Espagne le Jésuite *Nithar*, comme le Prince de *Condé* du Cardinal *Mazarin*, mais plus heureux que le Prince de *Condé*, en ce qu'il fit chasser *Nithar* pour jamais. Ce fut lui qui fut battu par *Turenne* à la bataille des Dunes. m. en 1659.

Le Marquis de CARACENE. m. en 1664.

Le Marquis de CASTEL RODRIGO, qui soutint mal la guerre contre *Louïs XIV.* & qui ne pouvait pas la bien soutenir. m. en 1668.

FERNANDES DE VELASCO, Connétable de Castille. m. en 1669.

Le Comte de MONTEREY, qui secourut sous main les Hollandais contre *Louïs XIV*. m en 1675.

Le Duc de VILLA HERMOSA, l'homme le plus généreux de son temps. m. en 1678.

ALEXANDRE FARNESE, second fils du Duc *de Parme*. Ce nom d'*Alexandre Farnèse* était difficile à soutenir. démis en 1682.

Le Marquis de GRANA. m. en 1685.

Le Marquis de CASTANAGA. m. en 1692.

MAXIMILIEN-EMMANUEL, Electeur de Bavière

vière après la bataille d'Hochſtedt. Il en eut le titre juſqu'à la paix d'Utrecht en 1714. m. la même année.

Le Prince EUGENE, Vicaire général des Pays-bas. Il n'y réſida jamais. m. en 1736.

MARECHAUX DE FRANCE

morts ſous LOUIS XIV. *ou qui ont ſervi ſous lui.*

D'ALBRET (*Céſar-Phœbus*) de la Maiſon des Rois de Navarre, Maréchal de France en 1653. Il ne fit point de difficulté d'épouſer la fille de *Guénegaud* Tréſorier de l'Epargne, qui fut une Dame d'un très-grand mérite. *St. Evremont* l'a célébré. Il fut amant de Madame *de Maintenon* & de la fameuſe *Ninon*; chéri dans la ſocieté, eſtimé à la guerre. m. en 1676.

D'ALEGRE (*Yves*) ayant ſervi près de ſoixante ans ſous *Louïs XIV.* n'a été Maréchal qu'en 1724. mort en 1733.

D'ASFELD (*Claude-François-Bidal*) s'acquit une grande réputation pour l'attaque & la défenſe des Places. Il contribua beaucoup à la bataille d'Almanza. Maréchal en 1734. m. en 1743.

D'AUBUSSON (*François de la Feuillade*) Maréchal en 1675. C'eſt lui qui par reconnaiſſance

naissance fit élever la statuë de *Louïs XIV.* à la Place des Victoires. m. en 1691. Son fils ne fut Maréchal que longtems après en 1725.

D'AUMONT (*Antoine*) petit-fils du célèbre *Jean* Maréchal d'*Aumont*, l'un des grands Capitaines de *Henri IV. Antoine* contribua beaucoup au gain de la bataille de Rhétel en 1650. Il eut le bâton de Maréchal pour récompense, & mourut en 1669.

De BALINCOURT Maréchal en 1746.

BARWICK (*Jacques Fitsjames* de) fils naturel du Roi d'Angleterre *Jacques II.* & d'une sœur du Duc de *Marlboroug*. Son père le fit Duc de *Barwick* en Angleterre. Il fut aussi Duc en Espagne. Il le fut en France. Maréchal en 1706. tué au siége de Philipsbourg en 1734.

BASSOMPIERRE (*François* de) né en 1579. Colonel-général des Suisses. Maréchal en 1622. détenu à la Bastille depuis 1631. jusqu'à la mort du Cardinal de *Richelieu*. Il y composa ses mémoires qui roulent sur des intrigues de Cour, & ses galanteries. *César* dans ses Mémoires ne parle point de ses bonnes fortunes. L'on ignore assez communément qu'il fit revétir de pierres à ses dépens le fossé du Cours la Reine. Maréchal en 1622. m. en 1646.

BELLEFONDS (*Bernardin, Gigaut* de) Maréchal en 1668. Il gagna une bataille en Ca-

talogne en 1684. mort en 1694.

DE BELLE-ISLE (*Louïs Charles Auguste de Fouquet*) petit-fils du Sur-Intendant, distingué dans les guerres de 1701. Duc & Pair, Prince de l'Empire, Maréchal en 1741. Il fit avec son frère tout le plan de la guerre contre la Reine de Hongrie, où son frère fut tué, mort Ministre d'Etat.

BEZONS (*Jacques Bazin* de) Maréchal en 1709. m. en 1733.

BIRON (*Armand Charles de Gontaut* Duc de) qui a fait revivre le Duché de sa Maison. Ayant servi dans toutes les guerres de *Louïs XIV.* & perdu un bras au siége de Landau; n'a été Maréchal qu'en 1734.

BOUFFLERS (*Louïs François* Duc de) l'un des meilleurs Officiers de *Louïs XIV.* Maréchal en 1693. m. en 1711.

BOURG (*Eléonor Marie* du Maine Comte DU) gagna un combat important sous *Louïs XIV.* & ne fut Maréchal qu'en 1725. m. la même année.

BRANCAS (*Henri de Villars de Séreft*) ayant servi longtems sous *Louis XIV.* fut Maréchal en 1734.

BREZÉ (*Urbain de Maillé Marquis* de) beau-frère du Cardinal de *Richelieu*, Maré-chal

chal en 1632. Viceroi de Catalogne. m. en 1650.

BROGLIO (*Victor - Maurice*) ayant servi dans toutes les guerres de *Louis XIV*. Maréchal en 1724. m. en 1727.

BROGLIO (*François - Marie* Duc de) fils du précédent. L'un des meilleurs Lieutenans - Généraux dans les guerres de *Louis XIV*. Maréchal en 1734. père d'un autre Maréchal de Broglio, qui a réuni les talens de ses ancêtres.

CASTELNAU (*Jacques* de) Maréchal en 1658. blessé à mort la même année au siége de Calais.

CATINAT (*Nicolas de*) Maréchal en 1693. Il mêla la Philosophie aux talens de la guerre. Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot *Paris* & *St. Gassien*, qui était le nom de sa maison de campagne. Il y mourut en sage après avoir refusé le Cordon bleu, en 1712.

CHAMILLI (*Noël Bouton* de) Il avait été au siége de Candie. Maréchal en 1703. m. en 1715.

CHATEAU-RENAUD (*François Louïs Rousselet* de) Vice-Amiral de France, servit également bien sur terre & sur mer, nettoya la mer de pirates, battit les Anglais dans la baye de Bantri, bombarda Alger, mit en sureté les Isles de l'Amérique. Maréchal en 1703. mort en 1176.

CHAUL-

CHAULNES (*Honoré d'Albret* Duc de) Maréchal en 1620. m. en 1649.

CHOISEUL (*Claude* de) troisième Maréchal de France de ce nom en 1693. m. en 1711.

CLAIRAMBAULT (*Philippe de Palluau* de) Maréchal en 1653. m. en 1665.

DE CLERMONT-TONNÊRRE, ayant servi dans la guerre de 1701., Maréchal en 1747.

COIGNI (*François de Franquetot*) longtems Officier-général sous *Louis XIV*. Maréchal en 1734. a gagné deux batailles en Italie.

COLIGNI (*Gaspard* de) petit-fils de l'Amiral, Maréchal en 1622. tué en commandant les troupes rebelles sous le Comte de Soissons à la Marfée en 1646.

CREQUI (*François* de) Maréchal en 1668. mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le Vicomte de *Turenne*, en 1687.

D'ETAMPES (*Jacques de la Ferté-Imbaut*) Maréchal en 1651. m. en 1668.

D'ETRÉES (*François Annibal* Duc) Maréchal en 1626. Ce qui est très-singulier, c'est qu'à l'âge de 93. ans il se remaria à Mlle. de *Manican* qui fit une fausse couche. Il mourut à plus de cent ans en 1670.

D'ETRÉES

D'ETRÉES (*Jean*) Vice-Amiral en 1670. & Maréchal en 1681. m. en 1707.

D'ETRÉES (*Victor-Marie*) fils de *Jean d'Etrées*, Vice-Amiral de France comme son père avant d'être Maréchal. Il est à remarquer qu'en cette qualité de Vice-Amiral de France il commandait les flotes Françaises & Espagnoles en 1701. Maréchal en 1703. m. en 1737.

DURAS (*Jacques Henri de Durfort* de) neveu du Vicomte de *Turenne*, fait Maréchal en 1675. immédiatement après la mort de son oncle. m. en 1704.

DURAS (*Jean de Durfort* Duc de) Maréchal de camp sous *Louïs XIV*. Maréchal de France en 1741.

FABERT (*Abraham*) Maréchal en 1658. On s'est obstiné à vouloir attribuer sa fortune & sa mort à des causes surnaturelles. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait sa fortune uniquement par son mérite, & d'avoir refusé le Cordon de l'Ordre, quoiqu'on le dispensât de faire des preuves. On prétend que le Cardinal *Mazarin* lui proposant de lui servir d'espion dans l'armée, il lui dit, *peut-être faut-il à un Ministre de braves gens & des fripons. Je ne puis être que du nombre des premiers*. m. en 1662.

FARE (de la) fils du Marquis de *la Fare* célèbre par ses poësies agréables : Officier dans

dans la guerre de 1701. Maréchal en 1746.

FERTÉ-SENNETERRE (*Henri* Duc de *la*) fait Maréchal de camp sur la brèche de Hesdin, commanda l'aile gauche à la bataille de Rocroi. Maréchal en 1651. m. en 1681.

FORCE (*Jacques Nompar de Caumont de la*) Maréchal en 1622. C'est celui qui échapa au massacre de la St. Barthelemi, & qui a écrit cet événement dans des Mémoires conservés dans sa maison. m. à 97. ans en 1652.

FOUCAULT (*Louïs*) Comte de *Daugnon*, Maréchal en 1653. m. en 1659.

GASSION (*Jean* de) éléve du grand *Gustave*, Maréchal en 1643. Il était Calviniste. Il ne voulut jamais se marier, disant qu'il faisait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un. Tué au siége de Lens en 1647.

GRAMONT (*Antoine* de) Maréchal en 1641. m. en 1678.

GRAMONT (*Antoine* de) petit-fils du précédent, Maréchal en 1724. père du Duc de *Gramont* tué à la bataille de Fontenoi. mort en 1725.

GRANCEI (*Jacques Rouxel* Comte de) Maréchal en 1651. m. en 1680.

GUEBRIANT (*Jean-Baptiste de Budes*) Maréchal en 1642. L'un des grands hommes de guerre de son tems. Tué en 1643. au siége de Rotveil, enterré avec pompe à Notre Dame.

HAR-

HARCOURT (*Henri* Duc de) On peut dire que c'eſt lui qui mit fin à l'ancienne inimitié des Français & des Eſpagnols lorſqu'il était Ambaſſadeur à Madrid. Sa dextérité & ſon art de plaire diſpoſèrent ſi favorablement la Cour d'Eſpagne, qu'enfin *Charles II.* n'eut point de répugnance à inſtituer ſon héritier un petit-fils de *Louïs XIV.* Il devait commander à la place du Maréchal de *Villars* l'année de la belle campagne de Denain, mais il lui aurait été difficile de mieux faire. Maréchal en 1703. m. en 1718. Son fils Maréchal depuis en 1746.

HOCQUINCOURT (*Charles de Mouchi*) Maréchal en 1651. tué en ſervant les ennemis devant Dunkerque en 1658.

HOPITAL (*Nicolas de l'*) Capitaine des Gardes de *Louïs XIII.* Maréchal en 1617. pour avoir tué le Maréchal d'*Ancre*; mais il mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions. On le compte parmi les Maréchaux de ce ſiécle, parce qu'il mourut ſous *Louïs XIV.* en 1644.

HUMIERES (*Louïs de Crevan* Marquis d') Maréchal en 1668. m. en 1694.

JOYEUSE (*Jean Armand* de) Maréchal de France en 1693. m. en 1710.

D'ISENGHIEN, Officier ſous *Louïs XIV.* Maréchal en 1741.

LORGE (*Gui-Alfonſe de Durfort* de) neveu du

du Vicomte de *Turenne*. Maréchal en 1676. mort en 1702.

LUXEMBOURG (*François Henri de Montmorenci* Duc de) l'élève du Grand *Condé*. Maréchal en 1675. Il y a eu ſept Maréchaux de ce nom, indépendamment des Connétables; & depuis le onziéme ſiécle on n'a guères vu de régne ſans un homme de cette Maiſon à la tête des armées. m. en 1695.

LUXEMBOURG (*Chriſtian-Louis de Montmorenci*) fils du précédent, ſignalé dans la guerre de 1701. Maréchal en 1747.

DE MAILLEBOIS, fils du Miniſtre d'Etat *Deſmarêts*, s'étant ſignalé dans toutes les occaſions pendant la guerre de 1701. fait Maréchal en 1741.

MARSIN, ou MARCHIN (*Ferdinand* Comte de) ayant paſſé du ſervice de la Maiſon d'Autriche à celui de France. Maréchal en 1703. tué à Turin en 1706.

DE MATIGNON (*Charles-Auguſte-Goion de Gacé*) Maréchal en 1708. m. en 1729.

MAULEVRIER-LANGERON, Maréchal en 1745.

MEDAVI (*Jacques-Léonor Rouxel de Grancei* Comte de) n'a été fait Maréchal qu'en 1724. quoiqu'il eût gagné une bataille complette en 1706. mort en 1725.

DE LA MEILLERAIE (*Charles de la Porte*) fait

fait Maréchal en 1639. sous *Louïs XIII.* qui lui donna le bâton de Maréchal sur la brêche de la ville d'Hesdin. Il était Grand-Maître de l'Artillerie, & avait la réputation du meilleur Général pour les siéges. mort en 1664.

MONTESQUIOU (*Pierre* Comte d'*Artagnan*) Maréchal en 1709. mort en 1725.

MONTREVEL (*Nicolas Auguste de la Baume*) Maréchal en 1703. mort en 1716.

MOTTE-HOUDANCOURT (*Philippe de la*) Maréchal en 1642. Il fut mis au Château de Pierre-en-Cise en 1643. & il est à remarquer qu'il n'y a aucun Général qui n'ait été emprisonné ou exilé sous les Ministères de *Richelieu* & *Mazarin*. mort en 1657. Son petit-fils Maréchal en 1747.

NANGIS (*Louïs Armand* de *Brichanteau*) ervit avec distinction sous le Maréchal de *Villars* dans la guerre de 1701. Maréchal sous *Louïs XV.* mort en

NAVAILLES (*Philippe de Montaud de Bénac* Duc de) Maréchal en 1675. commanda à Candie sous le Duc de *Beaufort* & après lui. mort en 1684.

NOAILLES (*Anne Jules* Duc de) Maréchal en 1693. Il se signala en Espagne où il gagna la bataille du Ter. m. en 1708.

NOAILLES (*Adrien-Maurice*) fils du précédent, Général d'armée dans le Roussillon en 1706. Grand d'Espagne en 1711. après avoir pris Gironne. Il n'a été Maréchal de France qu'en

qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715. & a été depuis Ministre d'Etat. Personne n'a écrit dépêches mieux que lui. m. en 1766.

PLESSIS-PRALIN (*César* Duc de *Choiseul* Comte de) Maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le Vicomte de *Turenne* à Rhétel en 1650. mort en 1675.

PUISEGUR (*Jacques* de *Chastenet* de) Maréchal en 1734. fils de *Jacques* Lieutenant-Général sous *Louïs XIII.* & *Louïs XIV.* qui s'est acquis beaucoup de considération & qui a laissé des mémoires. Le Maréchal a écrit sur la guerre. C'était un homme que le Ministère consultait dans toutes les affaires critiques.

RICHELIEU (*Louïs François Armand du Plessis* Duc de) Brigadier sous *Louïs XIV.* Général d'armée à Gènes. Maréchal en 1748. a pris l'Isle de Minorque sur les Anglais en 1756.

ROCHEFORT (*Henri-Louïs* Marquis d'*Alongni* Marquis de) Maréchal en 1675. mort en 1676.

ROQUELAURE (*Antoine-Gaston-Jean-Baptiste* Duc de) Maréchal en 1724.

ROSEN, OU ROSE (*Conrad* de) d'une ancienne maison de Livonie, vint d'abord servir simple cavalier dans le régiment de Brinon; mais son mérite & sa naissance ayant été bientôt connus, il fut élevé de grade en grade. *Jacques II.* le fit Général de ses troupes

pes en Irlande. Maréchal de France en 1703. mort à l'âge de quatre-vingt-sept ans en 1715.

SAINT-LUC (*Timoleon d'Epinai* de) fils du brave *Saint-Luc* dont l'éloge est dans *Brantome*. Maréchal en 1628. mort en 1644.

SHOMBERG (*Fréderic Armand*) élève de *Fréderic-Henri* Prince d'Orange. Maréchal en 1675. Duc de Mertola en Portugal, Gouverneur & Généralissime de Prusse, Duc & Général en Angleterre. Il était Protestant zélé, & quitta la France à la révocation de l'Edit de Nantes. Tué à la bataille de la Boine en 1690.

SHULEMBOURG (*Jean* de) Comte de *Mondejeu*, originaire de Prusse. Maréchal en 1658. mort en 1671.

TALLARD (*Camille d'Ostun* Duc de) Ce fut lui qui conclut les deux Traités de partage. Maréchal en 1703. Ministre d'Etat en 1726. mort en 1728.

TESSÉ (*René de Froullai*) Maréchal en 1703. mort en 1725.

TURENNE (*Henri de la Tour* Vicomte de) né en 1611. Maréchal de France en 1644. Maréchal-Général en 1660. mort en 1675.

VAUBAN (*Sébastien le Prêtre* Marquis de) Maréchal en 1703. mort en 1707.

VILLARS (*Louis-Claude* Duc de) qui prit

le nom d'*Hector*. Maréchal en 1702. Président du Conseil de guerre en 1718. Représenta le Connétable au sacre de *Louïs XV.* en 1722. mort en 1734. Il est assez mention de lui dans cette histoire ainsi que de *Turenne*.

VILLEROI (*Nicolas de Neuville* Duc de) Gouverneur de *Loüis XIV.* en 1646. Maréchal la même année. mort en 1685.

VILLEROI (*François de Neuville* Duc de) fils du précédent, Gouverneur de *Louïs XV.* Maréchal en 1693. Son père & lui ont été Chefs du Conseil des finances, titre sans fonction qui leur donnait entrée au Conseil. mort en 1730.

VIVONNE (*Louïs-Victor de Rochechouart* Duc de) Gonfalonnier de l'Eglise, Général des Galères, Viceroi de Messine, Maréchal de France en 1675. On ne le compte point comme le prémier Maréchal de la Marine, parce qu'il servit longtems sur terre. m. en 1688.

UXELLES (*Nicolas Châlon du Blé* Marquis d') Maréchal en 1703. Président du Conseil des affaires étrangères en 1718. mort en 1730.

GRANDS AMIRAUX DE FRANCE,

sous le régne de LOUIS XIV.

Armand DE MAILLÉ Marquis de BREZÉ, Grand,

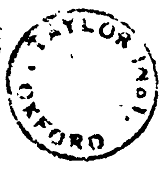
Grand-Maître, Chef & Surintendant-Général de la Navigation & du Commerce de France en 1643. tué sur mer d'un coup de canon le 14. Juin 1646.

ANNE D'AUTRICHE Reine Régente, Surintendante des Mers de France en 1646. Elle s'en démit en 1650.

César Duc de VENDOME & de *Beaufort*, Grand-Maître & Surintendant-Général de la Navigation & du Commerce de France en 1650.

François de VENDOME Duc de *Beaufort*, fils de *César*, tué au combat de Candie le 25. Juin 1679.

Louïs de *Bourbon* Comte de VERMANDOIS, légitimé de France, Amiral au mois d'Août 1669. âgé de deux ans, mort en 1683.



Louïs-Alexandre de BOURBON, légitimé de France, Comte de TOULOUSE, Amiral en 1683. & mort en 1737.

GENERAUX DES GALERES DE FRANCE,

sous le régne de LOUIS XIV.

Armand-Jean du Plessis Duc de RICHELIEU, Pair de France, en 1643. du vivant

de *François* ſon père, & ſe démit de cette Charge en 1661.

François Marquis de CREQUI lui ſuccéda ; & ſe démit en 1669. un an après avoir été nommé Maréchal de France.

Louïs-Victor de ROCHECHOUART, Comte, puis Duc de VIVONNE, Prince de Tonnai-Charente, en 1669.

Louïs de ROCHECHOUART Duc de MORTEMAR, en ſurvivance de ſon père, mort le 3. Avril 1688.

Louïs-Auguſte de BOURBON, légitimé de France, Prince de Dombes, Duc du MAINE & d'Aumale, en 1688. & s'en démit en 1694.

Louïs-Joſeph Duc de VENDOME, en 1694. mort en 1712.

René Sire de FROULLAI Comte de TESSÉ, Maréchal de France en 1712. & s'en démit en 1716.

Le Chevalier d'ORLEANS, en 1716. mort en 1748; après lui cette Dignité a été réunie à l'Amirauté.

MINISTRES D'ETAT.

GIULIO-MAZARINI, Cardinal, premier Miniſtre, d'une ancienne famille de Sicile tranſplantée à Rome, fils de *Pietro Mazarini* & d'*Hortenzia Bufalini*; né en 1602. emploié d'abord

d'abord par le Cardinal *Sacchetti*. Il arrêta les deux armées Françaiſe & Eſpaghole prêtes à ſe charger auprès de Cazal, & fit conclure la paix de Queraſque en 1631. Vice-Légat à Avignon & Nonce extraordinaire en France en 1634. Il appaiſa les troubles de Savoye en 1640. en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire du Roi. Cardinal en 1641. à la recommandation de *Louïs XIII*. Entiérement attaché à la France depuis ce tems-là. Admis au Conſeil ſuprême le 5. Décembre 1642. ſous le nom de *Spécial Conſeiller*. Il y prit place au deſſus du Chancelier. Déclaré ſeul Conſeiller de la Reine Régente pour les affaires eccléſiaſtiques par le teſtament de *Louïs XIII*. Parain de *Louïs XIV*. avec la Princeſſe de *Condé-Montmorenci*. Il ſe déſiſta d'abord de la préſéance ſur les Princes du Sang, que le Cardinal de *Richelieu* avait uſurpée ; mais il précédait les maiſons de *Vendome* & de *Longueville* : après le traité des Pirénées il prit le pas en lieu tiers ſur le grand *Condé*. Il n'eut point de lettres-patentes de premier Miniſtre, mais il en fit les fonctions. On en a expédié pour le Cardinal *Dubois*. *Philippe d'Orléans*, petit-fils de France, a daigné en recevoir après ſa régence. Le Cardinal de *Fleury* n'a jamais eu ni la patente ni le titre.

Le Cardinal *Mazarin* mort en 1661.

CHANCELIERS.

CHARLES D'AUBÉPINE, Marquis de Châteauneuf, longtems employé dans les Ambassades. Garde des Sceaux en 1630. mis en prison en 1633. au château d'Angoulême, où il resta dix ans prisonnier. Garde des Sceaux en 1650. démis en 1651. vécut & mourut dans les orages de la Cour. mort en 1653.

PIERRE SEGUIER, Chancelier, Duc de Villemor, Pair de France. Il appaisa les troubles de la Normandie en 1639. Hazarda sa vie à la journée des Barricades. Il fut toujours fidèle dans un temps où c'était un mérite de ne l'être pas. Il ne contesta point au père du grand *Condé* la préséance dans les cérémonies quand il y assistait avec le Parlement. Homme équitable, savant, aimant les gens de lettres. Il fut le protecteur de l'Académie Française avant que ce corps libre composé des premiers Seigneurs du Royaume & des premiers écrivains, fût en état de n'avoir jamais d'autre protecteur que le Roi. mort à 84. ans en 1672.

MATTHIEU MOLÉ, Premier Président du Parlement de Paris en 1641. Garde des Sceaux en 1651. Magistrat juste & intrépide. Il n'est pas vrai, comme le disent deux nouveaux dictionnaires, que le peuple voulut l'assas-

l'aſſaſſiner ; mais il eſt vrai qu'il en impoſa toujours aux ſéditieux par ſon courage tranquille. m. en 1666.

ETIENNE D'ALIGRE, Chancelier en 1674. fils d'un autre *Etienne* Chancelier ſous *Louïs XIII.* m. en 1677.

MICHEL LE TELLIER, Chancelier en 1677. père de l'illuſtre Marquis de *Louvois.* Sa mémoire a été honorée d'une oraiſon funèbre par le grand *Boſſuet.* m. en 1687.

LOUIS BOUCHERAT, Chancelier en 1685. Sa deviſe était un coq ſous un Soleil, par alluſion à la deviſe de *Louïs XIV.* Les paroles étaient, *Sol reperit vigilem.* m. en 1699.

LOUIS PHELIPPEAUX, Comte de Pontchartrain, deſcendant de pluſieurs Secrétaires d'Etat, Chancelier en 1699. Se retira à l'inſtitution en 1714. m. en 1727.

DANIEL FRANÇOIS VOISIN, m. en 1717. prédéceſſeur du célèbre D'AGUESSEAU.

SUR-INTENDANTS DES FINANCES.

La place de Sur-Intendant était la première au Conſeil quand il n'y avait point de premier Miniſtre. De-là vient que le Cardinal de *Richelieu* fut obligé de briguer en 1623. & 1624. la faveur du Marquis

depuis Duc de la *Vieuville*, Sur-Intendant, pour entrer au Conseil.

CLAUDE LE BOUTHILLIER, d'abord Sur-Intendant conjointement avec *Claude de Bullion* en 1632. seul en 1640. Ce fut lui qui le premier fit imposer les tailles par les Intendants des finances. Retiré en 1643. m. en 1652.

NICOLAS BAILLEUL, Marquis de Château-Gontier, Président du Parlement, Sur-Intendant des finances en 1643. jusqu'en 1648. m. en 1652. plus versé dans la connaissance du barreau que dans celle des finances. Il eut sous lui pour Controlleur général *Particelli* dit *Emeri*, connu par ses déprédations.

C'était le fils d'un païsan de Sienne, placé par le Cardinal *Mazarin*. Il disait que les Ministres des finances n'étaient faits que pour être maudits. Sur-Intendant en 1648. éxilé pour apaiser le peuple. Sur-Intendant depuis une seconde fois pendant six mois.

Emeri imagina bien des sortes d'impôts, de nouveaux Officiers jurés, mesureurs & porteurs de charbon; de mouleurs, chargeurs, & porteurs de bois; de premiers commis de la taille & des ponts & chaussées; de sou pour livre, d'augmentations des gages, de controlleurs des amendes & des épices &c.

Le même EMERI fut Sur-Intendant en 1648. mais quelques mois après on le sacrifia

trifia à la haine publique en l'exilant.

Le Maréchal Duc de LA MEILLERAIE, Sur-Intendant en 1648. pendant l'exil d'*Emeri*. On avait déja vu des guerriers dans cette place. Il avait la probité du Duc de *Sully*, mais non pas les ressources. Il vint dans le temps le plus difficile, & le Duc de *Sully* n'avait eu la Sur-Intendance qu'après la guerre civile. Il taxa tous les financiers & tous les traitans. La plupart firent banqueroute, & on ne trouva plus d'argent. Il abandonna la Sur-Intendance en 1649. m. en 1664.

EMERI reprit la Sur-Intendance immédiatement après la démission du Maréchal. Un Italien nommé *Tontin* imagina alors les emprunts en rentes viagères, rentes qui toutes ensemble sont payées au dernier vivant. Il y en eut pour quinze cent mille livres annuelles, ce qui forma un revenu de quinze cent mille livres pour le dernier qui survécut. Invention qui charge l'Etat pour un siécle, mais moins onéreuse que celle des rentes perpétuelles qui chargent l'Etat pour toûjours. m. en 1650.

CLAUDE DE MESME Comte D'AVAUX, d'une ancienne maison en Guienne, homme de lettres qui unissait l'esprit & les graces à la science. Plénipotentiaire avec *Servien*; chéri de tous les négociateurs autant que *Servien* en était redouté. Sur-Intendant en 1650. m. la même année.

CHAR-

CHARLES, Marquis Duc de LA VIEUVILLE, le même que le Cardinal de *Richelieu* avait fait chasser du Conseil, & enfermer dans le château d'Amboise en 1624. qui échapé de ce château avait fui en Angleterre, & qui avait été condamné à mort par contumace. Créé Duc & Pair en 1651. & Sur-Intendant la même année. m. en 1653.

RENÉ DE LONGUEIL, Marquis de MAISONS, Président à Mortier. Sur-Intendant en 1651. Il ne le fut qu'un an. On a prétendu qu'il avait bâti pendant cette année le château de Maisons, qui est un des plus beaux de l'Europe; mais il fut construit un an auparavant. C'est le coup d'essai & le chef-d'œuvre de *François Mansard*, qui était alors un jeune homme & simple masson. Il y a sur celà une singulière anecdote, que plusieurs personnes ont apprise comme moi du petit-fils du Sur-Intendant. Son hôtel démoli aujourd'hui formait un impasse dans la ruë des Prouvaires. Un jour en faisant fouiller dans un ancien petit caveau, il y trouva quarante mille piéces d'or au coin de *Charles IX*. C'est avec cet argent que le château de Maisons fut bâti. m. en 1677.

On voit que les Sur-Intendants se succédaient rapidement dans ces troubles.

ABEL SERVIEN, après avoir négocié la paix de Vestphalie avec le Duc de *Longueville* & le Comte *d'Avaux*, & en ayant eu le principal honneur, Sur-Intendant en 1653. conjointe-

Jointement avec *Nicolas Fouquet* ; administra jusqu'à sa mort arrivée en 1659. Mais *Fouquet* eut toûjours la principale direction. m. en 1659.

NICOLAS FOUQUET, Marquis de BELLE-ISLE, Sur-Intendant en 1653. quoiqu'il fût Procureur général du Parlement de Paris. On a imprimé par erreur dans le Siécle de *Louïs XIV.* qu'il dépensa dix-huit cent mille francs, à bâtir son palais de Vaux, aujourd'hui Villars ; c'est une erreur de typographie ; il y prodigua dix-huit millions de son tems, qui en feraient près de trente-six du nôtre.

Le Cardinal MAZARIN depuis son retour en 1653. se faisait donner par le Sur-Intendant vingt-trois millions par an pour les dépenses secrettes. Il achetait à vil prix de vieux billets décriés, & se faisait payer la somme entière. Ce fut ce qui perdit *Fouquet*. Jamais dissipateur des finances royales ne fut plus noble & plus généreux que ce Sur-Intendant. Jamais homme en place n'eut plus d'amis personnels, & jamais homme persécuté ne fut mieux servi dans son malheur. Condamné cependant au bannissement perpétuel par commissaires en 1664. mort ignoré en 1680.

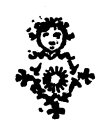
Après sa disgrace la place de Sur-Intendant fut supprimée.

Sous les Sur-Intendants il y avait des Controlleurs généraux. Le Cardinal *Mazarin* nomma

nomma à cette place un étranger Calviniste d'Augsbourg, nommé *Barthelemi Hervart*, qui était son banquier. Cet *Hervart* avait en effet rendu les plus grands services à la Couronne. Ce fut lui qui après la mort du Duc *Bernard de Saxe-Veymar*, donna son armée à la France en avançant tout l'argent nécessaire. Ce fut lui qui retint cette même armée & d'autres régiments dans le service du Roi, lorsque le Vicomte de *Turenne* voulut la faire révolter en 1648. Il avança deux millions cinq cent mille livres de la monnoie d'alors pour la retenir dans le devoir. Deux importants services, qui prouvent qu'on n'est le maître qu'avec de l'argent.

Lorsqu'on arrêta le Sur-Intendant *Fouquet*, il prêta encor au Roi deux millions. Il jouait un jeu prodigieux, & perdit souvent cent mille écus dans une séance. Cette profusion l'empêcha d'avoir la première place. Le Roi eut avec raison plus de confiance en *Colbert*. *Hervart*. mort simple Conseiller d'Etat en 1676.

Sa famille quitta le Royaume après la révocation de l'Edit de Nantes, & porta des biens immenses dans les païs étrangers.



SECRE-

SECRETAIRES D'ETAT
&
CONTROLLEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES.

HENRI AUGUSTE DE LOMÉNIE, Comte de BRIENNE, eut le département des affaires étrangères pendant la minorité de *Louïs XIV.* Sa fierté ne lui fit point de tort, parce qu'elle était fondée sur des sentiments d'honneur. Nous avons de lui des mémoires instructifs. mort en 1666.

CLAUDE LE BOUTHILLIER DE CHAVIGNI, eut le département de la guerre. mort en 1652.

LOUIS PHELIPPEAUX, Marquis de la VRILLIÉRE, le département des affaires du Royaume. m. en 1681.

Son fils du même nom, Secretaire d'Etat. m. en 1700. Tous deux estimés pour leurs vertus, & aimés pour leur douceur.

HENRI-LOUIS DE LOMÉNIE, Comte de BRIENNE, fils de *Henri Auguste*, eut la vivacité de son père, mais n'en eut pas les autres qualités. Etant Conseiller d'Etat dès l'âge de 16 ans, & destiné aux affaires étrangères, envoyé en Allemagne pour s'instruire, il

alla jusqu'en Finlande, & écrivit ses voyages en Latin. Il exerça la charge de Secretaire d'Etat des affaires étrangères à vingt-trois ans; mais ayant perdu sa femme *Henriette de Chavigni*, il en fut si affligé que son esprit s'aliéna; on fut obligé de l'éloigner de la société. Le reste de sa vie fut très malheureux. On a déchiré sa mémoire dans les derniers dictionaires historiques; on devait montrer de la compassion pour son état & de la considération pour son nom.

HUGUES, Marquis de LYONNE, d'une ancienne maison de Dauphiné, eut les affaires étrangères jusqu'en 1670. On a de lui des mémoires. C'était un homme aussi laborieux qu'aimable. m. en 1671.

JEAN-BATISTE COLBERT s'avança uniquement par son mérite. Il parvint à être Intendant du Cardinal *Mazarin*. S'étant instruit à fond de toutes les parties du gouvernement, & particuliérement des finances, il devint un homme nécessaire dans le délabrement où le Cardinal *Mazarin*, le Sur-Intendant *Fouquet*, & encor plus le malheur des tems, avaient mis les finances. *Louïs XIV*. le fit travailler secrettement avec lui pour s'instruire. Il perdit *Fouquet* de concert avec le Chancelier *Le Tellier*; mais il se fit pardonner cet acharnement par l'ordre invariable qu'il mit dans les finances, & par des services dont on ne doit point perdre la mémoire. Controlleur général en 1664. On

peut

peut le regarder comme le fondateur du commerce & de l'architecture, & le protecteur de tous les arts; il n'a point négligé l'agriculture, comme on le dit dans tant de livres nouveaux. Son génie & ses soins ne pouvaient négliger cette partie essentielle. On ne peut lui reprocher que d'avoir trop cédé au préjugé qui ne voulait pas que les grains sortissent du Royaume. m. en 1683.

JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de SEIGNELAI, fils du précédent, d'un esprit plus vaste encor que son père, beaucoup plus brillant & plus cultivé. Secretaire d'Etat de la Marine, qu'il rendit la plus belle de l'Europe. m. en 1690.

CHARLES-COLBERT DE CROISSI, frère du grand *Colbert*, Secretaire d'Etat des affaires étrangères en 1679. après plusieurs ambassades glorieuses. Il eut la place de Secretaire d'Etat d'*Arnaud* de *Pompone*; mais on le place ici pour ne point interrompre la liste des *Colbert*. m. en 1696.

JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de TORCI, fils du précédent; Secretaire d'Etat des affaires étrangères à la mort de son père. Il joignit la dextérité à la probité; ne donna jamais de promesse qu'il ne tint; fut aimé & respecté des étrangers. m. en 1746.

SIMON-ARNAUD DE POMPONE, Secretaire d'Etat des affaires étrangères en 1671. homme savant & de beaucoup d'esprit, ainsi que

que presque tous les *Arnauds*; chéri dans la societé, & préférant quelquefois les agréments de cette societé aux affaires; renvoyé en 1679, & remplacé par le Marquis de CROISSI. Il ne fut point Secretaire d'Etat toute sa vie, comme le disent les nouveaux dictionaires historiques; mais le Roi lui conserva le titre de Ministre d'Etat, avec la permission d'entrer au Conseil, permission dont il n'usa pas. m. en 1699.

MICHEL LE TELLIER, le Chancelier, Secretaire d'Etat jusqu'en 1666.

FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, Marquis de LOUVOIS; le plus grand Ministre de la guerre qu'on eût vu jusqu'alors. Secrétaire d'Etat en 1666. Il fut plus estimé qu'aimé du Roi, de la Cour & du public. Il eut le bonheur comme *Colbert* d'avoir des descendants qui ont fait honneur à sa maison, & même des Maréchaux de France. Il n'est pas vrai qu'il mourut subitement au sortir du Conseil, comme on l'a dit dans tant de livres & de dictionaires. Il prenait des eaux de Balaruc, & voulait travailler en les prenant; cette ardeur indiscrette de travail causa sa mort en 1691.

LOUIS-FRANÇOIS LE TELLIER, Marquis de BARBEZIEUX, fils du Marquis *de Louvois*, Secretaire d'Etat de la guerre après la mort de son père; jeune homme qui commença par préférer les plaisirs & le faste au travail. mort à 33 ans en 1701.

BALTHA-

BALTHAZAR PHELIPPEAUX DE CHATEAUNEUF, reçu en ſurvivance de ſon père le Marquis de *La Vrillière* en 1669, exerça en 1676. m. en 1700.

CLAUDE LE PELLETIER, Préſident aux enquêtes, Prévot des Marchands, homme de bien, modeſte, retiré; travailla au Code du droit Canon. Cette étude ne paraiſſait pas le déſigner pour ſucceſſeur du grand *Colbert*; cependant il le fut en 1683. On dit au Roi qu'il n'était pas propre pour cette place; parce qu'il n'était pas aſſez dur; C'eſt pour celà que je le choiſis, répondit *Louïs XIV*. Il quitta le Miniſtère & la Cour au bout de ſix ans. Toute ſa famille a été renommée comme lui pour ſon intégrité. m. en 1711.

LOUIS PHELIPPEAUX, Comte de Pontchartrain, le même qui fut Chancelier, commença par être premier Préſident du Parlement de Bretagne. Controlleur général en 1690. après la retraite du Controlleur général *Le Pelletier*. Secretaire d'Etat après la mort du Marquis de *Seignelai* la même année 1690. C'eſt lui qui ſoumit toutes les Académies aux Secretaires d'Etat par les ſoins de l'Abbé *Bignon*, excepté l'Académie Françaiſe qui ne pouvait dépendre que du Roi.

JÉROME PHELIPPEAUX, Comte de Pontchartrain, fils du précédent, Secretaire d'Etat du vivant de ſon père le Chancelier; exclus par le Duc d'*Orléans* à la mort de *Louïs XIV*.

MICHEL CHAMILLART, Conſeiller d'E-

 tat,

tat, Controlleur général en 1699. Secretaire d'Etat de la guerre en 1707. homme modéré & doux; ne put porter ces deux fardeaux dans des tems difficiles, obligé bientôt de les quitter. m. en 1721.

NICOLAS DESMARETS, Controlleur général en 1708. zélé, laborieux, intelligent, ne put réparer les maux de la guerre; démis après la mort de *Louïs XIV*. m. en 1721.

CATALOGUE

De la plupart des Ecrivains Français qui ont paru dans le siécle de LOUIS XIV. *pour servir à l'Histoire littéraire de ce tems.*

ABADIE (*Jaques*) né en Béarn en 1658. célèbre par son Traité *de la Religion Chrétienne;* mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui de *l'ouverture des sept sceaux.* Mort en Irlande en 1727.

ABADIE OU LABADIE (*Jean*) né en Guienne en 1610. Jésuite, puis Jansenïste, puis Protestant: voulut enfin faire une secte, & s'unir avec la *Bourignon*, qui lui répondit que chacun avait son St. Esprit, & que le sien était fort supérieur à celui d'*Abadie*. On a de lui trente & un volumes de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa

laissa pas d'avoir des disciples. m. à Altena en 1674.

ABLANCOURT (*Nicolas Perrot d'*) d'une ancienne famille du Parlement de Paris, né à Vitri en 1606. Traducteur élégant, & dont on appella chaque traduction *la belle infidéle.* Mort pauvre en 1664.

ACHERI (*Luc d'*) Bénédictin, grand & judicieux compilateur, né en 1608, m. en 1685.

ALEXANDRE (*Noël*) né à Rouen en 1639. Dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de Théologie, & disputé beaucoup sur les usages de la Chine contre les Jésuites qui en revenaient. m. en 1724.

AMELOT DE LA HOUSSAIE (*Nicolas*) né à Orléans en 1634. Ses traductions avec des notes politiques & ses histoires sont fort recherchées; ses *Mémoires* par ordre alphabétique sont très fautifs. Il est le premier qui ait fait connaitre le gouvernement de Venise. Son histoire déplut au Sénat, qui était encor dans l'ancien préjugé qu'il y a des mistères politiques qu'il ne faut pas revéler. On a appris depuis qu'il n'y a plus de mistères, & que la politique consiste à être riche, & à entretenir de bonnes armées. *Amelot* traduisit & commenta le *Prince* de *Machiavel*, livre longtems cher aux petits Seigneurs qui se disputaient de petits Etats mal gouvernés, devenu inutile dans un

temps où tant de grandes Puiſſances toûjours armées étouffent l'ambition des faibles. *Amelot* ſe croyait le plus grand politique de l'Europe ; cependant il ne ſut jamais ſe tirer de la médiocrité, & il mourut dans la miſère ; c'eſt qu'il était politique par ſon eſprit & non par ſon caractère. m. en 1706.

AMELOTTE (*Denis*) né en Saintonge en 1606. de l'Oratoire. Il eſt principalement connu par une aſſez bonne verſion du Nouveau Teſtament. m. en 1678.

AMONTONS (*Guillaume*) né à Paris en 1663. excellent Mécanicien. m. en 1699.

ANCILLON (*David*) né à Metz en 1617. Calviniſte, & ſon fils *Charles* mort à Berlin en 1725. ont eu quelque réputation dans la Littérature.

ANSELME, Moine Auguſtin, le premier qui ait fait une hiſtoire généalogique des grands Officiers de la Couronne, continuée & augmentée par *du Fourni* Auditeur des Comptes. On a une notion très vague de ce qui conſtitue les grands Officiers. On s'imagine que ce ſont ceux à qui leur Charge donne le titre de *Grand*, comme *Grand Ecuyer*, *Grand Echanſon*. Mais le Connétable, les Maréchaux, le Chancelier, ſont grands Officiers, & n'ont point ce titre de *Grand*, & d'autres qui l'ont ne ſont point réputés grands Officiers. Les Capitaines des Gardes, les prémiers Gentilshommes de la Chambre, ſont devenus réellement de grands Offi-

Officiers, & ne sont pas comptés par le père *Anselme.* Rien n'est décidé sur cette matière, & il y a autant de confusion & d'incertitude sur tous les droits & sur tous les titres en France, qu'il y a d'ordre dans l'administration. m. en 1694.

ARNAULD (*Antoine*) vingtiéme fils de celui qui plaida contre les Jésuites, Docteur de Sorbonne, né en 1612. Rien n'est plus connu que son éloquence, son érudition & ses disputes, qui le rendirent si célèbre & en même tems si malheureux, selon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'éxil & dans la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis & une vieillesse saine, qui furent le partage de cet homme fameux. Il est dit dans le Supplément au *Moreri*, qu'*Arnauld* en 1689. pour avoir les bonnes graces de la Cour fit un libelle contre le Roi *Guillaume*, intitulé *le vrai portrait de Guillaume Henri de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromvel, nouveau Néron.* Ce stile qui ressemble à celui du père *Garasse*, n'est guère celui d'*Arnauld.* Il ne songea jamais à flatter la Cour. *Louïs XIV.* eût fort mal reçu un livre si grossiérement intitulé, & ceux qui attribuent cet ouvrage & cette intention au fameux *Arnauld* ne savent pas qu'on ne réussit point à la Cour par des livres. m. à Bruxelles en 1694.

L'auteur du dictionaire historique, littéraire, critique & Jansénifte, dit à l'article *Arnauld*, qu'aussi-tôt que son livre sur la fré-

 quente

quente communion parut, *l'enfer en frémit*; *& que le Jésuite Nouet fit la première attaque*. Il est difficile de savoir au juste quelle est l'opinion de l'enfer sur un livre nouveau. Et à l'égard des hommes ils ont entiérement oublié le père *Nouet*. Il est très vrai que la plupart des écrits polémiques d'*Arnauld* ne sont plus connus aujourd'hui. C'est le sort de presque toutes les disputes. Le dictionaire historique, littéraire, critique & Jansenistes, s'emporte un peu contre cette vérité, il a raison; mais l'auteur devrait savoir que les injures prodiguées au sujet des querelles théologiques sont aujourd'hui aussi méprisées que ces querelles même, & c'est beaucoup dire.

ARNAULD-D'ANDILLY (*Robert*) frère aîné du précédent, né en 1588. l'un des grands Ecrivains de Port-Royal. Il présenta à *Louïs XIV*. à l'âge de 85. ans, sa traduction de *Josephe*, qui de tous ses ouvrages est le plus recherché. Il fut père de *Simon Arnauld*, Marquis de *Pompone*, Ministre d'Etat; & ce Ministre ne put empêcher ni les disputes, ni les disgraces de son oncle le Docteur de Sorbonne. m. en 1674.

AUBIGNAC (*François* d') né en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au Cardinal de *Richelieu*, il était l'ennemi de *Corneille*. Sa *Pratique du Théâtre* est encor lue; mais il prouva par sa tragédie de *Zénobie*, que les connaissances ne don-

donnent pas les talens. m. en 1676.

AUBRI (*Antoine*) né en 1616. On a de lui les vies des Cardinaux de *Richelieu* & de *Mazarin*, ouvrages médiocres, mais dans lesquels on peut s'instruire. m. en 1695. C'est lui qui le premier fit connaître la fourberie de l'auteur du Testament politique du Cardinal de *Richelieu*.

La Comtesse d'AUNOI. Son *Voyage* & ses *Mémoires d'Espagne*, & quelques Romans écrits avec légéreté, lui firent quelque réputation. m. en 1705.

D'AVRIGNI, Jésuite, auteur d'une nouvelle manière d'écrire l'Histoire. On a de lui des *Annales Chronologiques depuis* 1601. *jusqu'à* 1715. On y voit ce qui s'est passé de plus important dans l'Europe, exactement discuté, & en peu de mots; les dattes sont exactes. Jamais on n'a mieux sçu discerner le vrai, le faux, & le douteux. Il a fait aussi des *Mémoires Ecclésiastiques*; mais ils sont malheureusement infectés de l'esprit de parti. *Marcel* & lui ont été tous deux effacés par l'*Histoire Chronologique de France* du Président *Henaut*, l'ouvrage à la fois le plus court & le plus plein que nous ayons en ce genre, & le plus commode pour les lecteurs.

BAILLET (*Adrien*) né près de Beauvais en 1649. Critique célèbre. m. en 1706.

BALUZE (*Etienne*) du Limousin, né en 1631. C'est lui qui a formé le recueil des

manuſcrits de la Bibliothéque de *Colbert.* Il a travaillé juſqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit ſept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir ſoûtenu les prétentions du Cardinal de *Bouillon*, qui ſe croyait indépendant du Roi, & qui fondait ſon droit ſur ce qu'il était né d'une maiſon ſouveraine dans le tems que la récompenſe de la perte de Sedan n'avait pas encor été conſommée. m. en 1718.

BALZAC (*Jean-Louïs*) né en 1594. Homme éloquent, & le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'Hiſtoriographe de France & de Conſeiller d'Etat, qu'il appellait de magnifiques bagatelles. La langue Françaiſe lui a une très grande obligation. Il donna le premier du nombre & de l'harmonie à la proſe. Il eut de ſon vivant tant de réputation, qu'un nommé *Goulu* général des Feuillans écrivit contre lui deux volumes d'injures. m. en 1654.

BARATIER, le plus ſingulier peut-être de tous les enfans célèbres. Il doit être compté parmi les Français, quoique né en Allemagne. Son père était un prédicant réfugié. Il ſut le Grec à ſix ans, & l'Hébreu à neuf. C'eſt à lui que nous devons la traduction des voyages du Juif *Benjamin* de *Tudelle* avec des diſſertations curieuſes. Le jeune *Baratier* était déja ſavant en hiſtoire, en philoſophie, en mathématique. Il étonna tous ceux qui le connurent pendant ſa vie, & en fut regretté

regretté à sa mort; il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il fut ravi au monde.

BARBEIRAC (*Jean*) né à Béziers en 1674. Calviniste, Professeur en Droit & en Histoire à Lausanne, traducteur & commentateur de *Puffendorf* & de *Grotius*. Il semble que ces *Traités du Droit des Gens, de la Guerre & de la Paix*, qui n'ont jamais servi ni à aucun Traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à assûrer le droit d'aucun homme, soient une consolation pour les peuples, des maux qu'ont fait la politique & la force. Ils donnent l'idée de la justice, comme on a les portraits des personnes célèbres qu'on ne peut voir. m. en 1729.

BARBIER DAUCOURT (*Jean*) connu chez les Jésuites sous le nom de *l'Avocat Sacrus*, & dans le Monde par sa *Critique des entretiens du Père Bouhours*, & par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la question. Il fut longtems protégé par *Colbert*, qui le fit Controlleur des bâtimens du Roi; mais ayant perdu son protecteur, il mourut dans la misère en 1694.

BARBIER (*Mademoiselle*) a fait quelques Tragédies.

BARON (*Michel*) On ne croit pas que les piéces qu'il donna sous son nom soient de lui. Son mérite plus reconnu était dans la perfection de l'art du Comédien, perfection très-rare, & qui n'appartint qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une

grande

grande intelligence, un travail assidu. Voilà pourtant ce qu'on s'obstine à mépriser. Les Prédicateurs venaient souvent à la Comédie dans une loge grillée étudier *Baron*, & de-là ils allaient déclamer contre la Comédie. C'est la coûtume, que les Confesseurs exigent des Comédiens mourans, qu'ils renoncent à leur profession. *Baron* avait quitté le théatre en 1691. par dégout. Il y avait remonté en 1720. à l'âge de soixante-huit ans, & il y fut encor admiré jusqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de soixante & dix-huit ans; il se retira encor, & mourut la même année, en protestant qu'il n'avait jamais eu le moindre scrupule d'avoir déclamé devant le public les chefs-d'œuvre de génie & de morale des grands auteurs de la nation; & que rien n'est plus impertinent que d'attacher de la honte à réciter ce qu'il est glorieux de composer.

BARREAUX (*Jacques de la Vallée* Seigneur des) est connu des gens de lettres & de goût par plusieurs petites piéces de vers agréables dans le goût de Sarazin & de Chapelle. Il était Conseiller au Parlement. On sait qu'ennuié d'un procès dont il était raporteur, il paya de son argent ce que le demandeur exigeait, jetta le procès au feu, & se démit de sa charge. Ses petites piéces de poësie sont encor entre les mains des curieux; elles sont toutes assez hardies. La voix publique lui attribua un sonnet aussi médiocre que fameux, qui finit par ces vers.

Tonne,

Tonne, frape, il eſt tems, ren-moi guerre pour guerre,
J'adore en périſſant la raiſon qui t'aigrit ;
Mais deſſus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne ſoit tout couvert du ſang de Jeſus-Chriſt ?

Il eſt très faux que ce ſonnet ſoit de *Des-Barreaux*, il était très fâché qu'on le lui imputat. Il eſt de l'Abbé de *Lavau*, qui était alors jeune & inconſidéré; j'en ai vu la preuve dans une lettre de l'Abbé de *Lavau* à l'Abbé *Servien. des Barreaux*. mort en 1674.

BASNAGE (*Jacques*) né à Rouen en 1653. Calviniſte, Paſteur à la Haie, plus propre à être Miniſtre d'Etat que d'une Paroiſſe. De tous ſes livres, ſon *Hiſtoire des Juifs*, celles *des Provinces-Unies* & *de l'Egliſe*, ſont les plus eſtimés. Les livres ſur les affaires du tems meurent avec les affaires ; les ouvrages d'une utilité générale ſubſiſtent. m. en 1723.

BASNAGE DE BEAUVAL (*Henri*) de Rouen, Avocat en Hollande, mais encor plus Philoſophe, qui a écrit *de la tolérance des Religions*. Il était laborieux ; & nous avons de lui le *Dictionnaire de Furetiére* augmenté. mort en 1710.

BASSOMPIERRE (*François* Maréchal de) Quoique ſes Mémoires appartiennent au ſiécle précédent, on peut le compter dans cette liſte, étant mort en 1646.

BAUDRAN (*Michel*) né à Paris en 1633. Géographe, mais moins eſtimé que *Samſon*. m. en 1700.

BAYLE

BAYLE (*Pierre*) né au Carlat dans le Comté de Foix en 1647. retiré en Hollande plutôt comme Philosophe que comme Calviniste, persécuté pendant sa vie par *Jurieu*, & après sa mort par les ennemis de la Philosophie. S'il avait prévu combien son *Dictionnaire* serait recherché, il l'aurait rendu encor plus utile, en retranchant les noms obscurs, & en y ajoûtant plus de noms illustres. C'est par son excellente manière de raisonner qu'il est surtout recommandable, non par sa manière d'écrire trop souvent diffuse, lâche, incorrecte, & d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse; Dialecticien admirable, plus que profond Philosophe : il ne savait presque rien en Physique. Il ignorait les découvertes du grand *Newton.* Presque tous ses articles philosophiques supposent ou combattent un Cartesianisme qui ne subsiste plus. Il ne connaissait d'autre définition de la matière que l'étendue. Ses autres proprietés reconnues ou soupçonnées ont fait naître enfin la vraie Philosophie. On a eu des démonstrations nouvelles, & des doutes nouveaux : de sorte qu'en plus d'un endroit le sceptique *Bayle* n'est pas encor assez sceptique. Il a vécu & il est mort en sage. *Des-Maiseaux* a écrit sa vie en un gros volume; elle ne devait pas contenir six pages : la vie d'un Ecrivain sédentaire est dans ses écrits. m. en 1706.

Il ne faut jamais oublier la persécution que le fanatique *Jurieu* suscita dans un pays libre

à

à ce Philosophe. Il arma contre lui le Consistoire Calviniste sous plusieurs prétextes, & surtout à l'occasion du fameux article de *David*. *Bayle* avait fortement relevé les excès, les trahisons & les barbaries que ce Prince Juif avait commises dans les tems où la grace de DIEU l'abandonnait. Il n'eût pas été indécent à ce Consistoire d'engager *Bayle* à célébrer ce Prince Juif qui fit une si belle pénitence, & qui obtint de DIEU que soixante & dix mille de ses sujets mourussent de la peste pour expier le crime de leur Roi, qui avait osé faire le dénombrement du Peuple. Mais ce qui doit être soigneusement observé, c'est que ces Pasteurs dans leur censure le reprennent d'avoir quelquefois donné des éloges à des Papes gens de bien, & lui enjoignent de ne jamais justifier aucun Pape, parce que, disent-ils expressément, ils ne sont pas de leur Eglise. Ce trait est un de ceux qui caractérisent le mieux l'esprit de parti. Au reste on a voulu continuer son Dictionnaire; mais on n'a pu l'imiter. Les continuateurs ont cru qu'il ne s'agissait que de compiler. Il fallait avoir le génie & la dialectique de *Bayle* pour oser travailler dans le même genre.

BEAUMONT DE PEREFIXE (*Hardouin*) Précepteur de *Louïs XIV*. Archévêque de Paris. Son *Histoire de Henri IV.* qui n'est qu'un abrégé, fait aimer ce grand Prince, & est propre à former un bon Roi. Il la composa pour son élève. On crut que *Mézerai*

y avait eu part : en effet il s'y trouve beau-coup de ses manières de parler ; mais *Mézerai* n'avait pas ce stile touchant & digne en plusieurs endroits du Prince dont *Péréfixe* écrivait la vie, & de celui à qui il l'adressait. Les excellens conseils qui s'y trouvent pour gouverner par soi-même, ne furent insérés que dans la seconde édition après la mort du Cardinal *Mazarin*. On apprend d'ailleurs à connaitre *Henri IV.* beaucoup plus dans cette histoire que dans celle de *Daniel*, écrite un peu séchement, & où il est trop parlé du Père *Coton*, & trop peu des grandes qualités de *Henri IV.* & des particularités de la vie de ce bon Roi. *Péréfixe* émeut tout cœur né sensible, & fait adorer la mémoire de ce Prince, dont les faiblesses n'étaient que celles d'un homme aimable, & dont les vertus étaient celles d'un grand-homme. m. en 1670.

DE BEAUSOBRE (*Isaac*) né à Niort en 1659. d'une maison distinguée dans la profession des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son *Histoire du Manichéisme* est un des livres les plus profonds, les plus curieux & les mieux faits. On y dévelope cette Religion Philosophique de *Manès*, qui était la suite des dogmes de l'ancien *Zoroastre* & de l'ancien *Hermès*, Religion qui séduisit longtems *St. Augustin*. Cette histoire est enrichie de connaissances de l'Antiquité ; mais enfin ce n'est (comme tant d'autres livres moins

moins bons) qu'un recueil des erreurs humaines. mort à Berlin en 1738.

BENSERADE (*Isaac* de) né en Normandie en 1612. Sa petite maison de Gentilli, où il se retira sur la fin de sa vie, était remplie d'inscriptions en vers, qui valaient bien ses autres ouvrages. C'est dommage qu'on ne les ait pas recueillies. m. en 1691.

BERGIER (*Nicolas*) a eu le titre d'Historiographe de France; mais il est plus connu par sa curieuse *Histoire des grands chemins de l'Empire Romain*, surpassés aujourd'hui par les nôtres en beauté, mais non pas en solidité. Son fils mit la dernière main à cet ouvrage utile, & le fit imprimer sous *Louïs XIV*. mort en 1623.

BERNARD (*Mademoiselle*) auteur de quelques piéces de théâtre, conjointement avec le célèbre *Bernard de Fontenelle*, qui a fait presque tout le *Brutus*. Il est bon d'observer que la *Fable allégorique de l'imagination & du bonheur*, qu'on a imprimée sous son nom, est de l'Evêque de Nîmes *la Parisière* successeur de *Fléchier*.

BERNARD (*Jacques*) de Dauphiné, né en 1658. Savant Littérateur. Ses Journaux ont été estimés. m. en Hollande en 1718.

BERNIER (*François*) surnommé *le Mogol*, né à Angers vers l'an 1625. Il fut huit ans Médecin de l'Empereur des Indes. Ses *Voyages* sont curieux. Il voulut avec *Gassendi* renou-

nouveller en partie le ſyſtème des Atomes d'*Epicure*, en quoi certes il avait très grande raiſon ; les eſpèces ne pouvant être toûjours reproduites les mêmes, ſi les premiers principes ne ſont invariables : mais alors les Romans de *Deſcartes* prévalaient. Mort en vrai Philoſophe en 1688.

L'Abbé LE BEUF né en 1687. L'un des plus ſavants hommes dans les détails de l'Hiſtoire de France. Il aurait été emploié par un *Colbert*, mais il vint trop tard. m. en 1750.

BIGNON (*Jérome*) né en 1590. Il a laiſſé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encor du bon tems de la Littérature. Le Parlement, dont il fut Avocat-général, chérit avec raiſon ſa mémoire. m. en 1656.

BILLAUT (*Adam*) connu ſous le nom de MAITRE ADAM, Menuiſier de Nevers. Il ne faut pas oublier cet homme ſingulier, qui ſans aucune littérature devint Poëte dans ſa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce Rondeau, qui vaut mieux que beaucoup de Rondeaux de *Benſerade*.

Pour te guérir de cette ſciatique,
Qui te retient, comme un paralitique,
Entre deux draps ſans aucun mouvement,
Pren-moi deux brocs d'un fin jus de ſarment ;
Puis li comment on le met en pratique.
Prens-en deux doigts, & bien chauds les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique ;

Et

Et tu boiras le reste promptement,
Pour te guérir.
Sur cet avis ne sois point hérétique;
Car je te fais un serment autentique,
Que si tu crains ce doux médicament,
Ton Médecin pour ton soulagement
Fera l'essai de ce qu'il communique,
Pour te guérir.

Il eut des pensions du Cardinal de *Richelieu*, & de *Gaston* frère de *Louïs XIII.* m. en 1662.

BOCHART (*Samuel*) né à Rouen en 1599. Calviniste, un des plus savans hommes de l'Europe dans les langues & dans l'Histoire. Il fut un de ceux qui allèrent en Suède instruire & admirer la Reine *Christine.* m. en 1667.

BOILEAU DESPRÉAUX (*Nicolas*) de l'Académie, né au village de Crone auprès de Paris en 1636. Il essaya du Barreau, & ensuite de la Sorbonne. Dégouté de ces deux chicanes, il ne se livra qu'à son talent, & devint l'honneur de la France. On a tant commenté ses ouvrages, on a chargé ces Commentaires de tant de minuties, que tout ce qu'on pourrait dire ici serait superflu.

On fera seulement ici une remarque qui parait essentielle, c'est qu'il faut distinguer soigneusement dans ses vers ce qui est devenu proverbe, d'avec ce qui mérite de devenir maxime. Les maximes sont nobles, sages & utiles, elles sont faites pour les

hommes d'esprit & de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne sont que pour le vulgaire, & l'on sait que le vulgaire est de tous les états.

Pour paraître honnête homme en effet il faut l'être.
On me verra dormir au branle de sa roue.
(*La roue de la fortune.*)
Chaque âge a son esprit, ses plaisirs & ses mœurs.
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Voilà ce que l'on doit appeller des maximes dignes des honnêtes gens. Mais pour des vers tels que ceux-ci :

J'appelle un chat un chat, & Rolet un fripon.
Va-t-en chercher ton pain de cuisine en cuisine.
Quand je veux dire blanc, la quinteuse dit noir.
Aimez-vous la muscade ? on en a mis partout.
La raison dit Virgile, & la rime Quinaut.

Ce sont là plutôt des proverbes du peuple que des vers dignes d'être retenus par les connaisseurs.

BOILEAU (*Gilles*) né à Paris en 1631. frère aîné du fameux *Boileau*. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ses vers. m. en 1669.

BOILEAU (*Jacques*) autre aîné de *Despréaux*, Docteur de Sorbonne : esprit bizarre, qui a fait des livres bizarres écrits dans un Latin extraordinaire, comme *l'Histoire des Flagellans*, *les Attouchemens impudiques*, *les Habits*

Habits des Prêtres, &c. m. en 1716.

BOINDIN (*Nicolas*) Tréſorier de France & Procureur Général de ſa compagnie, de l'Académie des Belles-Lettres, connu par d'excellentes recherches ſur les théâtres anciens, & ſur les tribus Romaines, par la jolie comédie du *Port de Mer*. C'était un critique dur ; le dictionnaire hiſtorique & Janſeniſte le traite d'Athée. Il n'a jamais rien écrit ſur la Religion. Pourquoi inſulter ainſi à la mémoire d'un Magiſtrat que les auteurs de ce Dictionnaire n'ont point connu? mort en 1753.

BOISROBERT (*François* LE METEL) plus célèbre par ſa faveur auprès du Cardinal de *Richelieu*, & par ſa fortune, que par ſon mérite. Il compoſa dix-huit piéces de Théâtre, qui ne réuſſirent guères qu'auprès de ſon patron. m. en 1662.

BOIVIN (*Jean*) né en Normandie en 1633. frère de *Louïs Boivin*, & utile comme lui pour l'intelligence des beautés des Auteurs Grecs. m. en 1726.

L'Abbé DU BOS. Son *Hiſtoire de la Ligue de Cambrai* eſt profonde, politique, intéreſſante ; elle fait connaître les uſages & les mœurs du tems, & eſt un modèle en ce genre. Tous les Artiſtes liſent avec fruit ſes *Réflexions ſur la Poëſie, la Peinture & la Muſique*. C'eſt le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit ſur ces matiéres chez aucune des Nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'eſt qu'il n'y a que peu d'erreurs

& beaucoup de réflexions vraies, nouvelles & profondes. Ce n'eſt pas un livre méthodique; mais l'Auteur penſe & fait penſer. Il ne ſavait pourtant pas la Muſique; il n'avait jamais pu faire de vers, & n'avait pas un tableau. Mais il avait beaucoup lû, vû, entendu & réfléchi. m. en 1742.

BOSSU (*René* LE) né à Paris en 1631. Chanoine régulier de Ste. Geneviéve. Il voulut concilier *Ariſtote* avec *Deſcartes*; il ne ſavait pas qu'il fallait les abandonner l'un & l'autre. Son *Traité ſur le Poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de Poëtes. m. en 1680.

BOSSUET (*Jacques Benigne*) de Dijon, né en 1627. Evêque de Condom, & enſuite de Meaux. On a de lui cinquante-un ouvrages; mais ce ſont ſes *Oraiſons funébres*, & ſon *Diſcours ſur l'Hiſtoire univerſelle*, qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé pluſieurs fois que cet Evêque a vécu marié; & *St. Hiacinthe*, connu par la part qu'il eut à la plaiſanterie de *Matanaſius*, a paſſé pour ſon fils; mais il n'y en a jamais eu la moindre preuve. Une famille conſidérée dans Paris, & qui a produit des perſonnes de mérite, aſſûre qu'il y eut un contrat de mariage ſecret entre *Boſſuet* encor très-jeune, & Mlle. *des-Vieux*; que cette Dlle fit le ſacrifice de ſa paſſion & de ſon état à la fortune que l'éloquence de ſon amant devait lui procurer dans l'Egliſe; qu'elle conſentit à ne jamais ſe prévaloir de ce contrat,

trat, qui ne fut point ſuivi de la célébration; que *Boſſuet* ceſſant ainſi d'être ſon mari, entra dans les Ordres; & qu'après la mort du Prélat, ce fut cette même famille qui régla les repriſes & les conventions matrimoniales. Jamais cette Dlle n'abuſa, dit cette famille, du ſecret dangereux qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toûjours l'amie de l'Evêque de Meaux dans une union ſévère & reſpectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon à cinq lieuës de Paris. Elle prit alors le nom de *Mauléon*, & a vécu près de cent années. Au reſte on prétend que ce grand-homme avait des ſentimens philoſophiques différens de ſa Théologie, à peu près comme un ſavant Magiſtrat, qui jugeant ſelon la lettre de la loi, s'éléverait quelquefois en ſecret au-deſſus d'elle par la force de ſon génie. m. en 1704.

BOUCHENU DE VALBONNAIS (*Jean Pierre*) né à Grenoble en 1651. Il voyagea dans ſa jeuneſſe, & ſe trouva ſur la flotte d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis premier Préſident de la Chambre des Comptes du Dauphiné. Sa mémoire eſt chère à Grenoble pour le bien qu'il y fit, & aux gens de lettres pour ſes grandes recherches. Ses *Mémoires ſur le Dauphiné* furent compoſés dans le tems qu'il était aveugle, & ſur les lectures qu'on lui faiſait. m. en 1730.

BOUDIER, auteur de quelques vers naturels. Il fit en mourant à quatre-vingt-ſix ans ſon épitaphe:

J'étais Poëte, Historien;
Et maintenant je ne suis rien.

BOUHIER, Président du Parlement de Dijon. Son érudition l'a rendu célèbre. Il a traduit en vers Français quelques morceaux d'anciens Poëtes Latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement; mais ses vers font voir combien c'est une entreprise difficile.

BOUHOURS (*Dominique*) Jésuite, né à Paris en 1628. La Langue & le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages, dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit.*

La vie de *St. Ignace de Loïola* qu'il composa, n'a pas beaucoup réussi chez les gens du monde, & celle de *St. François Xavier* a essuié des contradictions; mais ses *Remarques sur la Langue*, & surtout sa *Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, seront toûjours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût : il leur enseigne à éviter l'enflure, l'obscurité, le recherché, & le faux : s'il juge trop sévérement en quelques endroits le *Tasse* & d'autres Auteurs Italiens, il les condamne souvent avec raison. Son stile est pur & agréable. Ce petit livre de la *manière de bien penser* blessa les Italiens, & devint une querelle de Nation; on sentait que les opinions de *Bouhours* appuyées de celles de *Boileau*, pouvaient tenir lieu de loix. Le

Mar-

Marquis *Orsi*, & quelques autres composèrent deux très gros volumes pour justifier quelques vers du *Tasse*.

Remarquons que le Père *Bouhours* ne serait guère en droit de reprocher des pensées fausses aux Italiens, lui qui compare *Ignace de Loiola* à *César*, & *François Xavier* à *Alexandre*, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes.

BOUILLAUD (*Ismaël*) de Loudun, né en 1605. savant dans l'Histoire & dans les Mathématiques. m. en 1694.

Le Comte de BOULAINVILLIERS, de la Maison de *Croy*, le plus savant Gentilhomme du Royaume dans l'Histoire, & le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop sistématique. Il appelle le gouvernement féodal *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*. Il regrette les tems, où les peuples esclaves de petits Tyrans ignorans & barbares, n'avaient ni industrie, ni commerce, ni proprieté; & il croit qu'une centaine de Seigneurs, oppresseurs de la terre & ennemis d'un Roi, composaient le plus parfait des Gouvernemens. Malgré ce sistême, il était excellent citoyen, comme, malgré son faible pour l'Astrologie judiciaire, il était Philosophe, de cette Philosophie, qui compte la vie pour peu de chose, & qui méprise la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds & utiles. On a imprimé à la fin de ses Ouvrages un gros Mémoire

pour rendre le Roi de France plus riche que tous les autres Monarques ensemble. Il est évident que cet ouvrage n'est pas du Comte de *Boulainvilliers.* m. vers l'an 1720.

BOURDALOUE, né à Bourges en 1632. Jésuite. Le prémier modéle des bons Prédicateurs en Europe. m. en 1704.

BOURSAULT (*Edmond*) né en Bourgogne en 1638. Ses *Lettres à Babet*, estimées de son tems, sont devenues, comme toutes les Lettres dans ce goût, l'amusement des jeunes Provinciaux. On joue encor sa Comédie *d'Esope.* m. en 1701.

BOURSEIS (*Amable*) né en Auvergne en 1606. Auteur de plusieurs ouvrages de politique & de controverse. *Silhon* & lui sont soupçonnés d'avoir composé le *Testament politique* attribué au Cardinal de *Richelieu.* m. en 1672.

BOURSIER (*Laurent*) de la société de Sorbonne, né en 1679, auteur du fameux livre de *l'action de Dieu sur les créatures*, ou de la *prémotion phisique.* C'est un ouvrage profond par les raisonnements, fortifié par beaucoup d'érudition, & orné quelquefois d'une grande éloquence. Mais l'attachement à certains dogmes peut ravir à ce célèbre écrit beaucoup de sa solidité & de sa force. L'auteur ressemble à un homme d'état qui en voulant établir des Loix générales les corrompt par des intérêts de famille. Il est trop difficile d'allier les sistèmes sur la grace

avec

avec le grand ſiſtème de l'action éternelle & immuable de Dieu ſur tout ce qui exiſte. Il faut avouer qu'il n'y a que deux maniéres philoſophiques d'expliquer la machine du monde; ou Dieu a ordonné une fois, & la nature obéit toûjours; ou Dieu donne continuellement à tout, l'être, & toutes les modifications de l'être; un troiſiéme parti eſt inexpliquable.

Il eſt dit dans le nouveau dictionaire hiſtorique, littéraire, critique, & Janſéniſte, que *Bourſier ſemblable à l'aigle, s'élève en haut, & trempe ſa plume dans le ſein de* DIEU. On ne voit pas trop comment DIEU peut ſervir de Cornet à Mr. *Bourſier*. Voilà la premiére fois qu'on ait comparé DIEU à la bouteille à l'encre. m. en 1747.

BREBEUF (*Guillaume*) né en Normandie en 1638. Il eſt connu par ſa *traduction de la Pharſale*; Mais on ignore communément qu'il a fait *le Lucain traveſti*. m. en 1661.

BRETEUIL (*Gabrielle Emilie*) Marquiſe du Chaſtelet, née en 1706. Elle a éclairci *Leibnitz*, traduit & commenté *Newton*, mérite fort inutile à la Cour, mais révéré chez toutes les Nations qui ſe piquent de ſavoir, & qui ont admiré la profondeur de ſon génie & ſon éloquence. De toutes les femmes qui ont illuſtré la France, c'eſt celle qui a eu le plus de véritable eſprit, & qui a moins affecté le bel eſprit. m. en 1749.

BRIENNE (*Henri Auguſte de Loménie de*) Sécre-

Sécretaire d'Etat. Il a laissé des *Mémoires*. Il serait utile que les Ministres en écrivissent, mais tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du Duc *de Sully*. m. en 1666.

L'Abbé DE BRUEYS, né en Languedoc en 1639. Dix volumes de controverse qu'il a faits, auraient laissé son nom dans l'oubli; mais la petite Comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de *Molière*, & celle de l'*Avocat Patelin*, ancien monument de la vraie naïveté Gauloise qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura en France un Théatre. *Palaprat* l'aida dans ces deux jolies piéces. Ce sont les seuls ouvrages de génie que deux Auteurs ayent jamais composés ensemble. m. en 1723.

On croit devoir relever ici un fait très singulier qui se trouve dans un *Recueil d'Anecdotes Littéraires*, 1650. chez *Durand*, tome second, page 369. Voici les paroles de l'Auteur; *Les amours de Louïs XIV. ayant été joués en Angleterre, Louïs XIV. voulut faire jouer aussi celles du Roi Guillaume. L'Abbé* Brueys *fut chargé par Mr.* de Torci *de faire la piéce; mais quoiqu'applaudie, elle ne fut pas jouée.*

Remarquez que ce *Recueil d'Anecdotes*, qui est rempli de pareils contes, est imprimé avec approbation & privilège; jamais on ne joüa les amours de *Louïs XIV.* sur aucun Théatre de Londres; & on sait que le Roi *Guillaume* n'eut jamais de maitresse. Quand il en aurait eu, *Louïs XIV.* était trop attaché aux bienséan-

ſéances pour ordonner qu'on fit une Comédie des amours de *Guillaume*. Mr. *de Torci* n'était pas homme à propoſer une choſe ſi impertinente. Enfin l'Abbé *Brueys* ne ſongea jamais à compoſer ce ridicule ouvrage qu'on lui attribue. On ne peut trop répéter que la plupart de ces recueils d'Anecdotes, de ces *ana*, de ces Mémoires ſecrets, dont le public eſt inondé, ne ſont que des compilations faites au hazard par des Ecrivains mercénaires.

LA BRUIERE (*Jean*) né à Dourdan en 1644. Il eſt certain, qu'il peignit dans ſes *Caractères* des perſonnes connuës & conſidérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. Ce qu'il dit à la fin contre les Athées eſt eſtimé; mais quand il ſe mêle de Théologie, il eſt au-deſſous même des Théologiens. m. en 1696.

BRUMOI, Jéſuite. Son *Théatre des Grecs* paſſe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre. Il a prouvé par ſes Poëſies, qu'il eſt bien plus aiſé de traduire & de loüer les Anciens, que d'égaler par ſes propres productions les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas aſſez ſenti la ſupériorité du Théatre Français ſur le Grec, & la prodigieuſe différence qui ſe trouve entre le *Miſantrope* & *les Grenouilles*.

BRUN (*Pierre* LE) né à Aix en 1661. de l'Oratoire. Son livre critique *des Pratiques Superſtitieuſes*, a été recherché; mais c'eſt un Médecin qui ne parle que de très peu de maladies,

ladies, & qui eſt lui-même malade. m. en 1729.

BUFFIER (*Claude*) Jéſuite. Sa *Mémoire artificielle* eſt d'un grand ſecours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'Hiſtoire toûjours préſens à l'eſprit. Il a fait ſervir les vers (je ne dis pas la poëſie) à leur prémier uſage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événemens dont on voulait garder le ſouvenir. m. en 1737.

BUSSY RABUTIN (*Roger* Comte de) né dans le Nivernois en 1618. Il écrivit avec pureté. On connait ſes malheurs & ſes ouvrages. Ses amours des Gaules paſſe pour un ouvrage médiocre dans lequel il n'imita *Pétrone* que de fort loin. La manie des Français a été longtems de croire que toute l'Europe devait s'occuper de leurs intrigues galantes. Vingt courtiſans ont écrit l'hiſtoire de leurs amours à peine lues des femmes de chambre de leurs maitreſſes. m. à Autun en 1693.

Le Chevalier de CAILLY, qui n'eſt connu que ſous le nom d'*Acceilly*, était attaché au Miniſtre *Colbert*. On ignore le tems de ſa naiſſance & de ſa mort. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'Epigrammes, parmi leſquelles il y en a beaucoup de mauvaiſes, & quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement, mais ſans aucune imagination dans l'expreſſion.

CALMET, Benédictin, né en 1672. Rien n'eſt plus utile que la compilation de ſes re-

cher-

cherches ſur la Bible. Les faits y ſont éxacts, les citations fidéles. Il ne penſe point, mais en mettant tout dans un grand jour, il donne beaucoup à penſer. m. en 1757.

CALPRENÈDE (*Gautier* de la) né à Cahors vers l'an 1612. Gentilhomme ordinaire du Roi. Ce fut lui qui mit les longs Romans à la mode. Le mérite de ces Romans conſiſtait dans des avantures dont l'intrigue n'était pas ſans art, & qui n'étaient pas impoſſibles, quoiqu'elles fuſſent preſque incroyables. Le *Boiardo*, l'*Arioſte*, le *Taſſe*, au contraire, avaient chargé leurs Romans poëtiques de fictions qui ſont entiérement hors de la nature : mais les charmes de leur poëſie, ſes beautés innombrables de détail, leurs allégories admirables, ſurtout celles de l'*Arioſte*, tout cela rend ces Poëmes immortels ; & les ouvrages de *la Calprenède*, ainſi que les autres grands Romans, ſont tombés. Ce qui a contribué à leur chute, c'eſt la perfection du Théâtre. On a vû dans les bonnes Tragédies, & dans les Opéra, beaucoup plus de ſentimens qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes : ces ſentimens y ſont bien mieux exprimés, & la connaiſſance du cœur humain beaucoup plus approfondie. Ainſi *Racine* & *Quinault* qui ont un peu imité le ſtile de ces Romans, les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre, & plus harmonieux. m. en 1663.

CAM-

CAMPISTRON (*Jean*) né à Toulouse en 1656. éléve & imitateur de *Racine*. Le Duc de *Vendome*, dont il fut Sécrétaire, fit sa fortune, & le Comédien *Baron* une partie de sa réputation. Il y a des choses touchantes dans ses piéces : elles sont faiblement écrites ; mais au moins le langage est assez pur ; & après lui on a tellement négligé la langue dans les piéces de Théatre, qu'on a fini par écrire d'un stile entiérement barbare. C'est ce que *Boileau* déplorait en mourant. m. en 1723.

DU CANGE (*Charles du Fresne*) né à Amiens en 1610. On sait combien ses deux *Glossaires* sont utiles pour l'intelligence de tous les usages du bas Empire & des siécles suivants. On est éffrayé de l'immensité de ses connaissances & de ses travaux. De pareils hommes méritent nôtre éternelle reconnaissance après ceux qui on fait servir leur génie à nos plaisirs. Il fut un de ceux que *Louïs XIV*. récompensa. m. en 1688.

CASSANDRE a rendu, aussi-bien que *Dacier*, plus de service à la réputation d'*Aristote*, que tous les prétendus Philosophes ensemble. Il traduisit la Rhétorique, aussi-bien que *Dacier* a traduit la Poëtique de ce fameux Grec. On ne peut s'empêcher d'admirer *Aristote*, & le siécle d'*Alexandre*, quand on voit que le Précepteur de ce grand homme, tant décrié sur la Physique, a connu à fond tous les principes de l'Eloquence

&

& de la Poësie. Où est le Physicien de nos jours chez qui on puisse apprendre à composer un discours & une tragédie? *Cassandre* vécut & mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute non pas de ses talens, mais de son caractère intraitable, farouche & solitaire. Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes.

CASSINI (*Jean Dominique*) né dans le Comté de Nice en 1625. appellé par *Colbert* en 1666. Il a été le prémier des Astronomes de son tems; mais il commença comme les autres par l'Astrologie. Puisqu'il fut naturalisé en France, qu'il s'y maria, qu'il y eut des enfans, & qu'il est mort à Paris, on doit le compter au nombre des Français. Il a immortalisé son nom par sa *Méridienne de St. Pétrone* à Boulogne: elle servit à faire voir les variations de la vitesse du mouvement de la Terre autour du Soleil. Il fut le prémier qui montra, par la Parallaxe de *Mars*, que le Soleil doit être au moins à trente-trois millions de lieues de la Terre. Il prédit le chemin que devait tenir la Comète de 1664. C'est lui qui découvrit cinq satellites de *Saturne*: *Huyghens* n'en avait aperçu qu'un; & cette découverte de *Cassini* fut célébrée par une médaille dans l'histoire métallique de *Louïs XIV.* Mort en 1712.

CATROU, né en 1659. Jésuite. Il a fait avec

avec le Père *Rouillé* vingt tomes de *l'Histoire Romaine.* Ils ont cherché l'éloquence, & n'ont pas trouvé la précision. m. en 1737.

DU CERCEAU (*Jean Antoine*) né en 1670. Jésuite. On trouve dans ses Poésies Françaises, qui sont du genre médiocre, quelques vers naïfs & heureux. Il a mêlé à la langue épurée de son siécle le langage Marotique, qui énerve la Poésie par sa malheureuse facilité, & qui gâte la langue de nos jours par des mots & des tours surannés. mort en 1730.

CERISI (*Germain Habert* &c.) Il était du tems de l'aurore du bon goût & de l'établissement de l'Académie Française. Sa *Métamorphose des yeux de Philis en astres* fut vantée comme un chef-d'œuvre, & a cessé de le paraître dès que les bons Auteurs sont venus. m. en 1655.

LA CHAMBRE (*Marin Cureau* de) né au Mans en 1594. L'un des premiers Académiciens. m. en 1669. Lui & son fils ont eu de la réputation.

CHANTEREAU (*Louis* le Févre) né en 1588. Très savant homme, l'un des prémiers qui ont débrouillé l'histoire de France; mais il a accrédité une grande erreur, c'est que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après *Hugues Capet.* Quand il n'y aurait que l'exemple de la Normandie, donnée ou plutôt extorquée à titre de fief héréditaire en 912. cela suffirait pour détruire l'opi-

l'opinion de *Chantereau*, que plusieurs Historiens ont adoptée. Il est d'ailleurs certain, que *Charlemagne* institua en France des fiefs avec proprieté, & que cette forme de gouvernement était connuë avant lui dans la Lombardie & dans la Germanie. m. en 1658.

CHAPELAIN (*Jean*) né en 1595. Sans *la Pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que l'*Iliade* à *Homère*. *Chapelain* fut pourtant utile par sa littérature. Ce fut lui qui corrigea les prémiers vers de *Racine*. Il commença par être l'oracle des Auteurs, & finit par en être l'opprobre. m. en 1674.

LA CHAPELLE, Receveur-général des finances, auteur de quelques Tragédies qui eurent du succès en leur tems. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter *Racine*; car *Racine* forma sans le vouloir une école comme les grands Peintres. Ce fut un *Raphaël* qui ne fit point de *Jules Romain*: mais au moins ses premiers disciples écrivirent avec quelque pureté de langage; & dans la décadence qui a suivi, on a vu de nos jours des Tragédies entiéres, où il n'y a pas douze vers de suite dans lesquels il n'y ait des fautes grossiéres. Voilà d'où l'on est tombé, & à quels excès on est parvenu, après avoir eu de si grands modèles.

CHAPELLE (*Claude l'Huillier*) fils naturel

de *l'Huillier* Maître des Comptes. Il n'eſt pas vrai qu'il fut le premier qui ſe ſervit des rimes redoublées ; *d'Aſſouci* s'en ſervait avant lui, & même avec quelque ſuccès.

Pourquoi donc, ſexe au teint de roſe,
Quand la charité vous impoſe
La loi d'aimer votre prochain,
Pouvez-vous me haïr ſans cauſe,
Moi qui ne vous fis jamais rien ?
Eh ! pour mon honneur je vois bien
Qu'il faut vous faire quelque choſe. &c.

On trouve beaucoup de rimes redoublées dans *Voiture*. *Chapelle* réuſſit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie & de la grace, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance ſtérile de rimes à la penſée & au tour. Sa vie voluptueuſe & ſon peu de prétention contribuèrent encor à la célébrité de ſes petits ouvrages. On ſait qu'il y a dans ſon *Voyage de Montpellier* beaucoup de traits de *Bachaumont*, fils du Préſident *le Coigneux*, l'un des plus aimables hommes de ſon tems. *Chapelle* était d'ailleurs un des meilleurs éléves de *Gaſſendi*. Au reſte il faut bien diſtinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à *Chapelle* & à des eſprits de cette trempe, d'avec les éloges dûs aux grands Maîtres. Le caractère de *Chapelle*, de *Bachaumont*, du *Brouſſin* & de toute cette ſocieté du Marais, était la facilité, la gaieté, la liberté. On peut juger de *Chapelle* par cet impromptu
que

que je n'ai point vu encor imprimé. Il le fit à table après que *Boileau* eut récité une épigramme.

> Qu'avec plaiſir de ton haut ſtile,
> Je te vois deſcendre au quatrain,
> Et que je t'épargnai de bile
> Et d'injures au genre humain,
> Quand renverſant ta cruche à l'huile,
> Je te mis le verre à la main.

mort en 1686.

CHARAS, de l'Académie des Sciences, le premier qui ait bien écrit ſur la pharmacie, tant il eſt vrai que ſous *Louis XIV.* tous les arts élargirent leur ſphère. Ce pharmacien voyageant à Madrid fut mis dans les cachots de l'Inquiſition parce qu'il était Calviniſte. Une prompte abjuration, & les ſollicitations de l'Ambaſſadeur de France lui ſauvérent la vie & la liberté. m. en 1698.

CHARDIN (*Jean*) né à Paris en 1643. Nul voyageur n'a laiſſé des mémoires plus curieux. m. à Londres en 1713.

CHARLEVAL (*Jean Faucon* DE RIS) l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicateſſe de leur eſprit, ſans ſe livrer trop au public. La fameuſe converſation du Maréchal d'*Hocquincourt* & du Père *Canaye*, imprimée dans les œuvres de *Saint-Evremont*, eſt de *Charleval*, juſqu'à la petite diſſertation ſur le Janſéniſme & ſur le Moliniſme que *Saint-Evremont* y a ajoutée. Le ſtile de cette

fin eſt très différent de celui du commencement. Feu Monſieur de *Caumartin* le Conſeiller d'Etat avait l'écrit de *Charleval* de la main de l'auteur. On trouve dans le *Moréri*, que le Préſident *de Ris*, neveu de *Charleval*, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de ſon oncle, de peur que *le nom d'Auteur peut-être ne fût une tache dans ſa famille.* Il faut être d'un état & d'un eſprit bien abject pour avancer une telle idée dans le ſiécle où nous ſommes; & c'eût été dans un homme de robe un orgueil digne des tems militaires & barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la robe, par mépris pour la robe & pour l'étude.

CHARPENTIER (*François*) né à Paris en 1620. Académicien utile. On a de lui la traduction de *la Cyropédie*. Il ſoûtint vivement l'opinion, que les inſcriptions des monumens publics de France doivent être en Français. En effet c'eſt dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oſer s'en ſervir; c'eſt aller contre ſon but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une eſpèce de barbarie à latiniſer des noms Français que la poſtérité méconnaîtrait. Et les noms de Rocroi & de Fontenoi font un plus grand effet que les noms de *Rocroſium* & de *Fonteniacum*. m. en 1702.

LA CHÂTRE (*Edme* Marquis de) a laiſſé des Mémoires. m. en 1645.

CHAU-

CHAULIEU (*Guillaume*) né en Normandie en 1639. connu par ses poësies négligées, & par les beautés hardies & voluptueuses qui s'y trouvent. La plûpart respirent la liberté, le plaisir, & une Philosophie au-dessus des préjugés; tel était son caractère. Il vécut dans les délices, & mourut avec intrépidité. m. en 1720.

Les vers qu'on cite le plus de lui sont la piéce intitulée *la Goute*, qui commence ainsi :

Le destructeur impitoyable
Des marbres & de l'airain :

mais surtout l'épitre sur la mort au Marquis de *La Fare.*

Plus j'aproche du terme & moins je le redoute ;
Sur des principes surs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connait plus le doute ;
Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi.
Exempt des préjugés j'affronte l'imposture
Des vaines superstitions ;
Et me ris des préventions
De ces faibles esprits dont la triste censure
Fait un crime à la créature
De l'usage des biens que lui fit son auteur.

Une autre épitre au même fit encor plus de bruit ; elle commence ainsi ;

J'ai vu de près le Stix, j'ai vu les Euménides ;
Déja venaient fraper mes oreilles timides,
Les affreux cris du chien de l'Empire des morts :

 Et

Et les noires vapeurs, & les brulants transports
Allaient de ma raison offusquer la lumiére :
C'est lorsque j'ai senti mon ame toute entiére
Se ramenant en soi faire un dernier effort
Pour braver les horreurs que l'on joint à la mort.
Ma raison m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'est en effet de ce qui ne peut être;
Que ces fantômes vains sont enfans de la peur
Qu'une faible nourrice imprime en nôtre cœur,
Lorsque de loups-garoux, qu'elle même elle pense,
De démons & d'enfer elle endort nôtre enfance.

Ces piéces ne sont pas châtiées, ce sont des statues de *Michel Ange* ébauchées. Le Stoïcisme de ces sentiments ne lui attira point de persécutions ; car quoiqu'Abbé il était ignoré des Théologiens, & ne vivait qu'avec ses amis. Il n'aurait tenu qu'à lui de mettre la dernière main à ses ouvrages, mais il ne savait pas corriger. On a imprimé de lui trop de bagatelles insipides de societé; c'est le mauvais goût & l'avarice des éditeurs qui en est cause. Les préfaces qui sont à la tête du recueil sont de ces gens obscurs qui croyent être de bonne compagnie en imprimant toutes les fadaises d'un homme de bonne compagnie.

CHEMINAIS, Jésuite. On l'appellait le *Racine* des Prédicateurs, & *Bourdaloue* le *Corneille*.

CHERON (*Elisabeth*) née à Paris en 1648. célèbre par la Musique, la Peinture & les Vers,

Vers, & plus connuë ſous ſon nom que ſous celui de ſon mari le Sr. *le Hay*. m. en 1711.

CHEVREAU (*Urbain*) né à Loudun en 1613. ſavant & bel eſprit qui eut beaucoup de réputation. m. en 1701.

CHIFFLET (*Jean Jacques*) né à Beſançon en 1588. On a de lui pluſieurs recherches. m. en 1660. Il y a eu ſept Ecrivains de ce nom.

CHOISI (*François* de) né à Rouen en 1644. envoyé à Siam. On a ſa rélation. Il a compoſé pluſieurs Hiſtoires, une *traduction de l'imitation de* JESUS-CHRIST, dédiée à Madame de *Maintenon* avec cette épigraphe : *Concupiſcet rex decorem tuum*; & des *Mémoires de la Comteſſe des Barres.* Cette Comteſſe *des Barres*, c'était lui-même. Il s'habilla & vécut en femme pluſieurs années. Il acheta ſous le nom de la Comteſſe *des Barres* une terre auprès de Tours. Ces Mémoires racontent avec naïveté comment il eut impunément des maîtreſſes ſous ce déguiſement. Pendant qu'il menait cette vie, il écrivait l'Hiſtoire de l'Egliſe. Dans ſes Mémoires ſur la Cour on trouve des choſes vraies, quelques-unes de fauſſes, & beaucoup de hazardées ; ils ſont écrits dans un ſtile trop familier.

CLAUDE (*Jean*) né en Agenois en 1619. Miniſtre de Charenton, & l'oracle de ſon parti, émule digne des *Boſſuet*, des *Arnauld*, & des *Nicole*. Il a compoſé quinze ouvrages,

 qu'on

qu'on lut avec avidité dans le tems des disputes. Presque tous les livres polémiques n'ont qu'un tems : les Fables de *la Fontaine*, l'*Arioste* passeront à la derniére postérité. Cinq ou six mille volumes de controverse sont déja oubliés. m. à la Haie en 1687.

LE COINTE (*Charles*) né à Troies en 1611, de l'Oratoire. Ses *Annales Ecclésiastiques* imprimées au Louvre par ordre du Roi, sont un monument utile. m. en 1681.

COLLET (*Philibert*) né à Dombes en 1643. Jurisconsulte & homme libre. Excommunié par l'Archevêque de Lyon pour une querelle de paroisse, il écrivit contre l'excommunication; il combattit la clôture des Religieuses, & dans son *Traité de l'Usure* il soûtint vivement l'usage autorisé en Bresse de stipuler les intérêts avec le capital, usage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, & reçu dans l'autre par tous les négocians, malgré les loix qu'on élude. Il assura aussi que les dîmes, qu'on paye aux Ecclésiastiques, ne sont pas de droit divin. m. en 1718.

COLOMIEZ (*Paul*). Le tems de sa naissance est inconnu : la plupart de ses ouvrages commencent à l'être; mais ils sont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires. mort à Londres en 1692.

COMMIRE, Jésuite. Il réussit parmi ceux qui croyent qu'on peut faire de bons vers Latins, & qui pensent que des étrangers peuvent

vent reſſuſciter le ſiécle d'*Auguſte* dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer.

In ſilvam ne ligna feras.

CONTI (*Armand* Prince de) frère du grand *Condé*, deſtiné d'abord pour l'état eccléſiaſtique, dans un temps où le préjugé rendait encor la dignité de Cardinal ſupérieure à celle d'un Prince du Sang de France. Ce fut lui qui eut le malheur d'être Généraliſſime de la Fronde contre la Cour, & même contre ſon frère. Il fut depuis dévot & Janſéniſte. Nous avons de lui, *Le devoir des grands*. Il écrivit ſur la grace contre le jéſuite *Des-Champs* ſon ancien préfet. Il écrivit auſſi contre la Comédie; il eût peut-être mieux fait d'écrire contre la guerre civile. *Cinna* & *Polyeucte* étaient auſſi utiles & auſſi reſpectables, que la guerre des portes cochères était injuſte & ridicule.

CORDEMOI (*Géraud*) né à Paris. On lui doit le débrouillement du cahos des deux premiéres races des Rois de France; & on doit cette utile entrepriſe au Duc de *Montauſier*, qui chargea *Cordemoi* de faire l'Hiſtoire de *Charlemagne*, pour l'éducation de *Monſeigneur*. Il ne trouva guères dans les anciens Auteurs que des abſurdités & des contradictions. La difficulté l'encouragea, & il débrouilla les deux premiéres races. m. en 1684.

CORNEILLE (*Pierre*) né à Rouen en 1606. Quoi-

Quoiqu'on ne repréſente plus que ſix ou ſept piéces de trente-trois qu'il a compoſées, il ſera toûjours le père du Théatre. Il eſt le prémier qui ait élevé le génie de la Nation, & cela demande grace pour environ vingt de ſes piéces qui ſont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le ſtile, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés & inſipides, & par un entaſſement de raiſonnemens alembiqués, qui ſont l'oppoſé du Tragique. Mais on ne juge d'un grand homme que par ſes chefs-d'œuvre, & non par ſes fautes. On dit que ſa traduction de *l'Imitation de* JESUS-CHRIST a été imprimée trente-deux fois : il eſt auſſi difficile de le croire, que de la lire une ſeule. Il reçut une gratification du Roi dans ſa derniére maladie. mort en 1684.

On a imprimé dans pluſieurs recueils d'anecdotes, qu'il avait ſa place marquée toutes les fois qu'il allait au ſpectacle, qu'on ſe levait pour lui, qu'on battait des mains. Malheureuſement les hommes ne rendent pas tant de juſtice. Le fait eſt que les Comédiens du Roi refuſèrent de jouer ſes dernières piéces, & qu'il fut obligé de les donner à une autre troupe.

CORNEILLE (*Thomas*) né à Rouen en 1625. homme qui aurait eu une grande réputation, s'il n'avait point eu de frère. On a de lui trente-quatre piéces de Théatre. mort pauvre en 1709.

COUSIN

COUSIN (*Louïs*) né à Paris en 1627. Président à la Cour des Monnoies. Personne n'a plus ouvert que lui les sources de l'histoire. Ses traductions de la collection Bizantine & d'*Eusèbe de Césarée*, ont mis tout le monde en état de juger du vrai & du faux, & de connaître avec quels préjugés & quel esprit de parti l'histoire a été presque toûjours écrite. On lui doit beaucoup de traductions d'Historiens Grecs, que lui seul a fait connaître. m. en 1707.

Le Baron DES COUTURES traduisit en prose & commenta *Lucréce* vers le milieu du régne de *Louïs XIV.* Il pensait comme ce Philosophe sur la plûpart des premiers principes des choses. Il croyait la matiére éternelle, à l'exemple de tous les Anciens. La Religion Chrêtienne a seule combattu cette opinion.

CREBILLON (*Jolliot*) né à Dijon en 1672. Nous ignorons si un procureur nommé *Prieur* le fit poëte, comme il est dit dans le dictionaire historique portatif en quatre volumes. Nous croyons que le génie y eut plus de part que le procureur. Nous ne croyons pas que l'anecdote raportée dans le même ouvrage contre son fils soit vraie. On ne peut trop se défier de tous ces petits contes. Il faut ranger *Crebillon* parmi les génies qui illustrérent le siécle de *Louïs XIV.* puisque sa Tragédie de *Rhadamiste*, la meilleure de ses piéces, fut jouée en 1710. Si *Despréaux*

qui

qui ſe mourait alors trouva cette Tragédie plus mauvaiſe que celles de *Pradon*, c'eſt qu'il était dans un âge & dans un état où l'on n'eſt ſenſible qu'aux défauts & inſenſible aux beautés. m. à 88. ans en 1762.

DACIER (*André*) né à Caſtres en 1651. Calviniſte comme ſa femme, & devenu Catholique comme elle. Garde des livres du cabinet du Roi à Paris, charge qui ne ſubſiſte plus. Homme plus ſavant qu'Ecrivain élégant, mais à jamais utile par ſes traductions & par quelques-unes de ſes notes. m. au Louvre en 1722. Nous devons à Madame *Dacier* la traduction d'*Homère*, la plus fidèle par le ſtile, quoiqu'elle manque de force, & la plus inſtructive par les notes quoiqu'on y déſire la fineſſe du goût. On remarque ſur-tout qu'elle n'a jamais ſenti que ce qui devait plaire aux Grecs dans des temps groſſiers, & ce qu'on reſpectait déja comme ancien dans des temps poſtérieurs plus éclairés, aurait pu déplaire s'il avait été écrit du temps de *Platon* & de *Démoſthène*. Mais enfin, nulle femme n'a jamais rendu plus de ſervices aux Lettres. Madame *Dacier* eſt un des prodiges du ſiécle de *Louïs XIV*.

D'AGUESSEAU (*Henri François*) Chancelier, le plus ſavant Magiſtrat que jamais la France ait eu ; poſſédant la moitié des langues modernes de l'Europe, outre le Latin, le Grec & un peu d'Hébreu ; très inſtruit

struit dans l'histoire, profond dans la jurisprudence, & ce qui est plus rare, éloquent. Il fut le premier au barreau qui parla avec force & pureté à la fois; avant lui on faisait des phrases. Il conçut le projet de réformer les loix, mais il ne put faire que quatre ou cinq ordonnances utiles. Un seul homme ne peut suffire à ce travail immense que *Louïs XIV.* avait entrepris avec le secours d'un grand nombre de Magistrats. m. en 1751.

DANCHET (*Antoine*) a réussi à l'aide du Musicien dans quelques *Opéra*, qui sont moins mauvais que ses Tragédies. Son prologue des jeux séculaires au devant d'*Hésione* passe même pour un très bon ouvrage, & peut être comparé à celui d'*Amadis*: on a retenu ces beaux vers imités d'*Horace*.

Père des saisons & des jours,
Fai naître en ces climats un siécle mémorable.
Puisse à ses ennemis ce peuple redoutable
Etre à jamais heureux, & triompher toujours!
Nous avons à nos loix asservi la victoire;
Aussi loin que tes feux nous portons nôtre gloire.
Fai dans tout l'univers craindre nôtre pouvoir,
Toi qui vois tout ce qui respire,
Soleil, puisses-tu ne rien voir
De si puissant que cet Empire!

C'est dans ce prologue qu'on trouve les ariettes qui servirent depuis de canevas au poëte *Rousseau* pour composer les couplets effrénés

effrénés qui causérent sa disgrace. Les couplets originaux de *Danchet* valent peut-être mieux que les parodies de *Rousseau.* Voici surtout celui de *Danchet* qu'on a le plus retenu.

Que l'amant qui devient heureux
En devienne encor plus fidelle !
Que toujours dans les mêmes nœuds
Il trouve une douceur nouvelle !
Que les soupirs & les langueurs
Puissent seuls fléchir les rigueurs
De la beauté la plus sévère !
Que l'amant comblé de faveurs
Sache les gouter & les taire !

DANCOURT (*Florent Carton*) Avocat, né en 1662. aima mieux se livrer au théâtre qu'au Barreau. Ce que *Regnard* était à l'égard de *Moliére* dans la haute Comédie, le Comédien *Dancourt* l'était dans la farce. Beaucoup de ses piéces attirent encor un assez grand concours ; elles sont gaies ; le dialogue en est naïf. La quantité de piéces qu'on a faites dans ce genre facile, est immense ; elles sont plus du goût du peuple que des esprits délicats : mais l'amusement est un des besoins de l'homme, & cette espèce de Comédie aisée à représenter, plait, dans Paris & dans les Provinces, au grand nombre qui n'est pas susceptible de plaisirs plus relevés. m. en 1726.

DANET (*Pierre*) l'un de ces hommes qui

qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses *Dictionnaires* de la Langue Latine & des Antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du Dauphin *Monseigneur*, & qui s'ils ne firent pas de ce Prince un savant homme, contribuèrent beaucoup à éclairer la France. m. en 1709.

DANGEAU (*Louïs* Abbé de) né en 1643. excellent Académicien. m. en 1723.

DANIEL (*Gabriel*) Jésuite. Historiographe de France, a rectifié les fautes de *Mézerai* sur la première & la seconde race. On lui a reproché, que sa diction n'est pas toûjours assez pure, que son stile est trop faible, qu'il n'intéresse pas, qu'il n'est pas Peintre, qu'il n'a pas assez fait connaître les usages, les mœurs, les loix; que son histoire est un long détail d'opérations de guerre dans lesquelles un Historien de son état se trompe presque toujours.

Le Comte de *Boulainvilliers* dit dans ses Mémoires sur le Gouvernement de France, qu'on peut reprocher à *Daniel* dix mille erreurs : c'est beaucoup; mais heureusement la plupart de ces erreurs sont aussi indifférentes que les vérités qu'il aurait mises à la place; car qu'importe que ce soit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à la bataille de Montlhéri ? Qu'importe par quel endroit *Louïs le Gros* entra dans les mazures du Puiset ? Un citoyen veut savoir par quels degrés le Gouverne-

vernement a changé de forme, quels ont été les droits & les usurpations des différens Corps, ce qu'ont fait les Etats Généraux, quel a été l'esprit de la Nation. Le grand défaut de *Daniel* est de n'avoir pas été instruit des droits de la nation, ou de les avoir dissimulés. Il a omis entiérement les célèbres Etats de 1355. Il n'a parlé des Papes, & surtout du grand & bon Roi *Henri IV.* qu'en Jésuite; nulle connaissance des finances, nulle de l'intérieur du Royaume ni des mœurs.

Il prétend dans sa préface, & on a dit après lui, que les premiers tems de l'histoire de France sont plus intéressans que ceux de Rome, parce que *Clovis* & *Dagobert* avaient plus de terrain que *Romulus* & *Tarquin.* Il ne s'est pas aperçu, que les faibles commencemens de tout ce qui est grand intéressent toûjours les hommes; on aime à voir la petite origine d'un Peuple dont la France n'est qu'une province, & qui étendit son Empire jusqu'à l'Elbe, l'Euphrate & le Niger. Il faut avouer, que notre Histoire & celle des autres Peuples, depuis le cinquiéme siécle de l'Ere vulgaire jusqu'au quinziéme, n'est qu'un cahos d'avantures barbares, sous des noms barbares.

DARGONNE (*Noël*) né à Paris en 1634. Chartreux à Gaillon. C'est le seul Chartreux qui ait cultivé la Littérature. Ses *Mélanges*, sous le nom de *Vigneul de Marville*, sont remplis d'anecdotes curieuses & hazardées. m. en 1704.

DES-

DESCARTES (*René*) né en Touraine en 1596. fils d'un Conseiller au Parlement de Bretagne. Le plus grand Mathématicien de son tems, mais le Philosophe qui connut le moins la Nature, si on le compare à ceux qui l'ont suivi. Il passa presque toute sa vie hors de France, pour philosopher en liberté ; à l'exemple de *Saumaise*, qui avait pris ce parti. On a remarqué qu'il avait un frère ainé Conseiller au Parlement de Bretagne, qui le méprisait beaucoup & qui disait qu'il était indigne du frère d'un Conseiller de s'abaisser à être Mathématicien. Ayant cherché le repos dans des solitudes en Hollande, il ne l'y trouva pas. Un nommé *Voet*, & un nommé *Shockius*, deux Professeurs du Galimatias Scholastique qu'on enseignait encore, intentèrent contre lui cette ridicule accusation d'Athéisme dont les Ecrivains méprisés ont toujours chargé les Philosophes. En vain *Descartes* avait épuisé son génie à rassembler les preuves de la Divinité, & à en chercher de nouvelles. Ses ennemis le comparèrent à *Vanini* dans un écrit public : ce n'est pas que *Vanini* eût été Athée ; le contraire est démontré ; mais il avait été brulé comme tel, & on ne pouvait faire une comparaison plus odieuse. *Descartes* eut beaucoup de peine à obtenir une très légère satisfaction par sentence de l'Académie de Groningue. Ses *Méditations*, son *Discours sur la méthode*, sont encor estimés ; toute sa Physique est tombée, parce qu'elle n'est fondée ni sur la Géomé-

trie, ni ſur l'expérience. Il a eu longtems une ſi prodigieuſe réputation, que *La Fontaine*, ignorant à la vérité, mais écho de la voix publique, a dit de lui,

> *Deſcartes* ce mortel dont on eût fait un Dieu,
> Dans les ſiécles paſſés, & qui tient le milieu
> Entre l'homme & l'eſprit, comme entre l'huitre & l'homme,
> Le tient tel de nos gens franche bête de ſomme.

L'Abbé *Genet* dans le ſiécle préſent s'eſt donné la malheureuſe peine de mettre en vers Français la Phyſique de *Deſcartes*.

Ce n'eſt guères que depuis l'année 1730. qu'on a commencé à revenir en France de toutes les erreurs de cette Philoſophie chimérique, quand la Géométrie & la Phyſique expérimentale ont été plus cultivées. Le ſort de *Deſcartes* en Phyſique a été celui de *Ronſard* en Poëſie. m. à Stockolm en 1650.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (*Jean*) né à Paris en 1595. Il travailla beaucoup à la Tragédie de *Mirame* du Cardinal de *Richelieu*. Sa Comédie des *Viſionnaires* paſſa pour un chef-d'œuvre, mais c'eſt que *Moliére* n'avait pas encor paru. Il fut Controlleur-général de l'extraordinaire des guerres & Sécretaire de la Marine du Levant. Sur la fin de ſa vie il fut plus connu par ſon fanatiſme que par ſes ouvrages. m. en 1676.

DESTOUCHES (*Néricaut*) après avoir fait pluſieurs Comédies, il fut chargé longtems des affaires de France en Angleterre; & ayant rempli

rempli ce Ministère avec succès, il se remit à faire des Comédies. On ne trouve pas dans ses piéces la force & la gaieté de *Regnard*, encor moins ces peintures du cœur humain, ce naturel, cette vraye plaisanterie, cet excellent comique, qui fait le mérite de l'inimitable *Moliére*; mais il n'a pas laissé de se faire de la réputation après eux. On a de lui quelques piéces qui ont eu du succès, quoique le comique en soit un peu forcé. Il a du moins évité le genre de la Comédie qui n'est que langoureuse, de cette espéce de Tragédie bourgeoise, qui n'est ni tragique, ni comique, monstre né de l'impuissance des Auteurs & de la satieté du public après les beaux jours du siécle de *Louis XIV*. Sa Comédie du *Glorieux* est son meilleur ouvrage, & probablement restera au théâtre, quoique le personnage du *Glorieux* soit, dit-on, manqué; mais les autres caractères paraissent traités supérieurement.

DOMAT, célèbre Jurisconsulte. Son livre *des Loix civiles* a eu beaucoup d'approbation.

DOUJAT (*Jean*) né à Toulouse en 1639. Jurisconsulte & homme de lettres. Il faisait tous les ans un enfant à sa femme & un livre. On en dit autant de *Tiraqueau*. Le *Journal des Savans* l'appelle *grand-homme*; il ne faut pas prodiguer ce titre. m. en 1688.

DUBOIS (*Gerard*) né à Orléans en 1629. de l'Oratoire. Il a fait *l'Histoire de l'Eglise de Paris*. m. en 1696.

DUCHÉ, valet de chambre de *Louis XIV*.

fit pour la Cour quelques Tragédies tirées de l'Ecriture, à l'exemple de *Racine*, non avec le même succès. L'Opéra d'*Iphigénie en Tauride* est son meilleur ouvrage. Il est dans le grand goût, & quoique ce ne soit qu'un Opera, il retrace une grande idée de ce que les Tragédies Grecques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas subsisté longtems, & même bientôt après on s'est réduit aux simples Ballets composés d'Actes détachés faits uniquement pour amener des danses; ainsi l'Opéra même a dégeneré dans le tems que presque tout le reste tombait dans la décadence.

Madame de *Maintenon* fit la fortune de cet Auteur: elle le recommanda si fortement à Monsieur de *Ponchartrain* Secretaire d'Etat, que ce Ministre prenant *Duché* pour un homme considérable, alla lui rendre visite. *Duché*, homme alors très obscur, voyant entrer chez lui un Sécretaire d'Etat, crut qu'on allait le conduire à la Bastille.

DUCHESNE (*André*) né en Touraine en 1584. Historiographe du Roi, Auteur de beaucoup d'histoires & de recherches généalogiques. On l'appellait le père de l'histoire de France. m. en 1640.

DUFRÉNOI (*Charles*) né à Paris en 1611. Peintre & Poëte. Son poëme *de la Peinture* a réussi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers Latins que ceux du siécle d'*Auguste*. m. en 1665.

DUFRÉ-

DUFRÉNY (*Charles*) né à Paris en 1648. Il passait pour petit-fils de *Henri IV.* & lui ressemblait. Son père avait été valet de garderobe de *Louïs XIII.* & le fils l'était de *Louïs XIV.* qui lui fit toûjours du bien malgré son dérangement, mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'esprit & plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de Comédies, & il n'y en a guères où l'on ne trouve des scènes jolies & singuliéres. m. en 1724.

DUPLEIX (*Scipion*) de Condom, quoique né en 1559. peut être compté dans le siécle de *Louïs XIV.* ayant encor vécu sous son régne. Il est le prémier Historien qui ait cité en marge ses autorités, précaution absolument nécessaire quand on n'écrit pas l'histoire de son tems, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. On ne lit plus son Histoire de France, parce que depuis lui on a mieux fait & mieux écrit. m. en 1661.

ESPRIT (*Jacques*) né à Béziers en 1611. Auteur du livre *de la fausseté des Vertus humaines*, qui n'est qu'un Commentaire du Duc de la *Rochefoucault*. Le Chancelier *Séguier*, qui goûta sa littérature, lui fit avoir un brévet de Conseiller d'Etat. m. en 1678.

ESTRADES (le Maréchal d'), Ses Lettres sont aussi estimées que celles du Cardinal d'*Ossat*, & c'est une chose particuliére aux Français, que de simples dépêches ayent été

ſouvent d'excellens ouvrages. m. en 1686.

Le Marquis de LA FARE, connu par ſes Mémoires & par quelques vers agréables. Son talent pour la Poéſie ne ſe dévelopa qu'à l'âge de près de ſoixante ans. Ce fut Madame de *Cailus*, l'une des plus aimables perſonnes de ce ſiécle par ſa beauté & par ſon eſprit, pour laquelle il fit ſes prémiers vers, & peut-être les plus délicats qu'on ait de lui.

M'abandonnant un jour à la triſteſſe,
Sans eſpérance, & même ſans déſirs,
Je regrettais les ſenſibles plaiſirs
Dont la douceur enchanta ma jeuneſſe.
Sont-ils perdus, diſais-je, ſans retour?
Et n'es-tu pas cruel, amour!
Toi que j'ai fait dès mon enfance,
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laiſſer terminer le cours
A l'ennuyeuſe indifférence?
Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'Univers,
Qui plein d'une joie inhumaine
Me dit en ſouriant, Tircis, ne te plain plus,
Je vai mettre fin à ta peine,
Je te promets un regard de Cailus.

mort en 1713.

LA FAYETTE (*Marie Magdeleine de la Vergne* Comteſſe de). Sa *Princeſſe de Cléves* & ſa *Zaïde* furent les prémiers Romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens & des avan-

tures naturelles décrites avec grace. Avant elle on écrivait d'un ſtile ampoulé des choſes peu vraiſemblables. m. en 1693.

FELIBIEN (*André*) né à Chartres en 1619. Il eſt le prémier qui dans les Inſcriptions de l'Hôtel de Ville ait donné à *Louïs XIV.* le nom de *Grand.* Ses *Entretiens ſur la vie des Peintres* ſont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il eſt élégant, profond, & il reſpire le goût : mais il dit trop peu de choſes en trop de paroles, & eſt abſolument ſans méthode. m. en 1695.

FÉNELON (*François de Salignac*) Archévêque de Cambrai, né en Périgord en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais ſon *Télémaque* l'inſpire. Il a été vainement blâmé par *Gueudeville* & par l'Abbé *Faidit.* m. à Cambrai en 1715.

Après la mort de *Fénélon Louïs XIV.* brula lui-même tous les manuſcrits que le Duc de Bourgogne avait conſervés de ſon Précepteur. *Ramſai* élève de ce célèbre Archevêque, m'a écrit ces mots : *S'il était né en Angleterre, il aurait dévelopé ſon génie, & donné l'eſſor ſans crainte à ſes principes que perſonne n'a connus.*

FERRAND, Conſeiller de la Cour des Aides. On a de lui de très jolis vers. Il joûtait avec *Rouſſeau* dans l'Epigramme & le Madrigal. Voici dans quel goût *Ferrand* écrivait.

D'amour & de mélancolie
Celemnus enfin consumé,
En fontaine fut transformé;
Et qui boit de ses eaux, oublie
Jusqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier Egerie,
J'y courus hier vainement;
A force de changer d'amant,
L'infidèle l'avait tarie.

On voit que *Ferrand* mettait plus de naturel, de grace & de délicatesse dans ses sujets galans, & *Rousseau* plus de force & de recherche dans des sujets de débauche. m. en 1720.

FEUQUIERES DE PAS (le Marquis de) né à Paris en 1648. Officier consommé dans l'art de la guerre, & excellent guide s'il est critique trop sévère. m. en 1711.

LE FEVRE (*Tannegui*) né à Caën en 1615. Calviniste, Professeur à Saumur, méprisant ceux de sa secte & demeurant parmi eux, plus Philosophe qu'Huguenot, écrivant aussi-bien en Latin qu'on puisse écrire dans une Langue morte, faisant des vers Grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui ayent les Lettres, est d'avoir produit Madame Dacier. m. en 1678.

LE FEVRE (*Anne*) Madame DACIER. Née Calviniste à Saumur en 1651. illustre par sa science. Le Duc de *Montausier* la fit travailler

travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de *Monseigneur*. Le *Florus* avec des notes Latines est d'elle. Ses traductions de *Térence* & d'*Homère* lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. *La Motte* ne l'attaqua qu'avec de l'esprit, & elle ne combattit qu'avec de l'érudition. m. en 1720. au Louvre.

FLECHIER (*Esprit*) du Comtat d'Avignon, né en 1632. Evêque de Lavaur & puis de Nîmes. Poëte Français & Latin, Historien, Prédicateur, mais connu surtout par ses belles Oraisons funèbres. Son *Histoire de Théodose* a été faite pour l'éducation de *Monseigneur*. Le Duc de *Montausier* avait engagé les meilleurs esprits de France, à travailler par de bons ouvrages à cette éducation. m. en 1710.

FLEURY (*Claude*) né en 1640. sous-Précepteur du Duc de Bourgogne, & Confesseur de *Louïs XV.* son fils, vécut à la Cour dans la solitude & dans le travail. Son *Histoire de l'Eglise* est la meilleure qu'on ait jamais faite, & les discours préliminaires fort au-dessus de l'Histoire. Ils sont presque d'un Philosophe, mais l'Histoire n'en est pas. m. en 1723.

LA FONTAINE (*Jean*) né à Château-Thierri en 1621. Le plus simple des hommes, mais admirable dans son genre, quoique négligé & inégal. Il fut le seul des grands hommes de

son

ſon tems qui n'eût point de part aux bienfaits de *Louïs XIV.* Il y avait droit par ſon mérite & par ſa pauvreté. Dans la plûpart de ſes Fables il eſt infiniment au-deſſus de tous ceux qui ont écrit avant & après lui en quelque Langue que ce puiſſe être. Dans les Contes, qu'il a imités de l'*Arioſte*, il n'a pas ſon élégance & ſa pureté; il n'eſt pas à beaucoup près ſi grand Peintre, & c'eſt ce que *Boileau* n'a pas aperçu dans ſa Diſſertation ſur *Joconde*, parce que *Deſpréaux* ne ſavait preſque pas l'Italien. Mais dans les Contes puiſés chez *Bocace*, *La Fontaine* lui eſt bien ſupérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'eſprit, de graces, de fineſſe. *Bocace* n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté, & l'exactitude dans le langage. Il a fixé ſa Langue, & *La Fontaine* a ſouvent corrompu la ſienne. m. en 1695.

Il faut que les jeunes gens, & ſurtout ceux qui dirigent leurs lectures, prennent bien garde à ne pas confondre avec ſon beau naturel le familier, le bas, le négligé, le trivial; défauts dans leſquels il tombe trop ſouvent. Il commence par dire au Dauphin dans ſon prologue:

> Et ſi de t'agréer je n'emporte le prix,
> J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

On ſent aſſez qu'il n'y aurait nul honneur à ne pas emporter le prix d'agréer. La penſée eſt auſſi fauſſe que l'expreſſion eſt mauvaiſe.

Vous

Vous chantiez, j'en ſuis bien aiſe,
Eh bien danſez maintenant.

Comment une fourmi peut-elle dire ce proverbe du peuple à une cigale ?

Si j'apprenais l'Hébreu, les ſciences, l'hiſtoire,
Tout celà c'eſt la mer à boire.

Il faut avouer que *Phèdre* écrit avec une pureté qui n'a rien de cette baſſeſſe.

Le gibier du lion ce ne ſont point moineaux,
Mais beaux & bons ſangliers, daims & cerfs bons & beaux.
Un jour ſur ſes hauts pieds allait je ne ſais où
Le héron au long bec emmanché d'un long cou;
Et le renard qui a cent tours dans ſon ſac,
Et le chat qui n'en a qu'un dans ſon biſſac.

Diſtinguons bien ces négligences, ces puérilités qui ſont en trop grand nombre, des traits admirables de ce charmant Auteur qui ſont en plus grand nombre encore.

Quel eſt donc le pouvoir naturel des vers naturels, puiſque par ce ſeul charme *La Fontaine* avec de grandes négligences a une réputation ſi univerſelle & ſi méritée, ſans avoir jamais rien inventé ! mais auſſi quel mérite dans les anciens Aſiatiques, inventeurs de ces fables connues dans toute la terre habitable !

FONTENELLE (*Bernard Bouvier* de) né à Rouen en 1658. On peut le regarder comme

me l'esprit le plus universel que le siécle de *Louïs XIV.* ait produit. Il a ressemblé à ces terres heureusement situées qui portent toutes les espéces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fit une grande partie de la Tragédie-Opéra de *Bellerophon*, & depuis il donna l'Opéra de *Thétis & Pélée*, dans lequel il imita beaucoup *Quinault*, & qui eut un grand succès. Celui d'*Enée & Lavinie* en eut moins. Il essaya ses forces au Théatre Tragique ; il aida Mlle. *Bernard* dans quelques piéces. Il en composa deux, dont une fut jouée en 1680. & jamais imprimée. Elle lui attira trop longtems de très injustes reproches : car il avait eu le mérite de reconnaître, que bien que son esprit s'étendit à tout, il n'avait pas le talent de *Pierre Corneille* son oncle pour la Tragédie.

En 1686. il fit l'allégorie de *Mero* & d'*Enegu*, c'est Rome & Genève. Cette plaisanterie si connue jointe à l'histoire des Oracles excita depuis contre lui une persécution. Il en essuia une moins dangereuse & qui n'était que litteraire, pour avoir soutenu qu'à plusieurs égards les modernes valaient bien les anciens. *Racine* & *Boileau* qui avaient pourtant intérêt que *Fontenelle* eût raison, affectèrent de le mépriser & lui fermèrent longtems les portes de l'Académie. Ils firent contre lui des Epigrammes ; il en fit contre eux, & ils furent toûjours ses ennemis. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans lesquels on remarquait déja cette finesse & cette profondeur

qui

qui décèlent un homme supérieur à ses ouvrages mêmes. On remarqua dans ses vers & dans ses *Dialogues des Morts* l'esprit de *Voiture*, mais plus étendu & plus philosophique. Sa *Pluralité des Mondes* fut un ouvrage unique en son genre. Il sut faire des Oracles de *Vandale* un livre agréable. Les matiéres délicates auxquelles on touche dans ce livre lui attirèrent des ennemis violents auxquels il eut le bonheur d'échaper. Il vit combien il est dangereux d'avoir raison dans des choses où des hommes accrédités ont tort. Il se tourna vers la Géométrie & vers la Physique avec autant de facilité qu'il avait cultivé les Arts d'agrément. Nommé Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, il exerça cet Emploi pendant plus de quarante ans avec un aplaudissement universel. Son *Histoire de l'Académie* jette très souvent une clarté lumineuse sur les Mémoires les plus obscurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les Sciences. Si quelquefois il y répandit trop d'ornement, c'était de ces moissons abondantes dans lesquelles les fleurs croissent naturellement avec les épics.

Cette *Histoire de l'Académie des Sciences* serait aussi utile qu'elle est bien faite, s'il avait eu à rendre compte de vérités découvertes; mais il fallait qu'il expliquât des opinions combattuës les unes par les autres, & dont la plûpart sont détruites.

Les éloges qu'il prononça des Académiciens

ciens morts, ont le singulier mérite de rendre les Sciences respectables, & ont rendu tel leur Auteur. En vain l'Abbé *des Fontaines* & d'autres gens de cette espèce ont voulu obscurcir sa réputation, c'est le propre des grands hommes d'avoir de méprisables ennemis. S'il fit imprimer depuis des Comédies froides, peu théatrales, & une apologie des Tourbillons de *Descartes*, on a pardonné ces Comédies en faveur de sa vieillesse, & son Cartésianisme en faveur des anciennes opinions qui dans sa jeunesse avaient été celles de l'Europe.

Enfin on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumiére & des graces sur les Sciences abstraites, & il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talens ont été soutenus par la connaissance des Langues & de l'Histoire, & il a été sans contredit au-dessus de tous les savans qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Son *Histoire des Oracles*, qui n'est qu'un abrégé très sage & très moderé de la grande histoire de *Vandale*, lui attira des ennemis plus violens que *Racine* & *Boileau*. Quelques Jésuites compilateurs de la vie des Saints, qui avaient précisément l'esprit des compilateurs, écrivirent à leur manière contre le sentiment raisonnable de *Vandale* & de *Fontenelle*. Le Philosophe de Paris ne répondit point; mais son ami le savant *Basnage* Philosophe de Hollande répondit, & le

le livre des compilateurs ne fut pas lû. Plusieurs années après, le Jésuite *le Tellier* Confesseur de *Louïs XIV.*, ce malheureux Auteur de toutes les querelles qui ont produit tant de mal & tant de ridicule en France, défera *Fontenelle* à *Louïs XIV.* comme un athée, & rappella l'allégorie de *Mero* & d'*Enegu.* *Marc René de Paulmi* Marquis d'*Argenson*, alors Lieutenant de Police & depuis Garde des Sceaux, écarta la persécution qui allait éclater contre *Fontenelle*, & ce Philosophe le fait assez entendre dans l'éloge du Garde des Sceaux *d'Argenson* prononcé dans l'*Académie des Sciences*. Cette anecdote est plus curieuse que tout ce qu'a dit l'Abbé *Trublet* de *Fontenelle.* mort le 29. Janvier 1757. âgé de près de cent ans.

FORBIN (*Claude* Chevalier de) Chef d'escadre en France, Grand-Amiral du Roi de Siam. Il a laissé des Mémoires curieux qu'on a rédigés, & on peut juger entre lui & *Du Gué-Trouin.*

LA FOSSE (*Antoine*) né en 1658. *Manlius* est sa meilleure piéce de Théatre. m. en 1708.

FRAGUIER (*Claude*) né a Paris en 1666. bon Littérateur & plein de goût. Il a mis la philosophie de *Platon* en bons vers Latins. Il eût mieux valu faire de bons vers Français. On a de lui d'excellentes dissertations dans le recueil utile de l'Académie des belles-lettres. mort en 1728.

FURE-

FURETIERE (*Antoine*) né en 1620. fameux par son *Dictionaire* & par sa querelle. m. en 1688.

GACON (*François*) né à Lyon en 1667. mis par le Père *Niceron* dans le Catalogue des hommes illustres, & qui n'a été fameux que par de mauvaises satyres. Il a eu grande part à ce recueil de grossiéres plaisanteries qu'on appelle *Brévets de la Calote.* Ces turpitudes ont pris leur source dans je ne sais quelle association qu'on appellait le Régiment des Fous & de la Calote. Ce n'est pas là assurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voyent qu'avec mépris de tels ouvrages, & leurs auteurs qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. *Gacon* n'écrivit presque que de mauvaises satyres en mauvais vers contre les Auteurs les plus estimés de son tems. Ceux qui n'en écrivent aujourd'hui qu'en mauvaise prose sont encor plus méprisés que lui. On n'en parle ici que pour inspirer le même mépris envers ceux qui pourraient l'imiter. m. en 1725.

GALANT (*Antoine*) né en Picardie en 1646. Il apprit à Constantinople les Langues Orientales, & traduisit une partie des Contes Arabes, qu'on connait sous le titre des *Mille & une nuit*; il y mit beaucoup du du sien; c'est un des livres les plus connus en Europe; il est amusant pour toutes les Nations. m. en 1715.

L'Abbé

L'Abbé GALLOIS (*Jean*) né à Paris en 1632. ſavant univerſel, fut le premier qui travailla au *Journal des Savans* avec le Conſeiller-Clerc *Sallo*, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enſeigna depuis un peu de Latin au Miniſtre d'Etat *Colbert*, qui malgré ſes occupations crût avoir aſſez de tems pour apprendre cette Langue; il prenaît ſurtout ſes leçons en caroſſe dans ſes voyages de Verſailles à Paris. On diſait avec vraiſemblance, que c'était en vuë d'être Chancelier. On peut obſerver, que les deux hommes qui ont le plus protégé les Lettres, ne ſavaient pas le Latin, *Louïs XIV.* & Monſieur *Colbert*. On prétend que l'Abbé *Gallois* diſait, Mr. *Colbert* veut quelquefois ſe familiariſer avec moi, mais je le repouſſe par le reſpect. m. en 1707.

GASSENDI (*Pierre*) né en Provence en 1592. Reſtaurateur d'une partie de la Phyſique d'*Epicure*. Il ſentit la néceſſité des atomes & du vuide. *Newton* & d'autres ont démontré depuis ce que *Gaſſendi* avait affirmé. Il eut moins de réputation que *Deſcartes*, parce qu'il était plus raiſonnable, & qu'il n'était pas inventeur; mais on l'accuſa comme *Deſcartes* d'athéiſme. Quelques-uns crurent, que celui qui admettait le vuide comme *Epicure*, niait un DIEU comme lui. C'eſt ainſi que raiſonnent les calomniateurs. *Gaſſendi* en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appellé le *ſaint Prêtre*; à Paris quelques envieux l'appellaient *l'Athée*. Il eſt vrai qu'il

qu'il était Sceptique, & que la Philoſophie lui avait appris à douter de tout, mais non pas de l'exiſtence d'un Etre ſuprême. Il avait avancé longtemps avant dans une grande lettre à *Deſcartes*, qu'on ne connait point du tout l'ame, que Dieu peut accorder la penſée à l'autre être inconnu qu'on nomme matiére, & la lui conſerver éternellement. m. en 1656.

GEDOUIN, Chanoine de la ſainte-Chapelle à Paris. Auteur d'une excellente traduction de *Quintilien*, & de *Pauſanias*. Il était entré chez les Jéſuites à l'âge de quinze ans, & en ſortit dans un âge plus mur. Il était ſi paſſionné pour les bons Auteurs de l'antiquité, qu'il aurait voulu qu'on eût pardonné à leur Religion en faveur des beautés de leurs ouvrages & de leur Mithologie : il trouvait dans les fables une Philoſophie naturelle admirable, & des emblêmes frapans de toutes les opérations de la Divinité. Il croyait que l'eſprit de toutes les Nations s'était rétréci, & que la grande poëſie & la grande éloquence avaient diſparu du monde avec la Mithologie des Grecs. Le Poëme de *Milton* lui paraiſſait un poëme barbare & d'un fanatiſme ſombre & dégoûtant, dans lequel le Diable heurle ſans ceſſe contre le Meſſie. Il écrivit ſur ce ſujet quatre diſſertations très curieuſes; on croit qu'elles ſeront bientôt imprimées. m. en 1744. NB. On a imprimé dans quelques dictionaires que *Ninon* lui accorda ſes faveurs

faveurs à quatre-vingt ans. En ce cas on aurait dû dire plutôt que l'Abbé *Gedouin* lui accorda les siennes, mais c'est un conte ridicule. Ce fut à l'Abbé de *Chateauneuf* que *Ninon* donna un rendez-vous pour le jour auquel elle aurait soixante ans accomplis.

LE GENDRE (*Louïs*) né à Rouen en 1655. a fait une *Histoire de France.* Pour bien faire cette histoire, il faudrait la plume & la liberté du Président *de Thou*; & il serait encor très difficile de rendre les premiers siécles intéressans. m. en 1733.

GENEST (*Charles-Claude*) né en 1635. Aumonier de la Duchesse d'Orléans, Philosophe & Poëte. Sa Tragédie de *Pénélope* a encor du succès sur le Théatre, & c'est la seule de ses piéces qui s'y soit conservée. Elle est au rang de ces piéces écrites d'un stile lâche & prosaïque que les situations font tolérer dans la représentation. Son laborieux ouvrage de la Philosophie de *Descartes* en rimes plûtôt qu'en vers, signala plus sa patience que son génie, & il n'eut guères rien de commun avec *Lucréce* que de versifier une Philosophie erronée presque en tout. Il eut part aux bienfaits de *Louïs XIV.* m. en 1719.

L'Abbé GIRARD de l'Académie. Son livre des *Synonimes* est très utile; il subsistera autant que la Langue, & servira même à la faire subsister. m. fort vieux en 1748.

GODEAU (*Antoine*) l'un de ceux qui ser-

virent à l'établissement de l'Académie Françaiſe. Poëte, Orateur & Hiſtorien. On ſait que pour faire un jeu de mots le Cardinal de *Richelieu* lui donna l'Evèché de Graſſe, pour le *Bénédicité* mis en vers. Son *Hiſtoire Eccléſiaſtique* en proſe fut plus eſtimée que ſon Poëme ſur les *Faſtes de l'Egliſe*. Il ſe trompa en croyant égaler les Faſtes d'*Ovide*: ni ſon ſujet ni ſon génie n'y pouvaient ſuffire. C'eſt une grande erreur de penſer, que les ſujets Chrêtiens puiſſent convenir à la Poëſie comme ceux du Paganiſme, dont la Mythologie auſſi agréable que fauſſe animait toute la Nature. m. en 1672.

GODEFROI (*Théodore*) fils de *Denys Godefroi* Pariſien. Homme ſavant, né à Genève en 1580. Hiſtoriographe de France ſous *Louïs XIII.* & *Louïs XIV.* Il s'appliqua ſurtout aux titres & au cérémonial. mort en 1649. NB. Son père *Denys* s'eſt rendu immortel par ſon travail immenſe ſur le *Corpus Juris Civilis.*

GODEFROI (*Denys*) ſon fils, né à Paris en 1615. Hiſtoriographe de France comme ſon père. m. en 1681. Toute cette famille a été illuſtre dans la Littérature.

GOMBAULD (*Jean Ogier* de) quoique né ſous *Charles IX.* vécut longtems ſous *Louïs XIV.* Il y a de lui quelques bonnes Epigrammes, dont même on a retenu des vers. m. en 1666.

GOMBERVILLE (*Marin*) né à Paris en 1600. l'un des prémiers Académiciens. Il écrivit de grands Romans avant le tems du bon goût, & sa réputation mourut avec lui. m. en 1674.

GONDI (*Jean-François*) Cardinal de Retz, né en 1613. qui vécut en *Catilina* dans sa jeunesse, & en *Atticus* dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de ses Mémoires sont dignes de *Saluste*; mais tout n'est pas égal. m. en 1679.

GOURVILLE, valet de chambre du Duc de *la Rochefoucault*, devenu son ami, & même celui du grand *Condé*. Dans le même tems pendu à Paris en effigie, & envoyé du Roi en Allemagne; ensuite proposé pour succéder au grand *Colbert* dans le Ministère. Nous avons de lui des Mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance & de sa fortune avec indifférence. Il y a des Anecdotes vrayes & curieuses.

LE GRAND (*Joachim*) né en Normandie en 1653. éléve du Père *le Cointe*. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'Histoire. m. en 1732.

GRECOUR, Chanoine de Tours. Son Poême de *Philotanus* eut un succès prodigieux. Le mérite de ces sortes d'ouvrages n'est d'ordinaire que dans le choix du sujet, & dans la malignité humaine. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce Poëme.

Le commencement en eſt très-heureux ; mais la ſuite n'y répond pas. Le Diable n'y parle pas auſſi plaiſamment qu'il eſt amené. Le ſtile eſt bas, uniforme, ſans dialogue, ſans graces, ſans fineſſe, ſans pureté de ſtile, ſans imagination dans l'expreſſion, & ce n'eſt enfin qu'une hiſtoire ſatyrique de la Bulle *Unigenitus* en vers burleſques, parmi leſquels il s'en trouve de très-plaiſans.

GUERET (*Gabriel*) né à Paris en 1641. connu dans ſon tems par ſon *Parnaſſe reformé* & par la *Guerre des Auteurs*. Il avait du goût ; mais ſon diſcours, *ſi l'Empire de l'éloquence eſt plus grand que celui de l'amour*, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le *Journal du Palais* conjointement avec *Blondeau* : ce Journal du Palais eſt un recueil des Arrêts des Parlemens de France, jugemens ſouvent différens dans des cauſes ſemblables. Rien ne fait mieux voir combien la Juriſprudence a beſoin d'être réformée, que cette néceſſité où l'on eſt de recueillir des Arrêts. m. en 1688.

DU GUET (*Jacques Joſeph*) né en Forez en 1649. l'une des meilleures plumes du parti Janſeniſte. Son livre de *l'Education d'un Roi* n'a point été fait pour le Roi de Sardaigne, comme on l'a dit, & il a été achevé par une autre main. Le ſtile de *Du Guet* eſt formé ſur celui des bons Ecrivains de Port-Royal. Il aurait pû comme eux rendre de grands ſervices aux Lettres ; trois volumes ſur vingt-cinq chapitres d'*Iſaïe* prouvent qu'il n'était avare

ni

ni de ſon tems ni de ſa plume. m. en 1733.

DU GUÉ-TROUIN, d'Armateur devenu Lieutenant-Général des armées Navales. L'un des plus grands hommes en ſon genre, a donné des Mémoires écrits du ſtile d'un ſoldat, & propres à exciter l'émulation chez ſes compatriotes.

DU HALDE Jéſuite, quoiqu'il ne ſoit point ſorti de Paris, & qu'il n'ait point ſçu le Chinois, a donné ſur les Mémoires de ſes confréres la plus ample & la meilleure deſcription de l'Empire de la Chine qu'on ait dans le Monde. m. en 1743.

L'inſatiable curioſité que nous avons de connaître à fond la Religion, les Loix, les mœurs des Chinois, n'eſt point encor ſatisfaite : un Bourguemeſtre de Midelbourg, nommé *Hudde*, homme très-riche, guidé par cette ſeule curioſité, alla à la Chine vers l'an 1700. Il employa une grande partie de ſon bien à s'inſtruire de tout. Il apprit ſi parfaitement la Langue, qu'on le prenait pour un Chinois. Heureuſement pour lui la forme de ſon viſage ne le trahiſſait pas. Enfin il ſçut parvenir au grade de Mandarin ; il parcourut toutes les Provinces en cette qualité ; & revint enſuite en Europe avec un recueil de trente années d'obſervations ; elles ont été perduës dans un naufrage : c'eſt peut-être la plus grande perte qu'ait faite la République des Lettres.

DU HAMEL (*Jean Baptiste*) de Normandie, né en 1624. Sécretaire de l'Académie des Sciences. Quoique Philosophe, il était Théologien. La Philosophie, qui s'est perfectionnée depuis lui, a nui à ses ouvrages ; mais son nom a subsisté. m. en 1706.

Le Comte d'HAMILTON (*Antoine*) né à Caën. On a de lui quelques jolies Poësies ; & il est le prémier qui ait fait des Romans dans un goût plaisant, qui n'est pas le burlesque de *Scarron.* Ses *Mémoires du Comte de Grammont* sont de tous les livres celui où le fonds le plus mince est paré du stile le plus gai, le plus vif, & le plus agréable. C'est le modèle d'une conversation enjouée, plus que le modèle d'un livre. Son héros n'a guères d'autre rôle dans ses mémoires que celui de friponner ses amis au jeu, d'être volé par son valet de chambre, & de dire quelques prétendus bons mots sur les avantures des autres.

HARDOUIN (*Jean*) Jesuite, profond dans l'Histoire & chimérique dans les sentimens. *Il faut s'enquerir*, dit *Montagne*, *non quel est le plus savant*, *mais le mieux savant. Hardouin* poussa la bizarrerie jusqu'à prétendre que l'*Enéïde* & les Odes d'*Horace* ont été composées par des Moines du treiziéme siécle : il veut qu'*Enée* soit JESUS-CHRIST ; & *Lalagé* la maitresse d'*Horace* est la Religion Chrêtienne. Le même discernement qui faisait voir au Père *Hardouin* le Messie dans *Enée*, lui découvrait des Athées dans les Pères

res *Thomassin*, *Quênel*, *Mallebranche*, dans *Arnauld*, dans *Nicole* & *Pascal*. Sa folie ôta à sa calomnie toute son atrocité; mais tous ceux qui renouvellent cette accusation d'athéisme contre des sages, ne sont pas toûjours reconnus pour fous, & sont souvent très-dangereux. On a vû des hommes abuser de leur ministère en employant ces armes contre lesquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre sans ressource des personnes respectables auprès des Princes trop peu instruits.

HECQUET, Médecin, mit au jour en 1722. le systême raisonné de la *Trituration*, idée ingénieuse qui n'explique pas la maniére dont se fait la digestion. Les autres Médecins y ont joint le suc gastrique, & la chaleur des viscères; mais nul n'a pû découvrir le secret de la Nature qui se cache dans toutes ses opérations.

HELVETIUS, fameux Médecin, qui a très-bien écrit sur l'œconomie animale, & sur la fiévre. m. vers l'an 1750. Il était père d'un vrai Philosophe qui renonça à la place de Fermier-Général pour cultiver les Lettres, & qui a eu le sort de plusieurs Philosophes; persécuté pour un livre, & pour sa vertu.

HENAUT, connu par le sonnet de l'*avorton*, par d'autres piéces, & qui aurait une très grande réputation si les trois prémiers chants de sa traduction de *Lucrèce*, qui furent perdus, avaient paru & avaient été écrits comme

comme ce qui nous eſt reſté du commencement de cet ouvrage. Mort en 1682. Au reſte la poſtérité ne le confondra pas avec un homme du même nom & d'un mérite ſupérieur, à qui nous devons la plus courte & la meilleure Hiſtoire de France, & peut-être la ſeule manière dont il faudra déſormais écrire toutes les grandes Hiſtoires. Car la multiplicité des faits & des écrits devient ſi grande, qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits & aux Dictionnaires. Mais il ſera difficile d'imiter l'Auteur de l'*Abrégé chronologique*, d'approfondir tant de choſes en paraiſſant les effleurer.

HENAUT, Préſident aux enquêtes du Parlement, Sur-Intendant de la Maiſon de la Reine, de l'Académie Françaiſe, né à Paris vers l'an 1686. Nous avons déja parlé de ſon livre utile de l'abrégé hiſtorique de la France. Les recherches pénibles qu'une telle étude doit avoir couté ne l'ont pas empêché de ſacrifier aux graces, & il a été du très petit nombre de ſavants qui ont joint aux travaux utiles les agrémens de la ſocieté qui ne s'acquièrent point. Il a été dans l'hiſtoire ce que *Fontenelle* a été dans la Philoſophie. Il l'a rendue familiére; auſſi lui avons-nous rendu comme à *Fontenelle* juſtice de ſon vivant.

HERBELOT (*Barthelemi*) né à Paris en 1625. le prémier parmi les Français, qui connut bien les Langues & les Hiſtoires Orientales:

les : peu célèbre d'abord dans sa patrie. Reçu par le Grand Duc de Toscane *Ferdinand II.* avec une distinction qui apprit à la France à connaître son mérite. Rappellé ensuite & encouragé par *Colbert*, qui encourageait tout. Sa *Bibliothéque Orientale* est aussi curieuse que profonde. m. en 1695.

HERMANT (*Godefroi*) né à Beauvais en 1617. Il n'a fait que des ouvrages polémiques, qui s'anéantissent avec la dispute. m. en 1690.

HERMANT (*Jean*), Auteur de l'Histoire des Conciles, des Ordres Religieux, des herésies. Cette histoire des herésies ne vaut pas celle de Mr. *Pluquet*.

LA HIRE (*Philippe*) né à Paris en 1640. fils d'un bon Peintre. Il a été grand Mathématicien, & a beaucoup contribué à la fameuse Méridienne de France. m. en 1718.

L'HOPITAL (*François* Marquis de) né en 1662. Le prémier qui ait écrit en France sur le calcul inventé par *Neuton*, qu'il appella *les infiniment petits* : c'était alors un prodige. m. en 1704.

D'HOSIER (*Pierre*) né à Marseille en 1592. fils d'un Avocat. Il fut le prémier qui débrouilla les Généalogies, & qui en fit une science. *Louïs XIII.* le fit Gentilhomme servant, Maître d'hôtel & Gentilhomme ordinaire de sa chambre. *Louïs XIV.* lui donna un brévet de Conseiller d'Etat. De véritablement

blement grands hommes ont été bien moins récompensés : leurs travaux n'étaient pas si nécessaires à la vanité humaine. m. en 1660.

DES HOULIERES (*Antoinette de la Garde*). De toutes les Dames Françaises qui ont cultivé la Poësie, c'est celle qui a le plus réussi, puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers. C'est dommage qu'elle soit l'auteur du mauvais Sonnet contre l'admirable *Phèdre* de *Racine*. Ce Sonnet ne fut bien reçu du public, que parce qu'il était satirique. N'est-ce pas assez que les femmes soient jalouses en amour ? faut-il encor qu'elles le soient en belles-Lettres ? Une femme satirique ressemble à *Méduse* & à *Scilla*, deux beautés changées en monstres. m. en 1694.

HUET (*Pierre-Daniel*) né à Caën en 1630. Savant universel, & qui conserva la même ardeur pour l'étude jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appellé auprès de la Reine *Christine* à Stockholm, il fut ensuite un des hommes illustres qui contribuèrent à l'éducation du Dauphin. Jamais Prince n'eut de pareils maîtres. *Huet* se fit Prêtre à quarante ans ; il eut l'Evêché d'Avranche, qu'il abdiqua ensuite, pour se livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ses livres *le Commerce & la Navigation des Anciens*, & *l'origine des Romans*, sont le plus d'usage. Son *Traité sur la faiblesse de l'esprit humain* a fait beaucoup de bruit, & a paru démentir sa *Démonstration Evangelique*. m. en 1721.

JACQUE-

JACQUELOT (*Isaac*) né en Champagne en 1647. Calviniste, Pasteur à la Haie & ensuite à Berlin. Il a fait quelques ouvrages sur la Religion. m. en 1708.

JOLI (*Gui*) Conseiller au Châtelet, Sécretaire du Cardinal de Retz, a laissé des Mémoires, qui sont à ceux du Cardinal ce qu'est le domestique au Maître ; mais il y a des particularités curieuses.

JOUVENCY (*Joseph*) Jésuite, né à Paris en 1643. C'est encor un homme qui a eu le mérite obscur d'écrire en Latin aussi-bien qu'on le puisse de nos jours. Son livre *de ratione discendi & docendi* est un des meilleurs qu'on ait en ce genre, & des moins connus depuis *Quintilien.* Il publia en 1710. à Rome une partie de l'Histoire de son Ordre. Il l'écrivit en Jésuite & en homme qui était à Rome. Le Parlement de Paris, qui pense tout différemment de Rome & des Jésuites, condamna ce livre, dans lequel on justifiait le Père *Guignard* condamné à être pendu par ce même Parlement pour l'assassinat commis sur la personne d'*Henri IV.* par l'écolier *Châtel.* Il est très vrai que *Guignard* n'était nullement complice, & qu'on le jugea à la rigueur : mais il n'est pas moins vrai que cette rigueur était nécessaire dans ces tems malheureux, où une partie de l'Europe aveuglée par le plus horrible fanatisme regardait comme un acte de Religion de poignarder le meilleur des Rois & le meilleur des

des hommes. m. en 1716.

LABBE (*Philippe*) né à Bourges en 1607. Jésuite. Il a rendu de grands services à l'Histoire. On a de lui soixante & seize ouvrages. m. en 1667.

LE LABOUREUR (*Jean*) né à Montmorenci en 1623. Gentilhomme servant de *Louis XIV*, & ensuite son Aumonier. Sa rélation du voyage de Pologne qu'il fit avec Madame la Maréchale de *Guébriant*, la seule femme qui ait jamais eu le titre & fait les fonctions d'Ambassadrice Plénipotentiaire, est assez curieuse. Les Commentaires historiques dont il a enrichi les Mémoires de *Castelnau* ont répandu beaucoup de jour sur l'Histoire de France. Le mauvais Poëme de *Charlemagne* n'est pas de lui, mais de son frère. mort en 1675.

LAINÉ ou LAINEZ (*Alexandre*) né dans le Hainault en 1650. Poëte singulier, dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Un homme qui s'est donné la peine de faire élever à grands fraix un Parnasse en bronze couvert de figures en relief, de tous les Poëtes & Musiciens dont il s'est avisé, a mis ce *Lainé* au rang des plus illustres. Les seuls vers délicats qu'on ait de lui sont ceux qu'il fit pour Madame de *Martel*:

Le tendre Apelle un jour dans ces jeux si vantés
Qu'Athénes sur ses bords consacrait à Neptune,
Vit au sortir de l'onde éclater cent beautés;

Et

Et prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Venus le portrait immortel;
Hélas! s'il avait vû l'adorable Martel,
Il n'en aurait employé qu'une.

On ne sait pas que ces vers sont une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'*Arioste*.

Non avea da torre altra, che costei
Che tutte le bellezze erano in Lei.

m. en 1710.

LAINET, ou LÉNET, (*Pierre*) Conseiller d'Etat, natif de Dijon, attaché au grand *Condé*, a laissé des mémoires sur la guerre civile. Tous les mémoires de ce temps sont éclaircis, & justifiés les uns par les autres. Ils mettent la vérité de l'histoire dans le plus grand jour. Ceux de *Lainet* ont une anecdote très remarquable. Une Dame de qualité de Franche-Comté se trouvant à Paris grosse de huit mois en 1664. son mari absent depuis un an arrive; elle craint qu'il ne la tue; elle s'adresse à *Lainet* sans le connaître. Celui-ci consulte l'Ambassadeur d'Espagne; tous deux imaginent de faire enfermer le mari par lettre de cachet à la Bastille jusqu'à ce que la femme soit relevée de couche. Ils s'adressent à la Reine. Le Roi en riant fait & signe la lettre de cachet lui-même; il sauve la vie de la femme & de l'enfant; ensuite il demande pardon au mari & lui fait un présent.

LAM-

LAMBERT (*Anne Thérèse de Marguenat de Courcelles*, Marquise de) née en 1647. Dame de beaucoup d'esprit, a laissé quelques écrits d'une morale utile & d'un stile agréable. Son traité de *l'Amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames, qui ont illustré ce beau siécle, est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain.

Le donne son venute in eccellenza
Di ciascun' arte ove hanno posto cura. Ariost.

m. à Paris en 1733.

LAMI (*Bernard*) né au Mans en 1640. de l'Oratoire. Savant dans plus d'un genre. Il composa ses *Elémens de Mathématiques* dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris. m. en 1715.

LANCELOT (*Claude*) né à Paris en 1615. Il eut part à des ouvrages très utiles, que firent les Solitaires de Port-Royal pour l'éducation de la jeunesse. m. en 1695.

DE LARREY (*Isaac*) né en Normandie en 1638. Son *Histoire d'Angleterre* fut estimée avant celle de *Rapin de Thoiras*; & son *Histoire de Louïs XIV.* ne le fut jamais. m. à Berlin en 1719.

LAUNAI (*François*) né à Angers en 1612. Jurisconsulte & homme de lettres. Il fut le prémier qui enseigna le Droit Français à Paris. m. en 1693.

LAU-

LAUNOY (*Jean*) né en Normandie en 1603. Docteur en Théologie. Savant laborieux & Critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, & surtout sur des Saints, dont il nia l'existence. On sait qu'un Curé de *St. Eustache* disait : *Je lui fais toûjours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon St. Eustache.* m. en 1678.

LAURIERE (*Eusébe*) né à Paris en 1659. Avocat. Personne n'a plus approfondi la Jurisprudence & l'origine des Loix. C'est lui qui dressa le plan du recueil des Ordonnances; ouvrage immense, qui signale le régne de *Louïs XIV.* C'est un monument de l'inconstance des choses humaines. Un recueil d'Ordonnances n'est que l'histoire des variations. mort en 1728.

LE CLERC (*Jean*) né à Genève en 1657. mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le seul sçavant de sa famille, mais il était le plus savant. Sa *Bibliothèque Universelle*, dans laquelle il imita la *République des Lettres* de *Bayle*, est son meilleur ouvrage. on plus grand mérite est d'avoir alors approché de *Bayle*, qu'il a combattu souvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand homme; mais il n'a pas connu comme lui l'art de plaire & d'instruire, qui est si au-dessus de la science. m. à Amsterdam en 1736.

LEMERY (*Nicolas*) né à Rouen en 1645, fut le prémier Chimiste raisonnable, & le pré-

 mier

mier qui ait donné une *Pharmacopée universelle.* mort en 1715.

LENFANT (*Jacques*) né en Beausse en 1661. Pasteur Calviniste à Berlin. Il contribua plus que personne à répandre les graces & la force de la langue Française aux extrémités de l'Allemagne. Son *Histoire du Concile de Constance*, bien faite & bien écrite, sera jusqu'à la derniére postérité un témoignage du bien & du mal qui peuvent résulter de ces grandes assemblées, & que du sein des passions, de l'intérêt & de la cruauté même, il peut encor sortir de bonnes Loix. m. en 1692.

DES LIONS (*Jean*) né à Pontoise en 1615. Docteur de Sorbonne, homme singulier, auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver, que les réjouissances à la fète des Rois sont des profanations, & que le Monde allait bientôt finir. m. en 1700.

DE L'ISLE (*Guillaume*) né à Paris en 1675. Il a reformé la Géographie, qui aura longtems besoin d'être perfectionnée. C'est lui qui a changé toute la position de notre Hémisphère en longitude. Il a enseigné à *Louis XV.* la Géographie, & n'a point fait de meilleur élève. Ce Monarque a composé, après la mort de son maître, un traité du cours de tous les fleuves. *Guillaume de l'Isle* est le premier qui ait eu le titre de premier Géographe du Roi. m. en 1726.

LE

LE LONG (*Jacques*) né à Paris en 1655. de l'Oratoire. Sa *Bibliothéque historique de France* est d'une grande recherche & d'une grande utilité, à quelques fautes près. m. en 1721.

LONGEPIERRE (*Hilaire - Bernard* Baron de) né en Bourgogne en 1658. Il possédait toutes les beautés de la Langue Grecque, mérite très rare en ce tems-là; on a de lui des traductions en vers d'*Anacréon*, *Sapho*, *Bion* & *Moschus*. Sa Tragédie de *Médée*, quoiqu'inégale & trop remplie de déclamations, est fort supérieure à celle de *Pierre Corneille*. Mais la *Médée* de *Corneille* n'était pas de son bon tems. *Longepierre* fit beaucoup d'autres Tragédies d'après les Poëtes Grecs, & il les imita en ne mêlant point l'amour à ces sujets sévères & terribles; mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux communs & dans le vuide d'action & d'intrigue, & ne les égala point dans la beauté de l'élocution qui fait le grand mérite des Poëtes. Il a composé plusieurs autres Tragédies dans le goût Grec; mais il n'a donné au Théatre que *Médée* & *Electre*. m. en 1727.

LONGUERUE (*Louis du Four* de) né à Charleville en 1652. Abbé du Jard. Il savait, outre les Langues savantes, toutes celles de l'Europe. Apprendre plusieurs Langues médiocrement, c'est le fruit du travail de quelque années; parler purement & éloquemment la sienne, c'est le travail de toute

la vie. Il savait l'Histoire universelle, & on prétend qu'il composa de mémoire la Description Historique & Géographique de la France ancienne & moderne. m. vers l'an 1724.

LONGUEVAL (*Jacques*) né en 1681. Jésuite. Il a fait huit volumes de l'Histoire de l'Eglise Gallicane, continuée par le Père *Fontenay*. mort en 1735.

LOUBERE (*Simon* de la) né à Toulouse en 1642. & envoyé à Siam en 1677. On a de lui des Mémoires de ce pays, meilleurs que ses Sonnets & ses Odes. m. en 1729.

MABILLON (*Jean*) né en Champagne en 1632. Bénédictin. C'est lui, qui étant chargé de montrer le trésor de St. Denis, demanda à quitter cet emploi, *parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable avec la vérité.* Il a fait de profondes recherches. *Colbert* l'employa à rechercher les anciens titres. m. en 1707.

MAIGNAN (*Emanuël*) né à Toulouse en 1601. Minime. L'un de ceux qui ont appris les Mathématiques sans maître. Professeur de Mathématique à Rome, où il y a toûjours eu depuis un Professeur Minime Français. m. à Toulouse en 1677.

MAILLET, Consul au grand Caire. On a de lui des lettres instructives sur l'Egypte, & des ouvrages manuscrits d'une Philosophie hardie.

MAIMBOURG (*Louïs*) Jésuite, né en 1610. Il y a encor quelques-unes de ses histoires qu'on ne lit pas sans plaisir. Il eut d'abord trop de vogue, & on l'a trop négligé ensuite. Ce qui est singulier, c'est qu'il fut obligé de quitter les Jésuites, pour avoir écrit en faveur du Clergé de France. mort à St. Victor en 1686.

MAINARD (*François*) Président d'Aurillac, né à Toulouse en 1634. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le siécle de *Louïs XIV*. Il reste de lui un assez grand nombre de vers heureux, purement écrits. C'est un des Auteurs qui s'est plaint le plus de la mauvaise fortune attachée aux talens. Il ignorait que le succès d'un bon ouvrage est la seule récompense digne d'un artiste; que si les Princes & les Ministres veulent se faire honneur en récompensant cette espèce de mérite, il y a plus d'honneur encor d'attendre ces faveurs sans les demander; & que si un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire soi-même.

Rien n'est plus connu que son beau Sonnet pour le Cardinal de *Richelieu*; & cette réponse dure du Ministre, ce mot cruel, *rien*. Le Président *Mainard* retiré enfin à Aurillac fit ces vers qui méritent autant d'être connus que son Sonnet.

Par vôtre humeur le monde est gouverné,
Vos volontés sont le calme & l'orage,
Vous vous riez de me voir confiné

Loin de la Cour dans mon pétit ménage :
Mais, n'eſt-ce rien que d'être tout à ſoi,
De n'avoir point le fardeau d'un emploi,
D'avoir dompté la crainte & l'eſpérance!
Ah! ſi le Ciel, qui me traite ſi bien,
Avait pitié de vous & de la France,
Vôtre bonheur ſerait égal au mien.

Depuis la mort du Cardinal, il dit dans d'autres vers que le Tyran eſt mort, & qu'il n'en eſt pas plus heureux. Si le Cardinal lui avait fait du bien, ce Miniſtre eût été un DIEU pour lui. Il n'eſt un Tyran que parce qu'il ne lui donna rien. C'eſt trop reſſembler à ces mendians qui appellent les paſſans *Monſeigneur*, & qui les maudiſſent s'ils n'en reçoivent point d'aumone. Les vers de *Mainard* étaient fort beaux. Il eût été plus beau de paſſer ſa vie ſans demander & ſans murmurer. L'Epitaphe qu'il fit pour lui-même eſt dans la bouche de tout le monde.

Las d'eſpérer & de me plaindre
Des Muſes, des Grands & du ſort,
C'eſt ici que j'attends la mort,
Sans la déſirer ni la craindre.

Les deux derniers vers ſont la traduction de cet ancien vers Latin,

Summum nec metuas diem nec optes.

La plupart des beaux vers de morale ſont des traductions. Il eſt bien commun de ne pas déſirer la mort; il eſt bien rare de ne la pas crain-

craindre; & il eût été grand de ne pas seulement songer s'il y a des Grands au monde.

MAINTENON (*Françoise d'Aubigné*, *Scarron*, Marquise de). Elle est auteur comme Madame de *Sevigné*, parce qu'on a imprimé ses lettres après sa mort. Les unes & les autres sont écrites avec beaucoup d'esprit, mais avec un esprit différent. Le cœur & l'imagination ont dicté celles de Madame de *Sevigné*; elles ont plus de gayeté, plus de liberté: celles de Madame de *Maintenon* sont plus contraintes: il semble qu'elle ait toûjours prévû qu'elles seraient un jour publiques. Madame de *Sevigné* en écrivant à sa fille n'écrivait que pour sa fille. On trouve quelques anecdotes dans les unes & dans les autres. On voit par celles de Madame de *Maintenon*, qu'elle avait épousé *Louïs XIV*. qu'elle influait dans les affaires d'Etat, mais qu'elle ne les gouvernait pas; qu'elle ne pressa point la révocation de l'Edit de Nantes, & ses suites, mais qu'elle ne s'y opposa point; qu'elle prit le parti des Molinistes, parce que *Louïs XIV*. l'avait pris, & qu'ensuite elle s'attacha à ce parti; que *Louïs XIV*. sur la fin de sa vie portait des reliques; & beaucoup d'autres particularités. Mais les connaissances qu'on peut puiser dans ce recueil sont trop achetées par la quantité de lettres inutiles qu'il renferme; défaut commun à tous ces recueils. Si on n'imprimait que l'utile, il y aurait cent fois moins de Livres. m. à St. Cyr en 1719.

Un nommé *La Baumelle*, qui a été précepteur à Genéve, a fait imprimer des mémoires de *Maintenon* remplis de fauſſetés.

MALEBRANCHE (*Nicolas*) né à Paris en 1638. de l'Oratoire. L'un des plus profonds méditatifs qui ayent jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de diſciples que la vérité, il en eut de ſon tems. Il y avait des *Malebranchiſtes*. Il a montré admirablement les erreurs des ſens & de l'imagination; & quand il a voulu ſonder la nature de l'ame, il s'eſt perdu dans cet abîme comme les autres. Il eſt, ainſi que *Deſcartes*, un grand homme avec lequel on apprend bien peu de choſe. m. en 1715.

MALEZIEUX (*Nicolas*) né à Paris en 1650. Les *Elémens de Géométrie du Duc de Bourgogne*, ſont les leçons qu'il donna à ce Prince. Il ſe fit une réputation par ſa profonde littérature. Madame la Ducheſſe du Maîne fit ſa fortune. m. en 1727.

MALLEVILLE (*Claude* de) l'un des prémiers Académiciens. Le ſeul Sonnet de la *belle matineuſe* en fit un homme célèbre. On ne parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage: mais le bon en tout genre était alors auſſi rare qu'il eſt devenu commun depuis. m. en 1647.

DE MARCA (*Pierre*) né en 1594. Etant veuf & ayant pluſieurs enfans, il entra dans l'Egliſe & fut nommé à l'Archevêché de Paris,

ris. Son livre *de la Concorde de l'Empire & du Sacerdoce* eſt eſtimé. m. en 1662.

DE MAROLLES (*Michel*) né en Touraine en 1600. fils du célèbre *Claude de Marolles* Capitaine des Cent-Suiſſes, connu par ſon combat ſingulier à la tête de l'armée de *Henri IV.* contre *Marivaux*. *Michel*, Abbé de Villeloin, compoſa ſoixante-neuf ouvrages, dont pluſieurs étaient des traductions très utiles dans leur tems. m. en 1681.

LA MARRE (*Nicolas*) né à Paris en 1641. Commiſſaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de ſon reſſort, *l'Hiſtoire de la Police.* Il n'eſt bon que pour les Pariſiens, & meilleur à conſulter qu'à lire. Il eut pour récompenſe une part ſur le produit de la Comédie, dont il ne jouït jamais; il aurait autant valu aſſigner aux Comédiens une penſion ſur les gages du Guet.

DU MARSAIS. Perſonne n'a connu mieux que lui la Métaphyſique de la Grammaire; perſonne n'a plus approfondi les principes des Langues. Son livre des *Tropes* eſt devenu inſenſiblement néceſſaire, & tout ce qu'il a écrit ſur la Grammaire mérite d'être étudié. Il y a dans le grand Dictionaire Enciclopédique beaucoup d'articles de lui qui ſont d'une grande utilité. Il était du nombre de ces Philoſophes obſcurs dont Paris eſt plein, qui jugent ſainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix & dans la communication de la raiſon, ignorés des Grands, & très

très redoutés de ces Charlatans en tout genre qui veulent dominer ſur les eſprits. La foule de ces hommes ſages eſt une ſuite de l'eſprit du ſiécle. m. très âgé en 1755.

MARSOLLIER (*Jacques*) né à Paris en 1657. Chanoine régulier de Ste. Geneviéve. Connu par pluſieurs hiſtoires bien écrites. m. en 1724.

MARTIGNAC (*Etienne*) né en 1628. Le prémier qui donna une traduction ſupportable en proſe de *Virgile*, d'*Horace*, &c. Je doute qu'on les traduiſe jamais heureuſement en vers. Ce ne ſerait pas aſſez d'avoir leur génie : la différence des Langues eſt un obſtacle preſque invincible. m. en 1698.

MASCARON (*Jules*) de Marſeille, né en 1634. Evêque de Tulles & puis d'Agen. Ses oraiſons funébres balancèrent d'abord celles de *Boſſuet*; mais aujourd'hui elles ne ſervent qu'à faire voir combien *Boſſuet* était un grand homme. m. en 1703.

MASSILLON, né en Provence en 1663. de l'Oratoire. Evêque de Clermont. Le Prédicateur qui a le mieux connu le monde; plus fleuri que *Bourdalouë*, plus agréable, & dont l'éloquence ſent l'homme de Cour, l'Académicien, & l'homme d'eſprit; de plus Philoſophe modéré & tolérant. m. en 1742.

MAUCROIX (*François*) né à Noyen en 1619. Hiſtorien, Poëte & Littérateur. mort en 1708.

MÉNAGE

MÉNAGE (*Gilles*) d'Angers, né en 1613. Il a prouvé, qu'il est plus aisé de faire des vers en Italien qu'en Français. Ses vers Italiens sont estimés même en Italien; & notre Langue doit beaucoup à ses recherches. Il était savant en plus d'un genre. m. en 1692. *La Monnoye* a fort augmenté, & rectifié le *Ménagiana.*

MÉNÉTRIER (*Claude François*) né en 1631. a beaucoup servi à la science du Blazon, des Emblèmes & des Devises. mort en 1705.

MERI (*Jean*) né en Berri en 1645. l'un de ceux qui ont le plus illustré la Chirurgie. Il a laissé des observations utiles. m. en 1722.

MÉZERAI (*François*) né à Argentan en Normandie en 1610. Son Histoire de France est très connue; ses autres écrits le sont moins. Il perdit ses pensions, pour avoir dit ce qu'il croyait, la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, & inégal dans son stile. m. en 1683.

MIMEURES (le Marquis de) menin de *Monseigneur* fils de *Louïs XIV.* On a de lui quelques morceaux de Poësies qui ne sont pas inférieures à celles de *Racan* & de *Mainard.* Mais comme ils vinrent dans un tems où le bon était très-rare, & le Marquis de *Mimeures* dans un tems où l'Art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, & à peine fut-il connu. Son *Ode à*

Vénus

Venus imitée d'*Horace* n'eſt pas indigne de l'original.

Le MOINE (*Pierre*) Jéſuite, né en 1602. Sa *dévotion aiſée* le rendit ridicule. Mais il eût pû ſe faire un grand nom par ſa *Louiſiade*. Il avait une prodigieuſe imagination. Pourquoi donc ne réuſſit-il pas? c'eſt qu'il n'avait ni goût ni connaiſſance du génie de ſa Langue, ni des amis ſévères. mort en 1671.

MOLIERE (*Jean Baptiſte*) né à Paris en 1620. Le meilleur des Poëtes comiques de toutes les Nations. Cet article a engagé à relire les Poetes Comiques de l'Antiquité. Il faut avouer, que ſi on compare l'art & la régularité de notre Théatre avec ces ſcènes découſues des Anciens, ces intrigues faibles, cet uſage groſſier de faire annoncer par des Acteurs, dans des monologues froids & ſans vraiſemblance, ce qu'ils ont fait & ce qu'ils veulent faire; il faut avouer, dis-je, que *Moliére* a tiré la Comédie du cahos, ainſi que *Corneille* en a tiré la Tragédie; & que les Français ont été ſupérieurs en ce point à tous les peuples de la Terre. *Moliére* avait d'ailleurs une autre ſorte de mérite que ni *Corneille*, ni *Racine*, ni *Boileau*, ni *la Fontaine* n'avaient pas. Il était Philoſophe, & il l'était dans la théorie & dans la pratique. C'eſt à ce Philoſophe que l'Archevêque de Paris *Harlai*, ſi décrié pour ſes mœurs, refuſa les vains honneurs de la ſépul-

fépulture : il falut que le Roi engageat ce Prélat à fouffrir que *Molière* fût enterré fecrettement dans le cimetiére de la petite Chapelle de *St. Jofeph* fauxbourg Montmartre. m. en 1673.

On s'eft piqué à l'envi dans quelques Dictionaires nouveaux de décrier les vers de *Molière* en faveur de fa profe, fur la parole de l'Archevêque de Cambrai *Fenelon*, qui femble en effet donner la préférence à la profe de ce grand Comique, & qui avait fes raifons pour n'aimer que la profe poëtique ; mais *Boileau* ne penfait pas ainfi. Il faut convenir qu'à quelques négligences près, négligences que la Comédie tolère, *Molière* eft plein de vers admirables qui s'impriment facilement dans la mémoire. Le *Mifantrope*, les *Femmes favantes*, le *Tartuffe* font écrits comme les Satires de *Boileau*. *L'Amphitrion* eft un recueil d'épigrammes & de madrigaux faits avec un art qu'on n'a point imité depuis. La bonne poëfie eft à la bonne profe ce que la danfe eft à une fimple démarche noble, ce que la mufique eft au récit ordinaire, ce que les couleurs d'un tableau font à des deffeins au crayon. De là vient que les Grecs & les Romains n'ont jamais eu de Comédie en profe.

MONGAUT (l'Abbé). La meilleure traduction qu'on ait faite des Lettres de *Ciceron* eft de lui. Elle eft enrichie de notes judicieufes & utiles. Il avait été Précepteur du fils du *Duc d'Orléans* Régent du Royaume.

MON-

MONNOYE (*Bernard* la) né à Dijon en 1641. excellent Littérateur. Il fut le prémier qui remporta le prix de Poësie à l'Académie Françaiſe; & même ſon Poëme du *Duel aboli* qui remporta ce prix, eſt à peu de choſe près un des meilleurs ouvrages de Poësie qu'on ait faits en France. mort en 1732. Je ne ſais pourquoi le Docteur de Sorbonne *L'Avocat* dans ſon dictionaire dit, que les Noëls de *la Monnoie* en patois Bourguignon, font ce qu'il a fait de mieux. Eſt-ce parce que la Sorbonne qui ne fait pas le patois Bourguignon, a fait un décret contre ce livre ſans l'entendre.

MONTESQUIEU(*Charles*) Préſident au Parlement de Bordeaux, né en 1689. donna à l'âge de trente-deux ans les *Lettres Perſanes*, ouvrage de plaiſanterie plein de traits qui annoncent un eſprit plus ſolide que ſon livre. C'eſt une imitation du Siamois de *Du Freny* & de l'*Eſpion Turc*; mais imitation qui fait voir comment ces originaux devaient être écrits. Ces ouvrages d'ordinaire ne réuſſiſſent qu'à la faveur de l'air étranger; on met avec ſuccès dans la bouche d'un Aſiatique la ſatyre de nôtre pays, qui ſerait bien moins accueillie dans la bouche d'un compatriote; ce qui eſt commun par ſoi-même devient alors ſingulier. Le génie qui régne dans les *Lettres Perſanes* ouvrit au Préſident *de Monteſquieu* les portes de l'Académie Françaiſe, quoique l'Académie fût maltraitée dans ſon livre: mais

en

en même tems la liberté avec laquelle il parle du Gouvernement, & des abus de la Religion, lui attira une exclusion de la part du Cardinal *de Fleury*. Il prit un tour très adroit pour mettre le Ministre dans ses intérêts; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha, ou on adoucit, tout ce qui pouvait être condamné par un Cardinal & par un Ministre. Monsieur *de Montesquieu* porta lui-même l'ouvrage au Cardinal, qui ne lisait guères, & qui en lut une partie. Cet air de confiance soutenu par un empressement de quelques personnes de crédit, ramena le Cardinal; & *Montesquieu* entra dans l'Académie.

Il donna ensuite le Traité sur la *grandeur & la décadence des Romains*; matiére usée, qu'il rendit neuve par des réflexions très fines, & des peintures très fortes: c'est une histoire politique de l'Empire Romain. Enfin, on vit paraître son *Esprit des Loix*. On a trouvé dans ce livre beaucoup plus de génie que dans *Grotius*, & dans *Puffendorf*. On se fait quelque violence pour lire ces Auteurs; on lit l'*Esprit des Loix* autant pour son plaisir que pour son instruction. Ce livre est écrit avec autant de liberté que les *Lettres Persanes*; & cette liberté n'a pas peu servi au succès: elle lui attira des ennemis, qui augmentèrent sa réputation, par la haine qu'ils inspiraient contre eux: ce sont ces hommes nourris dans les factions obscures des querelles ecclésiastiques, qui regardent

leurs

leurs opinions comme ſacrées, & ceux qui les mépriſent comme ſacrilèges. Ils écrivirent violemment contre le Préſident *de Monteſquieu*; ils engagèrent la Sorbonne à examiner ſon livre; mais le mépris dont ils furent couverts arrêta la Sorbonne. Le principal mérite de *l'Eprit des Loix* eſt, l'amour des Loix qui régne dans cet ouvrage : & cet amour des Loix eſt fondé ſur l'amour du Genre-humain. Ce u'il y a de plus ſingulier, c'eſt que l'éloge qu'il fait du Gouvernement Anglais eſt ce qui a plu davantage en France. La vive & piquante ironie qu'on y trouve contre l'Inquiſition, a charmé tout le monde, hors les Inquiſiteurs; ſes réflexions preſque toûjours profondes ſont apuyées d'exemples tirés de l'hiſtoire de toutes les Nations. Il eſt vrai qu'on lui a reproché de prendre trop ſouvent ſes exemples dans de petites Nations ſauvages & preſque inconnues, ſur les rélations trop ſuſpectes des voyageurs. Il ne cite pas toûjours avec beaucoup d'exactitude; il fait dire, par exemple, à l'Auteur du *Teſtament politique* attribué au Cardinal *de Richelieu*, que *s'il ſe trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en ſervir*. Le *Teſtament politique* dit ſeulement à l'endroit cité, qu'il vaut mieux ſe ſervir des hommes riches & bien élevés, parce qu'ils ſont moins corruptibles. *Monteſquieu* s'eſt trompé dans toutes ſes autres citations, juſqu'à dire que

Fran-

François Ier. (qui n'était pas né lorsque *Christophe Colomb* découvrit l'Amérique) avait refusé les offres de *Christophe Colomb.* Le défaut continuel de méthode dans cet ouvrage, la singuliére affectation de ne mettre souvent que trois ou quatre lignes dans un chapitre, & encor de ne faire de ces quatre lignes qu'une plaisanterie, ont indisposé beaucoup de lecteurs; on s'est plaint de trouver trop souvent des saillies où l'on attendait des raisonnemens; on a reproché à l'Auteur d'avoir donné trop d'idées douteuses pour des idées certaines; mais s'il n'instruit pas toûjours son lecteur, il le fait toûjours penser; & c'est là un très grand mérite. Ses expressions vives & ingénieuses dans lesquelles on retrouve l'imagination de *Montagne* son compatriote, ont contribué surtout à la grande réputation de l'*Esprit des Loix*; les mêmes choses dites par un homme savant, & même plus savant que lui, n'auraient pas été lues. Enfin il n'y a guères d'ouvrages où il y ait plus d'esprit, plus d'idées profondes, plus de choses hardies, & où l'on trouve plus à s'instruire, soit en aprouvant ses opinions, soit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres originaux qui ont illustré le siécle de *Louïs XIV.* & qui n'ont aucun modèle dans l'antiquité.

Il est mort en 1755. en Philosophe comme il avait vécu.

MONTFAUCON (*Bernard*) né en 1655.

 Béné-

Bénédictin. L'un des plus savans Antiquaires de l'Europe. m. en 1741.

MONTPENSIER (*Anne-Marie-Louïse* d'Orléans) connuë sous le nom de *Mademoiselle*, fille de *Gaston* d'Orléans, née à Paris en 1627. Ses *Mémoires* sont plus d'une femme occupée d'elle, que d'une Princesse témoin de grands événemens; mais il s'y trouve des choses très curieuses. m. en 1693.

MONTREUIL (*Matthieu* de) l'un de ces écrivains agréables & faciles, dont le siécle de *Louïs XIV.* a produit un grand nombre, & qui n'ont pas laissé de réussir dans le genre médiocre. Il y a peu de vrais génies; mais l'esprit du tems & l'imitation ont fait beaucoup d'Auteurs agréables.

MORERI (*Louïs*) né en Provence en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *Pays d'amour*, & le traducteur de *Rodriguez*, entreprît dans sa jeunesse le premier Dictionnaire de faits, qu'on eût encor vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé & très augmenté porte encor son nom, & n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle bâtie sur le plan ancien. Trop de généalogies suspectes ont fait tort surtout à cet ouvrage si utile. m. en 1680. On a fait des supplémens remplis d'erreurs.

MORIN (*Michel Jean-Batiste*) né en Beaujolois en 1583. Médecin, Mathématicien, & par les préjugés du tems Astrologue. Il tira

tira l'horoſcope de *Louïs XIV.* Malgré cette charlatanerie, il était ſavant. m. en 1656.

MORIN (*Jean*) né à Blois en 1591. très ſavant dans les Langues Orientales & dans la critique. m. à l'Oratoire en 1659.

MORIN (*Simon*) né en Normandie en 1623. On ne parle ici de lui, que pour déplorer ſa fatale folie & celle de *Saint-Sorlin-Deſmarets* ſon accuſateur. *Saint Sorlin* fut un fanatique, qui en dénonça un autre. *Morin*, qui ne méritait que les petites-maiſons, fut brulé vif en 1663. avant que la Philoſophie eût fait aſſez de progrès pour empêcher les ſavans de dogmatiſer, & les Juges d'être ſi cruels.

LA MOTTE-HOUDART (*Antoine*) né à Paris en 1672. célèbre par ſa Tragédie d'*Inès de Caſtro*, l'une des plus intéreſſantes qui ſoient reſtées au théâtre, par de très jolis Opéra, & ſurtout par quelques Odes qui lui firent d'abord une grande réputation; il y a preſque autant de choſes que de vers; il eſt philoſophe & poëte. Sa proſe eſt encor très eſtimée. Il fit les diſcours du Marquis de *Mimur* & du Cardinal *Du Bois* lorſqu'ils furent reçus à l'Académie Françaiſe; le manifeſte de la guerre de 1718; le diſcours que prononça le Cardinal de *Tencin* au petit Concile d'Embrun. Ce fait eſt mémorable: un Archevêque condamne un Evêque, & c'eſt un auteur d'Opéra & de Comédies

médics qui fait le Sermon de l'Archevêque. Il avait beaucoup d'amis, c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa société. Je l'ai vu mourir sans qu'il eût personne auprès de son lit en 1731. L'Abbé *Trublet* dit qu'il y avait du monde; apparemment il y vint à d'autres heures que moi.

L'intérêt seul de la vérité oblige à passer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs si douces, & de qui jamais personne n'eut à se plaindre, a été accusé après sa mort presque juridiquement d'un crime énorme, d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent *Rousseau* en 1710. & d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids qu'elle est faite par un homme très instruit de cette affaire, & faite comme une espèce de testament de mort. *N. Boindin* Procureur-Général des Trésoriers de France, en mourant en 1752. laisse un mémoire très-circonstantié dans lequel il charge après plus de quarante années *la Motte-Houdart* de l'Académie Française, *Joseph Saurin* de l'Académie des Sciences, & *Malafaire* Marchand Bijoutier, d'avoir ourdi toute cette trame, & le Châtelet & le Parlement d'avoir rendu consécutivement les jugemens les plus injustes.

1°. Si *N. Boindin* était en effet persuadé de l'innocence de *Rousseau*, pourquoi tant tarder

tarder à la faire connaître? pourquoi ne la pas manifester au moins immédiatement après la mort de ses ennemis? pourquoi ne pas donner ce mémoire écrit il y a plus de vingt années?

2°. Qui ne voit clairement que le mémoire de *Boindin* est un libelle diffamatoire, & que cet homme haïssait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la postérité?

3°. Il commence par des faits dont on connait toute la fausseté. Il prétend que le Comte de *Nocé*, & *N. Mélon* Sécretaire du Régent, étaient les associés de *Malafaire*, petit Marchand Jouaillier. Tous ceux qui les ont fréquentés savent que c'est une insigne calomnie; ensuite il confond *N. la Faie* Sécretaire du Cabinet du Roi avec son frère le Capitaine aux Gardes. Enfin comment peut-on imputer à un Jouaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets?

4°. *Boindin* prétend que ce Jouaillier & *Saurin* le Géomètre s'unirent avec *la Motte* pour empêcher *Rousseau* d'obtenir la pension de *Boileau* qui vivait encor en 1710. Serait-il possible que trois personnes de Professions si différentes se fussent unies & eussent médité ensemble une manœuvre si réfléchie, si infâme & si difficile, pour priver un citoyen alors obscur d'une pension qui ne vaquait pas, que *Rousseau* n'aurait pas eue, & à laquelle aucun de ces trois associés ne pouvait prétendre?

 5°. Après

5°. Après être convenu que *Rousseau* avait fait les cinq prémiers couplets suivis de ceux qui lui attirèrent sa disgrace, il fait tomber sur *la Motte-Houdart* le soupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût ; & pour unique preuve de cette accusation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de personnes qui devaient s'assembler chez *N. de Villiers*, furent aportés par *la Motte-Houdart* lui-même chez le Sr. *de Villiers*, une heure après que *Rousseau* avait été informé que les intéressés devaient s'assembler dans cette maison. Or, dit-il, *Rousseau* n'avait pû en une heure de tems composer & transcrire ces vers diffamatoires. C'est *la Motte* qui les aporta, donc *la Motte* en est l'auteur. Au contraire, c'est, ce me semble, parce qu'il a la bonne foi de les aporter, qu'il ne doit pas être soupçonné de la scéleratesse de les avoir faits. On les a jettés à sa porte, ainsi qu'à la porte de quelques autres particuliers. Il a ouvert le paquet, il y a trouvé des injures atroces contre tous ses amis, & contre lui-même ; il vient en rendre compte ; rien n'a plus l'air de l'innocence.

6°. Ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce mistère d'iniquité doivent savoir, que l'on s'assemblait depuis un mois chez *N. de Villiers*, & que ceux qui s'y assemblaient étaient pour la plûpart les mêmes que *Rousseau* avait déja outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques

per-

personnes. Le prémier même de ces douze nouveaux couplets marquait assez que les intéressés s'assemblaient tantôt au caffé, tantôt chez *Villiers*.

Sots assemblés chez de Villiers,
Parmi les sots troupe d'élite,
D'un vil caffé dignes piliers,
Craignez la fureur qui m'irrite.
Je vai vous poursuivre en tous lieux,
Vous noircir, vous rendre odieux:
Je veux que partout on vous chante;
Vous percer & rire à vos yeux
Est une douceur qui m'enchante.

7°. Il est très-faux que les cinq prémiers couplets reconnus pour être de *Rousseau* ne fissent qu'effleurer le ridicule de cinq ou six particuliers, comme le dit le mémoire. On y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau par son valet
Fasse un jour serrer le siflet
De Berrin & de sa sequelle;
Que Pecour qui fait le ballet
Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'est là le stile de ces cinq prémiers couplets avoués par *Rousseau*. Certainement ce n'est pas là de la fine plaisanterie. C'est le même stile que celui de tous les couplets qui suivirent.

8°. Quant aux derniers couplets sur le

même air, qui furent en 1710. la matière du procès intenté à *Saurin* de l'Académie des Sciences, le mémoire ne dit rien que ce que les piéces du procès ont apris depuis longtems. Il prétend seulement que le malheureux qui fut condamné au bannissement pour avoir été suborné par *Rousseau*, devait être condamné aux galères, si en effet il avait été faux témoin. C'est en quoi le Sr. *Boindin* se trompe; car en prémier lieu il eût été d'une injustice ridicule de condamner aux galères le suborné, quand on ne décernait que la peine du bannissement au suborneur : en second lieu ce malheureux ne s'était pas porté accusateur contre *Saurin*. Il n'avait pû être entiérement suborné. Il avait fait plusieurs déclarations contradictoires, & la nature de sa faute, & la faiblesse de son esprit ne comportaient pas une peine exemplaire.

9°. *N. Boindin* fait entendre expressément dans son mémoire, que la Maison de *Noailles* & les Jésuites servirent à perdre *Rousseau* dans cette affaire, & que *Saurin* fit agir le crédit & la faveur. Je sais avec certitude, & plusieurs personnes vivantes encor le savent comme moi, que ni la Maison de *Noailles* ni les Jésuites ne sollicitèrent. La faveur fut d'abord toute entière pour *Rousseau*; car quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux Secrétaires d'Etat, Monsieur de *Pontchartrain* & Monsieur *Voisin*, que ce cri public n'épouvantait pas.

Ce

Ce fut fur leurs ordres en forme de follicitations que le Lieutenant-Criminel *le Comte* décréta & emprifonna *Saurin*, l'interrogea, le confronta, le récolla, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le Chancelier reprimanda le Lieutenant-Criminel fur cette procédure violente & inufitée.

Quant aux Jéfuites, il eft fi faux qu'ils fe fuffent déclarés contre *Rouffeau*, qu'immédiatement après la fentence contradictoire du Châtelet, par laquelle il fut unanimément condamné, il fit une retraite au Noviciat des Jéfuites, fous la direction du Père *Sanadon*, dans le tems qu'il appellait au Parlement. Cette retraite chez les Jéfuites prouve deux chofes; la prémiére, qu'ils n'étaient pas fes ennemis; la feconde, qu'il vouloit oppofer les pratiques de la Religion aux accufations de libertinage que d'ailleurs on lui fufcitait. Il avait déja fait fes meilleurs Pfaumes, en même tems que fes épigrammes licentieufes qu'il appellait les *gloria patri* de fes Pfaumes, & *Danchet* lui avait adreffé ces vers :

A te mafquer habile,
Traduis tour à tour
Petrone à la ville,
David à la Cour. &c.

Il ne ferait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la Religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui de Cinique,

nique, il eût depuis conservé le prémier, qui lui était devenu absolument nécessaire. On ne veut tirer aucune conséquence de cette induction ; il n'y a que DIEU qui connaisse le cœur de l'homme.

10°. Il est important d'observer que pendant plus de trente années que *la Motte-Houdart*, *Saurin*, & *Malafaire* ont survécu à ce procès, aucun d'eux n'a été soupçonné ni de la moindre mauvaise manœuvre, ni de la plus légére satyre. *La Motte-Houdart* n'a jamais même répondu à ces invectives atroces connues sous le nom de *Calotés*, & sous d'autres titres dont un ou deux hommes qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablèrent si longtems. Il ne deshonora jamais son talent par la satyre ; & même lorsqu'en 1709. outragé continuellement par *Rousseau* il fit cette belle Ode:

> On ne se choisit point son père ;
> Par un reproche populaire
> Le sage n'est point abattu.
> Oui, quoi que le vulgaire pense,
> Rousseau, la plus vile naissance
> Donne du lustre à la vertu &c.

Quand, dis-je, il fit cet ouvrage, ce fut bien plutôt une leçon de morale & de Philosophie qu'une satyre. Il exhortait *Rousseau*, qui reniait son père, à ne point rougir de sa naissance. Il l'exhortait à dompter l'esprit d'envie & de satyre. Rien ne ressemble moins à la rage qui respire dans les couplets dont on l'accuse. Mais

Mais *Rouſſeau* après une condamnation qui devait le rendre ſage, ſoit qu'il fût innocent ou coupable, ne put domter ſon panchant. Il outragea ſouvent par des épigrammes les mêmes perſonnes attaquées dans les couplets, *la Faye*, *Danchet*, *la Motte-Houdart* &c. Il fit des vers contre ſes anciens & nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres peu dignes d'être connues qu'on a imprimées, & la plûpart de ces vers ſont du ſtile de ces couplets pour leſquels le Parlement l'avait condamné ; témoin ceux-ci contre l'illuſtre Muſicien *Rameau*.

Diſtillateurs d'accords baroques,
Dont tant d'idiots ſont férus,
Chez les Thraces & les Iroques,
Portez vos Opéra bourus. &c.

On en retrouve du même goût dans le recueil intitulé *porte-feuille de Rouſſeau*, contre l'Abbé *d'Olivet*, qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin lorſque ſur la fin de ſa vie il vint ſe cacher quelque tems à Paris affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encor des épigrammes violentes. Il eſt vrai que l'âge avait gâté ſon ſtile, mais il ne réforma point ſon caractère, ſoit que par un mélange bizarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignit cette atrocité à la dévotion, ſoit que par une méchanceté non moins ordinaire cette dévotion fût hypocriſie.

11°. Si

11°. Si *Saurin*, *la Motte*, & *Malafaire* avaient comploté le crime dont on les accuſe, ces trois hommes ayant été depuis aſſez mal enſemble, il eſt bien difficile qu'il n'eût rien tranſpiré de leur crime. Cette réflexion n'eſt pas une preuve, mais jointe aux autres elle eſt d'un grand poids.

12°. Si un garçon auſſi ſimple & auſſi groſſier que le nommé *Guillaume Arnoud*, condamné comme témoin ſuborné par *Rouſſeau*, n'avait point été en effet coupable, il l'aurait dit, il l'aurait crié toute ſa vie à tout le monde. Je l'ai connu. Sa mère aidait dans la cuiſine de mon père, ainſi qu'il eſt dit dans le factum de *Saurin*; & ſa mère & lui ont dit pluſieurs fois à toute ma famille en ma préſence, qu'il avait été juſtement condamné.

Pourquoi donc au bout de quarante-deux ans *N. Boindin* a-t-il voulu laiſſer en mourant cette accuſation authentique contre trois hommes qui ne ſont plus? C'eſt que le mémoire était compoſé il y a plus de vingt ans, c'eſt que *Boindin* les haïſſait tous trois, c'eſt qu'il ne pouvait pardonner à *la Motte* de n'avoir pas ſollicité pour lui une place à l'Académie Françaiſe, & de lui avoir avoué que ſes ennemis qui l'accuſaient d'athéiſme lui donneraient l'excluſion. Il s'était brouillé avec *Saurin*, qui était comme lui un eſprit altier & inflexible. Il s'était brouillé de même avec *Malafaire*, homme dur & impoli. Il était devenu l'ennemi de *Lériget de*

la Faie, qui avait fait contre lui cette épigramme.

Oui, Vadius, on connait vôtre esprit;
Savoir s'y joint, & quand le cas arrive,
Qu'œuvre parait par quelque coin fautive,
Plus aigrement qui jamais la reprit?
Mais on ne voit qu'en vous aussi se montre,
L'art de louer le beau qui s'y rencontre,
Dont cependant maints beaux esprits font cas.
De vos pareils que voulez-vous qu'on pense?
Eh quoi! qu'ils sont connaisseurs délicats?
Pas n'en voudrais tirer la conséquence,
Mais bien qu'ils sont gens à fuir de cent pas.

C'était-là en effet le caractère de *Boindin*, & c'est lui qui est peint dans le *Temple du goût* sous le nom de *Bardou*. Il fut dans son Mémoire la dupe de sa haine. Incapable de dire ce qu'il ne croyait pas, & incapable de changer d'avis sur ce que son humeur lui inspirait: ses mœurs étaient irréprochables: il vécut toujours en Philosophe rigide; il fit des actions de générosité; mais cette humeur dure & insociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeste affaire, qui a eu de si longues suites, & dont il n'y a guères d'hommes plus instruits que moi, dut son origine au plaisir innocent que prenaient plusieurs personnes de mérite de s'assembler dans un caffé. On n'y respectait pas assez la première loi de la société, de se ménager les

ſes uns les autres. On ſe critiquait durement, & de ſimples impoliteſſes donnèrent lieu à des haines durables & à des crimes. C'eſt au lecteur à juger, ſi dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un ſeul.

On a dit qu'il ſe pourrait à toute force que *Saurin* eût été l'auteur des derniers couplets attribués à *Rouſſeau*. Il ſe pourrait que *Rouſſeau* ayant été reconnu coupable des cinq premiers qui étaient de la même atrocité, *Saurin* eût fait les derniers pour le perdre, quoiqu'il n'y eût aucune rivalité entre ces deux hommes, quoique *Saurin* fût alors plongé dans les calculs de l'algebre, quoique lui-même fût cruellement outragé dans ces derniers couplets, quoique tous les offenſés les imputaſſent unanimement à *Rouſſeau*, enfin quoiqu'un jugement ſolemnel ait déclaré *Saurin* innocent. Mais ſi la choſe eſt phyſiquement dans l'ordre des poſſibles, elle n'eſt nullement vraiſemblable. *Rouſſeau* l'en accuſa toute ſa vie : il le chargea de ce crime par ſon Teſtament ; mais le Profeſſeur *Rollin*, auquel *Rouſſeau* montra ce teſtament quand il vint clandeſtinement à Paris, l'obligea de rayer cette accuſation. *Rouſſeau* ſe contenta de proteſter de ſon innocence à l'article de la mort ; mais il n'oſa jamais accuſer *la Motte*, ni pendant le cours du procès, ni durant le reſte de ſa vie, ni à ſes derniers momens. Il ſe contenta de faire toujours des vers contre lui. (*Voyez* l'article *Joſeph Saurin*.

MOT-

MOTTEVILLE (*Françoise Bertaut* de) née en 1615. en Normandie. Cette Dame a écrit des *Mémoires*, qui regardent particuliérement la Reine *Anne* mère de *Louïs XIV*. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de sincérité. m. en 1689.

NAIN DE TILLEMONT (*Sébastien* le) fils de *Jean le Nain* Maître des Requètes, né à Paris en 1637. Eléve de *Nicole*, & l'un des plus savans Ecrivains de Port-Royal. Son *Histoire des Empereurs*, & ses seize volumes de l'*Histoire Ecclésiastique*, sont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens Historiens ; car l'Histoire, avant l'invention de l'Imprimerie, étant peu contredite, était peu exacte. m. en 1698.

NAUDÉ (*Gabriel*) né à Paris en 1690. Médecin, & plus Philosophe que Médecin. Attaché d'abord au Cardinal *Barberin* à Rome, puis au Cardinal de *Richelieu*, au Cardinal *Mazarin*, & ensuite à la Reine *Christine*, dont il alla quelque tems grossir la Cour savante ; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ses livres, son *Apologie des grands hommes accusés de Magie*, est presque le seul qui soit demeuré. On ferait un plus gros livre des grands hommes acusés d'impiété depuis *Socrate*.

—— Populus nam solos credit habendos
Esse Deos quos ipse colit.

m. en 1653.

NE-

NEMOURS (*Marie de Longueville* Duchesse de) née en 1625. On a d'elle des *Mémoires*, où l'on trouve quelques particularités des tems malheureux de la Fronde. m. en 1707.

NEVERS (*Philippe* Duc de) On a de lui des piéces de Poësie d'un goût très singulier. Il ne faut pas s'en raporter au Sonnet parodié par *Racine* & *Despréaux* :

Dans un palais doré Nevers jaloux & blême,
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.

Il en faisait qu'on entendait très-aisément & avec grand plaisir, comme ceux-ci contre *Rancé* le fameux réformateur de la Trappe qui avait écrit contre l'Archevêque *Fénélon*.

Cet Abbé qu'on croyait paitri de sainteté,
Vieilli dans la retraite & dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence;
Et contre un saint Prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses deserts déclame contre lui;
Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

Son esprit & ses talens se sont perfectionnés dans son petit-fils. m. en 1707.

NICERON (*Jean Pierre*) Barnabite, né à Paris en 1685. Auteur des *Mémoires sur les hommes illustres dans les Lettres*. Tous ne sont

ſont pas illuſtres; mais il parle de chacun convenablement; il n'appelle point un orfèvre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les ſavans utiles. m. en 1738.

NICOLE (*Pierre*) né à Chartres en 1625. Un des meilleurs Ecrivains de Port-Royal. Ce qu'il a écrit contre les Jéſuites n'eſt guères lû aujourd'hui; & ſes *Eſſais de Morale*, qui ſont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre ſurtout des moyens de conſerver la paix dans la ſociété eſt un chef-d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal dans l'Antiquité en ce genre; mais cette paix eſt peut-être auſſi difficile à établir que celle de l'Abbé de *Saint Pierre*. m. en 1695.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE. Il a fait quelques Comédies dans un genre nouveau & attendriſſant qui ont eu du ſuccès. Il eſt vrai que pour faire des Comédies il lui manquait le génie comique. Beaucoup de perſonnes de goût ne peuvent ſouffrir des Comédies où l'on ne trouve pas un trait de bonne plaiſanterie; mais il y a du mérite à ſavoir toucher, à bien traiter la morale, à faire des vers bien tournés & purement écrits: c'eſt le mérite de cet Auteur. Il était né ſous *Louïs XIV*. On lui a reproché que ce qui approche du tragique dans ſes piéces n'eſt pas toûjours aſſez intéreſſant, & que ce qui eſt du ton de la comédie n'eſt pas plaiſant. L'alliage de ces deux métaux eſt difficile à trouver. On croit que *la Chauſ-*

se est un des prémiers après ceux qui ont eu du génie. Il est mort vers l'année 1750.

NODOT, n'est connu que par ses fragments de *Pétrone*, qu'il dit avoir trouvés à Belgrade en 1688. Les lacunes qu'il a en effet remplies ne me paraissent pas d'un aussi mauvais latin que ses adversaires le disent. Il y a des expressions, à la vérité, dont ni *Cicéron*, ni *Virgile*, ni *Horace* ne se servent; mais le vrai *Pétrone* est plein d'expressions pareilles, que de nouvelles mœurs, & des nouveaux usages avaient mises à la mode. Au reste, je ne fais cet article touchant *Nodot* que pour faire voir que la satire de *Pétrone* n'est point du tout celle que le Consul *Pétrone* envoya, dit-on, à *Néron* avant de se faire ouvrir les veines; *flagitia Principis sub nominibus exoletorum, feminarumque, & novitate cujusque stupri, præscripta, atque obsignata misit Neroni.*

On a prétendu que le Professeur *Agamemnon* est *Sénèque*; mais le stile de *Sénèque* est précisément le contraire de celui d'*Agamemnon*, *turgida oratio*; *Agamemnon* est un plat déclamateur de collége.

On ose dire que *Trimalcion* est *Néron*. Comment un jeune Empereur, qui après tout avait de l'esprit & des talents, peut-il être représénté par un vieux financier ridicule, qui donne à dîner à des parasites plus ridicules encor, & qui parle avec autant d'ignorance & de sottise que le *Bourgeois gentilhomme* de *Moliére*.

Com-

Comment la crasseuse & idiote *Fortunata*, qui est fort au dessous de Madame *Jourdain*, pourrait-elle être la femme ou la maitresse de *Néron* ? quel raport des polissons de collège qui vivent de petits larcins dans des lieux de débauche obscurs peuvent-ils avoir avec la cour magnifique & voluptueuse d'un Empereur ? quel homme sensé en lisant cet ouvrage licentieux, ne jugera pas qu'il est d'un jeune homme effréné qui a de l'esprit, mais dont le goût n'est pas encor formé, qui fait tantôt des vers très agréables, & tantôt de très mauvais, qui mêle les plus basses plaisanteries aux plus délicates, & qui est lui-même un exemple de la décadence du goût dont il se plaint ?

La clef qu'on a donnée de *Pétrone* ressemble à celle des caractères de *La Bruiere*, elle est faite au hazard.

D'OLIVET (*Joseph*), Abbé, Conseiller d'honneur de la Chambre des Comptes de Dole, de l'Académie Française, né à Salins en 1682. célèbre dans la littérature par son histoire de l'Académie lorsqu'on desespérait d'en avoir jamais une qui égalat celle de *Pelisson*. Nous lui devons les traductions les plus élégantes & les plus fidèles des ouvrages philosophiques de *Cicéron*, enrichies de remarques judicieuses. Toutes les œuvres de *Cicéron* imprimées par ses soins & ornées de ses remarques, sont un beau monument qui prouve que la lecture des anciens n'est point abandonnée dans ce siécle. Il a parlé sa lan-

gue avec la même pureté que *Cicéron* parlait la sienne ; & il a rendu service à la grammaire Française par les observations les plus fines & les plus exactes. On lui doit aussi l'édition du livre de *la Faiblesse de l'Esprit humain* composé par l'Evêque d'*Avrenche Huet*, lorsqu'une longue expérience l'eut fait enfin revenir des absurdes futilités de l'école, & du fatras des recherches des siécles barbares. Les jésuites, auteurs du *Journal de Trevoux*, se déchainérent contre l'Abbé *d'Olivet*, & soutinrent que l'ouvrage n'était pas de l'Evêque *Huet*, sur le seul prétexte qu'il ne convenait pas à un ancien Prélat de Normandie d'avouer que la scholastique est ridicule, & que les légendes ressemblent aux quatre fils *Aimon*, comme s'il était nécessaire pour l'édification publique qu'un Evêque Normand fût imbécille. C'est ainsi à peu près qu'ils avaient soutenu que les mémoires du Cardinal *de Retz* n'étaient pas de ce Cardinal. L'Abbé d'*Olivet* leur répondit, & sa meilleure réponse fut de montrer à l'Académie l'ouvrage de l'ancien Evêque d'*Avrenche* écrit de la main de l'auteur. Son âge & son mérite sont nôtre excuse de l'avoir placé ainsi que le Président *Hénaut* dans une liste où nous nous étions fait une loi de ne parler que des morts.

D'ORLEANS (*Joseph*) Jésuite. Le prémier qui ait choisi dans l'Histoire les révolutions pour son seul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit, sont d'un stile éloquent ;

quent ; mais depuis le régne de *Henri VIII.* il eſt plus diſert que fidéle. m. en 1698.

OZANAM (*Jaques*) Juif d'origine, né près de Dombes en 1640. Il apprit la Géométrie ſans maître dès l'âge de quinze ans. Il eſt le premier qui ait fait un *Dictionnaire de Mathématiques.* Ses *Récréations Mathématiques* ont toûjours un grand débit. m. en 1717.

PAGI (*Antoine*) Provençal, né en 1624. Franciſcain. Il a corrigé *Baronius*, & a eu penſion du Clergé pour cet ouvrage. m. en 1699.

PAPIN (*Iſaac*) né à Blois en 1657. Calviniſte. Ayant quitté ſa Religion, il écrivit contre elle. m. en 1709.

PARDIES (*Ignace Gaſton*) Jéſuite, né à Pau en 1638. connu par ſes *Elémens de Géométrie*, & par ſon livre *ſur l'ame des bêtes.* Prétendre avec *Deſcartes* que les animaux ſont de pures machines privées du ſentiment dont ils ont les organes, c'eſt démentir l'expérience & inſulter la Nature. Avancer qu'un eſprit pur les anime, c'eſt dire ce qu'on ne peut prouver. Reconnaître que les animaux ſont doués de ſenſations & de mémoire, ſans ſavoir comment cela s'opère, ce ſerait parler en ſage qui ſait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur. Car quel eſt l'ouvrage de la Nature dont on connaiſſe les premiers principes ? m. en 1673.

PARENT (*Antoine*) né à Paris en 1666. bon Mathématicien. Il eſt encor un de ceux qui apprirent la Géométrie ſans maître. Ce qu'il y a de plus ſingulier de lui, c'eſt qu'il vécut longtems à Paris libre & heureux avec moins de deux cent livres de rente. m. en 1716.

PASCAL (*Blaiſe*) fils du premier Intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623. génie prématuré. Il voulut ſe ſervir de la ſupériorité de ce génie, comme les Rois de leur puiſſance; il crut tout ſoumettre & tout abaiſſer par la force. Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ſes *Penſées*, c'eſt l'air deſpotique & mépriſant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raiſon. Au reſte la langue & l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de *Paſcal* & d'*Arnauld* firent ſupprimer leurs éloges dans le livre des *Hommes Illuſtres* de *Perraut*. Sur quoi on cita ce paſſage de *Tacite : Præfulgebant Caſſius & Brutus eo ipſo quod eorum effigies non viſebantur*. m. en 1662.

PATIN (*Gui*) né à Houdan en 1601. Médecin, plus fameux par ſes lettres médiſantes que par ſa Médecine. Son recueil de lettres a été lû avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles & des anecdotes que tout le monde aime, & des ſatyres qu'on aime davantage. Il ſert à faire voir, combien les Auteurs contemporains, qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, ſont

ſont des guides infidéles pour l'Hiſtoire. Ces nouvelles ſe trouvent ſouvent fauſſes ou défigurées par la malignité ; d'ailleurs cette multitude de petits faits n'eſt guères précieuſe qu'aux petits eſprits. m. en 1672.

PATIN (*Charles*) né à Paris en 1633. fils de *Gui Patin*. Ses ouvrages ſont lus des ſavans, & les lettres de ſon père le ſont des gens oiſifs. *Charles Patin*, très ſavant Antiquaire, quitta la France, & mourut Profeſſeur en Médecine à Padoue en 1693.

PATRU (*Olivier*) né à Paris en 1604. le premier qui ait introduit la pureté de la Langue dans le Barreau. Il reçut dans ſa dernière maladie une gratification de *Louis XIV*. à qui l'on dit qu'il n'était pas riche. m. en 1681.

PAVILLON (*Etienne*) né à Paris en 1632. Avocat-Général au Parlement de Metz, connu par quelques poëſies écrites naturellement. m. en 1705.

PELISSON-FONTANIER (*Paul*) né Calviniſte à Beſiers en 1624. Poëte médiocre à la vérité, mais homme très-ſavant & très-éloquent ; premier Commis & confident du Sur-Intendant *Fouquet* ; mis à la Baſtille en 1661. Il y reſta quatre ans & demi pour avoir été fidèle à ſon Maître. Il paſſa le reſte de ſa vie à prodiguer des éloges au Roi, qui lui avait ôté ſa liberté : c'eſt une choſe qu'on ne voit que dans les Monarchies. Beau-

coup plus Courtisan que Philosophe, il changea de Religion, & fit sa fortune. Maître des Comptes, Maître des Requêtes, & Abbé, il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à faire quitter aux Huguenots leur Religion qu'il avait quittée. Son Histoire de l'Académie fut très aplaudie. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des *Priéres pendant la Messe*, un *Recueil de piéces galantes*, un *Traité sur l'Eucharistie*, beaucoup de vers amoureux à *Olimpe*. Cette *Olimpe* était Mlle. *des Vieux*, qu'on prétend avoir épousé le célèbre *Bossuet* avant qu'il entrât dans l'Eglise; mais ce qui a fait le plus d'honneur à *Pélisson*, ce sont ses excellens discours pour Mr. *Fouquet*, & son Histoire de la Conquête de la Franche-Comté. Les Protestans ont prétendu qu'il était mort avec indifférence; les Catholiques ont soûtenu le contraire; & tous sont convenus qu'il mourut sans Sacremens. m. en 1693.

PERRAULT (*Claude*) né à Paris en 1613. Il fut Médecin; mais il n'exerça la Médecine que pour ses amis. Il devint, sans aucun maître, habile dans tous les Arts qui ont du raport au dessein & dans les Mécaniques. Bon Physicien, grand Architecte. Il encouragea les Arts sous la protection de *Colbert*, & eut de la réputation malgré *Boileau*. m. en 1688.

PERRAULT (*Charles*) né en 1626. frére de *Claude*. Controlleur-général des Bâti-

mens

mens ſous Colbert, donna la forme aux Académies de Peinture, de Sculpture & d'Architecture. Utile aux gens de Lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de ſon protecteur, & qui l'abandonnèrent enſuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les Anciens; mais ſa grande faute eſt de les avoir ctitiqués mal-adroitement, & de s'être fait des ennemis de ceux même qu'il pouvait opoſer aux anciens. Cette diſpute a été & ſera longtems une affaire de parti comme elle l'était du tems d'*Horace*. Que de gens encor en Italie, qui ne pouvant lire *Homère* qu'avec dégout, & liſant tous les jours l'*Arioſte* & le *Taſſe* avec tranſport, appellent encor *Homère* incomparable! m. en 1703.

NB. Il eſt dit dans les anecdotes littéraires Tom. II. pag. 27. qu'*Adiſſon* ayant fait préſent de ſes ouvrages à *Deſpréaux*, celui-ci lui répondit qu'il n'aurait jamais écrit contre *Perraut*, s'il eût vû de ſi excellentes piéces d'un moderne. Comment peut-on imprimer un tel menſonge? *Boileau* ne ſavait pas un mot d'Anglais; aucun Français n'étudiait alors cette langue. Ce n'eſt que vers l'an 1730. qu'on commença à ſe familiariſer avec elle. Et d'ailleurs, quand même *Adiſſon* qui s'eſt moqué de *Boileau* aurait été connu de lui, pourquoi *Boileau* n'aurait-il pas écrit contre *Perraut* en faveur des anciens dont *Adiſſon* fait l'éloge dans tous ſes ouvrages? Encor une fois, dé-

défions nous de tous ces *ana*, de toutes ces petites anecdotes. Un sûr moyen de dire des sottises est de répéter au hazard ce qu'on a entendu dire.

PETAU (*Denis*) né à Orléans en 1583. Jésuite. Il a réformé la Chronologie. On a de lui soixante & dix ouvrages. m. en 1652.

PETIS DE LA CROIX (*François*) l'un de ceux dont le grand Ministre *Colbert* encouragea & récompensa le mérite. *Louïs XIV.* l'envoya en Turquie & en Perse à l'âge de seize ans, pour aprendre les Langues Orientales. Qui croirait qu'il a composé une partie de la vie de *Louïs XIV.* en Arabe, & que ce livre est estimé dans l'Orient? On a de lui *l'Histoire de Gengiskan & de Tamerlan, tirée des anciens Auteurs Arabes*, & plusieurs livres utiles; mais sa traduction des *Mille & un jour*, est ce qu'on lit le plus.

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge.

m. en 1713.

PETIT (*Pierre*) né à Paris en 1617. Philosophe & savant. Il n'a écrit qu'en Latin. m. en 1687.

PEZRON (*Paul*) de l'*Ordre de Citeaux*. Né en Bretagne en 1639. grand Antiquaire, qui a travaillé sur l'origine de la Langue des Celtes. m. en 1706.

PIN

PIN (*Louïs* du) né en 1637. Docteur de Sorbonne. Sa *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques* lui a fait beaucoup de réputation & quelques ennemis. m. en 1719.

PLACETTE (*Jean* la) de Béarn, né en 1639. Ministre Protestant à Copenhague & en Hollande. Estimé pour ses divers ouvrages. m. à Utrecht en 1718.

POLIGNAC (*Melchior* de) Cardinal, né au Vélay en 1662. Aussi bon Poëte Latin qu'on peut l'être dans une Langue morte ; très éloquent dans la sienne. L'un de ceux qui ont prouvé, qu'il est plus aisé de faire des vers Latins que des vers Français. Malheureusement pour lui, en combattant *Lucréce*, il combat *Newton*. m. en 1741.

DE PONTIS. Ses mémoires ont été tellement en vogue, qu'il est nécessaire de dire que cet homme qui a fait tant de belles choses pour le service du Roi, est le seul qui en ait jamais parlé. Aussi ses mémoires ne sont pas de lui ; ils sont de *Du Fossé* écrivain de Port-Royal. Il feint que son héros portait le nom de sa terre en Dauphiné. Il n'y a point en Dauphiné de Seigneurie de Pontis. Il est même fort douteux que *Pontis* ait existé. Le dictionaire historique portatif en quatre volumes, assure que ces mémoires sont vrais. Ils sont cependant remplis de fables, comme l'a démontré le père d'*Avrigny* dans la préface de ses mémoires historiques.

PORÉE

PORÉE (*Charles*) né en Normandie en 1675. Jésuite. Du petit nombre des Professeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde. Eloquent dans le goût de *Sénèque*. Poëte & très bel esprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les Lettres & la vertu à ses disciples. m. en 1741.

LA PORTE, premier valet de chambre de la Reine-Mère, & quelque temps de *Louïs XIV*. Mis en prison par le Cardinal de *Richelieu*, & menacé de la mort pour le forcer à trahir les secrets de sa maitresse qu'il ne trahit point. Dans la foule des mémoires qui dévelopent l'histoire de cet âge, ceux de *Laporte* ne sont pas à mépriser; ils sont d'un honnête homme, ennemi de l'intrigue & de la flatterie, sévère jusqu'au pédantisme. Il avoue qu'il avertissait la *Reine* que sa familiarité avec le Cardinal *Mazarin* diminuait le respect des Grands & des Peuples pour elle. Il y a dans ces mémoires une anecdote sur l'enfance de *Louïs XIV*. qui rendrait la mémoire du Cardinal *Mazarin* exécrable, s'il avait été coupable du crime honteux que *Laporte* semble lui imputer. Il parait que *Laporte* fut trop scrupuleux & trop mauvais phisicien; il ne savait pas qu'il y a des temperaments fort avancés. Il devait surtout se taire; il se perdit pour avoir parlé, & pour avoir attribué à la débauche un accident fort naturel.

PUI (*Pierre* du) fils de *Claude du Pui* Con-

Conſeiller au Parlement, très-ſavant homme, naquit en 1583. La ſcience de *Pierre du Pui* fut utile à l'Etat. Il travailla plus que perſonne à l'inventaire des Chartes & aux recherches des droits du Roi ſur pluſieurs Etats. Il débrouilla autant qu'on le peut la Loi Salique, & prouva les libertés de l'Egliſe Gallicane, qui ne ſont qu'une partie des anciens droits des anciennes Egliſes. Il réſulte de ſon Hiſtoire des Templiers, qu'il y avait quelques coupables dans cet Ordre, mais que la condamnation de l'Ordre entier, & le ſupplice de tant de Chevaliers, furent une des plus horribles injuſtices qu'on ait jamais commiſes. m. en 1652.

PUY-SEGUR (le Maréchal de) Il nous a laiſſé *l'Art de la guerre*, comme *Boileau* a donné *l'Art Poëtique.*

QUESNEL (*Pâquier*) né en 1634. de l'Oratoire. Il a été malheureux en ce qu'il s'eſt vû le ſujet d'une grande diviſion parmi ſes compatriotes. D'ailleurs il a vécu pauvre & dans l'exil. Ses mœurs étaient ſévères, comme celles de tous ceux qui ne ſont occupés que de diſputes. Trente pages changées & adoucies dans ſon livre auraient épargné des querelles à ſa patrie; mais il eût été moins célèbre. m. en 1719.

QUIEN (*Michel* le) né en 1661. Dominicain Homme très ſavant. Il a beaucoup travaillé ſur les Egliſes d'Orient & ſur celle d'Angleterre. Il a ſurtout écrit contre *le Cou-*

rayer

rayer ſur la validité des Ordinations des Evêques Anglicans. Mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces diſputes, que les Turcs n'en font des diſſertations ſur l'Egliſe Grecque. m. en 1703.

QUINAULT (*Philippe*) né à Paris en 1635. Auditeur des Comptes, célèbre par ſes belles Poëſies lyriques, & par la douceur qu'il oppoſa aux ſatyres très injuſtes de *Boileau*. *Quinault* était dans ſon genre très ſupérieur à *Lulli*. On le lira toûjours; & *Lulli*, à ſon récitatif près, ne peut plus être chanté. Cependant on croyait, du tems de *Quinault*, qu'il devait à *Lulli* ſa réputation. Le tems apprécie tout. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenſes que donna *Louïs XIV*. mais une part médiocre; les grandes graces furent pour *Lulli*. m. en 1688.

NB. Il eſt rapporté dans les anecdotes littéraires que *Boileau* étant à la ſalle de l'Opéra de Verſailles dit à l'officier qui plaçait, *Monſieur, mettez-moi dans un endroit où je n'entende point les paroles. J'eſtime fort la muſique de Lulli, mais je mépriſe ſouverainement la muſique de Quinaut.*

Il n'y a nulle apparence que *Boileau* ait dit cette groſſiéreté. S'il s'était borné à dire, mettez-moi dans un endroit où je n'entende que la muſique, celà n'eût été que plaiſant, mais n'eût pas été moins injuſte. On a ſurpaſſé prodigieuſement *Lulli* dans tout

tout ce qui n'eſt pas récitatif ; mais perſonne n'a jamais égalé *Quinaut*.

QUINCY (le Marquis de) Lieutenant-Général d'Artillerie, Auteur de l'Hiſtoire militaire de *Louïs XIV.* Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent ſuivre dans leur lecture les opérations d'une Campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils ; mais li ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les reſſemblances ſont toûjours imparfaites, les différences toûjours grandes. La conduite de la guerre eſt comme les jeux d'adreſſe, qu'on n'apprend que par l'uſage ; & les jours d'action ſont quelquefois des jeux de hazard.

QUINTINIE (*Jean* la) né à Poitiers en *1626.* Il a créé l'Art de la culture des Jardins & de la tranſplantation des arbres. Ses préceptes ont été ſuivis de toute l'Europe, & ſes talens récompenſés magnifiquement par *Louïs XIV.* mort en

RACINE (*Jean*) né à la Ferté-Milon en 1639. élevé à Port Royal. Il portait encor l'habit Eccléſiaſtique quand il fit la Tragédie de *Théagène* qu'il préſenta à *Moliére*, & celle des *Fréres ennemis*, dont *Moliére* lui donna le ſujet. Il eſt intitulé Prieur de l'Epinai dans le privilège de l'*Andromaque*. *Louïs XIV.* fut ſenſible à ſon extrême mérite. Il lui donna une Charge de Gentilhomme ordinaire, le nomma quel-

quelquefois des voyages de Marly, le fit coucher dans sa chambre dans une de ses maladies, & le combla de gratifications. Cependant *Racine* mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas aussi Philosophe que grand Poëte. On lui a rendu justice fort tard. „ Nous avons été touchés, dit *Saint-Evremont*, „ de *Mariamne*, de *So-* „ *phonisbe*, d'*Alcionée*, d'*Andromaque*, & de „ *Britannicus*. " C'est ainsi qu'on mettait non seulement la mauvaise *Sophonisbe* de *Corneille*, mais encor les impertinentes piéces d'*Alcionée* & de *Mariamne*, à côté de ces chefs-d'œuvres immortels. L'or est confondu avec la bouë pendant la vie des Artistes, & la mort les sépare.

Il est à remarquer que *Racine* ayant consulté *Corneille* sur sa Tragédie d'*Aléxandre*, *Corneille* lui conseilla de ne plus faire de Tragédie, & lui dit qu'il n'avait nul talent pour ce genre d'écrire. N'oublions pas qu'il écrivit contre les Jansénistes, & qu'il se fit ensuite Janséniste. m. en 1699.

RACINE (*Louis*) fils de l'immortel *Jean Racine*, a marché sur les traces de son pére, mais dans un sentier plus étroit & moins fait pour les muses. Il entendait la méchanique des vers aussi-bien que son pére, mais il n'en avait ni l'ame ni les graces. Il manquait d'ailleurs d'invention & d'imagination. Janséniste comme son père, il ne fit des vers que pour le Jansénisme. On en trouve

trouve de très beaux dans le poëme sur la grace & dans celui de la religion, ouvrage trop didactique & trop monotone, copié des pensées de *Pascal*, mais rempli de beaux détails tels que ceux du chant second, dans lequel il combat *Lucrèce*, & où il traduit *Lucrèce*.

Cet esprit, ô mortels! qui vous rend si jaloux,
N'est qu'un feu qui s'allume & s'éteint avec vous.
Quand par d'affreux sillons l'implacable vieillesse
A sur un front hideux imprimé la tristesse,
Que dans un corps courbé sous un amas de jours,
Le sang comme à regret semble achever son cours;
Lorsqu'en des yeux couverts d'un lugubre nuage
Il n'entre des objets qu'une infidèle image;
Qu'en débris chaque jour le corps tombe & périt:
En ruïnes *aussi* je vois tomber l'esprit.
L'ame mourante alors, flambeau sans nourriture,
Jette par intervalle une lueur obscure.
Triste destin de l'homme! il arrive au tombeau
Plus faible, plus enfant qu'il ne l'est au berceau.
La mort du coup fatal sappe enfin l'édifice;
Dans un dernier soupir achevant son suplice,
Lorsque vuide de sang le cœur reste glacé,
Son ame s'évapore, & tout l'homme est passé.

Il s'éléve quelquefois dans ce poëme contre le *tout est bien* des Lords *Shafftersburi* & *Bolingbroke*, si bien mis en vers par *Pope*.

Sans-doute qu'à ces mots des bords de la Tamise;

Quelque abstrait raisonneur qui ne se plaint de rien,
Dans son flégme anglican s'écriera Tout est bien.

Racine en qualité de Janséniste croyait que presque tout est mal, depuis longtems il accuse *Pope* d'irréligion. *Pope* était fils d'un papiste ; c'est ainsi qu'on appelle en Angleterre les Catholiques Romains. *Pope* élevé dans cette religion qu'il tourne quelquefois en ridicule dans ses épîtres, ne voulut cependant pas la quitter, quoiqu'il fût philosophe, ou plutôt parce qu'il était assez philosophe pour croire que ce n'était pas la peine de changer. Il fut très piqué des accusations de *Louis Racine*. *Ramsey* entreprit de les concilier. C'était un Ecossais du *Clan* des *Ramsey*, & qui en avait pris le nom suivant l'usage de ce païs. Il était venu en France après avoir essaié du presbitérianisme, de l'église Anglicane & du Quakrisme, & s'était attaché à l'illustre *Fénélon* ; dont il a depuis écrit la vie. C'est lui qui est l'auteur des voyages de *Cyrus*, très faible imitation de *Télémaque*. Il imagina d'écrire à *Louïs Racine* une lettre sous le nom de *Pope*, dans laquelle celui-ci semble se justifier.

J'avais vécu une année entiére avec *Pope* ; je savais qu'il était incapable d'écrire en Français, qu'il ne parlait point du tout nôtre langue, & qu'à peine il pouvait lire nos auteurs ; c'était une chose publique en Angleterre. J'avertis *Louis Racine* que cette lettre était de *Ramsey* & non de *Pope*. Je vou-

voulus lui faire sentir le ridicule de cette supercherie : j'en instruisis même le public dans un chapître sur *Pope* qui a été imprimé plusieurs fois du vivant de *Pope* même. Cependant après sa mort l'Abbé *L'Avocat* a imprimé cette lettre forgée par *Ramsey*, & l'a imputée à *Pope* dans son dictionnaire historique portatif, où il copie plusieurs articles des premières éditions de cette liste des Ecrivains du siécle de *Louis XIV*. mais où il insére plusieurs anecdotes entiérement fausses. Il est juste de faire connaître au public la vérité.

RANCÉ (*Jean de Bouthillier*) né en 1626, commença par traduire *Anacréon*, & institua la réforme effrayante de la Trappe en 1664. Il se dispensa, comme Législateur, de la Loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, à ignorer ce qui se passe sur la Terre. Il écrivit avec éloquence. Quelle inconstance dans l'homme! Après avoir fondé & gouverné son Institut, il se démit de sa place, & voulut la reprendre. m. en 1700.

RAPIN (*René*) né à Tours en 1621. Jésuite, connu par le *Poëme des jardins* en latin, & par beaucoup d'ouvrages de Littérature. m. en 1687.

RAPIN DE THOIRAS (*Paul*) né à Castres en 1661. réfugié en Angleterre, & longtems Officier. L'Angleterre lui fut longtems

redevable de la ſeule bonne hiſtoire complette qu'on eût faite de ce Royaume, & de la ſeule impartiale qu'on eût d'un pays où l'on n'écrivait que par eſprit de parti: c'était même la ſeule hiſtoire qu'on pût citer en Europe comme aprochante de la perfection qu'on exige de ces ouvrages; juſqu'à ce qu'enfin on ait vu paraitre celle du célèbre *Hume*, qui a ſu écrire l'hiſtoire en Philoſophe. m. à Véſel en 1725.

REGIS (*Silvain*) né en Agenois en 1632. Ses livres de Philoſophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites. m. en 1707.

REGNARD (*François*) né à Paris en 1647. Il eût été célèbre par ſes ſeuls voyages. C'eſt le premier Français qui alla juſqu'en Laponie. Il grava ſur un rocher ce vers: *Siſtimus hic tandem nobis ubi defuit orbis.* Pris ſur la mer de Provence par des Corſaires, eſclave à Alger, racheté, établi en France dans les Charges de Tréſorier de France & de Lieutenant des eaux & forêts. Il vécut en voluptueux & en Philoſophe. Né avec un génie vif, gai & vraiment comique. Sa comédie du *Joueur* eſt miſe à côté de celles de *Moliére*. Il faut ſe connaître peu aux talens & au génie des Auteurs, pour penſer qu'il ait dérobé cette piéce à *Dufréni*. Il dédia la comédie des *Ménechmes* à *Deſpréaux*, & enſuite écrivit contre lui, parce que *Boileau* ne lui rendit pas aſſez de juſtice. Cet homme

ſi

si gai mourut de chagrin à cinquante-deux ans. On prétend même qu'il avança ses jours. m. en 1699.

REGNIER DESMARETS (*Séraphin*) né à Paris en 1632. Il a rendu de grands services à la Langue, & est auteur de quelques Poësies Françaises & Italiennes. Il fit passer une de ses piéces Italiennes pour être de *Pétrarque*. Il n'eût pas fait passer ses vers Français sous le nom d'un grand Poëte. m. en 1713.

RENAUDOT (*Théophraste*) Médecin, très savant en plus d'un genre. Le premier auteur des gazettes en France. m. en 1679.

RENAUDOT (*Eusébe*) né en 1646. très savant dans l'Histoire & dans les Langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le Dictionnaire de *Bayle* ne fût imprimé en France. m. en 1720.

RICHELET (*César Pierre*) le premier qui ait donné un Dictionnaire presque tout satyrique, exemple plus dangereux qu'utile. Il est aussi le prémier Auteur des Dictionnaires de rimes, tristes ouvrages qui font voir combien il est peu de rimes nobles & riches dans notre poësie, & qui prouvent l'extrême difficulté de faire de bons vers dans notre langue.

RICHELIEU (Le Cardinal de). Puisque *Louïs XIV.* nâquit pendant son ministère, on doit mettre parmi les écrivains de ce siécle illustre,

illustre, le fondateur de l'Académie Française, auteur lui-même de plusieurs ouvrages. Il fit la méthode des controverses dans son exil à Avignon après l'assassinat du Maréchal d'*Ancre* & de la *Galigaï* ses protecteurs. Les principaux points de la Religion Catholique défendus; l'instruction du Chrétien & la perfection du Chrétien sont à peu près de ce temps là. Il est bien sûr qu'il ne composait pas la perfection du Chrétien du temps qu'il faisait condamner à mort le Maréchal *de Marillac* dans sa propre maison de Ruel, & qu'il était avec *Marion de l'Orme* dans un appartement lorsque les commissaires prononcérent l'arrêt de mort dicté par lui. On sait aussi qu'il y a beaucoup de vers de sa façon dans la Tragicomédie allégorique intitulée *Europe*, & dans la Tragédie de *Mirame*. On sait qu'il donnait à cinq auteurs les sujets des piéces représentées au palais Cardinal, & qu'il eût mieux fait de s'en tenir au seul *Corneille*, sans même lui fournir de sujet. Le plus beau de ses ouvrages est *la digue de la Rochelle*.

L'Abbé *L'Avocat* bibliothécaire de Sorbonne prétend dans son dictionaire historique que le Cardinal *de Richelieu* est l'auteur de ce Testament. Il croit devoir ce respect à la mémoire du bienfaiteur de la Sorbonne; mais c'est rendre un mauvais service à sa mémoire que de l'accuser d'avoir fait un livre où il n'y a que des erreurs & des fautes de toute espèce. Si malheureusement un

Ministre

Ministre d'Etat avait pu composer un si mauvais ouvrage, tout ce qu'on en devrait conclure c'est qu'on pourrait être un grand Ministre, ou plutôt un Ministre heureux, avec une grande ignorance des faits les plus communs, des erreurs grossiéres & des projets ridicules. C'est donc venger la mémoire du Cardinal *de Richelieu* que de démontrer comme on l'a fait qu'il ne peut être l'auteur de ce Testament qui sans son nom aurait été ignoré à jamais.

L'Abbé *l'Avocat*, tout bibliothécaire qu'il était de la Sorbonne, s'est trompé en disant qu'on avait retrouvé dans cette bibliothèque un manuscrit de cet ouvrage apostillé de la main du Cardinal. Le seul manuscrit apostillé ainsi est au dépôt des affaires étrangères; il n'y fut porté qu'en 1705. Ce n'est point le Testament qui est apostillé, c'est une narration succinte composée par l'Abbé *de Bourzeis*, à laquelle on avait longtemps après ajouté ce Testament prétendu. Et les notes marginales mêmes écrites de la main du Cardinal, prouvent que cette narration succinte n'était pas de lui; elles indiquent les omissions de l'Abbé *de Bourzeis*; & ce qu'il devait refondre. Voyez la réponse à Mr. *de Foncemagne*.

On attribue encor au Cardinal *de Richelieu* une histoire de la mère & du fils; c'est un récit assez infidèle des malheureux démêlés de *Louis XIII.* avec sa mère. Cette histoire faible & tronquée est probablement

de *Mezerai*. Mais dans la multitude des livres dont nous sommes accablés aujourd'hui, qu'importe de quelle main soit un ouvrage médiocre ? m. en 1642.

RIER (*André* du) Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, longtems employé à Constantinople & en Egypte. Nous avons de lui la traduction de l'*Alcoran* & de l'*histoire de Perse*.

RIER (*Pierre* du) né à Paris en 1605. Sécretaire du Roi, Historiographe de France. Pauvre malgré ses Charges. Il fit dix-neuf piéces de Théatre & treize traductions, qui furent toutes bien reçuës de son tems. m. en 1658.

ROCHEFOUCAULT (*François* Duc de la) né en 1613. Ses Mémoires sont lus, & on sait par cœur ses pensées. m. en 1680.

ROHAULT (*Jaques*) né à Amiens en 1620. Il abrégea & il exposa avec clarté & méthode la Philosophie de *Descartes*. Mais aujourd'hui cette Philosophie, erronée presque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été opposée aux erreurs anciennes. m. en 1675.

ROLLIN (*Charles*) né à Paris en 1661. Recteur de l'Université. Le premier de ce Corps qui a écrit en Français avec pureté & noblesse. Quoique les derniers tomes de son *Histoire ancienne* faits trop à la hâte ne répondent pas au premier, c'est encor la meilleure

meilleure compilation qu'on ait en aucune Langue, parce que les compilateurs ſont rarement éloquens & que *Rollin* l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux ſi l'Auteur avait été Philoſophe. Il y a beaucoup d'hiſtoires anciennes; il n'y en a aucune dans laquelle on apperçoive cet eſprit philoſophique qui diſtingue le faux du vrai, l'incroyable du vraiſemblable, & qui ſacrifie l'inutile. m. en 1741.

ROTROU (*Jean*) né en 1609. le fondateur du Théatre. La premiére ſcène & une partie du quatriéme Acte de *Venceslas* ſont des chefs-d'œuvre. *Corneille* l'apellait ſon pére. On ſait combien le pére fut ſurpaſſé par le fils. *Venceslas* ne fut compoſé qu'après le *Cid*. m. en 1650.

ROUSSEAU (*Jean Baptiſte*) né à Paris en 1669. De beaux vers, de grandes fautes & de longs malheurs le rendirent très fameux. Il faut ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets ſemblables à pluſieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux Tribunaux qui prononcèrent contre lui. Ce n'eſt pas que deux Tribunaux, & même des Corps plus nombreux, ne puiſſent commettre unanimement de très violentes injuſtices, quand l'eſprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre *Rouſſeau*. Peu d'hommes ont autant excité & ſenti la haine. Tout le public fut ſoulevé contre lui juſqu'à ſon banniſſement, & même encor quelques années

nées après ; mais enfin les ſuccès de *la Motte* ſon rival, l'accueil qu'on lui faiſait, ſa réputation qu'on croyait uſurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une eſpèce d'empire dans la littérature, révoltèrent contre lui tous les gens de lettres & les ramenèrent à *Rouſſeau* qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent preſque tout le public. *La Motte* leur parut trop heureux, parce qu'il était riche & accueilli. Ils oubliaient que cet homme était aveugle & accablé de maladies. Ils voyaient dans *Rouſſeau* un banni infortuné, ſans ſonger qu'il eſt plus triſte d'être aveugle & malade que de vivre à Vienne & à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très malheureux, l'un par la nature, l'autre par l'avanture funeſte qui le fit condamner. Tous deux ſervent à faire voir combien les hommes ſont injuſtes, combien ils varient dans leurs jugemens, & qu'il y a de la folie à ſe tourmenter pour arracher leurs ſuffrages. m. à Bruxelles en 1740.

Rouſſeau n'eut dans ſes ouvrages ni aménité, ni graces, ni ſentiment, ni invention : il ſavait très bien tourner une épigramme licentieuſe & une ſtance. Ses épîtres ſont écrites avec une plume de fer trempée dans le fiel le plus dégoutant. Il appelle Meſdemoiſelles *Louvancourt*, qui étaient trois ſœurs très aimables, *trio de louves acharnées* : il appelle le Conſeiller d'Etat *Rouillé*, *Tabarin mordant*, *cauſtique*, & *ruſtre*, après lui avoir prodigué des louanges dans une ode aſſez

médiocre,

médiocre. Les mots de *marousles*, de *bélitres*, salissent ses épitres. Il faut sans doute opposer une noble fierté à ses ennemis; mais ces basses injures sans gayeté, sont le contraire d'une ame noble.

Quant aux couplets qui le firent bannir, *voyez* les articles *la Motte* & *Saurin*.

On se contentera de remarquer ici que *Rousseau* ayant avoüé qu'il avait fait cinq de ces malheureux couplets, il était coupable de tous les autres, au tribunal de tous les juges, & de tous les honnètes gens. Sa conduite après sa condamnation n'est nullement une preuve en sa faveur; on a en mains des lettres du Sr. *Medine* de Bruxelles du 7. May 1737. conçues en ces termes: *Rousseau n'avait d'autre table que la mienne, d'autre azile que chez moi; il m'avait baisé & embrassé cent fois, le jour qu'il força mes créanciers à me faire arrêter.*

Qu'on joigne à cela un pélerinage fait par *Rousseau* à Nôtre Dame de *Hall*, & qu'on juge s'il doit en ètre cru sur sa parole dans l'affaire des couplets.

RUE (*Charles* de la) né en 1643. Jésuite. Poëte Latin, poëte Français & prédicateur. L'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de *Monseigneur*. *Virgile* lui tomba en partage. Il a fait plusieurs tragédies & comédies; sa tragédie de *Sylla* fut présentée aux comédiens & refusée. Il a fait encor celle de *Lisima-*

ſimachus. On croit qu'il a beaucoup travaillé à *l'Andrienne.* Il était très lié avec le comédien *Baron* dont il aprit à déclamer. Il y avait deux ſermons de lui qui étaient fort en vogue, l'un était le *Pécheur mourant*, & l'autre le *Pécheur mort*; on les affichait quand il devait les prononcer. m. en 1725.

RUINART (*Thierri*) Bénédictin, mort en 1707. laborieux critique. Il a ſoutenu contre *Doduel* l'opinion, que *l'égliſe eut dans les premiers tems une foule prodigieuſe de martyrs.* Peut-être n'a-t-il pas aſſez diſtingué les martyres, & les morts ordinaires; les perſécutions pour cauſe de Religion, & les perſécutions politiques. Quoi qu'il en ſoit, il eſt au nombre des ſavans hommes du tems. C'eſt principalement dans ce ſiécle que les Bénédictins ont fait les plus profondes recherches, comme *Martène* ſur les anciens rites de l'Egliſe. *Tuilier* & tant d'autres ont achevé de tirer de deſſous terre les décombres du moyen âge. C'eſt encor un genre nouveau qui n'apartient qu'au ſiécle de *Louïs XIV.* & ce n'eſt qu'en France que les Bénédictins y ont excellé.

SABLIERE (*Antoine de Rambouillet* de la) Ses madrigaux ſont écrits avec une fineſſe qui n'exclut pas le naturel. m. en 1680.

SACY LE MAITRE (*Louïs Iſaac*) né en 1613. l'un des bons écrivains de Port-Royal. C'eſt de lui qu'eſt la *Bible de Royaumont*, & une

une *traduction des comédies de Térence.* m. en 1684. Son frére *Antoine le Maître* se retira comme lui à Port-Royal. Il avait été avocat ; on le croyait un homme très-éloquent ; mais on ne le crut plus dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ses plaidoyers. Un autre *Sacy* avocat, & de l'Académie Françaife, mais d'une autre famille, a donné une traduction estimée des *Lettres de Pline* en 1701.

SAGE (le) né en 1667. Son roman de *Gil-Blas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel. m. en 1747.

SAINT-AULAIRE (*François Joseph de Beaupoil* Marquis de) C'est une chose très singuliére, que les plus jolis vers qu'on ait de lui, ayent été faits lorsqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guères le talent de la poësie qu'à l'âge de plus de soixante ans, comme le Marquis de *la Fare.* Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à *la Fare.*

O Muse légère & facile,
Qui sur le côteau d'Hélicon
Vintes offrir au viel Anacréon
Cet art charmant, cet art utile,
Qui sait rendre douce & tranquile
La plus incommode saison ;
Vous qui de tant de fleurs sur le Parnasse écloses
Orniez à ses côtés les graces & les ris,
Et qui cachiez ses cheveux gris
Sous tant de couronnes de roses, &c.

Ce

Ce fut sur cette piéce qu'il fut reçu à l'Académie ; & *Boileau* alléguait cette même piéce pour lui refuser son suffrage. Il est mort en 1742. à près de cent ans, d'autres disent à cent-deux. Un jour à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il soupait avec Madame la Duchesse du Maine : Elle l'appellait *Apollon*, & lui demandait je ne sai quel secret. Il lui répondit :

La Divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait point ma Muse :
Elle serait Thétis, & le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses. Si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs, ils auraient été encor plus vains, & nous leur applaudirions aujourd'hui avec encor plus de raison.

SAINTE-MARTHE. Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en savans. Le prémier *Gaucher de Sainte-Marthe*, fut *Charles*, qui fut éloquent pour son tems. m. en 1555.

Scevole, neveu de *Charles*, se distingua dans les lettres & dans les affaires. Ce fut lui qui réduisit Poitiers sous l'obéissance de *Henri IV*. Il mourut à Loudun en 1623. & le fameux *Urbain Grandier* prononça son oraison funébre.

Abel de Sainte-Marthe son fils cultiva les lettres comme son père, & mourut en 1652.

Son

Son fils nommé *Abel* comme lui, marcha ſur ſes traces. m. en 1706.

Scévole & *Louïs de Sainte-Marthe*, frères jumeaux, fils du prémier *Scévole*, enterrés tous deux à Paris dans le même tombeau à *St. Séverin*, furent illuſtres par leur ſavoir. Ils compoſèrent enſemble le *Gallia Chriſtiana*.

Denis de Sainte-Marthe, leur frère, acheva cet ouvrage. m. à Paris en 1725.

Pierre Scévole de Sainte-Marthe, frère ainé du dernier *Scévole*, fut hiſtoriographe de France. m. en 1690.

SAINT-EVREMONT (*Charles*) né en Normandie en 1613. Une morale voluptueuſe, des lettres écrites à des gens de cour dans un tems où ce mot de cour était prononcé avec emphaſe par tout le monde, des vers médiocres qu'on appelle des vers de *ſociété* faits dans des ſociétés illuſtres, tout cela avec beaucoup d'eſprit, contribua à la réputation de ſes ouvrages. Un nommé *Des Maizeaux* les a fait imprimer, avec une vie de l'auteur, ce qui contient ſeul un gros volume; & dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéreſſantes. Il n'eſt groſſi que des mêmes choſes qu'on trouve dans les œuvres de *Saint-Evremont*: c'eſt un artifice de libraire, un abus du métier d'éditeur. C'eſt par de tels artifices qu'on a trouvé le ſecret de multiplier les livres à l'infini ſans multiplier les connaiſſances. On connait

nait ſon exil, ſa philoſophie & ſes ouvrages. Quand on lui demanda à ſa mort s'il voulait ſe *réconcilier*, il répondit: " Je voudrais me réconcilier avec l'appetit. " Il eſt enterré à Weſtminſter avec les Rois & les hommes illuſtres d'Angleterre. m. en 1703.

SAINT-PAVIN (*Denis Sanguin* de) Il était au nombre des hommes de mérite, que *Deſpréaux* confondit dans ſes ſatyres avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui paſſe pour être d'un goût délicat. On peut connaître ſon mérite perſonnel par cette épitaphe, que fit pour lui *Fieubet* le maître des requêtes, l'un des eſprits les plus polis de ce ſiécle.

> Sous ce tombeau gît Saint-Pavin:
> Donne des larmes à ſa fin.
> Tu fus de ſes amis peut-être?
> Pleure ton ſort & le ſien:
> Tu n'en fus pas? pleure le tien,
> Paſſant, d'avoir manqué d'en être.

m. en 1670.

SAINT-PIERRE (*Caſtel* Abbé de) Gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'une fortune médiocre, la partagea quelque tems avec les célèbres *Varignon*, & *Fontenelle*. Il écrivit beaucoup ſur la politique. La meilleure définition qu'on ait faite en général de ſes ouvrages eſt ce qu'en diſait le Cardinal *du Bois*, que c'étaient les rêves d'un bon citoyen. Il avait la ſimplicité de re-

battre.

battre dans ses ouvrages les vérités les plus triviales de la morale; & par une autre simplicité, il proposait presque toûjours des choses impossibles comme praticables. Il ne cessa d'insister sur le projet d'une paix perpétuelle, & d'une espèce de Parlement de l'Europe, qu'il appelle la *Diette Europaine*. On avait imputé une partie de ce projet chimérique au Roi *Henri IV.* & l'Abbé de *St. Pierre* pour appuyer ses idées prétendait que cette *Diette Europaine* avait été approuvée & redigée par le Dauphin Duc de Bourgogne, & qu'on en avait trouvé le plan dans les papiers de ce Prince. Il se permettait cette fiction pour mieux faire goûter son projet. Il raporte avec bonne foi la lettre par laquelle le Cardinal de *Fleuri* répondit à ses propositions: *Vous avez oublié, Monsieur, pour article préliminaire, de commencer par envoyer une troupe de missionnaires pour disposer le cœur & l'esprit des Princes.* Cependant l'Abbé de *St. Pierre* ne laissa pas enfin d'être très utile. Il contribua beaucoup à délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire; il écrivit & il agit en homme d'état sur cette seule matière. Il fut unanimément exclus de l'Académie Françaife, pour avoir sous la Régence du Duc d'Orléans préféré un peu durement dans sa *Polisynodie* l'établissement des Conseils à la manière de gouverner de *Louïs XIV.* protecteur de l'Académie. Ce fut le Cardinal de *Polignac* qui fit une brigue pour l'ex-
 clu-

clure, & qui en vint à bout. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que dans ce tems là même, le Cardinal de *Polignac* conspirait contre le Régent, & que ce Prince qui donnait un logement au palais Royal à *St. Pierre*, & qui avait toute sa famille à son service, souffrit cette exclusion. L'Abbé de *St. Pierre* ne se plaignit point. Il continua de vivre en philosophe avec ceux mêmes qui l'avaient exclu. *Boyer* ancien Evêque de Mirepoix son confrère empècha qu'à sa mort on ne prononçât son éloge à l'Académie selon la coutume. Ces vaines fleurs qu'on jette sur le tombeau d'un Académicien n'ajoutent rien ni à sa réputation ni à son mérite; mais le refus fut un outrage; & les services que l'Abbé de *St. Pierre* avait rendus, sa probité & sa douceur, méritaient un autre traitement. Il mourut en 1743. âgé de quatre-vingt-deux ans. Je lui demandai quelques jours avant sa mort, comment il regardait ce passage; il me répondit; *Comme un voyage à la campagne.*

Le traité le plus singulier qu'on trouve dans ses ouvrages, est l'anéantissement futur du Mahométisme. Il assure qu'un tems viendra où la raison l'emportera chez les hommes sur la superstition. Les hommes comprendront, dit-il, qu'il suffit de la patience, de la politesse & de la bienfaisance pour plaire à DIEU. Il est impossible, dit-il encore, qu'un livre où l'on trouve des propositions fausses données comme vraies,

des

des chofes abfurdes oppofées au fens commun, des louanges données à des actions injuftes, ait été révélé par un être parfait. Il prétend que dans cinq cent ans tous les efprits, jufqu'aux plus groffiers, feront éclairés fur ce livre; que le grand Moufti même & les Cadis verront qu'il eft de leur intérêt de détromper la multitude, & de fe rendre plus néceffaires & plus refpectés en rendant la Religion plus fimple. Ce traité eft curieux. Dans fes annales de *Louïs XIV.* il dit que l'Etat devrait bâtir des loges aux petites maifons pour les théologiens intolérants, & qu'il ferait à propos de jouer ces efpèces de fous fur le théâtre.

SALLO (*Denis*) né en 1626. Confeiller du Parlement de Paris. Inventeur des journaux. *Bayle* perfectionna ce genre. Deshonoré enfuite par quelques journaux, que publièrent à l'envi des libraires avides, & que des écrivains obfcurs remplirent d'extraits infidéles, d'inepties & de menfonges. Enfin on eft parvenu jufqu'à faire un trafic public d'éloges & de cenfures, furtout dans des feuilles périodiques; & la littérature a éprouvé le plus grand aviliffement par ces infâmes manèges. m. en 1669.

SANDRAS DE COURTILS, né à Montargis en 1644. On ne place ici fon nom, que pour avertir les Français, & furtout les étrangers, combien ils doivent fe défier de tous ces faux mémoires imprimés en Hol-

lande. *Courtils* fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions, ſous le nom d'hiſtoires. Il était bien honteux, qu'un capitaine du régiment de Champagne allât en Hollande vendre des menſonges aux libraires. Lui & ſes imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons Princes qui dédaignent de ſe venger, & contre des citoyens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a compoſé *la Conduite de la France depuis la paix de Nimégue*, & *la réponſe* au même livre. *L'Etat de la France ſous Louïs XIII. & ſous Louïs XIV. La conduite de Mars dans les guerres de Hollande. Les conquêtes amoureuſes du grand Alcandre. Les intrigues amoureuſes de la France. La vie de Turenne. Celle de l'Amiral Coligni. Les Mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Monbrun, de Vordac, de la Marquiſe du Frêne. Le Teſtament politique de Colbert*, & beaucoup d'autres ouvrages qui ont amuſé & trompé les ignorans. Il a été imité par les auteurs de ces miſérables brochures contre la France, *le Glaneur*, *l'Epilogueur*, &c. ouvrages que la faim a inſpirés, que la ſotiſe & le menſonge ont dictés, à peine lûs de la canaille. m. à Paris en 1712.

SANLEQUE (*Louis*) Chanoine régulier, poëte qui a fait quelques jolis vers. C'eſt un des effets du ſiécle de *Louis XIV*. que le nombre prodigieux de poëtes médiocres dans

dans lesquels on trouve des vers heureux. La plûpart de ces vers apartiennent au tems, & non au génie. m. en 1714.

SANSON (*Nicolas*) né à Abbeville en 1600. le pére de la Géographie avant *Guillaume de l'Isle.* m. en 1667. Ses deux fils héritèrent de son mérite.

SANTEUIL (*Jean Bapt.*) né à Paris en 1600. Il passe pour excellent poëte Latin, si on peut l'être, & qui ne pouvait faire de vers Français. Ses hymnes sont chantées dans l'Eglise. Comme je n'ai point vécu chez *Mécéne* entre *Horace* & *Virgile*, j'ignore si ces hymnes sont aussi bonnes qu'on le dit; si, par exemple, *Orbis redemptor nunc redemptus* n'est pas un jeu de mots puérile. Je me défie beaucoup des vers modernes latins. m. en 1697.

SARRASIN (*Jean François*) né près de Caën en 1605. a écrit agréablement en prose & en vers. m. en 1655.

SAVARI (*Jacques*) né en 1622. Le premier qui ait écrit sur le commerce. Il avait été longtems négociant. Le Conseil le consulta sur l'ordonnance de 1670. & il en rédigea presque tous les articles. Le dictionnaire de commerce qui est de lui, & de *Philemon* son frére, chanoine de *St. Maur*, fut une entreprise aussi utile que nouvelle; mais il faut regarder ces livres à peu près comme les intérêts des Princes, qui changent en moins de cinquante ans. Les objets & les canaux du commerce, les gains, les finesses, ne sont

plus aujourd'hui ce qu'ils étaient du tems de *Savari*. m. en

SAUMAISE (*Claude*) né en Bourgogne en 1588. retiré à Leide pour être libre. Homme d'une érudition immenſe.

SAURIN (*Jacques*) né à Nimes en 1677. Il paſſa pour le meilleur prédicateur des Egliſes Reformées. Cependant on lui reproche, comme à tous ſes confrères, ce qu'on appelle le ſtile réfugié. *Il eſt difficile*, dit-il, *que ceux qui ont ſacrifié leur patrie à leur Religion parlent leur langue avec pureté.* &c. De ſon tems cependant le Français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'eſt aujourd'hui. *Bayle* n'avait point le ſtile réfugié; il ne péchait que par une familiarité qui aproche quelquefois de la baſſeſſe. Les défauts du langage des paſteurs Calviniſtes venaient de ce qu'ils copiaient les phraſes incorrectes des premiers réformateurs; de plus preſque tous ayant été élevés à Saumur, en Poitou, en Dauphiné, ou en Languedoc, ils conſervaient les manières de parler vicieuſes de la province. On créa pour *Saurin* une place de Miniſtre de la Nobleſſe à la Haye. Il était ſavant & homme de plaiſir. m. en 1730.

SAURIN (*Joſeph*) né près d'Orange en 1659. de l'Académie des ſciences. C'était un génie propre à tout; mais on n'a de lui que des extraits du *Journal des Savans*, quelques mémoires de Mathématiques, & ſon fameux

fameux *Factum* contre *Rousseau*. Ce procès si malheureusement célèbre fit rechercher toute sa vie, & servit à susciter contre lui les plus infames accusations. *Rousseau* réfugié en Suisse, & sachant que son ennemi avait été Pasteur de l'Eglise Reformée à Bercher dans le Baillage d'Iverdun, remua tout pour avoir des témoignages contre lui. Il faut savoir que *Joseph Saurin* dégoûté de son ministère, livré à la philosophie & aux mathématiques, avait préferé la France sa patrie, la ville de Paris & l'Académie des Sciences, au village de Bercher. Pour remplir ce dessein il avait falu rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine, & il y rentra dès l'année 1690. L'Evêque de Meaux *Bossuet* crut avoir converti un ministre, & il ne fit que servir à la petite fortune d'un philosophe. *Saurin* retourna en Suisse plusieurs années après pour y recueillir quelques biens de sa femme qu'il avait persuadée de quitter aussi la Religion Reformée. Les magistrats le décretèrent de prise de corps, comme un pasteur apostat qui avait fait apostasier sa femme. Cela se passait en 1712. après le funeste procès de *Rousseau* : & *Rousseau* était à Soleure précisément dans ce tems là. Ce fut alors que les accusations les plus flétrissantes éclatèrent contre *Saurin*. On lui imputa d'anciens délits qui auraient mérité la corde ; on produisit ensuite contre lui une ancienne lettre dans laquelle il avait fait lui-même, disait-on, la confession de

ſes crimes à un paſteur de ſes amis. Enfin pour comble d'indignité on eut la baſſeſſe cruelle d'imprimer ces accuſations & cette lettre dans pluſieurs journaux, dans les ſupplémens de *Bayle*, dans celui de *Moréri*; nouveau moyen malheureuſement inventé pour flétrir un homme dans l'Europe: c'eſt étrangement avilir la litérature que de faire d'un dictionnaire un greffe criminel, & de ſouiller d'opprobres ſcandaleux des ouvrages qui ne doivent être que le dépôt des ſciences: ce n'était pas ſans doute l'intention des premiers auteurs de ces archives de la litérature qu'on a depuis infectées de tant d'additions auſſi erronées qu'odieuſes. L'art d'écrire eſt devenu en pluſieurs pays un vil métier, dans lequel des libraires qui ne ſavent pas lire payent des menſonges & des futilités à tant la feuille, à des écrivains mercenaires qui ont fait de la litérature la plus lâche des profeſſions. Il n'eſt pas permis au moins de conſigner dans un dictionnaire des accuſations criminelles, & de s'ériger en délateur ſans avoir des preuves juridiques. J'ai été à portée d'examiner ces accuſations contre *Joſeph Saurin*; j'ai parlé au ſeigneur de la terre de Bercher, dans laquelle *Saurin* avait été paſteur; je me ſuis adreſſé à toute la famille du ſeigneur de cette terre: lui & tous ſes parens m'ont dit unanimement qu'ils n'avaient jamais vû la lettre imputée à *Saurin*: ils m'ont tous marqué la plus vive indignation contre l'abus ſcandaleux dont on

a chargé les supplémens aux dictionnaires de *Bayle* & de *Moréri* ; & cette juste indignation qu'ils m'ont témoignée doit passer dans le cœur de tous les honnêtes gens. J'ai en main les attestations de trois Pasteurs qui avouent que la lettre imputée à *Saurin* est fausse, & qu'elle n'est que l'effet de la calomnie que les gens de lettres emploient souvent les uns contre les autres. *Joseph Saurin* mourut en 1737. en Philosophe intrépide qui connaissait le néant de toutes les choses de ce monde, & plein du plus profond mépris pour tous ces vains préjugés, pour toutes ces disputes, pour ces opinions erronées qui surchargent d'un nouveau poids les malheurs innombrables de la vie humaine.

Joseph Saurin a laissé un fils d'un vrai mérite, auteur d'une tragédie de *Spartacus*, dans laquelle il y a des traits comparables à ceux de la plus grande force de *Corneille*.

SAUVEUR (*Joseph*) né à la Fléche en 1653. Il aprit sans maître les élémens de la Géométrie. Il est un des premiers qui ait calculé les avantages & les desavantages des jeux de hazard. Il disait, que tout ce que peut un homme en mathématique, un autre le peut aussi. Cela s'entend pour ceux qui se bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet jusqu'à l'âge de sept ans. m. en 1716.

SCAR-

SCARRON (*Paul*) fils d'un Conſeiller de la Grand' Chambre, né en 1598. Ses comédies ſont plus burleſques que comiques. Son *Virgile traveſti* n'eſt pardonnable qu'à un bouffon. Son *Roman comique* eſt preſque le ſeul de ſes ouvrages que les gens de goût aiment encore; mais ils ne l'aiment que comme un ouvrage gai, amuſant & médiocre. C'eſt ce que *Boileau* avait prédit. m. en 1660.

SCUDÉRI (*George* de) né au Hâvre de Grace en 1603. Favoriſé du Cardinal de *Richelieu*, il balança quelque tems la réputation de *Corneille*. Son nom eſt plus connu que ſes ouvrages. m. en 1667.

SCUDÉRI (*Magdeleine*) ſœur de *George*, née au Havre en 1607. plus connue aujourd'hui par quelques vers agréables qui reſtent d'elle, que par les énormes romans de la *Clélie* & du *Cyrus*. *Louis XIV*. lui donna une penſion, & l'accueillit avec diſtinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'Académie. m. en 1701.

SEGRAIS (*Jean*) né à Caën en 1625. *Mademoiſelle* l'appelle *une manière de bel eſprit*; mais c'était en effet un très bel eſprit, & un véritale homme de lettres. Il fut obligé de quitter le ſervice de cette Princeſſe, pour s'être oppoſé à ſon mariage avec le Comte de *Lauſun*. Ses éloges & ſa traduction

duction de *Virgile* furent éstimées ; mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il est remarquable qu'on a retenu des vers de la *Pharsale* de *Brébœuf*, & aucun de l'*Enéïde* de *Ségrais*. Cependant *Boileau* louë *Ségrais*, & dénigre *Brébœuf*. m. en 1701.

SENAUT (*Jean François*) né en 1601. Général de l'Oratoire. Prédicateur qui fut à l'égard du Père *Bourdaloue* ce que *Rotrou* est pour *Corneille*, son prédécesseur & rarement son égal. Il est compté parmi les premiers restaurateurs de l'éloquence, plûtôt que dans le petit nombre des hommes véritablement éloquens. m. en 1692.

SÉNEÇAI, premier valet de chambre de *Marie Thérése*. Poëte d'une imagination singuliére. Son Conte du *Kaïmac*, à quelques endroits près, est un ouvrage distingué. C'est un exemple qui apprend qu'on peut très bien conter d'une autre maniére que *la Fontaine*. On peut observer que cette piéce, la meilleure qu'il ait faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son recueil. Il y a aussi dans ses *Travaux d'Apollon* des beautés singuliéres & neuves.

SÉVIGNÉ (*Marie de Rabutin*) née en 1626. Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté, & d'un stile qui peint & anime tout, sont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'esprit, & encor plus de ces lettres supposées dans lesquelles on

on veut imiter le stile épistolaire, en étalant de faux sentimens & de fausses avantures à des correspondans imaginaires. C'est dommage qu'elle manque absolument de gout, qu'elle ne sache pas rendre justice à *Racine*, qu'elle égale l'oraison funèbre de *Turenne* prononcée par *Mascaron* au grand chef-d'œuvre de *Fléchier*. m. en 1696.

SILVA, Juif de Bordeaux, très célèbre Médecin à Paris, a fait un livre estimé sur la saignée; il était fort au-dessus de son livre. C'était un de ces Médecins que *Moliére* n'eût pû ni osé rendre ridicules. m. vers l'an 1746.

SIMON (*Richard*) né en 1638. de l'Oratoire. Excellent Critique. Son *Histoire de l'origine & du progrès des revenus ecclésiastiques*, son *Histoire critique du Vieux Testament* &c. sont luës de tous les savans. m. à Dieppe en 1712.

SIRMOND (*Jacques*) Jésuite, est né vers l'an 1559. L'un des plus savans & des plus aimables hommes de son tems. On sait à peine qu'il fut confesseur de *Louïs XIII.*, parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poste délicat. Il fut préféré par le Pape à tous les savans d'Italie pour faire la préface de la collection des Conciles. Ses nombreux ouvrages furent très-estimés, & sont très-peu lus. m. en 1651.

SIRMOND (*Jean*) neveu du précédent. Histo-

Historiographe de France, avec le brevet de Conseiller d'Etat, qui était d'ordinaire attaché à la charge d'Historiographe. L'un de ses principaux ouvrages est la vie du Cardinal d'*Amboise*, qu'il ne composa que pour mettre ce Ministre au-dessous du Cardinal de *Richelieu* son protecteur. Il fut un des premiers Académiciens. m. en 1649.

SORBIERES (*Samuel*) né en Dauphiné en 1610. L'un de ceux qui ont porté le titre d'Historiographe de France. Ami du Pape *Clément IX.* avant son exaltation; ne recevant que de faibles marques de la générosité de ce Pontife, il lui écrivit: „ Saint „ Père, vous envoyez des manchettes à celui „ qui n'a point de chemise. " Il effleura beaucoup de genres de science. m. en 1670.

SUZE, (la Comtesse *Henriette* de *Coligni* de la) célèbre dans son tems par son esprit & par ses élégies. C'est elle qui se fit Catholique parce que son mari était Huguenot, & qui s'en sépara, afin (disait la Reine *Christine*) de ne voir son mari ni dans ce monde-ci, ni dans l'autre. m. en 1673.

TALLEMANT (*François*) né à la Rochelle en 1620. second traducteur de *Plutarque.* m. en 1693.

TALLEMANT (*Paul*) né à Paris en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche *Montoron*, & fils d'un Maître des requêtes qui avait eu deux cent mille livres de rente de notre mon-

monnoie d'aujourdhui, il ſe trouva preſque ſans fortune. *Colbert* lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'hiſtoire du Roi par médailles. m. en 1712.

TALON (*Omer*) Avocat-général du Parlement de Paris, a laiſſé des mémoires utiles, dignes d'un bon magiſtrat & d'un bon citoyen; mais ſon éloquence n'eſt pas encor celle du bon temps. m. en 1652.

TARTERON, Jéſuite. Il a traduit les ſatyres d'*Horace*, de *Perſe* & de *Juvenal*; & a ſuprimé les obſcénités groſſiéres dont il eſt étrange que *Juvenal* & ſurtout *Horace* ayent ſouillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeuneſſe pour laquelle il croyait travailler; mais ſa traduction n'eſt pas aſſez littérale pour elle; le ſens eſt rendu, mais non pas la valeur des mots.

TERRASSON (l'Abbé) né en 1669. Philoſophe pendant ſa vie & à ſa mort. Il y a de beaux morceaux dans ſon *Setos*. Sa traduction de *Diodore* eſt utile; ſon examen d'*Homère* ſans aucun goût. m. en 1750.

THIERS (*Jean-Baptiſte*) né à Chartres en 1641. On a de lui beaucoup de diſſertations. C'eſt lui qui écrivit contre l'inſcription du couvent des cordeliers de Rheims, *A Dieu & à St. François tous deux crucifiés.* m. en 1703.

THOMASSIN (*Louis*) de l'Oratoire, né en

en Provence en 1619. Homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des conférences fur les Pères, fur les conciles & fur l'hiftoire. Il oublia fur la fin de fa vie tout ce qu'il avait fçu, & ne fe fouvint plus d'avoir écrit. m. en 1695.

THOYNARD (*Nicolas*) né à Orléans en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du Cardinal *Norris* fur les *Epoques Syriennes*. Sa *Concordance des quatre Evangeliftes* en Grec paffe pour un ouvrage curieux. Il n'était que favant, mais il l'était profondément. m. en 1706.

TORCI (*Jean Baptifte Colbert* de) neveu du grand *Colbert*, Miniftre d'Etat fous *Louïs XIV.* a laiffé des mémoires depuis la paix de Rifwick jufqu'à celle d'Utrecht : ils ont été imprimés pendant qu'on achevait l'édition de cet *Effai fur le fiécle de Louïs XIV.* Ils confirment tout ce qu'on y avance. Ces mémoires renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'inftruire à fond : ils font écrits plus purement que tous les mémoires de fes prédéceffeurs : on y reconnait le goût de la Cour de *Louïs XIV.* Mais leur plus grand prix eft dans la fincérité de l'auteur : c'eft la vérité, c'eft la modération elle-même, qui ont conduit fa plume. m. en 1746.

TOUREIL (*Jacques*) né à Touloufe en 1656. Célèbre par fa traduction de *Démofthène*. m. en 1715.

TOUR-

TOURNEFORT (*Joseph Pitton* de) né en Provence en 1656. Le plus grand botaniste de son tems. Il fut envoyé par *Louïs XIV.* en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Gréce & en Asie, pour perfectionner l'histoire naturelle. Il raporta treize cent trente-six nouvelles espèces de plantes, & il nous apprit à connaître les nôtres. m. en 1708.

LE TOURNEUX, né en 1640. Son *Année Chrétienne* est dans beaucoup de mains, quoique mise à Rome à l'Index des livres prohibés, ou plutôt parce qu'elle y est mise. m. en 1686.

TRISTAN *l'Hèrmite*, Gentilhomme de *Gaston* d'Orléans frère de *Louïs XIII.* Le prodigieux & long succès qu'eut sa tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors. On n'avait pas mieux; & quand la réputation de cette piéce fut établie, il falut plus d'une tragédie de *Corneille* pour la faire oublier. Il y a encor des nations chez qui des ouvrages très médiocres passent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'est pas trouvé de génie qui les ait surpassés. On ignore communément que *Tristan* ait mis en vers l'office de la Vierge, & il n'est pas étrange qu'on l'ignore. m. en 1655. Voici son épitaphe qu'il composa.

Je fis le chien couchant auprès d'un grand Seigneur.
Je me vis toujours pauvre, & tâchai de paraître.
Je vécus dans la peine, espérant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon Maître.

TU-

TURENNE. Ce grand homme nous a laissé aussi des mémoires qu'on trouve dans sa vie, écrite par *Ramzey*. Nous avons beaucoup de mémoires de nos Généraux, mais ils n'ont pas écrit comme *Xénophon* & *César*.

VAILLANT (*Jean Foy*) né à Beauvais en 1632. Le public lui doit la *Science des Médailles*, & le Roi la moitié de son cabinet. Le Ministre *Colbert* le fit voyager en Italie, en Gréce, en Egypte, en Turquie, en Perse. Des corsaires d'Alger le prirent en 1674. avec l'architecte *Desgodets*. Le Roi les racheta tous deux. Jamais savant n'essuya plus de dangers. m. en 1706.

VAILLANT (*Jean François*) né à Rome en 1665. pendant les voyages de son père. Antiquaire comme lui. m. en 1708.

VALINCOUT (*Jean Baptiste Henri du Trousset* de) né en 1653. Une épitre que *Despréaux* lui a adressée, fait sa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages. Il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. Les lettres seules dénuées de cette sagacité laborieuse qui rend un homme utile, ne procurent presque jamais qu'une vie malheureuse & méprisée. Un des meilleurs discours qu'on ait jamais prononcés à l'Académie, est celui dans lequel Mr. *de Valincourt* tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens, qui prenant leur fureur d'écrire

pour du talent, vont présenter de mauvais vers à des Princes, inondent le public de leurs brochures, & qui accusent l'ingratitude du siécle parce qu'ils sont inutiles au monde & à eux-mêmes. Il les avertit que les professions qu'on croit les plus basses sont fort supérieures à celle qu'ils ont embrassée. m. en 1730.

VALOIS (*Adrien*) né à Paris en 1607. Historiographe de France. Ses meilleurs ouvrages sont sa *Notice des Gaules*, & son histoire de la prémiére race. m. en 1692.

VALOIS (*Henri*) frère du précédent, né en 1603. Ses ouvrages sont moins utiles à des Français que ceux de son frère. m. en 1676.

VARIGNON (*Pierre*) né à Caën en 1654. Mathématicien célèbre. m. en 1722.

VARILLAS (*Antoine*) né dans la Marche en 1624. Historien plus agréable qu'exact. m. en 1696.

LE VASSOR (*Michel*) de l'Oratoire. Réfugié en Angleterre. Son *Histoire de Louis XIII.* diffuse, pesante & satyrique, a été recherchée pour beaucoup de faits singuliers qui s'y trouvent: mais c'est un déclamateur odieux, qui dans l'histoire de *Louïs XIII.* ne cherche qu'à décrier *Louïs XIV.*, qui attaque les morts & les vivans; il ne se trompe que sur peu de faits, & passe pour s'être

s'être trompé dans tous ses jugemens. mort en 1718.

VAVASSEUR, né dans le Charolois en 1605. Jésuite, grand littérateur. Il fit voir le prémier que les Grecs & les Romains n'ont jamais connu le stile burlesque, qui n'est qu'un reste de barbarie. m. en 1681.

VAUBAN (le Maréchal de) né en 1633. Sa Dixme réelle n'a pu être exécutée, & est en effet impraticable. On a de lui plusieurs mémoires dignes d'un si bon citoyen. m. en 1707.

VAUGELAS (*Claude Favre* de) né à Chamberi en 1585. C'est un des prémiers qui ont épuré & réglé la langue, & de ceux qui pouvaient faire des vers Italiens sans en pouvoir faire de Français. Il retoucha pendant trente ans sa traduction de *Quinte-Curce*. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ses ouvrages toute sa vie. m. en 1650.

LE VAYER (*François*) né à Paris en 1588. Précepteur de *Monsieur* frère de *Louïs XIV*. & qui enseigna le Roi un an. Historiographe de France, Conseiller d'Etat, grand Pyrrhonien & connu pour tel. Son Pyrrhonisme n'empêcha pas qu'on ne lui confiat une éducation si précieuse. On trouve beaucoup de science & de raison dans ses ouvrages trop diffus. Il combattit le prémier avec succès cette opinion qui nous sied si mal, que notre morale vaut mieux que celle de l'antiquité.

Son traité de la vertu de Payens est estimé des sages. Sa devise était :

De las cosas mas seguras
La mas segura es dudar.

comme celle de *Montagne* était : *Que sçais-je ?* m. en 1672.

VEISSIERES (*Mathurin de* LA CROZE) né à Nantes en 1661. Bénédictin à Paris. Sa liberté de penser, & un Prieur contraire à cette liberté, lui firent quitter son ordre & sa religion. C'était une bibliothéque vivante, & sa mémoire était un prodige. Outre les choses utiles & agréables qu'il savait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut savoir, comme l'ancienne langue Egyptienne. Il y a de lui un ouvrage estimé, c'est *le Christianisme des Indes.* Ce qu'on y trouve de plus curieux, c'est que les Bramins croyent l'unité d'un DIEU en laissant les idoles aux peuples. La fureur d'écrire est telle qu'on a écrit la vie de cet homme en un volume aussi gros que la vie d'*Alexandre.* Ce petit extrait encor trop long aurait suffi. m. à Berlin en 1739.

VERGIER (*Jacques*) né à Paris en 1675. Il est à l'égard de *la Fontaine* ce que *Campistron* est à *Racine.* Imitateur faible, mais naturel. Mort assassiné à Paris par des voleurs en 1720. On laisse entendre dans le *Moreri*, qu'il avait fait une parodie contre un Prince puissant qui le fit tuer. Ce conte est faux.

VERTOT

VERTOT (*René Aubert*) né en Normandie en 1655. Historien agréable & élégant. m. en 1735.

VICHART DE SAINT-REAL (*César*) né à Chambéri, mais élevé en France. Son *histoire de la conjuration de Venise* est un chef-d'œuvre. Sa *Vie de* JESUS-CHRIST est bien différente. m. en 1692.

VILLARS DE MONFAUCON (l'Abbé de) né en 1635. célèbre par le *Comte de Gabalis*. C'est une partie de l'ancienne mythologie des Perses. L'Auteur fut tué en 1673. d'un coup de pistolet. On dit que les Sylphes l'avaient assassiné pour avoir revélé leurs mistères.

VILLARS (le Maréchal Duc de) né en 1652. Le prémier tome des Mémoires qui portent son nom est entiérement de lui. Il savait par cœur les beaux endroits de *Corneille*, de *Racine* & de *Molière*. Je lui ai entendu dire un jour à un homme d'Etat fort célèbre, qui était étonné qu'il sût tant de vers de comédie, *j'en ai moins joué que vous, mais j'en sais davantage*. m. en 1734.

VILLEDIEU (Madame de) Ses romans lui firent de la réputation. Au reste on est bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été & est encor inondée ; ils ont presque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'esprits faibles, qui écrivent avec facilité

des choses indignes d'être lues par des esprits solides ; ils sont même pour la plupart dénués d'imagination, & il y en a plus dans quatre pages de l'*Arioste* que dans tous ces insipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens. m. en 1683.

VILLIERS (*Pierre*) né à Coignac en 1648. Jésuite. Il cultiva les lettres comme tous ceux qui sont sortis de cet ordre. Ses sermons & son poëme sur l'art de prêcher eurent de son tems quelque réputation. Ses stances sur la solitude sont fort au-dessus de celles de *St. Amant*, qu'on avait tant vantées, mais ne sont pas encor tout-à-fait dignes d'un siécle si au-dessus de celui de *St. Amant*. m. en 1728.

VOITURE (*Vincent*) né à Amiens en 1598. C'est le prémier qui fut en France ce qu'on appelle un bel esprit. Il n'eut guères que ce mérite dans ses écrits, sur lesquels on ne peut se former le goût ; mais ce mérite était alors très rare. On a de lui de très jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la Reine *Anne* d'Autriche, & qu'on n'imprima pas dans son recueil, sont un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette Reine, dont les Frondeurs lassèrent la douceur & la bonté.

. . . .

Je pensais si le Cardinal,
J'entends celui de la Valette,
Pouvait voir l'éclat sans égal,
Dans lequel maintenant vous ête, *
J'entens celui de la beauté,
Car auprès je n'estime guère,
Cela soit dit sans vous déplaire,
Tout l'éclat de la majesté.

Il fit aussi des vers Italiens & Espagnols avec succès. m. en 1648.

Ce n'est pas la peine de pousser plus loin ce catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies, un assez grand d'imitateurs, & on pourrait donner une liste beaucoup plus longue des savans. Il sera difficile désormais qu'il s'élève des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre sorte de gouvernement, ne donnent un tour nouveau aux esprits. Il sera impossible qu'il se forme des savans universels, parce que chaque science est devenuë immense. Il faudra nécessairement que chacun se réduise à cultiver une petite partie du vaste champ que le siécle de *Louïs XIV.* a défriché.

* Alors on était dans l'usage de retrancher dans les vers les lettres finales qui incommodaient : *vous ête*, pour *vous êtes*. C'est ainsi qu'en usent les Italiens & les Anglais. La poësie Française est trop gênée & très souvent trop prosaïque.

ARTISTES CELEBRES.

Des Musiciens.

LA MUSIQUE Françaiſe, du moins la vocale, n'a été juſqu'ici du goût d'aucune autre nation. Elle ne pouvait l'être, parce que la proſodie Françaiſe eſt différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuyons toûjours ſur la derniére ſyllabe; & toutes les autres nations péſent ſur la pénultiéme, ou ſur l'antépénultiéme, ainſi que les Italiens. Nôtre langue eſt la ſeule qui ait des mots terminés par des *e muets*, & ces *e* qui ne ſont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le ſont dans la déclamation notée, & le ſont d'une maniére uniforme, *gloi-reu*, *victoi-reu*, *barbari-eu*, *furi-eu*.... Voilà ce qui rend la plupart de nos airs & notre récitatif inſupportable à quiconque n'y eſt pas accoutumé. Le climat refuſe encor aux voix la légéreté que donne celui d'Italie; nous n'avons point l'habitude qu'on a chez le Pape & dans les autres cours Italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraſte avec la vivacité de notre nation, rendra toûjours la Muſique Françaiſe propre pour les ſeuls Français.

Malgré

Malgré toutes ces raisons, les étrangers, qui ont été longtems en France, conviennent que nos Musiciens ont fait des chefs-d'œuvre en ajustant leur airs à nos paroles, & que cette déclamation notée est souvent une expression admirable; mais elle ne l'est que pour des oreilles très accoutumées, & il faut une exécution parfaite.

La Musique instrumentale s'est ressentie un peu de la monotonie & de la lenteur qu'on reproche à la vocale; mais plusieurs de nos symphonies, & surtout nos airs de danse, ont trouvé plus d'applaudissement chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'*Opéra* Italiens; il n'y en a presque jamais d'autres chez un Roi qui entretient un des meilleurs *Opéra* de l'Europe, & qui parmi ses autres talens singuliers a cultivé avec un très grand soin celui de la Musique.

Jean Baptiste LULLI, né à Florence en 1633. amené en France à l'âge de quatorze ans, & ne sachant encor que jouer du violon, fut le père de la vraie Musique en France. Il sut accommoder son art au génie de la langue; c'était l'unique moyen de réussir. Il est à remarquer qu'alors la Musique Italienne ne s'éloignait pas de la gravité & de la noble simplicité que nous admirons encor dans les récitatifs de *Lulli*.

Rien ne ressemble plus à ces récitatifs que le fameux motet de *Luigi* chanté en Italie avec tant de succès dans le dix-septiéme siécle, & qui commence ainsi: *Sunt*

Sunt breves mundi rosæ, sunt fugitivi flores ;
Frondes veluti annosæ, sunt labiles honores.

Il faut bien obſerver que dans cette Muſique de pure déclamation, qui eſt la *Mélopée* des anciens, c'eſt principalement la beauté naturelle des paroles qui produit la beauté du chant ; on ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. C'eſt à quoi on ſe méprit beaucoup du tems de *Quinault* & de *Lulli*. Les poëtes étaient jaloux du poëte, & ne l'étaient pas du muſicien. *Boileau* reproche à *Quinault*,

Ces lieux communs de Morale lubrique,
Que Lulli réchauſa des ſons de ſa Muſique.

Les paſſions tendres que *Quinault* exprimait ſi bien, étaient ſous ſa plume la peinture vraie du cœur humain, bien plus qu'une morale lubrique. *Quinault* par ſa diction échaufait encor plus la Muſique, que l'art de *Lulli* n'échaufait ſes paroles. Il falait ces deux hommes & des acteurs, pour faire de quelques ſcènes d'*Atis*, d'*Armide* & de *Roland* un ſpectacle tel que ni l'antiquité, ni aucun peuple contemporain, n'en connût. Les airs détachés, les ariettes, ne répondirent pas à la perfection de ces grandes ſcènes. Ces airs, ces petites chanſons, étaient dans le goût de nos *Noëls ;* ils reſſemblaient aux *barcaroles* de Veniſe ; c'était tout ce qu'on voulait alors. Plus cette Muſique était faible, plus on la retenait aiſément. Mais le

le récitatif eſt ſi beau, que *Rameau* n'a jamais pû l'égaler. Il me faut des chanteurs, diſait-il, & à *Lulli* des acteurs. *Rameau* a enchanté les oreilles, *Lulli* enchantait l'ame; c'eſt un des grands avantages du ſiécle de *Louïs XIV.* que *Lulli* ait rencontré un *Quinault*.

Après *Lulli*, tous les Muſiciens, comme COLASSE, CAMPRA, DESTOUCHES & les autres, ont été ſes imitateurs, juſqu'à ce qu'enfin *Rameau* eſt venu, qui s'eſt élevé au-deſſus d'eux par la profondeur de ſon harmonie, & qui a fait de la Muſique un art nouveau.

A l'égard des Muſiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait pluſieurs célèbres en France, leurs ouvrages n'ont point encor été éxécutés ailleurs.

Des Peintres.

Il n'en eſt pas de la PEINTURE comme de la Muſique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaiſe qu'à elle, parce que le génie de ſa langue n'en admettra pas d'autres; mais les Peintres doivent repréſenter la nature, qui eſt la même dans tous les pays, & qui eſt vuë avec les mêmes yeux.

Il faut pour qu'un Peintre ait une juſte réputation, que ſes ouvrages ayent un prix chez les étrangers. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir un petit parti, & d'être loué dans de petits livres; il faut être acheté.

Ce

Ce qui resserre quelquefois les talens des Peintres, est ce qui semblerait devoir les étendre. C'est le goût académique, c'est la manière qu'ils prennent d'après ceux qui président. Les Académies sont sans doute très utiles pour former des éléves, surtout quand les directeurs travaillent dans le grand goût; mais si le chef a le goût petit, si sa manière est aride & léchée, si ses figures grimacent, si ses tableaux sont peints comme les éventails; les éléves subjugués par l'imitation, ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entiérement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité sur les Académies : aucun ouvrage, qu'on appelle académique, n'a été encor en aucun genre un ouvrage de génie. Donnez moi un Artiste tout occupé de la crainte de ne pas saisir la manière de ses confrères, ses productions seront compassées & contraintes. Donnez moi un homme d'un esprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réussira. Presque tous les Artistes sublimes, ou ont fleuri avant les établissemens des Académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces sociétés.

Corneille, *Racine*, *Despréaux*, le peintre *le Moine*, non seulement prirent une route différente de leurs confrères, mais ils les avaient presque tous pour ennemis.

Nicolas POUSSIN, né aux Andelis en Normandie en 1599. fut l'éléve de son génie; il

il se perfectionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'esprit; on pourrait aussi l'appeller celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école romaine. Il était dans son tems le plus grand peintre de l'Europe. Rappellé de Rome à Paris, il y céda à l'envie & aux cabales; il se retira: c'est ce qui est arrivé à plus d'un Artiste. Le *Poussin* retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philosophie le mit au-dessus de la fortune. m. en 1665.

Eustache LE SUEUR, né à Paris en 1617. n'ayant eu que *Vouët* pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorsqu'il mourut à l'âge de trente-huit ans en 1655.

BOURDON & LE VALENTIN ont été célèbres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'Eglise de *St. Pierre* de Rome, sont du *Poussin*, du *Bourdon* & du *Valentin*.

Charles LE BRUN, né à Paris en 1619. A peine eut-il dévelopé son talent, que le Surintendant *Fouquet*, l'un des plus généreux & des plus malheureux hommes qui ayent jamais été, lui donna une pension de vingt-quatre mille livres de notre monnoie d'aujourd'hui. Il est à remarquer que son tableau *de la famille de Darius*, qui est à Versailles, n'est point effacé par le coloris

du

du tableau de *Paul Véronese* qu'on voit vis-à-vis, & le surpasse beaucoup par le dessein, la composition, la dignité, l'expression & la fidélité du *costume*. Les estampes de ses tableaux des *batailles d'Alexandre* sont encor plus recherchées que les *batailles de Constantin* par *Raphaël* & par *Jules Romain*. m. en 1690.

Pierre MIGNARD, né à Troies en Champagne en 1610. fut le rival de *Le Brun* pendant quelque tems; mais il ne l'est pas aux yeux de la postérité. m. en 1695.

Claude GELÉE, dit *Claude* LORRAIN. Son père qui en voulait faire un garçon pâtissier ne prévoyait pas qu'un jour son fils ferait des tableaux qui seraient regardés comme ceux d'un des prémiers paysagistes de l'Europe. m. à Rome en 1678.

CASE. On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop tard justice en France aux bons Artistes. Leurs ouvrages médiocres y font trop de tort à leurs chefs-d'œuvre. Les Italiens au contraire passent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à se faire valoir. Les Français font valoir les autres nations en tout genre.

Joseph PAROSSEL, né en 1648. bon peintre, & surpassé par son fils. m. en 1704.

Jean JOUVENET, né à Rouen en 1644. éléve

élève de *Le Brun*, inférieur à ſon maître quoique bon peintre. Il a peint preſque tous les objets d'une couleur jaune. Il les voyait de cette couleur par une ſinguliére conformation d'organes. m. en 1717.

Jean Baptiſte SANTERRE. Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai & tendre. Son tableau d'*Adam* & d'*Eve* eſt un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Celui de *Ste. Thérèſe* dans la chapelle de Verſailles eſt un chef-d'œuvre de graces, & on ne lui a reproché que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel.

LA FOSSE s'eſt diſtingué par un mérite à-peu-près ſemblable.

Bon BOULOGNE, excellent peintre ; la preuve en eſt que ſes tableaux ſont vendus fort cher.

Louïs BOULOGNE ; ſes tableaux qui ne ſont pas ſans mérite ſont moins recherchés que ceux de ſon frère.

RAOUS, peintre inégal ; mais quand il a réuſſi, il a égalé le *Rimbrand*.

RIGAUT : quoiqu'il n'ait guères de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a repréſenté le Cardinal de *Bouillon* ouvrant l'année ſainte, eſt un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ougrages de *Rubens*.

DE TROIE a travaillé dans le goût de *Rigaut*.

gaut. On a de ſon fils des tableaux d'hiſtoire eſtimés.

VATEAU a été dans le gracieux à-peu-près ce que *Téniéres* a été dans le groteſque. Il a fait des diſciples dont les tableaux ſont recherchés.

LE MOINE a peut-être ſurpaſſé tous ces peintres par la compoſition *du ſallon d'Hercule* à Verſailles. Cette apothéoſe d'*Hercule* était une flatterie pour le Cardinal *Hercule de Fleuri*, qui n'avait rien de commun avec l'*Hercule* de la fable. Il eût mieux valu dans le ſallon d'un Roi de France repréſenter l'apothéoſe de *Henri IV*. *Le Moine* envié de ſes confrères, & ſe croyant mal récompenſé du Cardinal, ſe tua de déſeſpoir.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme DESPORTES & OUDRY; d'autres ont réuſſi dans la mignature; pluſieurs dans le portrait. Quelques peintres & ſurtout le célèbre *Vanlo*, ſe diſtinguent aujourd'hui dans de plus grands genres; & il eſt à croire que cet art ne périra pas.

Des Sculpteurs, Architectes, Graveurs, &c.

La SCULPTURE a été pouſſée à ſa perfection ſous *Louïs XIV*. & ſe ſoûtient dans ſa force ſous *Louïs XV*.

Jacques SARRASIN, né en 1598. fit des chefs-d'œuvres à Rome pour le pape *Clément*

ment VIII. Il travailla à Paris avec le même ſuccès. m. en 1660.

Pierre PUGET, né en 1662. architecte, ſculpteur & peintre : célèbre par pluſieurs chefs-d'œuvres qu'on voit à Marſeille & à Verſailles. m. en 1695.

LE GROS & THEODON ont embelli l'Italie de leurs ouvrages. Ils firent chacun à Rome deux modèles qui l'emportèrent au concours ſur tous les autres, & qui ſont comptés parmi les chefs-d'œuvres. *Le Gros* mourut à Rome en 1719.

François GIRARDON, né en 1627. a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau ; par les bains d'*Apollon* & par le tombeau du Cardinal de *Richelieu.* m. en 1715.

Les COISEVAUX & les COUSTOUX & beaucoup d'autres ſe ſont très diſtingués, & ſont encor ſurpaſſés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos ſculpteurs modernes.

CHAUVEAU, NANTEUIL, MEULAN, AUDRAN, HEDELING, LE CLERC, les DREVET, POILLY, PICART, DUCHANGE, ſuivis encor par de meilleurs Artiſtes, ont réuſſi dans les tailles-douces, & leurs eſtampes ornent dans l'Europe les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir de tableaux.

De ſimples orfévres, tels que BALIN & GERMAIN, ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres Artiſtes, par la beauté de leur deſſein, & par l'élégance de leur exécution.

Il n'eſt pas auſſi facile à un génie né avec le grand goût de l'architecture de faire valoir ſes talens, qu'à tout autre artiſte. Il ne peut élever de grands monumens que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talens inutiles.

François MANSARD a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château, ou plutôt le palais de *Maiſons* auprès de St. Germain, eſt un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entiére de ſe livrer à ſon génie.

Jules Hardouin MANSARD ſon neveu fit une fortune immenſe ſous *Louïs XIV.* & fut ſurintendant des bâtimens. La belle chapelle des invalides eſt de lui. Il ne pût déployer tous ſes talens dans celle de Verſailles, où il fut gêné par le terrain.

On reproche à la ville de Paris de n'avoir que deux fontaines dans le bon goût; l'ancienne de *Jean Gougeon*, & la nouvelle de *Bouchardon*; encor ſont-elles toutes deux mal placées. On lui reproche de n'avoir d'autre théatre magnifique que celui du Louvre, dont on ne fait point d'uſage, & de ne s'aſſembler que dans des ſalles de ſpectacles ſans goût, ſans proportion, ſans ornement, & auſſi défectueuſes dans l'emplacement que dans la conſtruction: tandis que des villes de provinces donnent à la capitale un exemple qu'elle n'a pas encor ſuivi.

La France a été diſtinguée par d'autres ouvrages publics d'une plus grande importance;

tance ; ce font les vaftes hôpitaux, les magazins, les ponts de pierre, les quais, les immenfes levées qui retiennent les riviéres dans leur lit, les canaux, les éclufes, les ports, & furtout l'architecture militaire de tant de places frontiéres, où la folidité fe joint à la beauté. On connait affez les ouvrages élevés fur les deffeins de PERRAULT, de LEVAU, & de DORBAY.

L'art des jardins a été créé & perfectionné par LE NOTRE pour l'agréable, & par LA QUINTINIE pour l'utile. Il n'eft pas vrai que *Le Nôtre* ait pouffé la fimplicité jufqu'à embraffer familierement le roi & le pape. Son éleve *Collinau* m'a protefté que ces hiftoriettes raportées dans tant de dictionaires font fauffes, & on n'a pas befoin de ce témoignage pour favoir qu'un intendant des jardins ne baife point les papes & les rois des deux côtés.

La gravure en pierres précieufes, les coins des médailles, les fontes des caractères pour l'imprimerie, tout cela s'eft reffenti des progrès rapides des autres arts.

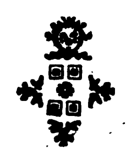
Les horlogers, qu'on peut regarder comme des phyficiens de pratique, ont fait admirer leur efprit dans leur travail.

On a nuancé les étoffes, & même l'or qui les embellit, avec une intelligence & un goût fi rare, que telle étoffe, qui n'a été portée que par luxe, méritait d'être confervée comme un monument d'induftrie.

On a commencé à faire de la porcelaine

à St. Cloud, avant que l'on en fit dans le reste de l'Europe.

Enfin le siécle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler en un corps, & de transmettre à la postérité le dépot de toutes les sciences & de tous les arts, tous poussés aussi loin que l'industrie humaine a pû aller; & c'est à quoi a travaillé une société de savans, remplis d'esprit & de lumiéres. Cet ouvrage immense & immortel semble accuser la briéveté de la vie des hommes. Il a été commencé par Messieurs *Dalembert* & *Diderot*, traversé & persécuté par l'envie & par l'ignorance, ce qui est le destin de toutes les grandes entreprises. Il eût été à souhaiter que quelques mains étrangères n'eussent pas défiguré cet important ouvrage par des déclamations puériles & des lieux communs insipides, qui n'empêchent pas que le reste de l'ouvrage ne soit utile au genre humain.



CHA.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION

AU SIECLE DE LOUIS XIV.

POUR SERVIR DE SUITE A L'ESSAY.

CE n'eſt pas ſeulement la VIE DE LOUIS XIV. qu'on prétend écrire ; on ſe propoſe un plus grand objet. On veut eſſayer de peindre à la poſtérité, non les actions d'un ſeul homme, mais l'eſprit des hommes dans le ſiécle le plus éclairé qui fut jamais.

Tous les tems ont produit des héros & des politiques : tous les peuples ont éprouvé des révolutions : toutes les hiſtoires ſont preſque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans ſa mémoire. Mais quiconque penſe, & ce qui eſt encor plus rare, quiconque à du goût, ne compte que quatre ſiécles dans l'hiſtoire du monde. Ces quatre âges heureux ſont ceux où les arts ont été perfectionnés, & qui ſervant d'époque à la grandeur de l'eſprit humain, ſont l'exemple de la poſtérité.

Le prémier de ces ſiécles à qui la véritable gloire eſt attachée, eſt celui de *Philippe* & d'*Alexandre*, ou celui des *Périclès*,

 des

CH. I. des *Démosthènes*, des *Aristotes*, des *Platons*, des *Apelles*, des *Phidias*, des *Praxitèles*; & cet honneur a été renfermé dans les limites de la Grèce; le reste de la terre alors connue était barbare.

Le second âge est celui de *César* & d'*Auguste*, désigné encor par les noms de *Lucrèce*, de *Ciceron*, de *Tite-Live*, de *Virgile*, d'*Horace*, d'*Ovide*, de *Varron*, de *Vitruve*.

Le troisiéme est celui qui suivit la prise de Constantinople par *Mahomet II*. Le lecteur peut se souvenir qu'on vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les *Médicis* appellèrent à Florence les savans, que les Turcs chassaient de la Grèce; c'était le tems de la gloire de l'Italie. Les beaux arts y avaient déja repris une vie nouvelle; les Italiens les honorèrent du nom de *vertu*, comme les prémiers Grecs les avaient caractérisés du nom de *sagesse*. Tout tendait à la perfection. Les arts, toûjours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout-à-coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, voulurent à leur tour avoir de ces fruits; mais, ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérèrent trop vite.

François I. encouragea des savans, mais qui ne furent que savans: il eut des archi-

chitectes ; mais il n'eut ni des *Michel-Anges*, ni des *Palladio* : il voulut en vain établir des écoles de peinture ; les peintres Italiens qu'il appella ne firent point d'élèves Français. Quelques épigrammes & quelques contes libres composaient toute nôtre Poesie. *Rabelais* était nôtre seul livre de prose à la mode, du tems de *Henri II.*

En un mot, les Italiens seuls avaient tout, si vous en exceptez la musique, qui n'était pas encor perfectionnée, & la philosophie expérimentale, inconnue partout également, & qu'enfin *Galileo* fit connaître.

Le quatriéme siécle est celui qu'on nomme le Siécle de *Louïs XIV.* & c'est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts à la vérité n'ont point été poussés plus loin que sous les *Médicis*, sous les *Augustes* & les *Alexandres* ; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine philosophie n'a été connuë que dans ce tems : & il est vrai de dire, qu'à commencer depuis les derniéres années du cardinal de *Richelieu*, jusqu'à celles qui ont suivi la mort de *Louis XIV.*, il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans nôtre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de nôtre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrê-

CH. I. tée en France ; elle s'eſt étendue en Angleterre ; elle a excité l'émulation dont avait alors beſoin cette nation ſpirituelle & profonde ; elle a porté le goût en Allemagne, les ſciences en ruſſie ; elle a même ranimé l'Italie qui languiſſait, & l'Europe a dû ſa politeſſe & l'eſprit de ſociété à la Cour de *Louïs XIV*.

Il ne faut pas croire que ces quatre ſiécles ayent été exemts de malheurs & de crimes. La perfection des arts cultivés par des citoyens paiſibles n'empêchent pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être ſéditieux, les prêtres & les moines d'être quelquefois remuans & fourbes. Tous les ſiécles ſe reſſemblent par la méchanceté des hommes ; mais je ne connais que ces quatre âges diſtingués par les grands talens.

Avant le ſiécle que j'appelle de *Louïs XIV*. & qui commence à peu près à l'établiſſement de l'académie Françaiſe, les Italiens appellaient tous les Ultramontains du nom de Barbares : il faut avouer que les Français méritaient en quelque ſorte cette injure. Leurs pères joignaient la galanterie romaneſque des Maures à la groſſiéreté gothique ; ils n'avaient preſque aucun des arts aimables ; ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés : car lorſqu'on a perfectionné ce qui eſt néceſſaire, on trouve bientôt le beau & l'agréable, & il n'eſt pas étonnant que la peinture, la ſculpture, la poëſie, l'élo-

l'éloquence, la philoſophie, fuſſent preſque inconnuës à une nation, qui ayant des ports ſur l'Océan & ſur la Méditerranée, n'avait pourtant point de flotte, & qui aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures groſſiéres.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamans, les Hollandais, les Anglais firent tour-à-tour le commerce de la France, qui en ignorait les principes. *Louïs XIII.* à ſon avénement à la couronne n'avait pas un vaiſſeau; Paris ne contenait pas quatre cent mille hommes, & n'était pas décoré de quatre beaux édifices; les autres villes du royaume reſſemblaient à ces bourgs qu'on voit au-delà de la loire. Toute la nobleſſe cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de foſſés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient preſque impraticables; les Villes étaient ſans police, l'Etat ſans argent, & le gouvernement preſque toûjours ſans crédit parmi les nations étrangères.

On ne doit pas ſe diſſimuler, que depuis la décadence de la famille de *Charlemagne*, la France avait langui plus ou moins dans cette faibleſſe, parce qu'elle n'avait preſque jamais joui d'un bon gouvernement.

Il faut, pour qu'un état ſoit puiſſant, ou que le peuple ait une liberté fondée ſur les loix, ou que l'autorité ſouveraine ſoit affermie ſans contradiction. En France les peuples furent eſclaves juſques vers le tems

de

de *Philippe-Auguste*; les seigneurs furent tyrans jusqu'à *Louïs XI.*; & les rois, toûjours occupés à soutenir leur autorité contre leurs vassaux, n'eurent jamais ni le tems de songer au bonheur de leurs sujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louïs XI. fit beaucoup pour la puissance royale, mais rien pour la félicité & la gloire de la nation. *François I.* fit naître le commerce, la navigation, les lettres & tous les arts; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France, & tous périrent avec lui. *Henri le Grand* allait retirer la France des calamités & de la barbarie où trente ans de discorde l'avaient replongée, quand il fut assassiné dans sa capitale, au milieu du peuple dont il commençait à faire le bonheur. Le cardinal de *Richelieu*, occupé d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme & les grands, ne jouït point d'une puissance assez paisible pour reformer la nation; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainsi pendant neuf cent années, le génie des Français a été presque toûjours rétréci sous un gouvernement gothique au milieu des divisions & des guerres civiles, n'ayant ni loix ni coûtumes fixes, changeant de deux siécles en deux siécles un langage toûjours grossier; les nobles sans discipline, ne connaissant que la guerre & l'oisiveté; les ecclésiastiques vivant dans le désordre & dans l'ignorance; & les peuples sans

fans induftrie, croupiffant dans leur mifére.

Les Français n'eurent part, ni aux grandes découvertes, ni aux inventions admirables des autres nations : l'Imprimerie, la poudre, les glaces, les télefcopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai fyftême de l'univers, ne leur appartiennent point ; ils faifaient des Tournois, pendant que les Portugais & les Efpagnols découvraient & conquéraient de nouveaux mondes à l'Orient & à l'Occident du monde connu. *Charles-Quint* prodiguait déja en Europe les tréfors du Mexique, avant que quelques fujets de *François I.* euffent découvert la contrée inculte du Canada ; mais par le peu même que firent les Français dans le commencement du feiziéme fiécle, on vit de quoi ils font capables quand ils font conduits.

On fe propofe de montrer ce qu'ils ont été fous *Louïs XIV.*

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici plus que dans le tableau des fiécles précédens, les détails immenfes des guerres, des attaques de villes, prifes & reprifes par les armes, données & rendues par des traités. Mille circonftances intéreffantes pour les contemporains fe perdent aux yeux de la poftérité, & difparaiffent pour ne laiffer voir que les grands événemens qui ont fixé la deftinée des Empires. Tout ce qui s'eft fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera dans cette hiftoire qu'à ce qui mérite l'atten-

Ch. I. l'attention de tous les tems, à ce qui peut peindre le génie & les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction, & conseiller l'amour de la vertu, des arts & de la Patrie.

On a déja vu ce qu'étaient & la France & les autres Etats de l'Europe avant la naissance de *Louïs XIV.*; on décrira ici les grands événemens politiques & militaires de son règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part. La vie privée de *Louïs XIV.*, les particularités de sa cour & de son règne, tiendront une grande place. D'autres articles seront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siécle. Enfin on parlera de l'église, qui depuis si longtems est liée au gouvernement, qui tantôt l'inquiéte & tantôt le fortifie; & qui instituée pour enseigner la morale, se livre souvent à la politique & aux passions humaines.

* * *

CHA-

CHAPITRE SECOND.

DES ETATS DE L'EUROPE AVANT LOUIS XIV.

IL y avait déja longtems qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Russie près) comme une espèce de grande république partagée en plusieurs états, les uns monarchiques, les autres mixtes ; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires ; mais tous correspondans les uns avec les autres ; tous ayant un même fonds de religion, quoique divisés en plusieurs sectes ; tous ayant les mêmes principes de droit public & de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'est par ces principes que les nations Européanes ne font point esclaves leurs prisonniers, qu'elles respectent les ambassadeurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent ensemble de la prééminence & de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois, & des autres moindres potentats ; & qu'elles s'accordent surtout dans la sage politique de tenir entr'elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les

Ch. II.

les négociations, même au milieu de la guerre, & entretenant les unes chez les autres des ambassadeurs, ou des espions moins honorables, qui peuvent avertir toutes les cours des desseins d'une seule, donner à la fois l'allarme à l'Europe, & garantir les plus faibles des invasions que le plus fort est toûjours prêt d'entreprendre.

Depuis *Charles-Quint* la balance panchait du côté de la maison d'Autriche. Cette maison puissante était, vers l'an 1630. Maîtresse de l'Espagne, du Portugal, & des trésors de l'Amérique; les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Bohême, la Hongrie, l'Allemagne même (si on peut le dire) étaient devenus son patrimoine; & si tant d'états avaient été réunis sous un seul chef de cette maison, il est à croire que l'Europe lui aurait enfin été asservie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'Empire d'Allemagne est le plus puissant voisin qu'ait la France: il est d'une plus grande étendue; moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en hommes robustes & patiens dans le travail. La nation Allemande est gouvernée, peu s'en faut, comme l'était la France sous les premiers rois *Capétiens*, qui étaient des chefs souvent mal obéis, de plusieurs grands Vassaux, & d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui soixante villes libres, & qu'on nomme impériales, environ autant de souverains séculiers,

près

près de quarante princes eccléſiaſtiques, ſoit abbés, ſoit evêques; neuf électeurs, parmi leſquels on peut compter aujourd'hui quatre rois; enfin l'empereur, chef de tous ces potentats; compoſent ce grand corps Germanique, que le flegme Allemand a fait ſubſiſter juſqu'à nos jours avec preſque autant d'ordre qu'il y avait autrefois de confuſion dans le gouvernement Français.

Chaque membre de l'Empire a ſes droits, ſes privilèges, ſes obligations; & la connaiſſance difficile de tant de loix, ſouvent conteſtées, fait ce que l'on appelle en Allemagne, *l'étude du droit public*, pour laquelle la nation germanique eſt ſi renommée.

L'empereur lui-même ne ſerait guère à la vérité plus puiſſant, ni plus riche qu'un Doge de Veniſe. Vous ſavez que l'Allemagne, partagée en villes & en principautés, ne laiſſe au chef de tant d'états, que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, ſans domaines, ſans argent, & par conſéquent ſans pouvoir. Il ne poſſéde pas à titre d'empereur un ſeul village. Cependant cette dignité ſouvent auſſi vaine que ſuprême, était devenuë ſi puiſſante entre les mains des Autrichiens, qu'on a craint ſouvent qu'ils ne convertiſſent en monarchie abſoluë cette République de princes.

Deux partis diviſaient alors & partagent encor aujourd'hui l'Europe chrétienne, & ſurtout l'Allemagne. Le prémier eſt celui des catholiques, plus ou moins ſoumis au pape.

CH. II. pape. Le second est celui des ennemis de la domination spirituelle & temporelle du pape & des prélats catholiques. Nous appellons ceux de ce parti du nom général de protestans, quoiqu'ils soient divisés en luthériens, calvinistes & autres qui se haïssent entr'eux presque autant qu'ils haïssent Rome.

En Allemagne ; la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohême, de la Hongrie, les états de la maison de Brunswic, le Virtemberg, la Hesse suivent la religion luthérienne, qu'on nomme Evangélique. Toutes les villes libres impériales ont embrassé cette secte, qui a semblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les calvinistes, répandus parmi les luthériens qui sont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre ; les catholiques composent le reste de l'Empire, & ayant à leur tête la maison d'Autriche, ils étaient sans doute les plus puissans.

Non-seulement l'Allemagne, mais tous les états chrétiens, saignaient encor des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion ; fureur particuliére aux chrétiens, ignorée des idolâtres, & suite malheureuse de l'esprit dogmatique introduit depuis si longtems dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverse qui n'ayent causé une guerre civile ; & les

les nations étrangères (peut - être notre postérité) ne pourront un jour comprendre que nos péres se soient égorgés mutuellement pendant tant d'années en prêchant la patience.

Je vous ai déja fait voir comment *Ferdinand II.* * fut près de changer l'aristocratie allemande en une monarchie absolue, & comment il fut sur le point d'être détrôné par *Gustave Adolphe*. Son fils *Ferdinand III.* qui hérita de sa politique, & fit comme lui la guerre de son cabinet, régna pendant la minorité de *Louïs XIV.*

L'Allemagne n'était point alors aussi florissante qu'elle l'est devenue depuis ; le luxe y était inconnu, & les commodités de la vie étaient encor très-rares chez les plus grands seigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686. par les réfugiés français, qui allèrent y établir leurs manufactures. Ce pays fertile & peuplé manquait de commerce & d'argent ; la gravité des mœurs & la lenteur particulière aux allemans, les privaient de ces plaisirs & de ces arts agréables que la sagacité italienne cultivait depuis tant d'années, & que l'industrie française commençait dès-lors à perfectionner. Les allemans, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs ; & cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de tems sous les mêmes étendarts tant de peuples dif-

* Voyez l'essai sur l'histoire général adressé à madame la marquise du Châtelet.

différens, les mettait à-peu-près comme aujourd'hui dans l'impossibilité de porter & de soutenir longtems la guerre chez leurs voisins. Aussi c'est presque toûjours dans l'Empire que les français ont fait la guerre contre les empereurs. La différence du gouvernement & du génie parait rendre les français plus propres pour l'attaque, & les allemans pour la défense.

DE L'ESPAGNE.

L'Espagne, gouvernée par la branche aînée de la maison d'Autriche, avait imprimé, après la mort de *Charles-Quint*, plus de terreur que la nation germanique. Les rois d'Espagne étaient incomparablement plus absolus & plus riches. Les mines du Mexique & du Potosi semblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. Vous avez vû ce projet de la monarchie, ou plutôt de la supériorité universelle sur notre continent chrétien, commencé par *Charles-Quint*, & soûtenu par *Philippe II.*

La grandeur espagnole ne fut plus sous *Philippe III.* qu'un vaste corps sans substance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV. héritier de la faiblesse de son père, perdit le Portugal par sa négligence, le Roussillon par la faiblesse de ses armes, & la Catalogne par l'abus du despotisme. De tels rois ne pouvaient être longtems heureux dans leurs guerres contre la Fran-

ce. Si les divisions & les fautes des autres leur donnaient quelques avantages, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus, ils commandaient à des peuples que leurs privilèges mettaient en droit de mal servir ; les castillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie ; les arragonois disputaient sans cesse leur liberté contre le conseil royal ; & les catalans, qui regardaient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces. CH. II.

L'Espagne cependant réunie avec l'Empire, mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un royaume. *Jean*, duc de *Bragance*, prince qui passait pour faible, avait arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les portugais cultivaient par nécessité le commerce que l'Espagne négligeait par fierté ; ils venaient de se liguer avec la France & la Hollande en 1641. contre l'Espagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'eussent fait les plus signalées victoires. Le ministère français, qui n'avait contribué en rien à cet événement, en retira sans peine le plus grand avantage qu'on puisse avoir contre son ennemi, celui de le voir attaqué par une puissance irréconciliable.

CH. II.

Le Portugal ſecouant le joug de l'Eſpagne, étendant ſon commerce & augmentant ſa puiſſance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouïſſait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

DES PROVINCES-UNIES.

Ce petit état de ſept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais ſtérile en grains, mal-ſain, & preſque ſubmergé par la mer, était depuis environ un demi-ſiécle, un exemple preſque unique ſur la terre, de ce que peuvent l'amour de la liberté & le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices eſpagnoles, & qui n'étaient comptés encor pour rien dans l'Europe, réſiſtèrent à toutes les forces de leur maître & de leur tyran *Philippe II.*; éludèrent les deſſeins de pluſieurs princes, qui voulaient les ſecourir pour les aſſervir, & fondèrent une puiſſance, que nous avons vû balancer le pouvoir de l'Eſpagne même. Le deſeſpoir qu'inſpire la tyrannie les avait d'abord armés; la liberté avait élevé leur courage, & les princes de la maiſon d'*Orange* en avaient fait d'excellens ſoldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement, qui conſerve, autant qu'il eſt poſſible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.

Cet état d'une eſpèce ſi nouvelle, était depuis ſa fondation, attaché intimement à

la

la France ; l'intérêt les réunissait ; ils avaient les mêmes ennemis. *Henri le Grand* & *Louïs XIII.* avaient été ses alliés & ses protecteurs. CH. II.

DE L'ANGLETERRE.

L'Angleterre beaucoup plus puissante, affectait la souveraineté des mers, & prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe ; mais *Charles I.* qui régnait depuis 1625., loin de pouvoir soutenir le poids de cette balance, sentait le sceptre échaper déja de sa main ; il avait voulu rendre son pouvoir en Angleterre indépendant des loix, & changer la religion en Ecosse. Trop opiniâtre pour se désister de ses desseins, & trop faible pour les exécuter ; bon mari, bon maître, bon père, honnête-homme, mais monarque mal conseillé : il s'engagea dans une guerre civile, qui lui fit perdre enfin, comme nous l'avons déja dit, le trône & la vie sur un échafaut, par une révolution presque inouïe.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de *Louïs XIV.* empêcha pour un tems l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ses voisins : elle perdit sa considération avec son bonheur : son commerce fut interrompu ; les autres nations la crurent ensevelie sous ses ruines, jusqu'au tems où elle devint tout-à-coup plus formidable que jamais sous la domination de *Cromvell*, qui l'assujettit en portant l'évangile dans une main,

CH. II. l'épée dans l'autre, le masque de la religion sur le visage, & qui dans son gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur.

DE ROME.

Cette balance, que l'Angleterre s'était longtems flattée de maintenir entre les rois par sa puissance, la cour de Rome essayait de la tenir par sa politique. L'Italie était divisée, comme aujourd'hui, en plusieurs souverainetés : celle que posséde le pape est assez grande pour le rendre respectable comme prince, & trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne sert pas à peupler son pays, qui d'ailleurs a peu d'argent & de commerce ; son autorité spirituelle, toûjours un peu mêlée de temporel, est détruite & abhorrée dans la moitié de la chrétienté ; & si dans l'autre il est regardé comme un père, il a des enfans qui lui résistent quelquefois avec raison & avec succès. La maxime de la France est de le regarder comme une personne sacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiser les pieds, & lier quelquefois les mains. On voit encor dans tous les pays catholiques, les traces des pas que la cour de Rome a fait autrefois vers la Monarchie universelle. Tous les Princes de la religion catholique envoyent au Pape, à leur avénement, des Ambassades qu'on nomme d'*Obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal,

qui

qui prend le nom de protecteur. Le Pape donne des bulles de tous les évêchés, & s'exprime dans ſes bulles, comme s'il conférait ces dignités de ſa ſeule puiſſance. Tous les évêques italiens, eſpagnols, flamans, ſe nomment évêques, par la permiſſion divine, & *par celle du St. Siége*. Beaucoup de prélats français vers l'an 1682. rejettèrent cette formule ſi inconnue aux prémiers ſiécles; & nous avons vu de nos jours en 1754. un évêque (*Stuart Fitzjames* évêque de Soiſſons) aſſez courageux pour l'omettre dans un mandement qui doit paſſer à la poſtérité; mandement, ou plutôt inſtruction unique dans laquelle il eſt dit expreſſément ce que nul pontiſe n'avait encor oſé dire, que tous les hommes, & les infidèles mêmes ſont nos frères.

Enfin le pape a conſervé dans tous les états catholiques des prérogatives qu'aſſurément il n'obtiendrait pas ſi le tems ne les lui avait pas données. Il n'y a point de royaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à ſa nomination; il reçoit en tribut les revenus de la prémiére année des bénéfices conſiſtoriaux.

Les religieux, dont les chefs réſident à Rome, ſont encor autant de ſujets immédiats du pape, répandus dans tous les états. La coûtume qui fait tout, & qui eſt cauſe que le monde eſt gouverné par des abus comme par des loix, n'a pas toûjours permis aux princes de remédier entiérement à

un danger, qui tient d'ailleurs à des choſes utiles & ſacrées. Prêter ſerment à un autre qu'à ſon ſouverain, eſt un crime de léze-majeſté dans un laïque; c'eſt dans le cloître un acte de religion. La difficulté de ſavoir à quel point on doit obéir à ce ſouverain étranger, la facilité de ſe laiſſer ſéduire, le plaiſir de ſecouer un joug naturel pour en prendre un qu'on ſe donne à ſoi-même, l'eſprit de trouble, le malheur des tems, n'ont que trop ſouvent porté des ordres entiers de religieux à ſervir Rome contre leur patrie.

L'eſprit éclairé qui régne en France depuis un ſiécle, & qui s'eſt étendu dans preſque toutes les conditions, a été le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits ſur cette matiére ſont de vrais ſervices rendus aux rois & aux peuples: & un des grands changemens qui ſe ſoient faits par ce moyen dans nos mœurs ſous *Louïs XIV.* c'eſt la perſuaſion dans laquelle les religieux commencent tous à être, qu'ils ſont ſujets du roi, avant que d'être ſerviteurs du pape. La juriſdiction, cette marque eſſentielle de la ſouveraineté, eſt encor demeurée au pontiſe romain. La France même, malgré toutes ſes libertés de l'égliſe gallicane, ſouffre que l'on appelle au pape en dernier reſſort dans les cauſes eccléſiaſtiques.

Si l'on veut diſſoudre un mariage, épouſer ſa couſine ou ſa niéce, ſe faire relever de ſes vœux, c'eſt encor à Rome, & non

à ſon évêque, qu'on s'adreſſe; les graces y ſont taxées, & les particuliers de tous les états y achètent des diſpenſes à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de perſonnes comme la ſuite des plus grands abus, & par d'autres comme les reſtes des droits les plus ſacrés, ſont toûjours ſoûtenus avec art. Rome ménage ſon crédit avec autant de politique, que la république romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne ſut mieux ſe conduire, ſelon les hommes & ſelon les tems. Les papes ſont preſque toûjours des italiens, blanchis dans les affaires, ſans paſſions qui les aveuglent; leur conſeil eſt compoſé de cardinaux, qui leur reſſemblent, & qui ſont tous animés du même eſprit. De ce conſeil émanent des ordres, qui vont juſqu'à la Chine & à l'Amérique; il embraſſe en ce ſens l'univers, & on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du ſénat de Rome: *J'ai vû un conſiſtoire de rois.* La plûpart de nos écrivains ſe ſont élevés avec raiſon contre l'ambition de cette cour; mais je n'en vois point qui ait rendu aſſez de juſtice à ſa prudence. Je ne ſais ſi une autre nation eût pû conſerver ſi longtems dans l'Europe tant de prérogatives toûjours combattuës: toute autre cour les eût peut-être perduës, ou par ſa fierté, ou par ſa molleſſe, ou par ſa lenteur, ou par ſa vivacité; mais Rome employant preſ-

que

CH. II. que toûjours à propos la fermeté & la souplesse, a conservé tout ce qu'elle a pû humainement garder. On la vit rempante sous *Charles-Quint*, terrible au roi de France *Henri III.*, ennemie & amie tour-à-tour de *Henri IV.*, adroite avec *Louïs XIII.*, opposée ouvertement à *Louïs XIV.* dans le tems qu'il fut à craindre, & souvent ennemie secrette des empereurs, dont elle se défiait plus que du sultan des Turcs.

Quelques droits, beaucoup de prétentions, de la politique, & de la patience, voilà ce qui reste aujourd'hui à Rome de cette ancienne puissance, qui six siécles auparavant avait voulu soumettre l'Empire & l'Europe à la Tiare.

Naples est un témoignage subsistant encor de ce droit que les papes surent prendre autrefois avec tant d'art & de grandeur, de créer & de donner des royaumes. Mais le roi d'Espagne, possesseur de cet état, ne laissait à la cour romaine que l'honneur & le danger d'avoir un vassal trop puissant.

Au reste, l'état du pape était dans une paix heureuse, qui n'avait été altérée que par la petite guerre dont j'ai parlé, entre les cardinaux *Barberin*, neveux du pape *Urbain VIII.*, & le duc de Parme. (*)

DU RESTE DE L'ITALIE.

Les autres provinces d'Italie écoutaient des

(*) Voyez l'essai sur l'histoire générale.

des intérêts divers. Venise craignait les turcs & l'empereur ; elle défendait à peine ses états de Terre-ferme, des prétentions de l'Allemagne & de l'invasion du grand-seigneur. Ce n'était plus cette Venise autrefois la maitresse du commerce du monde, qui cent cinquante ans auparavant avait excité la jalousie de tant de rois. La sagesse de son gouvernement subsistait ; mais son grand commerce anéanti lui ôtait presque toute sa force, & la ville de Venise était, par sa situation, incapable d'être domtée, & par sa faiblesse, incapable de faire des conquêtes.

L'état de Florence jouïssait de la tranquillité & de l'abondance, sous le gouvernement des *Médicis* ; les lettres, les srts, & la politesse, que les *Médicis* avaient fait naître, florissaient encore. La Toscane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Grèce.

La Savoye déchirée par une guerre civile, & par les troupes françaises & Espagnoles, s'était enfin réunie toute entière en faveur de la France, & contribuait en Italie à l'affaiblissement de la puissance Autrichienne.

Les suisses conservaient, comme aujourd'hui, leur liberté, sans chercher à opprimer personne. Ils vendaient leurs troupes à leurs voisins plus riches qu'eux ; ils étaient pauvres ; ils ignoraient les sciences & tous les arts que le luxe a fait naître ; mais ils étaient sages & heureux.

DES

Ch. II.

Des Etats du Nord.

Les nations du Nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Dannemarck, la Russie, étaient, comme les autres puissances, toûjours en défiance ou en guerre entr'elles. On voyait comme aujourd'hui, dans la Pologne, les mœurs & le gouvernement des Goths & des Francs, un roi électif, des nobles partageans sa puissance, un peuple esclave, une faible infanterie, une cavalerie composée de nobles, point de villes fortifiées, presque point de commerce. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les suédois, ou par les moscovites, & tantôt par les turcs. Les suédois, nation plus libre encor par sa constitution, qui admet les paysans même dans les états-généraux, mais alors plus soumise à ses rois que la Pologne, furent victorieux presque partout. Le Dannemarck, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à personne; & sa véritable grandeur n'a commencé que sous ses deux rois *Frédéric III.* & *Frédéric IV.* La Moscovie n'était encor que barbare.

Des Turcs.

Les turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été sous les *Sélims*, les *Mahomets*, & les *Solimans*: la mollesse corrompait le serrail, sans en bannir la cruauté. Les sultans étaient en même tems, & les plus despotiques des sou-

souverains dans leurs serrails, & les moins assurés de leur trône & de leur vie. *Osman* & *Ibrahim* venaient de mourir par le cordeau. *Mustapha* avait été deux fois déposé. L'Empire turc ébranlé par ces secousses, était encor attaqué par les persans; mais quand les persans le laissaient respirer, & que les révolutions du serrail étaient finies, cet Empire redevenait formidable à la chrétienté; car depuis l'embouchure du Boristhène jusqu'aux états de Venise, on voyait la Moscovie, la Hongrie, la Grèce, les isles, tour-à-tour en proye aux armes des turcs: & dès l'an 1644. ils faisaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Telles étaient la situation, les forces, & l'intérêt des principales nations Européanes, vers le tems de la mort du roi de France *Louïs XIII*. CH. II.

SITUATION DE LA FRANCE.

La France alliée à la Suède, à la Hollande, à la Savoye, au Portugal, & ayant pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, soûtenait contre l'Empire & l'Espagne, une guerre ruineuse aux deux partis, & funeste à la maison d'Autriche. Cette guerre était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siécles entre les princes chrétiens, dans lesquelles des millions d'hommes sont sacrifiés, & des provinces ravagées, pour obtenir enfin quelques petites villes frontiè-

res,

Ch. II. res, dont la possession vaut rarement ce qu'a coûté la conquête.

Les généraux de *Louïs XIII.* avaient pris le Roussillon; les catalans venaient de se donner à la France, protectrice de la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois; mais ces succès n'avaient pas empêché que les ennemis n'eussent pris Corbie en 1637. & ne fussent venus jusqu'à Pontoise. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitans; & le cardinal de *Richelieu*, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir châcune un laquais pour aller à la guerre, & pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les français avaient donc fait beaucoup de mal aux espagnols & aux allemans, & n'en avaient pas moins essuyé.

FORCES DE LA FRANCE APRÈS LA MORT DE LOUIS XIII. ET MOEURS DU TEMS.

Les guerres avaient produit des généraux illustres, tels qu'un *Gustave-Adolphe*, un *Valstein*, un duc de *Veimar*, *Piccolomini*, *Jean de Vert*, le maréchal de *Guébriant*, les princes d'*Orange*, le comte d'*Harcourt*. Des ministres d'état ne s'étaient pas moins signalés. Le chancelier *Oxenstiern*, le comte duc

duc d'*Olivarès*, mais sur-tout le cardinal de *Richelieu*, avaient attiré sur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun siécle qui n'ait eu des hommes d'état & de guerre célèbres : la politique & les armes semblent malheureusement être les deux professions les plus naturelles à l'homme : il faut toûjours ou négocier, ou se battre. Le plus heureux passe pour le plus grand, & le public attribue souvent au mérite tous les succès de la fortune.

La guerre ne se faisait pas comme nous l'avons vû faire du tems de *Louïs XIV.*; les armées n'étaient pas si nombreuses : aucun général, depuis le siége de Metz par *Charles-Quint*, ne s'était vû à la tête de cinquante mille hommes : on assiégeait & on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui. L'art des fortifications était encor dans son enfance. Les piques & les arquebuses étaient en usage ; on se servait beaucoup de l'épée, devenue inutile aujourd'hui. Il restait encor, des anciennes loix des nations, celle de déclarer la guerre par un héraut. *Louïs XIII.* fut le dernier qui observa cette coûtume : il envoya un héraut-d'armes à Bruxelles, déclarer la guerre à l'Espagne en 1635. Vous savez que rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : le cardinal infant, le cardinal de Savoye, *Richelieu*, *la Valette*, *Sourdis* archevêque de Bordeaux, le cardinal *Théodore Trivulce*, com-

CH. II. commandant de la cavalerie eſpagnole ; avaient endoſſé la cuiraſſe, & fait la guerre eux-mêmes. Un évêque de Mendes avait été ſouvent intendant d'armée. Les papes menacèrent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriérs. Le pape *Urbain VIII.* fâché contre la France, fit dire au cardinal de *la Valette*, qu'il le dépouillerait du cardinalat, s'il ne quittait les armes ; mais réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambaſſadeurs, non moins miniſtres de paix que les eccléſiaſtiques, ne faiſaient nulle difficulté de ſervir dans les armées des puiſſances alliées, auprès deſquelles ils étaient employés. *Charnacé*, envoyé de France en Hollande, y commandait un régiment en 1637. & depuis même, l'ambaſſadeur *d'Eſtrade* fut colonel à leur ſervice.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingt mille hommes effectifs ſur pied. La marine anéantie depuis des ſiécles, rétablie un peu par le cardinal de *Richelieu*, fut ruinée ſous *Mazarin. Louïs XIII.* n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire ; mais l'argent était à vingt-ſix livres le marc : ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre-vingt-cinq millions de ce tems, où la valeur arbitraire du marc d'argent eſt pouſſée juſqu'à quarante-neuf livres & demie ; valeur numeraire exorbitante, & que l'intérêt public & la juſtice demandent qui ne

qui ne ſoit jamais augmentée.

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains; la police du royaume était entiérement négligée, preuve certaine d'une adminiſtration peu heureuſe. Le cardinal de *Richelieu*, occupé de ſa propre grandeur attachée à celle de l'état, avait commencé à rendre la France formidable au dehors, ſans avoir encor pû la rendre bien floriſſante au-dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés, ni gardés; les brigands les infeſtaient; les rues de Paris, étroites, mal pavées, & couvertes d'immondices dégoutantes, étaient remplies de voleurs. On voit par les regiſtres du parlement, que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, & qui même ne ſervaient pas.

Depuis la mort de *François II.* la France avait été toujours ou déchirée par des guerres civiles ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une maniére paiſible & volontaire. Les ſeigneurs avaient été élevés dans les conſpirations; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au ſouverain l'a été depuis.

Cet eſprit de diſcorde & de faction avait paſſé de la cour juſqu'aux moindres villes, & poſſédait toutes les communautés du royaume: on ſe diſputait tout, parce qu'il n'y avait rien de réglé: il n'y avait pas juſqu'aux paroiſſes de Paris qui n'en

CH. II. vinssent aux mains ; les processions se battaient les unes contre les autres, pour l'honneur de leurs bannières. On avait vû souvent les chanoines de Notre-Dame aux prises avec ceux de la sainte-chapelle : le parlement & la chambre des comptes s'étaient battus pour le pas dans l'église de Notre-Dame, le jour que *Louïs XIII.* mit son royaume sous la protection de la vierge *Marie*.

Presque toutes les communautés du royaume étaient armées ; presque tous les particuliers respiraient la fureur du duël. Cette barbarie gothique, autorisée autrefois par les rois même, & devenuë le caractère de la nation, contribuait encor autant que les guerres civiles & étrangères, à dépeupler le pays. Ce n'est pas trop dire, que dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentilshommes français de la main des français même, que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la manière dont les arts & les sciences étaient cultivés ; on trouvera cette partie de l'histoire de nos mœurs à sa place. On remarquera seulement que la nation française était plongée dans l'ignorance, sans excepter ceux qui croyent n'être point peuple.

On consultait les astrologues, & on y croyait. Tous les mémoires de ce tems-là, à commencer par l'histoire du président

de Thou, ſont remplis de prédictions. Le grave & ſévère duc de *Sully* rapporte ſérieuſement celles qui furent faites à *Henri IV*. Cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance, était ſi accréditée, qu'on eut ſoin de tenir un aſtrologue caché près de la chambre de la reine *Anne d'Autriche*, au moment de la naiſſance de *Louïs XIV*.

Ce que l'on croira à peine, & ce qui eſt pourtant rapporté par l'abbé *Vittorio Siri*, auteur contemporain, très-inſtruit ; c'eſt que *Louïs XIII*. eut dès ſon enfance le ſurnom de *juſte*, parce qu'il était né ſous le ſigne de la balance.

La même faibleſſe, qui mettait en vogue cette chimère abſurde de l'aſtrologie judiciaire, faiſait croire aux poſſeſſions, & aux ſortiléges : on en faiſait un point de religion ; l'on ne voyait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, compoſés de magiſtrats, qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des ſorciers. On reprochera toûjours à la mémoire du cardinal de *Richelieu*, la mort de ce fameux curé de Loudun, *Urbain Grandier*, condamné au feu comme magicien par une commiſſion du conſeil. On s'indigne, que le miniſtre & les juges ayent eu la faibleſſe de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait périr un innocent dans les flammes. On ſe ſouviendra avec étonnement juſqu'à

CH. II.

la dernière postérité, que la maréchale d'*Ancre* fut brûlée en place de grève comme sorcière.

On voit encor dans une copie de quelques registres du châtelet, un procès commencé en 1601. au sujet d'un cheval, qu'un maître industrieux avait dressé à-peu-près de la manière dont nous avons vû des exemples à la foire; on voulait faire brûler & le maître & le cheval.

En voilà assez pour faire connaître en général les mœurs & l'esprit du siécle qui précéda celui de *Louïs XIV*.

Ce défaut de lumières dans tous les ordres de l'état, fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques superstitieuses, qui deshonoraient la religion. Les calvinistes, confondant avec le culte raisonnable des catholiques les abus qu'on faisait de ce culte, n'en étaient que plus affermis dans leur haine contre notre église. Ils opposaient à nos superstitions populaires, souvent remplies de débauches, une dureté farouche & des mœurs féroces, caractère de presque tous les réformateurs : ainsi l'esprit de parti déchirait & avilissait la France; & l'esprit de société, qui rend aujourd'hui cette nation si célèbre & si aimable, était absolument inconnu. Point de maisons où les gens de mérite s'assemblassent pour se communiquer leurs lumières; point d'académies, point de théâtres réguliers. Enfin, les mœurs, les loix, les arts, la société, la religion, la paix & la guerre, n'avaient rien-

rien de ce qu'on vit depuis dans le siécle qu'on appelle le *siécle de Louïs XIV.*

CHAPITRE TROISIEME.

MINORITÉ DE LOUIS XIV.

Victoires des français sous le grand Condé, *alors duc d'*Enghien.

LE cardinal de *Richelieu*, & *Louïs XIII.* venaient de mourir, l'un admiré & haï, l'autre déja oublié. Ils avaient laissé aux français, alors très inquiets, de l'aversion pour le nom seul du ministère, & peu de respect pour le trône. *Louïs XIII.* par son testament établissait un conseil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant sa vie, se flatta de l'être mieux après sa mort; mais la prémière démarche de sa veuve *Anne d'Autriche* fut de faire annuller les volontés de son mari, par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, longtems opposé à la cour, & qui avait à peine conservé sous *Louïs* la liberté de faire des remontrances, cassa le testament de son roi, avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un citoyen. * *Anne d'Autriche* s'adressa

Anne d'Autriche ou d'Espagne, régente.

* *Riencourt*, dans son histoire de *Louïs XIV.* dit que le testament de *Louïs XIII.* fut vérifié au par-

CH. III. dressa à cette compagnie, pour avoir la régence illimitée, parce que *Marie de Médicis* s'était servie du même tribunal après la mort de *Henri IV.*; & *Marie de Médicis* avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue & incertaine; que le parlement entouré de ses gardes, ne pouvait résister à ses volontés; & qu'un arrêt rendu au parlement & par les pairs, semblait assurer un droit incontestable.

L'usage qui donne la régence aux mères des rois, parut donc alors aux français une loi presque aussi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris, ayant décidé deux fois cette question, c'est-à-dire, ayant seul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence : il se regarda, non sans quelque vraisemblance, comme le tuteur des rois, & chaque conseiller crut être une partie de la souveraineté. Par le même arrêt *Gaston* duc d'Orléans, frère du roi, eut le vain titre de lieutenant-général du royaume sous la régente absoluë.

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Espagne

parlement. Ce qui trompa cet écrivain, c'est qu'en effet *Louïs XIII.* avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé : mais il avait limité son autorité, ce qui fut cassé.

gne *Philippe IV.* ſon frère, qu'elle aimait. Il eſt difficile de dire préciſément, pourquoi l'on faiſait cette guerre ; on ne demandait rien à l'Eſpagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On ſe battait depuis 1635. parce que le cardinal de *Richelieu* l'avait voulu, & il eſt à croire qu'il l'avait voulu pour ſe rendre néceſſaire. Il s'était lié contre l'empereur avec la Suède, & avec le duc *Bernard de Saxe-Veimar*, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient *Condottieri*, c'eſt-à-dire, qui vendaient leurs troupes. Il attaquait auſſi la branche Autrichienne-Eſpagnole dans ces dix provinces que nous appellons en général du nom de Flandre ; & il avait partagé avec les hollandais alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre ; les troupes eſpagnoles ſortirent des frontières du Hainaut au nombre de vingt-ſix mille hommes, ſous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé *Don Franciſco de Melos.* Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne ; ils attaquèrent Rocroi, & ils crurent pénétrer bientôt juſqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de *Louïs XIII.*, la faibleſſe d'une minorité, relevaient leurs eſpérances ; & quand ils virent qu'on ne leur oppoſait qu'une armée inférieure en nombre commandée par un

CH. III.

Bataille de Rocroi.

un jeune homme de vingt-un ans, leur espérance se changea en sécurité.

Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était *Louïs de Bourbon*, alors duc d'*Enghien*, connu depuis sous le nom du *grand Condé*. La plûpart des grands capitaines sont devenus tels par degrés. Ce prince était né général; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel: il n'y avait en Europe que lui & le suédois *Torstenson*, qui eussent eu à vingt ans ce génie, qui peut se passer de l'expérience. (*)

Le duc d'*Enghien* avait reçu, avec la nouvelle de la mort de *Louïs XIII.* l'ordre de ne point hazarder de bataille. Le maréchal *de l'Hôpital*, qui lui avait été donné pour

(*) *Torstenson* était page de *Gustave Adolphe* en 1624. Le roi prêt d'attaquer un corps de Lithuaniens en Livonie, & n'ayant point d'adjudant auprès de lui, envoya *Torstenson* porter ses ordres à un officier général pour profiter d'un mouvement qu'il vit faire aux ennemis; *Torstenson* part & revient. Cependant les ennemis avaient changé leur marche; le roi était desespéré de l'ordre qu'il avait donné: Sire, dit *Torstenson*, daignez me pardonner; voyant les ennemis faire un mouvement contraire, j'ai donné un ordre contraire. Le roi ne dit mot; mais le soir ce page servant à table, il le fit souper à côté de lui, & lui donna une enseigne aux gardes, quinze jours après une compagnie, ensuite un régiment. *Torstenson* fut un des grands capitaines de l'Europe.

pour le conseiller & pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour ; il ne confia son dessein qu'à *Gassion* maréchal de camp, digne d'être consulté par lui ; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire. CH. III.

On remarque, que le prince ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément, qu'il falut le réveiller pour la donner. On conte la même chose d'*Alexandre*. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein ; il l'est aussi, qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois le danger & la ressource, par son activité exemte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui avec de la cavalerie attaqua cette infanterie espagnole jusques-là invincible, aussi forte, aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, & qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura, & l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers espagnols se jettaient à ses genoux, pour trouver auprès de lui un asyle

19. Mai 1643.

CH. III. asyle contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'*Enghien* eut autant de soin de les épargner, qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de *Fuentes*, qui commandait cette infanterie espagnole, mourut percé de coups. *Condé* en l'aprenant, dit, *qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu.*

Le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles se tourna du côté des armées françaises, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille si célèbre; car la sanglante journée de Marignan, disputée plutôt que gagnée par *François I.* contre les suisses, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes, autant que des troupes françaises. Les journées de Pavie & de St. Quentin étaient encor des époques fatales à la réputation de la France. *Henri IV.* avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que sur sa propre nation. Sous *Louïs XIII.* le maréchal de *Guébriant* avait eu de petits succès, mais toûjours balancés par des pertes. Les grandes batailles, qui ébranlent les états, & qui restent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été données en ce tems que par *Gustave-Adolphe.*

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire française, & de celle de *Condé*; il sut vaincre & profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siége

siége de Thionville, que le cardinal de *Richelieu* n'avait pas osé hazarder; & au retour de ses couriers tout était déja préparé pour cette expédition. CH. III.

Le prince de *Condé* passa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général *Beck*, & prit enfin Thionville. De-là il courut mettre le siége devant Cirq, & s'en rendre maître. Il fit repasser le Rhin aux Allemans; il le passa après eux; il courut réparer les pertes & les défaites que les français avaient essuyées sur ces frontières après la mort du maréchal de *Guébriant*. Il trouva Fribourg pris, & le général *Merci* sous ses murs avec une armée supérieure encor à la sienne. *Condé* avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était *Grammont*, & l'autre ce *Turenne*, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les espagnols. Il jettait alors les fondemens de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de *Merci*, retranché sur deux éminences. Le combat recommença trois fois, à trois jours différens. On dit que le duc d'*Enghien* jetta son bâton de commandement dans les retranchemens des ennemis, & marcha pour le reprendre l'épée à la main à la tête du régiment de *Conti*. Il falait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. Cette bataille de Fribourg, plus meurtrière que décisive, fut

Bataille de Fribourg. 8. Août 1643.

31. Août 1644.

CH. III. fut la feconde victoire de ce prince. *Merci* décampa quatre jours après. Philipsbourg & Mayence rendus, furent la preuve & le fruit de la victoire.

Le duc d'*Enghien* retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, & demande des récompenfes à la cour; il laiffe fon armée au prince maréchal de *Turenne*. Mais ce général, tout habile qu'il eft déja, eft battu à Mariendal. Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, & joint à la gloire de commander encor *Turenne*, celle de réparer fa défaite. Il attaque *Merci* dans les plaines de Norlingue. Il y gagne une bataille complette. Le maréchal de *Grammont* y eft pris, mais le général *Glen*, qui commandait fous *Merci*, eft fait prifonnier, & *Merci* eft au nombre des morts. Ce général regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille; & on grava fur fa tombe, STA VIATOR, HEROEM CALCAS: *Arrête, voyageur, tu foules un héros.*

Marien-dal. Avril 1645.

Norlingue. 3. Août 1645.

Le nom du duc d'*Enghien* éclipfait alors tous les autres noms. Il affiégea enfuite Dunkerque à la vuë de l'armée efpagnole, & il fut le premier qui donna cette place à la France.

7. Octob. 1646.

Tant de fuccès & de fervices, moins récompenfés que fufpects à la cour, le faifaient craindre du miniftère autant que des ennemis. On le tira du théâtre de fes conquêtes & de fa gloire, & on l'envoya en Catalogne

talogne avec de mauvaiſes troupes mal payées ; il aſſiégea Lérida, & fut obligé de lever le ſiége. On l'accuſe dans quelques livres, de fanfaronade, pour avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne ſavait pas que c'était l'uſage en Eſpagne. CH. III. 1647.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeller *Condé* en Flandre. L'archiduc *Léopold*, frère de l'empereur *Ferdinand III.* aſſiégeait Lens en Artois. *Condé* rendu à ſes troupes qui avaient toûjours vaincu ſous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troiſiéme fois qu'il donnait bataille avec le déſavantage du nombre. Il dit à ſes ſoldats ces ſeules paroles : *Amis, ſouvenez-vous de Rocroi, de Fribourg & de Norlingue.* Cette bataille de Lens mit le comble à ſa gloire. *Turenne* eut l'honneur dans cette journée d'aider puiſſamment le prince de *Condé*, & de contribuer à une victoire qui pouvait l'humilier. Peut-être ne fut-il jamais ſi grand qu'en ſervant ainſi ſon émule. Bataille de Lens.

Il dégagea lui-même le maréchal de *Grammont*, qui pliait avec l'aile gauche ; il prit le général *Beck*. L'archiduc ſe ſauva à peine avec le comte de *Fuenſaldagne*. Les impériaux & les eſpagnols, qui compoſaient cette armée, furent diſſipés ; ils perdirent plus de cent drapeaux, & trente-huit piéces de canon ; ce qui était alors très-conſidérable. On leur fit cinq mille priſonniers, on leur tua trois mille hommes, le reſte déſerta, & l'archiduc demeura ſans armée. 10. Août 1648.

Ceux

Ch. III. Ceux qui veulent véritablement s'inftruire peuvent remarquer que depuis la fondation de la monarchie jamais les français n'avaient gagné de fuite tant de batailles & de fi glorieufes par la conduite & par le courage.

Tandis que le prince de *Condé* * comptait ainfi les années de fa jeuneffe par des victoires, & que le duc d'Orléans, frère de *Louis XIII.* avait auffi foutenu la réputation d'un fils de *Henri IV.* & celle de la France, par
Juillet 1644. la prife de Gravelines, par celle de Cour-
Nov. 1644. trai & de Mardik, le vicomte de *Turenne* avait pris Landau; il avait chaffé les efpagnols de Trèves & rétabli l'électeur.

Nov. 1647. Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhaufen, & contraignit le Duc de Bavière à fortir de fes états à l'âge de près de quatre-vingt ans. Le comte de *Harcourt* prit Balaguier, & battit les
1645. efpagnols. Ils perdirent en Italie Portolongone. Vingt vaiffeaux & vingt galères de France, qui compofaient prefque toute la marine rétablie par *Richelieu*, battirent la
1646. flotte efpagnole fur la côte d'Italie.

Ce n'était pas tout; les armes françaifes avaient encor envahi la Lorraine fur le duc *Charles IV.*, prince guerrier, mais inconftant, imprudent & malheureux, qui fe vit à la fois dépouillé de fon état par la France, & retenu prifonnier par les efpagnols.

* Son père était mort en 1646.

gnols. Les alliés de la France pressaient la puissance Autrichienne au midi & au nord. Le duc d'*Albuquerque*, général des portugais, gagna contre l'Espagne la bataille de Badajoz. *Torstenson* défit les impériaux près de Tabor, & remporta une victoire complette. Le prince d'*Orange* à la tête des hollandais, pénétra jusques dans le Brabant.

CH. III.
Mai 1644.
Mars 1645.

Le roi d'Espagne, battu de tous côtés, voyait le Roussillon & la Catalogne entre les mains des français. Naples révoltée contre lui, venait de se donner au duc de *Guise*, dernier prince de cette branche d'une maison si féconde en hommes illustres & dangereux. Celui-ci qui ne passa que pour un avanturier audacieux, parce qu'il ne réussit pas, avait eu du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flotte d'Espagne, & de défendre Naples, sans autre secours que son courage.

Le dernier duc de Guise à Naples. 1647.

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'Autriche, tant de victoires accumulées par les français, & secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne & Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, & que l'empereur & le roi d'Espagne étaient presque sans états. Cependant cinq années de gloire à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que très-peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, & nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la Fran-

ce ; elle touchait à sa ruine au milieu de ces prospérités apparentes.

CHAPITRE QUATRIEME.

GUERRE CIVILE.

Mazarin prémier ministre.

LA reine *Anne d'Autriche*, régente absoluë, avait fait du cardinal *Mazarin*, le maître de la France, & le sien. Il avait sur elle cet empire, qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse pour être dominée, & avec assez de fermeté pour persister dans son choix.

Potier évêque de Beauvais.

On lit dans quelques mémoires de ces tems-là, que la reine ne donna sa confiance à *Mazarin*, qu'au défaut de *Potier*, évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choisi pour son ministre. On peint cet évêque comme un homme incapable : il est à croire qu'il l'était, & que la reine ne s'en était servie quelque tems que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la nation par le choix d'un second cardinal & d'un étranger. Mais ce qu'il ne faut pas croire, c'est que *Potier* eût commencé son ministère passager par déclarer aux hollandais *qu'il falait qu'ils se fissent catholiques s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France*. Il aurait donc dû faire la même proposition aux suédois. Presque tous les histo-

historiens rapportent cette absurdité, parce qu'ils l'ont lue dans les mémoires des courtisans & des frondeurs. Il n'y a que trop de traits dans ces mémoires, ou falsifiés par la passion, ou rapportés sur des bruits populaires. Le puéril ne doit pas être cité, & l'absurde ne peut être cru. Il est très-vraisemblable que le cardinal *Mazarin* était ministre désigné depuis longtems dans l'esprit de la reine, & même du vivant de *Louïs XIII*. On ne peut en douter quand on a lu les mémoires de *La Porte* premier valet de chambre d'*Anne d'Autriche*. Les subalternes témoins de tout l'intérieur d'une cour savent des choses que les parlements & les chefs de parti même ignorent, ou ne font que soupçonner.

CH. IV.

Mazarin usa d'abord avec modération de sa puissance. Il faudrait avoir vécu longtems avec un ministre, pour peindre son caractère, pour dire quel degré de courage ou de faiblesse il avait dans l'esprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainsi sans vouloir deviner ce qu'était *Mazarin*, on dira seulement ce qu'il fit. Il affecta, dans les commencemens de sa grandeur, autant de simplicité que *Richelieu* avait déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes & de marcher avec un faste royal, il eut d'abord le train le plus modeste; il mit de l'affabilité & même de la mollesse partout où son prédécesseur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer

CH. IV. sa régence & sa personne, de la cour & des peuples, & elle y réussissait. *Gaston*, duc d'Orléans, frère de *Louïs XIII.* & le prince de *Condé*, appuyaient son pouvoir, & n'avaient d'émulation que pour servir l'état.

Finances, principe de tout.

Il fallait des impôts pour soutenir la guerre contre l'Espagne & contre l'empereur. Les finances en France étaient depuis la mort du grand *Henri IV.* aussi mal administrées qu'en Espagne, & en Allemagne. La régie était un cahos, l'ignorance extrême, le brigandage au comble: mais ce brigandage ne s'étendait pas sur des objets aussi considérables qu'aujourd'hui. L'état était huit fois moins endetté; on n'avait point des armées de deux cent mille hommes à soudoyer, point de subsides immenses à payer, point de guerre maritime à soutenir. Les revenus de l'état montaient dans les prémiéres années de la régence à près de soixante & quinze millions de livres de ce temps. C'était assez s'il y avait eu de l'économie dans le ministère; mais en 1646. & 47. on eut besoin de nouveaux secours. Le surintendant était alors un paysan Siennois nommé *Particelli Emeri*, dont l'ame était plus basse que la naissance, & dont le faste & les débauches indignaient la nation. Cet homme inventait des ressources onéreuses & ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin; il vendait des lettres de noblesse. Les

Le surintendant Emeri.

rentes

rentes sur l'hôtel de ville de Paris ne se montaient alors qu'à près d'onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers; on augmenta les droits d'entrée; on créa quelques charges de maîtres des requêtes; on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magistrats. CH. IV.

Il est aisé de juger combien les esprits furent soulevés contre deux italiens, venus tous deux en France sans fortune, enrichis aux dépens de la nation, qui donnaient tant de prise sur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers s'ameutèrent. En vain *Mazarin* ôta la surintendance à son confident *Emeri*, & le relégua dans une de ses terres: on s'indignait encor que cet homme eût des terres en France, & on eut le cardinal *Mazarin* en horreur, quoique dans ce tems-là même il consommât le grand ouvrage de la paix de Munster. Car il faut bien remarquer que ce fameux traité & les barricades sont de la même année 1648. Murmures.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.

Le parlement de Paris en possession de vérifier les édits de ces taxes, s'opposa vivement aux nouveaux édits; il acquit la confiance des peuples, par les contradictions dont il fatigua le ministère. 1647.

On ne commença pas d'abord par la révolte; les esprits ne s'aigrirent & ne s'enhardirent

CH. IV.

que par dégrés. La populace peut d'abord courir aux armes & se choisir un chef, comme on avait fait à Naples. Mais des magistrats, des hommes d'état procèdent avec plus de maturité, & commencent par observer les bienséances, autant que l'esprit de parti peut le permettre.

Parlement.

Le cardinal *Mazarin* avait cru qu'en divisant adroitement la magistrature, il préviendrait tous les troubles, mais on oposa l'inflexibilité à la souplesse. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures, en leur remettant la paulette, c'est-à-dire en les exemptant de payer la taxe inventée par *Paulet* sous *Henri IV.* pour s'assurer la proprieté de leurs charges. Ce retranchement n'était pas une lésion, mais il conservait les quatre années au parlement, pensant le désarmer par cette faveur. Le parlement méprisa cette grace qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies. Il n'en donna pas moins son arrêt d'union avec les autres cours de justice. *Mazarin* qui n'avait jamais bien pû prononcer le français, ayant dit que cet arrêt d'*Ognon* était attentatoire, & l'ayant fait casser par le conseil, ce seul mot d'*Ognon* le rendit ridicule; & comme on ne cède jamais à ceux qu'on méprise, le parlement en devint plus entreprenant.

Il demanda hautement qu'on révoquat tous les intendants, regardés par le peuple com-

me

me des exacteurs, & qu'on abolit cette magistrature de nouvelle espèce instituée sous *Louïs XIII.* sans l'apareil des formes ordinaires ; c'était plaire à la nation autant qu'irriter la cour. Il voulait que selon les anciennes loix, aucun citoyen ne fût mis en prison, sans que ses juges naturels en connussent dans les vingt-quatre heures, & rien ne paraissait si juste.

Le parlement fit plus, il abolit les intendants par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de son ressort d'informer contre eux. 14. Mai 1648.

Ainsi la haine contre le ministre apuyée de l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolution. La reine céda ; elle offrit de casser les intendants, & demanda seulement qu'on lui en laissât trois ; elle fut refusée.

Pendant que ces troubles commençaient, le prince de *Condé* remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à sa gloire. Le roi qui n'avait alors que dix ans s'écria, *le parlement sera bien fâché.* Ces paroles faisaient voir assez que la cour ne regardait alors le parlement de Paris que comme une assemblée de rebelles. 20. Août 1648.

Le cardinal & ses courtisans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires se plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils faisaient de résistance.

La reine & le cardinal résolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats

CH. IV. du parlement, *Novion Blancménil* président qu'on appelle à Mortier, *Charton* président d'une chambre des enquêtes, & *Broussel* ancien conseiller clerc de la grand-chambre. Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les instruments des chefs. *Charton* homme très borné, était connu par le sobriquet du président *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait & concluait toûjours ses avis par ces mots. *Broussel* n'avait de recommandable que ses cheveux blancs, sa haine contre le ministère, & la réputation d'élever toûjours la voix contre la cour sur quelque sujet que ce fût. Ses confrères en faisaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever sans éclat dans le silence de la nuit, le cardinal crut en imposer au peuple en les faisant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Nôtre Dame pour la victoire de Lens, & que les suisses de la chambre aportaient dans l'église soixante & treize drapeaux pris sur les ennemis. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. *Charton* s'esquiva; on prit *Blancménil* sans peine; il n'en fut pas de même de *Broussel*. Une vieille servante seule, en voyant jetter son maître dans un carosse par *Comminges* lieutenant des gardes du corps, ameute le peuple, on entoure le carosse, on le brise; les gardes françaises prêtent main forte. Le prisonnier est conduit sur le chemin de Sedan,

Son

Son enlèvement loin d'intimider le peuple, l'irrite & l'enhardit. On ferme les boutiques, on tend les grosses chaines de fer qui étaient alors à l'entrée des rues principales; on fait quelques barricades; quatre cent mille voix crient *liberté* & *Broussel*. CH. IV.

Il est difficile de concilier tous les détails raportés par le cardinal de *Retz*, madame de *Moteville*, l'avocat général *Talon*, & tant d'autres: mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui suivit l'émeute, la reine faisait venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à quelques lieues de Paris, pour soutenir la maison du roi. Le chancelier *Seguier* se transportait déja au parlement précédé d'un lieutenant & de plusieurs hoquetons, pour casser tous les arrêts, & même, disait-on, pour interdire ce corps. Mais dans la nuit même les factieux s'étaient assemblés chez le coadjuteur, & tout était disposé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carosse du chancelier & le renverse. Il put à peine s'enfuir avec sa bru la duchesse de *Sully*, qui malgré lui l'avait voulu accompagner; il se retire en désordre dans l'hôtel de *Luines*, pressé & insulté par la populace; le lieutenant civil vient le prendre dans son carosse & le mène au palais royal escorté de deux compagnies suisses, & d'une escouade de gens-d'armes; le peuple tire sur eux, quelques-uns sont tués; la duchesse de *Sully* est blessée au bras. Deux cent barricades sont for- Barricades. 26. Aoust 1648.

 mées

CH. IV. mées en un inſtant; on les pouſſe juſqu'à cent pas du palais royal. Tous les ſoldats après avoir vu tomber quelques-uns des leurs reculent & regardent faire les bourgeois. Le parlement en corps marche à pied vers la reine à travers les barricades qui s'abaiſſent devant lui, & redemande ſes membres emprisonnés. La reine eſt obligée de les rendre, & par celà même elle invite les factieux à de nouveaux outrages.

Le cardinal de *Retz* ſe vante d'avoir ſeul armé tout Paris dans cette journée, qui fut nommée des *barricades*, & qui était la ſeconde de cette eſpèce. Cet homme ſingulier eſt le premier évêque en France qui ait fait une guerre civile ſans avoir la religion pour prétexte. Il s'eſt peint lui-même dans ſes mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuoſité de génie, & une inégalité, qui ſont l'image de ſa conduite. C'était un homme qui du ſein de la débauche, & languiſſant encor des ſuites qu'elle entraine, prêchait le peuple, & s'en faiſait idolâtrer. Il reſpirait la faction & les complots; il avait été à l'âge de vingt-trois ans, l'ame d'une conſpiration contre la vie de *Richelieu*: il fut l'auteur des barricades: il précipita le parlement dans les cabales, & le peuple dans les ſéditions. Ce qui parait ſurprenant, c'eſt que le parlement entraîné par lui, leva l'étendart contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince.

Cette compagnie depuis longtems était regar-

regardée bien différemment par la cour & par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les miniſtres & de la cour, le parlement de Paris était une cour de juſtice, faite pour juger les cauſes des citoyens: il tenait cette prérogative de la ſeule volonté des rois; il n'avait ſur les autres parlemens du royaume d'autre prééminence que celle de l'ancienneté, & d'un reſſort plus conſidérable; il n'était la cour des pairs que parce que la cour réſidait à Paris; il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps; & ce droit était encor une pure grace: il avait ſuccédé à ces parlemens qui repréſentaient autrefois la nation françaiſe; mais il n'avait de ces anciennes aſſemblées rien que le ſeul nom: & pour preuve inconteſtable, c'eſt qu'en effet les états-généraux étaient ſubſtitués à la place des aſſemblées de la nation; & le parlement de Paris ne reſſemblait pas plus aux parlemens tenus par nos prémiers rois, qu'un conſul de Smyrne ou d'Alep ne reſſemble à un conſul romain.

CH. IV. Parlement de Paris.

Cette ſeule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuſes d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous pour avoir acheté leurs offices de robe, penſaient tenir la place des conquérans des gaules, & des ſeigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps en tous les tems avait abuſé du pouvoir que s'arroge néceſſairement un prémier tribunal, toûjours ſub-

ſiſtant

CH. IV. ſiſtant dans une capitale. Il avait oſé donner un arrêt contre *Charles VII.* & le bannir du royaume ; il avait commencé un procès criminel contre *Henri III.* : il avait en tous les tems réſiſté, autant qu'il l'avait pû, à ſes ſouverains, & dans cette minorité de *Louïs XIV.* ſous le plus doux des gouvernemens, & ſous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à ſon prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre, qui tenait alors ſon roi priſonnier, & qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les diſcours & les penſées du cabinet.

Mais les citoyens de Paris, & tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le parlement un corps auguſte, qui avait rendu la juſtice avec une intégrité reſpectable, qui n'aimait que le bien de l'état, & qui l'aimait au péril de ſa fortune, qui bornait ſon ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, qui marchait d'un pas égal entre le roi & le peuple ; & ſans examiner l'origine de ſes droits & de ſon pouvoir, on lui ſuppoſait les droits les plus ſacrés, & le pouvoir le plus inconteſtable, quand on le voyait ſoutenir la cauſe du peuple contre des miniſtres déteſtés ; on l'appellait *le père de l'état*, & on faiſait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, & celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre

Entre ces deux extrémités un milieu juste était impossible à trouver ; car enfin il n'y avait de loi bien reconnuë, que celle de l'occasion & du tems. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien : il était tout sous un roi faible ; & l'on pouvait lui appliquer ce que dit Mr. de *Guimené*, quand cette compagnie se plaignit sous *Louïs XIII.* d'avoir été précédée par les députés de la noblesse : *Messieurs, vous prendrez bien votre revanche dans la minorité.*

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit sur ces troubles, & copier des livres, pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers & si importans, & aujourd'hui presqu'oubliés : mais on doit dire ce qui caractérise l'esprit de la nation, & moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles, que ce qui distingue celle de la fronde.

Le parlement & l'évêque de Paris se déclarent contre le roi.

Deux pouvoirs établis chez les hommes, uniquement pour le maintien de la paix ; un archevêque & un parlement de Paris ayant commencé les troubles, le peuple crut tous ses emportemens justifiés. La reine ne pouvait paraître en public sans être outragée ; on ne l'appellait que *Dame Anne* ; & si l'on y ajoutait quelque titre, c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de sacrifier l'état à son amitié pour *Mazarin* ; & ce qu'il y avait de plus insupportable, elle entendait de tous côtés ces chansons & ces vaudevilles, monumens de

plaisan-

Ch. IV. plaisanterie & de malignité, qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu. Madame de *Moteville* dit avec sa noble & sincère naïveté, que ces *insolences faisaient horreur à la reine, & que les Parisiens trompés lui faisaient pitié.*

6. Janvier 1649. Elle s'enfuit de Paris avec ses enfans, son ministre, le duc d'Orléans frère de *Louïs XIII.*, le grand *Condé* lui-même, & alla à St. Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez des usuriers les pierreries de la couronne. Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce tems-là même la tante de *Louïs XIV.* fille de *Henri le Grand*, femme du Roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté; & sa fille, depuis mariée au frère de *Louïs XIV.* restait au lit n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enyvré de ses fureurs, fit seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche dont on vantait l'esprit, les graces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Longtemps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de *Richelieu*, elle avait vu ses papiers saisis au Val de Grace; elle avait été obligée de signer en

en plein confeil qu'elle était coupable envers le roi fon mari. Quand elle accoucha de *Louïs XIV.* ce même mari ne voulut jamais l'embraffer felon l'ufage, & cet affront altéra fa fanté au point de mettre en danger fa vie. Enfin, dans fa régence, après avoir comblé de graces tous ceux qui l'avaient implorée, elle fe voyait chaffée de la capitale par un peuple volage & furieux. Elle & la reine d'Angleterre fa belle-fœur, étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées, & fa belle-mère *Catherine de Médicis* avait été encor plus malheureufe.

La reine, les larmes aux yeux, preffa le prince de *Condé* de fervir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens & de Norlingue, ne put démentir tant de fervices paffés: il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la fronde qui recherchait fon apui. Le parlement eut donc le grand *Condé* à combattre, & il ofa foutenir la guerre.

Le parlement de Paris ordonne la guerre civile.

Le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, auffi jaloux de fon ainé qu'incapable de l'égaler, le duc de *Longueville*, le duc de *Beaufort*, le duc de *Bouillon*, animés par l'efprit remuant du coadjuteur, & avides de nouveautés, fe flattant d'élever leur grandeur fur les ruines de l'état, & de faire fervir à leurs deffeins particuliers les mouvemens aveugles du parlement, vinrent lui offrir

CH. IV. offrir leurs ſervices. On nomma dans la grand' chambre les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun ſe taxa pour lever des troupes ; il y avait vingt conſeillers pourvûs de charges nouvelles, créées par le cardinal de *Richelieu*. Leurs confrères, par une petiteſſe d'eſprit dont toute ſociété eſt ſuſceptible, ſemblaient pourſuivre ſur eux la mémoire de *Richelieu* ; ils les accablaient de dégoûts, & ne les regardaient pas comme membres du Parlement : il falut qu'ils donnaſſent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, & pour acheter la tolérance de leurs confrères.

Il lève des troupes.

La grand' chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles & néceſſaires, & ſurtout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cent mille livres, fournirent une ſomme de près de dix millions de notre monnoie d'aujourd'hui, pour la ſubverſion de la patrie. On rendit un arrêt par lequel il fut ordonné de ſe ſaiſir de tout l'argent des partiſans de la cour. On en prit pour douze cent mille de nos livres.

15. Févr. 1649.

On leva douze mille hommes par arrêt du parlement : chaque porte cochère fournit un homme & un cheval. Cette cavalerie fut appellée *la cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment à lui, qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

Sans

Sans les noms de roi de France, de grand *Condé*, de capitale du royaume, cette guerre de la fronde eût été auſſi ridicule que celle des *Barberins*; on ne ſavait pourquoi on était en armes. Le prince de *Condé* aſſiégea cinq cent mille bourgeois avec huit mille ſoldats. Les pariſiens ſortaient en campagne ornés de plumes & de rubans; leurs évolutions étaient le ſujet de plaiſanterie des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cent hommes de l'armée royale. Tout ſe tournait en raillerie; le régiment de *Corinthe* ayant été battu par un petit parti, on appella cet échec, *la prémiére aux Corinthiens.*

CH. IV. Guerre de la Fronde; ridicule.

Ces vingt conſeillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eurent d'autres honneurs que d'être appellés les *quinze vingt.*

Le duc de *Beaufort-Vendôme*, petit-fils de *Henri IV.*, l'idole du peuple & l'inſtrument dont on ſe ſervit pour le ſoulever, prince populaire, mais d'un eſprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour & de la fronde même. On ne parlait jamais de lui, que ſous le nom de *roi des halles.* Une balle lui ayant fait une contuſion au bras, il diſait que ce n'était qu'une confuſion.

La ducheſſe de *Némours* raporte dans ſes mémoires, que le prince de *Condé* préſenta à la reine un petit nain boſſu armé de pied en cap. „ Voila, dit-il, le généra-

„ liſſime

CH. IV.

„ lissime de l'armée parisienne. Il voulait par là désigner son frère le prince de *Conti*, qui était en effet bossu, & que les parisiens avaient choisi pour leur général. Cependant ce même *Condé* fut ensuite général des mêmes troupes : & madame de *Némours* ajoute qu'il disait que toute cette guerre ne méritait d'être écrite qu'en vers burlesques.

Folies & débauches.

Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris & qui revenaient toûjours battuës, étaient reçuës avec des huées & des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets & des épigrammes. Les cabarets, & les autres maisons de débauche étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons, & de la gayeté la plus dissoluë. La licence était si effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la fronde, ayant rencontré le st. sacrement qu'on portait dans les ruës à un homme qu'on soupçonnait d'être *Mazarin*, reconduisirent les prêtres à coups de plat-d'épée.

L'archévêque va au parlement armé d'un poignard.

Enfin on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée, & on criait : *Voila le bréviaire de notre archevêque.*

1649.

Il vint un héraut d'armes à la porte St. Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des propositions. Le parlement ne voulut

lut point le recevoir ; mais il admit dans la grand' chambre un envoyé de l'archiduc *Léopold* qui faisait alors la guerre à la France. CH. IV.

Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût cru que c'était pour réformer la France, & pour assembler les états-généraux ; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à madame *de Pons* ; peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus sensible de la légéreté des esprits qu'on reprochait alors aux français.

Différence entre les guerres civiles de France & d'Angleterre.

Les discordes civiles, qui désolaient l'Angleterre précisément en même tems, servent bien à faire voir les caractères des deux nations. Les anglais avaient mis dans leurs troubles civils un acharnement mélancolique & une fureur raisonnée : ils donnaient de sanglantes batailles ; le fer décidait tout ; les échaffauts étaient dressés pour les vaincus ; leur roi pris en combattant fut amené devant une cour de justice, interrogé sur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de son pouvoir ; condamné à perdre la tête, & exécuté devant tout son peuple, avec autant d'ordre & avec les mêmes formalités de justice, que si on avait condamné un citoyen criminel ; sans que dans le cours de ces troubles horribles, Londres se fût ressentie un moment des calamités attachées aux guerres civiles. 9. févr. 1649.

Les français au contraire se précipitaient

dans les féditions, par caprice & en riant; les femmes étaient à la tête des factions, l'amour faifait & rompait les cabales. La ducheffe de *Longueville* engagea *Turenne*, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi.

C'était la même armée que le célèbre duc de Saxe *Veymar* avait raffemblée. Elle était commandée après la mort du duc de *Veymar* par le comte *d'Erlach*, d'une ancienne maifon du canton de Berne. Ce fut ce comte *d'Erlach* qui donna cette armée à la France, & qui lui valut la poffeffion de l'Alzace. Le vicomte de *Turenne* voulut le féduire; l'Alzace eût été perdue pour *Louïs XIV.* mais il fut inébranlable; il contint les troupes Veymariennes dans la fidélité qu'elles devaient à leur ferment. Il fut même chargé par le cardinal *Mazarin* d'arrêter le vicomte. Ce grand homme infidéle alors par faibleffe fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui fe moquait de fa paffion: il devint de général du roi de France, lieutenant de *don Eftevan de Gamarre*, avec lequel il fut battu à Retel par le maréchal *du Pleffis-Pralin.* On connaît ce billet du maréchal *d'Hoquincourt* à la ducheffe de *Montbazon*, *Peronne eft à la belle des belles.* On fait ces vers du duc de *la Rochefoucault* pour la ducheffe de *Longueville*, lorfqu'il reçut au combat de St.

St. Antoine un coup de mousquet, qui lui fit perdre quelque tems la vuë. CH. IV.

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois; je l'aurais faite aux dieux.

On voit dans les mémoires de mademoiselle une lettre de *Gaston* duc d'Orléans son père, dont l'adresse est, *à mesdames les comtesses maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.*

Factions aussi ridicules que la guerre.

La guerre finit & recommença à plusieurs reprises; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de *Condé*, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défenduë; & ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire & à ses services, il fut le prémier à tourner *Mazarin* en ridicule, à braver la reine, & à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal, *al' illustrissimo Signor Faquino.* Il lui dit un jour, *Adieu Mars.* Il encouragea un marquis de *Jarsai* à faire une déclaration d'amour à la reine, & trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se ligua avec le prince de *Conti* son frère, & le duc de *Longueville*, qui abandonnèrent le parti de la fronde. On avait appellé la cabale du duc de *Beaufort* au commencement de la régence, celle des *importans*; on appellait celle de *Condé*, le *parti des petits-maîtres*, parce qu'ils vou-

CH. IV. laient être les maîtres de l'état. Il n'est resté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de *petit-maître*, qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avantageuse & mal élevée, & le nom de *frondeurs* qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

On employa de tous côtés des moyens aussi bas qu'odieux. *Joly* conseiller au châtelet, depuis sécretaire du cardinal *de Retz*, imagina de se faire une incision au bras, & de se faire tirer un coup de pistolet dans son carosse, pour faire accroire que la cour avait voulu l'assassiner.

Quelques jours après, pour diviser le parti du prince de *Condé* & les frondeurs, & pour les rendre irréconciliables, on tire des coups de fusil dans les carosses du grand *Condé*, & on tue un de ses valets de pied, ce qui s'appellait *une joliade renforcée*. Qui fit cette étrange entreprise? est-ce le parti du cardinal *Mazarin*? Il en fut très soupçonné. On en accusa le cardinal *de Retz*, le duc de *Beaufort* & le vieux *Broussel* en plein parlement, & ils furent justifiés.

Tous les partis se choquaient, négociaient, se trahissaient tour-à-tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être, prétendait établir sa fortune sur la ruine publique, & le bien public était dans la bouche de tout le monde. *Gaston* était jaloux de la gloire du grand *Condé* & du crédit de *Mazarin*. *Condé* ne les aimait ni ne les estimait. Le coadjuteur de l'archevêché de

Paris,

Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine, & il se dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère qui ne donnait aucune autorité, mais un grand relief. Tel était alors la force du préjugé que le prince de *Conti* frère du grand *Condé* voulait aussi couvrir sa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel était en même temps le pouvoir des intrigues qu'un abbé sans naissance & sans mérite nommé *La Rivière* disputait ce chapeau romain au prince ; ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre, le prince parce qu'enfin il sut le mépriser, *La Rivière* parce qu'on se moqua de son ambition. Mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de *Condé* aux ressentimens de la reine. CH. IV.

Ces ressentimens n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand *Condé* & *Mazarin*. Nul crime d'état ne pouvait être imputé à *Condé* ; cependant on l'arrêta dans le louvre, lui, son frère de *Conti* & son beau-frère de *Longueville*, sans aucune formalité, & uniquement parce que *Mazarin* le craignait. Cette démarche était à la vérité contre toutes les loix, mais on ne connaissait les loix dans aucun des partis.

Les prince de Condé & Conti & le duc de Longueville, arrêtés. le 18. Janvier 1650.

Le cardinal pour se rendre maître de ces princes usa d'une fourberie qu'on appella politique. Les frondeurs étaient accusés d'avoir tenté d'assassiner le prince de

CH. IV. *Condé* ; *Mazarin* lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, & de tromper les frondeurs ; que c'eſt à ſon alteſſe à ſigner l'ordre aux gens-d'armes de la garde de ſe tenir prêts au louvre. Le *grand Condé* ſigne lui-même l'ordre de ſa détention. On ne vit jamais mieux que la politique conſiſte ſouvent dans le menſonge, & que l'habileté eſt de pénétrer le menteur.

Le prince de *Condé* eût pû gouverner l'état, s'il avait ſeulement voulu plaire ; mais il ſe contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conſeiller-clerc preſque imbécille, fit des feux de joye lorſqu'on mena au donjon de Vincennes le défenſeur & le héros de la France.

Ce qui montre encor combien les événemens trompent les hommes, c'eſt que cette priſon des trois princes qui ſemblait devoir aſſoupir les factions fut ce qui les releva. La princeſſe de *Condé*, la mère exilée reſta dans Paris malgré la cour, & porta ſa requête au parlement. Sa femme
1649. après mille périls ſe réfugia dans la ville de Bordeaux aidée des ducs de *Bouillon* & de *la Rochefoucaut* ; elle ſouleva cette ville & arma l'Eſpagne.

Toute la France redemandait le grand *Condé*. S'il avait paru alors, la cour était perdue. *Gourville* qui de ſimple valet de chambre du duc de la *Rochefoucaut*, était devenu un homme conſidérable par ſon caractère

ractère hardi & prudent, imagina un moyen sûr de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la bêtise de se confesser à un prêtre de la fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, persécuteur en ce temps-là du grand *Condé*. L'entreprise échoua par la révélation de la confession si ordinaire dans les guerres civiles. CH. IV.

On voit par les mémoires du conseiller d'état *Lenet*, plus curieux que connus, combien dans ces temps de licence effrénée, de troubles, d'iniquités, & même d'impiétés, les prêtres avaient encor de pouvoir sur les esprits. Il raporte qu'en Bourgogne le doyen de la sainte-chapelle attaché au prince de *Condé*, offrit pour tout secours de faire parler en sa faveur tous les prédicateurs en chaire, & de faire manœuvrer tous les prêtres dans la confession.

Pour mieux faire connaître encor les mœurs du temps, il dit que lorsque la femme du grand *Condé* alla se réfugier dans *Bordeaux*, les ducs de *Bouillon* & de *la Rochefoucaut* allèrent au devant d'elle à la tête d'une foule de jeunes gentilhommes, qui crièrent à ses oreilles, Vive *Condé* ajoutant un mot obscène pour le *Mazarin*, & la priant de joindre sa voix aux leurs.

Un an après, les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand *Condé* & les princes à la vengeance timide de *Mazarin*, forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons &

CH. IV. 13. fév. 1651. à chasser du royaume son prémier ministre. *Mazarin* alla lui-même au Havre où ils étaient détenus ; il leur rendit leur liberté, & ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre ; après quoi il se retira à Liège. *Condé* revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvella les cabales, les dissensions, & les meurtres.

Le royaume resta dans cette combustion encor quelques années. Le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles & incertains : il semblait devoir succomber : mais les révoltés furent toûjours désunis, & c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de *Condé*, suscita contre lui une partie du parlement & du peuple : il osa en même tems servir la reine en tenant tête à ce prince, & l'outrager en la forcant d'éloigner le cardinal *Mazarin*, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernemens faibles, fut obligée de recevoir à la fois ses services & ses offenses, & de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale & à l'assiéger.

CHA

CHAPITRE CINQUIEME.

SUITE DE LA GUERRE CIVILE, JUSQU'A LA FIN DE LA REBELLION EN MDCLIV.

CH. V. Le grand Condé fait la guerre civile.

ENfin le prince de *Condé* ſe réſolut à une guerre, qu'il eût dû commencer du tems de la fronde, s'il avait voulu être le maître de l'état, ou qu'il n'aurait dû jamais faire, s'il avait été citoyen. Il part de Paris ; il va ſoulever la Guienne, le Poitou & l'Anjou, & mendier contre la France le ſecours des eſpagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Rien ne marque mieux la manie de ce tems, & le déréglement qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. La reine lui envoya un courier de Paris, avec des propoſitions qui devaient l'engager au retour & à la paix. Le courier ſe trompa ; & au lieu d'aller à Angerville, où était le prince, il alla à *Augerville*. La lettre vint trop tard. *Condé* dit que s'il l'avait reçue plus tôt, il aurait accepté

CH. V.

accepté les propoſitions de paix ; mais que puiſqu'il était déja aſſez loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainſi la mépriſe d'un courier, & le pur caprice de ce prince, replongèrent la France dans la guerre civile.

Mazarin rentre dans le Royaume. Décemb. 1651.

Alors le cardinal *Mazarin*, qui du fond de ſon exil à Cologne avait gouverné la cour, rentra dans le royaume, moins en miniſtre qui venait reprendre ſon poſte, qu'en ſouverain qui ſe remettait en poſſeſſion de ſes états ; il était conduit par une petite armée de ſept mille hommes levés à ſes dépens, c'eſt-à-dire, avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

Il vient avec une armée levée à ſes frais.

On fait dire au roi dans une déclaration de ce tems-là, que le cardinal avait en effet levé ces troupes de ſon argent : ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit, qu'à ſa prémiére ſortie du royaume, *Mazarin* s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de ſa petite armée au maréchal *d'Hoquincourt*. Tous les officiers portaient des écharpes vertes ; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors ſon écharpe. La blanche était celle du roi ; l'iſabelle, celle du prince de *Condé*. Il était étonnant que le cardinal *Mazarin*, qui avait juſques alors affecté tant de modeſtie, eût la hardieſſe de faire porter ſes livrées à une armée, comme s'il avait un parti différent de celui de ſon maître ; mais il ne put réſiſter à cette vanité. C'était

tait précisément ce qu'avait fait le maréchal d'*Ancre*, & ce qui contribua beaucoup à sa perte. La même témérité réussit au cardinal *Mazarin*. La reine l'approuva. Le roi, déja majeur, & son frère, allérent audevant de lui.

Le parlement met sa tête à prix. Décemb. 1651.

Aux prémiéres nouvelles de son retour, *Gaston* d'Orléans, frère de *Louïs XIII.* qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris, sans savoir à quoi elles seraient employées. Le parlement renouvella ses arrêts; il proscrivit *Mazarin*, & mit sa tête à prix. Il falut chercher dans les registres, quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que sous *Charles IX.* on avait promis par arrèt cinquante mille écus à celui qui représenterait l'amiral *Coligni* mort ou vif. On crut très-sérieusement procéder en règle, en mettant ce même prix à l'assassinat d'un cardinal prémier ministre. Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante mille écus, qui après tout n'eussent point été payés. Chez une autre nation & dans un autre tems, un tel arrêt eût trouvé des exécuteurs; mais il ne servit qu'à faire de nouvelles plaisanteries. Les *Blots* & les *Marigny*, beaux esprits qui portaient la gayeté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher dans Paris une répartition de cent cinquante mille livres; tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil,

tant

CH. V.

tant pour le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proſcription contre la perſonne du miniſtre ; mais ſes meubles & ſa bibliotèque furent vendus par un ſecond arrêt ; cet argent était deſtiné à payer un aſſaſſin ; il fut diſſipé par les dépoſitaires, comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de ſon côté, n'employait contre ſes ennemis, ni le poiſon, ni l'aſſaſſinat ; & malgré l'aigreur & la manie de tant de partis & de tant de haines, on ne commit pas autant de grands crimes, les chefs de parti furent moins cruels & les peuples moins furieux que du temps de la ligue ; car ce n'était pas une guerre de religion.

Décemb. 1651. conſeillers députés contre l'armée de Mazarin.

L'eſprit de vertige qui régnait en ce tems, poſſéda ſi bien tout le corps du parlement de Paris, qu'après avoir ſolemnellement ordonné un aſſaſſinat dont on ſe moquait, il rendit un arrêt, par lequel pluſieurs conſeillers devaient ſe tranſporter ſur la frontiére, pour informer contre l'armée du cardinal *Mazarin*, c'eſt-à-dire, contre l'armée royale.

Deux conſeillers furent aſſez imprudens, pour aller avec quelques payſans, faire rompre les ponts par où le cardinal devait paſſer : l'un d'eux nommé *Bitaut* fut fait priſonnier par les troupes du roi, relâché avec indulgence, & moqué de tous les partis.

6. Aouſt 1652.

Cependant le roi majeur interdit le parlement de Paris, & le transfère à Pontoiſe,

ſé. Quatorze membres attachés à la cour obéiſſent ; les autres réſiſtent. Voilà deux parlements qui pour mettre le comble à la confuſion ſe foudroyent par des arrêts réciproques comme du temps de *Henri IV.* & de *Charles VI.*

Le parlement condamne le prince de Condé, & fait la guerre au roi.

Préciſément dans le tems que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le miniſtre du roi, elle déclarait criminel de léze-majeſté le prince de *Condé*, qui n'était armé que contre ce miniſtre ; & par un renverſement d'eſprit, que toutes les démarches précédentes rendent croyable, elle ordonna que les nouvelles troupes de *Gaſton* duc d'Orléans marcheraient contre *Mazarin* ; & elle défendit en même tems qu'on prit aucuns deniers dans les recettes publiques pour les ſoudoyer.

On ne pouvait attendre autre choſe d'une compagnie de magiſtrats, qui jettée hors de ſa ſphère, & ne connaiſſant ni ſes droits, ni ſon pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'aſſemblant & décidant en tumulte, prenait des partis auxquels elle n'avait pas penſé le jour d'auparavant, & dont elle-même s'étonnait enſuite.

Le parlement de Bordeaux ſervait alors le prince de *Condé* ; mais il tint une conduite plus uniforme, parce qu'étant plus éloigné de la cour, il était moins agité par des factions oppoſées. Des objets plus conſidérables intéreſſaient toute la France.

Condé,

CH. V.

Turenne reprend le parti de la cour.

Condé, ligué avec les espagnols, était en campagne contre le roi, & *Turenne* ayant quitté ces mêmes espagnols, avec lesquels il avait été battu à Rétel, venait de faire sa paix avec la cour, & commandait l'armée royale. L'épuisement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis, d'avoir de grandes armées; mais de petites ne décidaient pas moins du sort de l'état. Il y a des tems où cent mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes: il y en a d'autres où une bataille entre sept ou huit mille hommes peut renverser un trône ou l'affermir.

Louïs XIV. fuit dans son royaume.

Louïs XIV. élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère, & le cardinal *Mazarin*, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en tems de paix pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de *Condé*, le poursuivaient au cœur de son royaume.

Le prince de *Condé* courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes, & grossissait partout son parti.

Condé bat l'armée du roi, & Turenne la sauve.

Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de *Turenne*. L'armée royale se trouva auprès de Gien sur la Loire. Celle du prince de *Condé* était à quelques lieues sous les ordres du duc de *Némours* & du duc de *Beaufort*. Les divisions de ces deux géné-

généraux allaient être funeſtes au parti du prince. Le duc de *Beaufort* était incapable du moindre commandement. Le duc de *Némours* paſſait pour être plus brave & plus aimable qu'habile. Tous deux enſemble ruinaient leur armée. Les ſoldats ſavaient que le grand *Condé* était à cent lieuës de là, & ſe croyaient perdus, lorſqu'au milieu de la nuit un courier ſe préſenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les ſentinelles reconnurent dans ce courier le prince de *Condé* lui-même, qui venait d'Agen à travers mille avantures, & toûjours déguiſé, ſe mettre à la tête de ſon armée.

Sa préſence faiſait beaucoup, & cette arrivée imprévuë encor davantage. Il ſavait que tout ce qui eſt ſoudain & ineſpéré, tranſporte les hommes. Il profita à l'inſtant de la confiance & de l'audace qu'il venait d'inſpirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un inſtant les réſolutions les plus hardies, & de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

L'armée royale était ſéparée en deux corps. *Condé* fondit ſur celui qui était à Blenau, commandé par le maréchal d'*Hoquincourt*; & ce corps fut diſſipé en même tems qu'attaqué. *Turenne* n'en put être averti. Le cardinal *Mazarin*, effrayé, courut à Gien au milieu de la nuit, réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut conſternée; on 7. Avril 1652.

pro-

Ch. V.

proposa de sauver le roi par la fuite, & de le conduire secrettement à Bourges. Le prince de *Condé* victorieux, approchait de Gien; la désolation & la crainte augmentaient. *Turenne* par sa fermeté rassura les esprits, & sauva la cour par son habileté : il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvemens si heureux, profita si bien du terrain & du tems, qu'il empêcha *Condé* de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider, lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de *Condé* victorieux, ou de *Turenne* qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans ce combat de Blenau, si longtems célèbre en France, il n'y avait pas eu quatre cent hommes de tués; mais le prince de *Condé* n'en fut pas moins sur le point de se rendre maître de toute la famille royale, & d'avoir entre ses mains son ennemi, le cardinal *Mazarin*. On ne pouvait guères voir un plus petit combat, de plus grands intérêts & un danger plus pressant.

On marche vers Paris.

Condé, qui ne se flattait pas de surprendre *Turenne*, comme il avait surpris *d'Hoquincourt*, fit marcher son armée vers Paris : il se hâta d'aller dans cette ville jouïr de sa gloire, & des dispositions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat, dont on exagérait encor toutes les circonstances, la haine qu'on portait à *Mazarin*, le nom & la présence du grand *Condé*, semblaient d'abord

bord le rendre maître absolu de la capitale. Mais dans le fond, tous les esprits étaient divisés; chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur devenu cardinal de *Retz*, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait & dont il se défiait, n'était plus le maître du peuple, & ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, & était opposé à *Condé*. Le parlement flotait entre la cour, le duc d'Orléans, & le prince, quoique tout le monde s'accordât à crier contre *Mazarin*; chacun ménageait en secret des intérêts particuliers; le peuple était une mer orageuse, dont les vagues étaient poussées au hazard par tant de vents contraires. On fit promener dans Paris la châsse de *Ste. Geneviéve*, pour obtenir l'expulsion du cardinal ministre; & la populace ne douta pas que cette sainte n'opérat ce miracle, comme elle donne de la pluye.

CH. V.

On ne voyait que négociations entre les chefs de parti, députations du parlement, assemblées de chambres, séditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monastères. Le prince avait appellé les espagnols à son secours. *Charles IV.* ce duc de Lorraine chassé de ses états, & à qui il restait pour tout bien une armée de huit mille hommes, qu'il vendait tous les ans au roi d'Espagne, vint auprès de Paris avec

CH. V.

cette armée. Le cardinal *Mazarin* lui offrit plus d'argent pour s'en retourner, que le prince de *Condé* ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France, après l'avoir désolée sur son passage, emportant l'argent des deux partis.

Condé resta donc dans Paris, avec un pouvoir qui diminua tous les jours, & une armée plus faible encore. *Turenne* mena le roi & sa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit de la hauteur de Charonne la bataille de St. Antoine, où ces deux généraux firent avec si peu de troupes de si grandes choses, que la réputation de l'un & de l'autre, qui semblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Bataille du faux-bourg St. Antoine. Juillet 1652.

Le prince de *Condé*, avec un petit nombre de seigneurs de son parti, suivi de peu de soldats, soûtint & repoussa l'effort de l'armée royale. Le roi regardait ce combat du haut d'une éminence avec *Mazarin*. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre, restait dans son palais du Luxembourg. Le cardinal de *Retz* était cantonné dans son archévêché. Le parlement attendait l'issue de la bataille, pour donner quelque arrêt. La reine en larmes était prosternée dans une chapelle aux carmelites. Le peuple, qui craignait alors également & les troupes du roi & celles de monsieur le prince, avait fermé les portes de la ville, & ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand

en

en France, s'acharnait au combat & verſait ſon ſang dans le fauxbourg. Ce fut là que le duc de *la Rochefoucault*, ſi illuſtre par ſon courage & par ſon eſprit, reçut un coup au-deſſus des yeux, qui lui fit perdre la vuë pour quelque tems. Un neveu du cardinal *Mazarin* y fut tué, & le peuple ſe crut vengé. On ne voyait que jeunes ſeigneurs tués ou bleſſés, qu'on raportait à la porte St. Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin Mademoiſelle, fille de *Gaſton*, prenant le parti de *Condé*, que ſon père n'oſa ſecourir, fit ouvrir les portes aux bleſſés, & eut la hardieſſe de faire tirer ſur les troupes du roi le canon de la Baſtille. L'armée royale ſe retira : *Condé* n'acquit que de la gloire ; mais Mademoiſelle ſe perdit pour jamais dans l'eſprit du roi ſon couſin par cette action violente ; & le cardinal *Mazarin*, qui ſavait l'extrême envie qu'avait Mademoiſelle d'épouſer une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer ſon mari.*

La plûpart de nos hiſtoriens n'étalent à leurs lecteurs que ces combats & ces prodiges de courage & de politique ; mais qui ſaurait quels reſſorts honteux il falait faire jouer, dans quelles miſères on était obligé de plonger les peuples, & à quelles baſſeſſes on était réduit, verrait la gloire des héros de ce tems-là avec plus de pitié que d'admiration. On en peut juger par les ſeuls traits que rapporte *Gourville*, homme atta-

CH. V.

ché à Mr. le prince. Il avoue que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, & qu'il alla prendre dans son logis un directeur des postes, à qui il fit payer une rançon : & il raporte ces violences comme des choses ordinaires.

La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos sous. Le peuple soufrait, les aumones ne suffisaient pas; plusieurs provinces étaient dans la disette.

Y a-t-il rien de plus funeste que ce qui se passa dans cette guerre devant Bordeaux? Un gentilhomme est pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de la *Rochefoucaut* fait pendre un gentilhomme du parti du roi, & ce duc de la *Rochefoucaut* passe pourtant pour un philosophe. Toutes ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts des chefs de parti.

Mais en même temps y a-t-il rien de plus ridicule que de voir le grand *Condé* baiser la chasse de *Ste. Geneviéve* dans une procession, y froter son chapelet, le montrer au peuple, & prouver par cette facétie que les héros sacrifient souvent à la canaille?

Nulle décence, nulle bienséance ni dans les procédés, ni dans les paroles. *Omer Talon* raporte qu'il entendit des conseillers appeller en opinant le cardinal premier ministre *Faquin*. Un conseiller nommé *Quatre sous* apostropha rudement le grand *Condé* en plein parlement; on se donna des gour-

mades

inades dans le sanctuaire de la justice.

Il y avait eu des coups donnés à nôtre dame pour une place que les présidents des enquêtes disputaient au doyen de la grand' chambre en 1644. On laissa entrer dans le parquet des gens du roi en 1645. des femmes du peuple qui demandérent à genoux que le parlement fit révoquer les impôts. CH.VI.

Ce désordre en tout genre continua depuis 1644 jusqu'en 1653. d'abord sans trouble, enfin dans des séditions continuelles d'un bout du royaume à l'autre.

Le grand *Condé* s'oublia jusqu'à donner un souflet au comte de *Rieux* fils du prince d'*Elbeuf* chez le duc d'Orléans ; ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des parisiens. Le comte de *Rieux* rendit le souflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Norlingue & de Lens. Cette étrange avanture ne produisit rien ; *Monsieur* fit mettre pour quelques jours le fils du duc *d'Elbeuf* à la Bastille, & il n'en fut plus parlé. 1652.

La querelle du duc de *Beaufort* & du duc de *Némours* son beau-frère fut sérieuse. Ils s'appellèrent en duel ayant chacun quatre seconds. Le duc de *Nemours* fut tué par le duc de *Beaufort*, & le marquis de *Villars* surnommé *Orondate*, qui secondait *Nemours*, tua son adversaire *Héricourt* qu'il n'avait jamais vu auparavant. De justice il n'y en avait pas l'ombre. Les duels étaient fréquents, les déprédations continuelles ; les débauches poussées jusqu'à l'impudence publique ; mais

CH. V.

au milieu de ces désordres il régna toujours une gaieté qui les rendit moins funestes.

Après le sanglant & inutile combat de St. Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, & le prince n'y put demeurer longtems. Une émotion populaire, & le meurtre de plusieurs citoyens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait encor sa brigue au parlement. Ce corps, peu intimidé alors par une cour errante, & chassée en quelque façon de la capitale, pressé par les cabales du duc d'Orléans & du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, quoique le roi fût majeur: c'était le même titre qu'on avait donné au duc de Mayenne du tems de la ligue. Le prince de *Condé* fut nommé généralissime des armées. Les deux parlemens de Paris & de Pontoise se contestant l'un à l'autre leur autorité, donnant des arrêts contraires, & qui par-là se seraient rendus le mépris du peuple, s'accordaient à demander l'expulsion de *Mazarin*; tant la haine contre ce ministre semblait alors le devoir essentiel d'un français.

Le parlement se déclare encore contre la cour.

20. Juillet 1652.

Faiblesse de tous les partis.

Il ne se trouva dans ce tems aucun parti qui ne fût faible; celui de la cour l'était autant que les autres; l'argent & les forces manquaient à tous; les factions se multipliaient; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes & des regrets. La cour se vit obligée de sacrifier encor *Mazarin*,

zarin, que tout le monde appellait la cause des troubles, & qui n'en était que le prétexte. Il sortit une seconde fois du royaume; pour surcroit de honte, il falut que le roi donnât une déclaration publique, par laquelle il renvoyait son ministre, en vantant ses services, & en se plaignant de son exil.

CH. V. Le cardinal encor renvoyé. 12. Août 1652.

Charles I. roi d'Angleterre venait de perdre la tête sur un échafaut, pour avoir dans le commencement des troubles, abandonné le sang de *Strafford* son ami à son parlement. *Louïs XIV.* au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de *Mazarin.* Ainsi les mêmes faiblesses eurent des succès bien différens. Le roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre & qui haïssait les rois: & *Louïs XIV.*, ou plûtôt la reine mère, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre, & qui aimait la royauté.

Le roi rentre dans Paris 20. Octobr. 1652.

Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra; & tout y fut si paisible, qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. *Gaston* d'Orléans, malheureux dans ses entreprises qu'il ne sut jamais soutenir, fut relégué à Blois,

CH. V.

où il passa le reste de sa vie dans le repentir ; & il fut le deuxiéme fils de *Henri le Grand*, qui mourut sans beaucoup de gloire. Le cardinal de *Retz*, peut-être aussi imprudent que sublime & audacieux, fut arrèté dans le louvre ; & après avoir été conduit de prison en prison, il mena longtems une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que son grand courage n'avait pû connaître dans les agitations de sa fortune.

Quelques conseillers, qui avaient le plus abusé de leur ministère, payèrent leurs démarches par l'exil ; les autres se renfermèrent dans les bornes de la magistrature, & quelques-uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cent écus, que *Fouquet*, procureur-général & surintendant des finances, leur fit donner sous main *.

Le prince de *Condé* cependant, abandonné en France de presque tous ses partisans, & mal secouru des espagnols, continuait sur les frontiéres de la Champagne une guerre malheureuse. Il restait encor des factions dans Bordeaux ; mais elles furent bientôt appaisées.

Le cardinal revient. Mars 1653.

Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal *Mazarin* ; cependant à peine fut-il chassé par le cri général des Français, & par une déclaration du roi, que

* Mémoires de *Gourville*.

que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris, tout-puiſſant & tranquille. *Louis XIV.* le reçut comme un père, & le peuple comme un maître. On lui fit un feſtin à l'hôtel de ville, au milieu des acclamations des citoyens : il jetta de l'argent à la populace ; mais on dit que dans la joie d'un ſi heureux changement, il marqua du mépris pour notre inconſtance. Les officiers du parlement, après avoir mis ſa tête à prix comme celle d'un voleur public, briguèrent preſque tous l'honneur de venir lui demander ſa protection ; & ce même parlement peu de tems après condamna par contumace le prince de *Condé* à perdre la vie ; changement ordinaire dans de pareils tems, & d'autant plus humiliant, que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait ſi longtems partagé les fautes. 27. Mars 1653.

On vit le cardinal, qui preſſait cette condamnation de *Condé*, marier au prince de *Conti* ſon frère l'une de ſes niéces : preuve que le pouvoir de ce miniſtre allait être ſans bornes.

Le roi réunit les parlements de Paris & de Pontoiſe ; il défendit les aſſemblées des chambres. Le parlement voulut remontrer, on mit en priſon un conſeiller, on en éxila quelques autres ; le parlement ſe tut ; tout était déja changé. 1651.



CHA-

CHAPITRE SIXIEME.

ETAT DE LA FRANCE.

Jusqu'à la mort du cardinal Mazarin *en* 1661.

CH. VI. PEndant que l'état avait été ainsi déchiré au dedans, il avait été attaqué & affaibli au-dehors. Tout le fruit des batailles de Rocroi, de Lens & de Norlingue fut perdu. La place importante de Dunkerque fut reprise par les espagnols : ils chassèrent les français de Barcelone ; ils reprirent Casal en Italie. en 1651.

Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile, & le poids d'une guerre étrangère, le cardinal *Mazarin* avait été assez habile & assez heureux pour conclure cette célèbre paix de Vestphalie, par laquelle l'empereur & l'empire vendirent au roi & à la couronne de France, la souveraineté de l'Alsace, pour trois millions de livres payables à l'archiduc, c'est-à-dire, pour environ six millions d'aujourd'hui. Par ce traité, devenu pour l'avenir la base de tous les traités, un nouvel électorat fut créé pour la maison de Bavière. Les droits de tous les princes & des villes impériales, les

Paix de Munster. en 1648.

les priviléges des moindres gentilshommes allemans furent confirmés. Le pouvoir de l'empereur fut reſtraint dans des bornes étroites, & les français joints aux ſuédois devinrent les légiſlateurs de l'empire. Cette gloire de la France était au moins en partie duë aux armes de la Suède. *Guſtave-Adolphe* avait commencé d'ébranler l'empire. Ses généraux avaient encor pouſſé aſſez loin leurs conquêtes ſous le gouvernement de ſa fille *Chriſtine*. Son général *Vrangel* était prêt d'entrer en Autriche. Le comte de *Kœnigſmark* était maître de la moitié de la ville de Prague, & aſſiégeait l'autre, lorſque cette paix fut concluë. Pour accabler ainſi l'empereur, il n'en coûta guère à la France qu'environ un million par an donné aux ſuédois.

Auſſi la Suéde obtint par ces traités de plus grands avantages que la France; elle eut la Poméranie, beaucoup de places, & de l'argent. Elle força l'empereur de faire paſſer entre les mains des luthériens des bénéfices qui appartenaient aux catholiques-romains. Rome cria à l'impieté, & dit que la cauſe de DIEU était trahie. Les proteſtans ſe vantèrent qu'ils avaient ſanctifié l'ouvrage de la paix, en dépouillant des papiſtes. L'intérêt ſeul fit parler tout le monde.

L'Eſpagne n'entra point dans cette paix, & avec aſſez de raiſon; car voyant la France plongée dans les guerres civiles, le miniſtère eſpagnol eſpéra profiter des diviſions de

CH. VI. de la France. Les troupes allemandes licenciées devinrent aux espagnols un nouveau secours. L'empereur depuis la paix de Munster fit passer en Flandres, en quatre ans de tems, près de trente mille hommes. C'était une violation manifeste des traités; mais ils ne sont presque jamais exécutés autrement.

Les ministres de Madrid eurent dans le commencement de ces négociations de Vestphalie, l'adresse de faire une paix particuliére avec la Hollande. La monarchie espagnole fut enfin trop heureuse de n'avoir plus pour ennemis, & de reconnaître pour souverains, ceux qu'elle avait traités si longtems de rebelles, indignes de pardon. Ces républicains augmentèrent leurs richesses, & affermirent leur grandeur & leur tranquillité, en traitant avec l'Espagne, sans rompre avec la France.

en 1653. Ils étaient si puissans, que dans une guerre qu'ils eurent quelque tems après avec l'Angleterre, ils mirent en mer cent vaisseaux de ligne; & la victoire demeura souvent indécise entre *Black* l'amiral anglais, & *Tromp* l'amiral de Hollande, qui étaient tous deux sur mer ce que les *Condés* & les *Turennes* étaient sur terre. La France n'avait pas en ce tems dix vaisseaux de cinquante piéces de canon qu'elle pût mettre en mer; sa marine s'anéantissait de jour en jour.

Etat de la France. *Louïs XIV.* se trouva donc en 1653. maître

tre abſolu d'un royaume encor ébranlé des ſecouſſes qu'il avait reçues ; rempli de deſordres en tout genre d'adminiſtration, mais plein de reſſources ; n'ayant aucun allié, excepté la Savoye, pour faire une guerre offenſive, & n'ayant plus d'ennemis étrangers que l'Eſpagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les français, qui avaient fait la guerre civile, étaient ſoumis, hors le prince de *Condé* & quelques-uns de ſes partiſans, dont un ou deux lui étaient demeurés fidèles, par amitié & par grandeur d'ame, comme le comte de *Coligni* & *Bouteville* ; & les autres, parce que la cour ne voulut pas les acheter aſſez chérement.

Le prince de Condé à la tête des eſpagnols contre la France.

Condé, devenu général des armées eſpagnoles, ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la deſtruction de leur infanterie aux journées de Rocroi & de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régimens français, qui avaient appris à vaincre ſous lui, & qui étaient commandés par *Turenne*.

Turenne oppoſé à Condé.

Le ſort de *Turenne* & de *Condé* fut d'être toûjours vainqueurs, quand ils combattirent enſemble à la tête des français, & d'être battus, quand ils commandèrent les eſpagnols.

Turenne avait à peine ſauvé les débris de l'armée d'Eſpagne à la bataille de Rétel, lorſque de général du roi de France, il s'était

CH. VI. 25. Août 1654. Turenne victorieux.

s'était fait le lieutenant d'un général espagnol : le prince de *Condé* eût le même sort devant Arras. L'archiduc & lui assiégeaient cette ville. *Turenne* les assiégea dans leur camp, & força leurs lignes ; les troupes de l'archiduc furent mises en fuite. *Condé*, avec deux régimens de français & de lorrains, soûtint seul les efforts de l'armée de *Turenne* ; & tandis que l'archiduc fuyait, il battit le maréchal d'*Hoquincourt*, il repoussa le maréchal de *la Ferté*, & se retira victorieux en couvrant la retraite des espagnols vaincus. Aussi le roi d'Espagne lui écrivit ces propres paroles : *J'ai sû que tout était perdu, & que vous avez tout conservé.*

Il est difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles ; mais il est certain que *Condé* était un des grands hommes de guerre qui eussent jamais paru, & que l'archiduc & son conseil ne voulurent rien faire dans cette journée de ce que *Condé* avait proposé.

Arras sauvé, les lignes forcées, & l'archiduc mis en fuite, comblèrent *Turenne* de gloire ; & on observa que dans la lettre écrite au nom du roi au parlement * sur cette victoire, on y attribua le succès de toute la campagne au cardinal *Mazarin*, & qu'on ne fit pas même mention du nom de *Turenne*. Le cardinal s'était trouvé en effet

* Datée de Vincennes du 11. Septembre 1654.

effet à quelques lieues d'Arras avec le roi. Il était même entré dans le camp au siége de Stenai, que *Turenne* avait pris avant de secourir Arras. On avait tenu devant le cardinal des conseils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des événemens, & cette vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du ministère ne put effacer.

Le roi ne se trouva point à la bataille d'Arras, & aurait pû y être : il était allé à la tranchée au siége de Stenai ; mais le cardinal *Mazarin* ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, à laquelle le repos de l'état & la puissance du Ministre semblaient attachés.

Mazarin gouverne la France ; & Louïs de Haro l'Espagne.

D'un côté, *Mazarin*, maître absolu de la France & du jeune roi ; de l'autre, *Don Louïs de Haro*, qui gouvernait l'Espagne & *Philippe IV.* continuaient sous le nom de leurs maîtres cette guerre peu vivement soutenuë. Il n'était pas encor question dans le monde du nom de *Louïs XIV.* & jamais on n'avait parlé du roi d'Espagne. Il n'y avait alors qu'une tête couronnée en Europe qui eût une gloire personnelle : La seule *Christine*, reine de Suède, gouvernait par elle-même, & soûtenait l'honneur du trône, abandonné, ou flétri, ou inconnu dans les autres états.

Cromvell gouverne l'Angleterre.

Charles II. roi d'Angleterre, fugitif en France avec sa mère & son frère, y traînait ses malheurs & ses espérances. Un simple

citoyen

CH. VI.

citoyen avait ſubjugué l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande. *Cromvell*, cet uſurpateur digne de régner, avait pris le nom de *Protecteur*, & non celui de *roi*; parce que les anglais ſavaient juſqu'où les droits de leurs rois devaient s'étendre, & ne connaiſſaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur.

Conduite de Cromvell.

Il affermit ſon pouvoir en ſachaant le réprimer à propos : il n'entreprit point ſur les privilèges, dont le peuple était jaloux; il ne logea jamais de gens de guerre dans la cité de Londres; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer; il n'offenſa point les yeux par trop de faſte; il ne ſe permit aucun plaiſir; il n'accumula point de tréſors; il eut ſoin que la juſtice fût obſervée avec cette impartialité impitoyable, qui ne diſtingue point les grands des petits.

Le frère de *Pantaléon Sâ* ambaſſadeur de Portugal en Angleterre, ayant cru que ſa licence ſerait impunie, parce que la perſonne de ſon frère était ſacrée, inſulta des citoyens de Londres, & en fit aſſaſſiner un pour ſe venger de la réſiſtance des autres; il fut condamné à être pendu. *Cromvell*, qui pouvait lui faire grace, le laiſſa exécuter, & ſigna enſuite un traité avec l'ambaſſadeur.

Jamais le commerce ne fut ſi libre ni ſi floriſſant; jamais l'Angleterre n'avait été ſi riche. Ses flottes victorieuſes faiſaient reſpecter ſon nom ſur toutes les mers; tandis

dis que *Mazarin*, uniquement occupé de dominer & de s'enrichir, laissait languir dans la France la justice, le commerce, la marine, & même les finances. Maître de la France, comme *Cromvell* de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pû faire pour le pays qu'il gouvernait, ce que *Cromvell* avait fait pour le sien; mais il était étranger, & l'ame de *Mazarin*, qui n'avait pas la barbarie de celle de *Cromvell*, n'en avait pas aussi la grandeur.

CH. VI.

Cromvell courtisé par la France & par l'Espagne.

Toutes les nations de l'Europe, qui avaient négligé l'alliance de l'Angleterre sous *Jacques I.* & sous *Charles*, la briguèrent sous le protecteur. La reine *Christine* elle-même, quoiqu'elle eût détesté le meurtre de *Charles I.*, entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle estimait.

Mazarin & *Don Louïs de Haro* prodiguèrent à l'envi leur politique, pour s'unir avec le protecteur. Il goûta quelque têms la satisfaction de se voir courtisé par les deux plus puissans royaumes de la chrétienté.

Le ministre espagnol lui offrait de l'aider à prendre Calais; *Mazarin* lui proposait d'assiéger Dunkerque, & de lui remettre cette ville. *Cromvell* avait à choisir entre les clés de la France & celles de la Flandre. Il fut beaucoup sollicité aussi par *Condé*; mais il ne voulut point négocier avec un prince, qui n'avait plus pour lui que son nom, & qui était sans parti en France, & sans pouvoir chez les espagnols.

CH. VI. Il prend la Jamaïque. Le protecteur se détermina pour la France, mais sans faire de traité particulier; & sans partager des conquêtes par avance: il voulait illustrer son usurpation par de plus grandes entreprises. Son dessein était d'enlever le Mexique aux espagnols; mais ils furent avertis à tems. Les amiraux de *Cromvell* leur prirent du moins la Jamaïque, province que les anglais possèdent encor, & qui assure leur commerce dans le nouveau monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque, que *Cromvell* signa son traité avec le roi de France, mais sans faire encor mention de Dunkerque. Le protecteur traita d'égal à égal; il força le roi à lui donner le titre de frère dans ses lettres. Son sécrétaire signa avant le plénipotentiaire de France, dans la minute du traité, qui resta en Angleterre; mais il traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses états *Charles II.* & le duc d'Yorck, petit-fils de *Henri IV.* à qui la France devait un asyle. On ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune.

Mai 1655.

Il traite avec le roi de France de couronne à couronne.

1655.

Tandis que *Mazarin* faisait ce traité, *Charles II.* lui demandait une de ses niéces en mariage. Le mauvais état de ses affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus. On a même soupçonné le cardinal d'avoir voulu marier au fils de *Cromvell* celle qu'il refusait au roi d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est que lorsqu'il

qu'il vit enſuite le chemin du trône moins fermé à *Charles II.* il voulut renouer ce mariage ; mais il fut refuſé à ſon tour.

CH. VI.

La fille de Henri IV., la veuve de Charles I., demande à Cromvell ſon douaire : il le refuſe.

La mère de ces deux princes, *Henriette* de France, fille de *Henri le Grand*, demeurée en France ſans ſecours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au moins de *Cromvell* qu'on lui payât ſon douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuſes, de demander une ſubſiſtance à celui qui avait verſé le ſang de ſon mari ſur un échafaut. *Mazarin* fit de faibles inſtances en Angleterre au nom de cette Reine, & lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle reſta à Paris dans la pauvreté, & dans la honte d'avoir imploré la pitié de *Cromvell* ; tandis que ſes enfans allaient dans l'armée de *Condé* & de *Don Juan d'Autriche* apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait.

Les enfans de *Charles I.* chaſſés de France ſe réfugièrent en Eſpagne. Les miniſtres eſpagnols éclatèrent dans toutes les cours, & ſurtout à Rome, de vive voix & par écrit, contre un cardinal, qui ſacrifiait, diſaient-ils, les loix divines & humaines, l'honneur & la religion, au meurtrier d'un roi, & qui chaſſait de France *Charles II.* & le duc d'Yorck, couſins de *Louïs XIV.* pour plaire au bourreau de leur père. Pour toute réponſe aux cris des eſpagnols, on produiſit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

CH. VI. La guerre continuait toûjours en Flandre avec des ſuccès divers. *Turenne* ayant aſſiégé Valencienne, avec le maréchal de *la Ferté*, éprouva le même revers que *Condé* avait eſſuyé devant Arras. Le prince, ſecondé alors de *Don Juan d'Autriche*, plus digne de combattre à ſes côtés que n'était l'archiduc, força les lignes du maréchal de *la Ferté*, le prit priſonnier, & délivra Valencienne. *Turenne* fit ce que *Condé* avait fait dans une déroute pareille. Il ſauva l'armée battuë, & fit tête partout à l'ennemi; il alla même un mois après aſſiéger & prendre la petite ville de la Capelle. C'était peut-être la prémiére fois qu'une armée battuë avait oſé faire un ſiége.

Turenne contre Condé.

17. Juillet 1656.

Cette marche de *Turenne* ſi eſtimée, après laquelle il prit la Capelle, fut éclipſée par une marche plus belle encor du prince de *Condé*. *Turenne* aſſiégeait à peine Cambrai, que *Condé*, ſuivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des aſſiégeans, & ayant renverſé tout ce qui voulait l'arrêter, il ſe jetta dans la ville. Les citoyens reçurent à genoux leur libérateur. Ainſi ces deux hommes oppoſés l'un à l'autre, déployaient les reſſources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites, comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite, & dans leurs fautes mêmes, qu'ils ſavaient toûjours réparer. Leurs talens arrêtaient tour-à-tour les progrès de l'une & de l'autre monarchie; mais le déſordre des finances

30. Mai 1658.

finances en Eſpagne & en France était encor un plus grand obſtacle à leurs ſuccès.

CH. VI.

La ligue faite avec *Cromvel* donna enfin à la France une ſupériorité plus marquée ; d'un côté , l'amiral *Black* alla brûler les gallions d'Eſpagne auprès des iſles Canaries , & leur fit perdre les ſeuls tréſors avec leſquels la guerre pouvait ſe ſoûtenir : de l'autre, vingt vaiſſeaux anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque , & ſix mille vieux ſoldats , qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcèrent l'armée de *Turenne.*

Alors Dunkerque , la plus importante place de la Flandre , fut aſſiégée par mer & par terre. *Condé* & *Don Juan* d'Autriche, ayant ramaſſé toutes leurs forces , ſe préſentèrent pour la ſecourir. L'Europe avait les yeux ſur cet événement. Le cardinal *Mazarin* mena *Louis XIV.* auprès du théâtre de la guerre , ſans lui permettre d'y monter , quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince ſe tint dans Calais. Ce fut là que *Cromvel* lui envoya une ambaſſade faſtueuſe, à la tête de laquelle était ſon gendre le lord *Falcombridge.* Le roi lui envoya le duc *de Crequi* & *Mancini* duc de Nevers neveu du cardinal , ſuivis de deux cent gentilshommes. *Mancini* préſenta au protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre eſt remarquable ; *Mazarin* lui dit , *qu'il eſt affligé de ne pouvoir lui rendre en perſonne les reſpects dûs au plus grand hom-*

Ambaſſade & lettre ſingulière de Mazarin à Cromvell.

CH. VI.

me du monde. C'eſt ainſi qu'il parlait à l'aſſaſſin du gendre de *Henri IV.* & de l'oncle de *Louïs XIV.* ſon maître.

Cependant, le prince maréchal de *Turenne* attaqua l'armée d'Eſpagne, ou plutôt l'armée de Flandre, près des Dunes. Elle était commandée par Don *Juan d'Autriche* fils de *Philippe IV.* & d'une comédienne, & qui devint deux ans après beau-frère de *Louïs XIV.* Le prince de *Condé* était dans cette armée, mais il ne commandait pas. Ainſi il ne fut pas difficile à *Turenne* de vaincre. Les ſix mille anglais contribuèrent à la victoire, elle fut complette. Les deux princes d'Angleterre qui furent depuis rois virent leurs malheurs augmentés dans cette journée par l'aſcendant de *Cromvel.*

Bataille des Dunes. 14. Juin 1658.

Le génie du grand *Condé* ne put rien contre les meilleures troupes de France & d'Angleterre. L'armée eſpagnole fut détruite. Dunkerque ſe rendit bientôt après. Le roi accourut avec ſon miniſtre pour voir paſſer la garniſon. Le cardinal ne laiſſa paraître *Louïs XIV.* ni comme guerrier, ni comme roi; il n'avait point d'argent à diſtribuer aux ſoldats; à peine était-il ſervi: il allait manger chez *Mazarin*, ou chez le prince de *Turenne*, quand il était à l'armée. Cet oubli de la dignité royale n'était pas dans *Louïs XIV.* l'effet du mépris pour le faſte, mais celui du dérangement de ſes affaires, & du ſoin que le cardinal avait de réunir pour ſoi-même la ſplendeur & l'autorité.

Louïs

Louis n'entra dans Dunkerque, que pour la rendre au lord *Lockhart* ambassadeur de *Cromvell. Mazarin* essaya, si par quelque finesse il pourrait éluder le traité, & ne pas remettre la place. Mais *Lockhart* menaça, & la fermeté anglaise l'emporta sur l'habileté italienne. CH. VI.

Plusieurs personnes ont assuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager *Turenne* à lui céder encor l'honneur de la bataille des Dunes. *Du Bec-Crépin* comte de *Moret* vint, dit-on, de la part du ministre, proposer au général d'écrire une lettre, par laquelle il parût, que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. *Turenne* reçut avec mépris ces insinuations, & ne voulut point donner un aveu, qui eût produit la honte d'un général d'armée & le ridicule d'un homme d'église. *Mazarin*, qui avait eu cette faiblesse, eut celle de rester brouillé jusqu'à sa mort avec *Turenne*.

Maladie du roi.

Au milieu de ce premier triomphe, le roi tomba malade à Calais, & fut plusieurs jours à la mort. Aussi-tôt tous les courtisans se tournèrent vers son frère *Monsieur*. *Mazarin* prodigua les ménagements, les flatteries & les promesses au maréchal *Du Plessis Pralin* ancien gouverneur de ce jeune prince, & au comte de *Guiche* son favori. Il se forma dans Paris une cabale assez hardie pour écrire à Calais contre le cardinal. Il prit ses mesures pour sortir du roy-

CH. VI.

aume & pour mettre à couvert ſes richeſſes immenſes. Un empirique d'Abbeville guérit le roi avec du vin émétique que les médecins de la cour regardaient comme un poiſon. Ce bon homme s'aſſeyait ſur le lit du roi, & diſait, Voilà un garçon bien malade, mais il n'en mourra pas. Dès qu'il fut convaleſcent, le cardinal exila tous ceux qui avaient cabalé contre lui.

Mort de Cromvell. 15. Sept. 1658.

Peu de mois après mourut *Cromvel* à l'âge de cinquante-cinq ans, au milieu des projets qu'il faiſait, pour l'affermiſſement de ſa puiſſance, & pour la gloire de ſa nation. Il avait humilié la Hollande, impoſé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Eſpagne, & forcé la France à briguer ſon alliance. Il avait dit depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ſes amiraux s'étaient conduits à Liſbonne: *Je veux qu'on reſpecte la république anglaiſe, autant qu'on a reſpecté autrefois la république romaine.* Les médecins lui annoncèrent la mort. Je ne ſais s'il eſt vrai qu'il fit dans ce moment l'entouſiaſte & le prophête, & s'il leur répondit que DIEU ferait un miracle en ſa faveur. *Thurlo* ſon ſécretaire prétend qu'il leur dit, *La nature peut plus que les médecins.* Ces mots ne ſont point d'un prophête, mais d'un homme très-ſenſé. Il ſe peut qu'étant convaincu que les médecins pouvaient ſe tromper, il voulut en cas qu'il en réchapât ſe donner auprès du peuple la gloire d'avoir prédit ſa guériſon,

&

& rendre par-là sa personne plus respectable, & même sacrée.

Il fut enterré en monarque légitime, & laissa dans l'Europe la réputation d'un homme intrépide, tantôt fanatique, tantôt fourbe, & d'un usurpateur qui avait su régner.

Le chevalier *Temple* prétend que *Cromwell* avait voulu avant sa mort s'unir avec l'Espagne contre la France, & se faire donner Calais avec le secours des espagnols, comme il avait eu Dunkerque par les mains des français. Rien n'était plus dans son caractère & dans sa politique. Il eût été l'idole du peuple anglais, en dépouillant ainsi, l'une après l'autre, deux nations que la sienne haïssait également. La mort renversa ses grands desseins, sa tyrannie, & la grandeur de l'Angleterre.

Il est à remarquer qu'on porta le deuil de *Cromwell* à la cour de France, & que Mademoiselle fut la seule qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi son parent.

Nous avons vû déja * que *Richard Cromwell* succèda paisiblement & sans contradiction au protectorat de son père, comme un prince de Galles aurait succèdé à un roi d'Angleterre. *Richard* fit voir, que du caractère d'un seul homme dépend souvent la destinée d'un état. Il avait un génie bien con-

* Dans l'histoire générale.

CH. VI.

contraire à celui d'*Olivier Cromvell*, toute la douceur des vertus civiles, & rien de cette intrépidité féroce, qui ſacrifie tout à ſes intérêts. Il eût conſervé l'héritage acquis par les travaux de ſon père, s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée, qui s'oppoſaient à ſon élévation. Il aima mieux ſe démettre du gouvernement, que de régner par des aſſaſſinats; il vécut particulier, & même ignoré, juſqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans le pays dont il avait été quelques jours le ſouverain. Après ſa démiſſion du protectorat, il voyagea en France: on ſait qu'à Montpellier le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, en lui parlant ſans le connaître, lui dit un jour: *Olivier Cromvell était un grand homme, mais ſon fils Richard eſt un miſérable de n'avoir pas ſû jouir du fruit des crimes de ſon père.* Cependant ce *Richard* vécut heureux, & ſon père n'avait jamais connu le bonheur.

Voyage de Chriſtine reine de Suède en France.

Quelque tems auparavant, la France vit un autre exemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. *Chriſtine* reine de Suède vint à Paris. On admira en elle une jeune reine, qui à vingt-ſept ans avait renoncé à la ſouveraineté dont elle était digne, pour vivre libre & tranquille. Il eſt honteux aux écrivains proteſtans, d'avoir oſé dire, ſans la moindre preuve, qu'elle ne quitta ſa couronne que parce qu'elle ne pouvait plus la garder. Elle avait formé ce deſſein

dessein dès l'âge de vingt ans, & l'avait laissé meurir sept années. Cette résolution, si supérieure aux idées vulgaires, & si long-tems méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochèrent de la légéreté & une abdication involontaire. L'un de ces deux reproches détruisait l'autre ; mais il faut toûjours que ce qui est grand soit attaqué par les petits esprits.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ses lettres. Elle dit dans celle qu'elle écrivit à *Chanut*, autrefois ambassadeur de France auprès d'elle ; „ J'ai possédé sans faste, je quitte avec fa- „ cilité. Après cela, ne craignez pas pour „ moi ; mon bien n'est pas au pouvoir de „ la fortune. " Elle écrivit au prince de *Condé* : „ Je me tiens autant honorée par vo- „ tre estime, que par la couronne que j'ai „ portée. Si, après l'avoir quittée, vous „ m'en jugez moins digne, j'avouerai que „ le repos que j'ai tant souhaité me coûte „ cher ; mais je ne me repentirai pourtant „ point de l'avoir acheté au prix d'une cou- „ ronne, & je ne noircirai jamais une ac- „ tion, qui m'a semblé si belle, par un „ lâche repentir ; & s'il arrive que vous „ condamniez cette action, je vous dirai „ pour toute excuse, que je n'aurais pas „ quitté les biens que la fortune m'a don- „ nés, si je les eusse cru nécessaires à ma „ félicité, & que j'aurais prétendu à l'em- „ pire du monde, si j'eusse été aussi assu-

„ rée

„ rée d'y réuſſir, ou de mourir, que le „ ſerait le grand *Condé*.

Telle était l'ame de cette perſonne ſi ſingulière; tel était ſon ſtile dans notre langue, qu'elle avait parlée rarement. Elle ſavait huit langues; elle avait été diſciple & amie de *Deſcartes*, qui mourut à Stockolm dans ſon palais, après n'avoir pû obtenir ſeulement une penſion en France, où ſes ouvrages furent même proſcrits pour les ſeules bonnes choſes qui y fuſſent. Elle avait attiré en Suède tous ceux qui pouvaient l'éclairer. Le chagrin de n'en trouver aucun parmi ſes ſujets, l'avait dégoûtée de régner ſur un peuple qui n'était que ſoldat. Elle crut qu'il valait mieux vivre avec des hommes qui penſent, que de commander à des hommes ſans lettres ou ſans génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors inconnus. Son deſſein était d'aller ſe retirer au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France que pour y paſſer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vuë elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholique; indifférente pour l'une & pour l'autre, elle ne fit point ſcrupule de ſe conformer en apparence aux ſentimens du peuple, chez lequel elle voulut paſſer ſa vie. Elle avait quitté ſon royaume en 1654 & fait publiquement à Inſpruck la cérémonie de ſon abjuration. Elle plut à la cour de France,

quoi-

quoiqu'il ne s'y trouvât pas une femme, dont le génie pût atteindre au sien. Le roi la vit & lui fit de grands honneurs, mais il lui parla à peine. Elevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il était né, le rendait timide.

La glоire de Christine à jamais souillée par l'assassinat de Monaldeschi.

La plûpart des femmes & des courtisans n'observèrent autre chose dans cette reine philosophe, sinon qu'elle n'était pas coeffée à la française, & qu'elle dansait mal. Les sages ne condamnèrent dans elle, que le meurtre de *Monaldeschi* son écuyer, qu'elle fit assassiner à Fontainebleau dans un second voyage. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté, elle devait demander justice & non se la faire. Ce n'était pas une reine qui punissait un sujet; c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre; c'était un italien qui en faisait assassiner un autre par l'ordre d'une suèdoise dans un palais d'un roi de France. Nul ne doit être mis à mort que par les loix. *Christine* en Suède n'aurait eu le droit de faire assassiner personne; & certes ce qui eût été un crime à Stockolm, n'était pas permis à Fontainebleau. Ceux qui ont justifié cette action, méritent de servir de pareils maîtres. Cette honte & cette cruauté ternirent la philosophie de *Christine*, qui lui avait fait quitter un trône. Elle eût été punie en Angleterre, & dans tous les pays où les loix règnent: mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité

rité du roi, contre le droit des nations, & contre l'humanité. *

Après la mort de *Cromvell*, & la déposition de son fils, l'Angleterre resta un an dans la confusion de l'anarchie. *Charles-Gustave*, à qui la reine *Christine* avait donné le

* Un nommé *La Baumelle* qui falsifia le siècle de *Louïs XIV.* & qui le fit imprimer à Francfort avec des notes aussi scandaleuses que fausses, dit à ce sujet que *Christine* était en droit de faire assassiner *Monaldeschi*, parce qu'elle ne voyageait pas *incognito*; & il ajoute que *Pierre le Grand* entrant dans un caffé à Londres, tout écumant de colère, parce que, disait-il, un de ses généraux lui avait menti, s'écria qu'il avait été tenté de le fendre en deux d'un coup de sabre; qu'alors un marchand anglais avait dit au Czar qu'on aurait condamné sa majesté à être pendue.

On est obligé de relever ici l'insolence absurde d'un pareil conte. Peut-on imaginer que le Czar *Pierre* aille dire dans un caffé qu'un de ses généraux lui a menti? Fend-on aujourd'hui un homme en deux d'un coup de sabre? Un empereur va-t-il se plaindre à un marchand anglais de ce qu'un général lui a menti! En quelle langue parlait-il à ce marchand; lui qui ne savait pas l'anglais? Comment ce faiseur de notes peut-il dire que *Christine*, après son abdication, était en droit de faire assassiner un italien à Fontainebleau, & ajouter pour le prouver, qu'on aurait pendu *Pierre le Grand* à Londres? On sera forcé de remarquer quelquefois les absurdités de ce même éditeur. En fait d'histoire il ne faut pas dédaigner de répondre quelquefois aux plus vils écrivains; il n'y a que trop de lecteurs qui se laissent séduire par les mensonges d'un écrivain sans pudeur & sans retenue.

le royaume de Suède, se faisait redouter dans le Nord & dans l'Allemagne. L'empereur *Ferdinand* était mort en 1657.; son fils *Léopold* âgé de dix-sept ans, déja roi de Hongrie & de Bohême, n'avait point été élu roi des romains du vivant de son père. *Mazarin* voulut essayer de faire *Louïs XIV.* empereur. Ce dessein était chimérique; il eût fallu ou forcer les électeurs, ou les séduire. La France n'était ni assez forte pour ravir l'empire, ni assez riche pour l'acheter; aussi les prémiéres ouvertures faites à Francfort par le maréchal de *Grammont* & par *Lionne*, furent-elles abandonnées aussi-tôt que proposées. *Léopold* fut élu. Tout ce que put la politique de *Mazarin*, ce fut de faire une ligue avec des princes allemans, pour l'observation des traités de Munster, & pour donner un frein à l'autorité de l'empereur sur l'empire.

CH. VI.

Léopold empereur.

Ligue du Rhin. Août 1658.

La France, après la bataille des Dunes, était puissante au-dehors, par la gloire de ses armes, & par l'état où étaient réduites les autres nations: mais le dedans souffrait; il était épuisé d'argent; on avait besoin de la paix.

Les nations, dans les monarchies chrétiennes, n'ont presque jamais d'intérêt aux guerres de leurs souverains. Des armées mercenaires levées par ordre d'un ministre, & conduites par un général qui obéit en aveugle à ce ministre, font plusieurs campagnes ruineuses, sans que les rois au nom

des-

desquels elles combattent, ayent l'espérance, ou même le dessein de ravir tout le patrimoine l'un de l'autre. Le peuple vainqueur ne profite jamais des dépouilles du peuple vaincu : il paye tout ; il souffre dans la prospérité des armes, comme dans l'adversité ; & la paix lui est presque aussi nécessaire, après la plus grande victoire, que quand les ennemis ont pris ses places frontiéres.

Il falait deux choses au cardinal, pour consommer heureusement son ministère ; faire la paix, & assurer le repos de l'état par le mariage du roi. Les cabales pendant sa maladie lui faisaient sentir combien un héritier du trône était nécessaire à la grandeur du ministre. Toutes ces considérations le déterminèrent à marier *Louïs XIV.* promptement. Deux partis se présentaient, la fille du roi d'Espagne, & la princesse de Savoye. Le cœur du roi avait pris un autre engagement ; il aimait éperdument Mlle. *Mancini* l'une des niéces du cardinal : né avec un cœur tendre & de la fermeté dans ses volontés, plein de passion & sans expérience, il aurait pû se résoudre à épouser sa maîtresse.

Louïs XIV. veut épouser la niéce du Card. Mazarin.

Madame de *Motteville*, favorite de la reine mère, dont les mémoires ont un grand air de vérité, prétend que *Mazarin* fut tenté de laisser agir l'amour du roi, & de mettre sa niéce sur le trône. Il avait déja marié une autre niéce au prince de *Conti*; une

au

au duc de *Mercœur* : celle que *Louïs XIV.* aimait, avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre. C'étaient autant de titres qui pouvaient justifier son ambition. Il pressentit adroitement la reine mère: *Je crains bien*, lui dit-il, *que le roi ne veuille trop fortement épouser ma niéce.* La reine, qui connaissait le ministre, comprit qu'il souhaitait ce qu'il feignait de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princesse du sang d'Autriche, fille, femme & mère de rois, & avec l'aigreur que lui inspirait depuis quelque tems un ministre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit: *Si le roi était capable de cette indignité, je me mettrais avec mon second fils à la tête de toute la nation, contre le roi & contre vous.*

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponse à la reine : mais il prit le parti sage de penser comme elle ; il se fit lui-même un honneur & un mérite de s'opposer à la passion de *Louïs XIV.* Son pouvoir n'avait pas besoin d'une reine de son sang pour appui. Il craignait même le caractère de sa niéce ; & il crut affermir encor la puissance de son ministère, en fuyant la gloire dangereuse d'élever trop sa maison.

Dès l'année 1656. il avait envoyé *Lionne* en Espagne, solliciter la paix & demander l'infante ; mais *Don Louïs de Haro*, persuadé que quelque faible que fût l'Espagne, la France ne l'était pas moins, avait rejetté les

CH. VI. les offres du cardinal. L'infante, fille du prémier lit, était destinée au jeune *Léopold*. Le roi d'Espagne *Philippe IV.* n'avait alors de son second mariage qu'un fils, dont l'enfance mal-saine faisait craindre pour sa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritiére de tant d'états, portât ses droits dans la maison d'Autriche, & non dans une maison ennemie: mais enfin *Philippe IV.* ayant eu un autre fils *Don Philippe Prosper*, & sa femme étant encor enceinte, le danger de donner l'infante au Roi de France lui parut moins grand, & la bataille des Dunes lui rendit la paix nécessaire.

Les espagnols promirent l'infante, & de-
1659. mandèrent une suspension d'armes. *Mazarin* & *Don Louïs* se rendirent sur les frontiéres d'Espagne & de France, dans l'isle des faisans. Quoique le mariage d'un roi de France & la paix générale fussent l'objet de leurs conférences, cependant plus d'un mois se passa à arranger les difficultés sur la préséance & à régler des cérémonies. Les cardinaux se disaient égaux aux rois, & supérieurs aux autres souverains. La France prétendait avec plus de justice la prééminence sur les autres puissances. Cependant *Don Louïs de Haro* mit une égalité parfaite entre *Mazarin* & lui, entre la France & l'Espagne.

Conférences de Les conférences durèrent quatre mois. *Mazarin* & *Don Louïs* y déployèrent toute leur politi-

politique ; celle du cardinal était la finesse ; celle de *Don Louïs* la lenteur. Celui-ci ne donnait presque jamais de paroles, & celui-là en donnait toûjours d'équivoques. Le génie du ministre italien était de vouloir surprendre ; celui de l'espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend qu'il disait du cardinal : *Il a un grand défaut en politique, c'est qu'il veut toûjours tromper.*

Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux traité des Pirénées il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui. Le roi de France garda le Roussillon, qu'il eût toûjours conservé sans cette paix : mais à l'égard de la Flandre, la monarchie espagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie nécessaire du Portugal ; elle ne l'est plus : tout est changé. Mais si *Don Louïs de Haro* avait dit que le cardinal *Mazarin* savait tromper, on a dit depuis qu'il savait prévoir. Il méditait dès longtems l'alliance des maisons de France & d'Espagne. On cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munster ; „ Si „ le roi très-chrétien pouvait avoir les Pays- „ Bas & la Franche-Comté en dot, en épou- „ sant l'infante, alors nous pourrions aspi- „ rer à la succession d'Espagne, quelque „ renonciation qu'on fit faire à l'infante ; „ & ce ne serait pas une attente fort éloi- „ gnée, puisqu'il n'y a que la vie du prin- „ ce son frère qui l'en pût exclure. " Ce prince était alors *Balthasar*, qui mourut en 1649.

CH. VI. Paix des Pirénées.

Le cardinal se trompait évidemment, en pensant qu'on pourait donner les Pays-Bas & la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot. Au contraire on rendit à la monarchie espagnole des villes considérables qu'on avait conquises, comme St. Omer, Ypres, Menin, Oudenarde & d'autres places. On en garda quelques-unes. Le cardinal ne se trompa pas, en croyant que la renonciation serait un jour inutile; mais ceux qui lui font honneur de cette prédiction, lui font donc prévoir que le prince *Don Balthasar* mourrait en 1649; qu'ensuite les trois enfans du second mariage seraient enlevés au berceau; que *Charles*, le cinquiéme de tous ces enfans mâles, mourrait sans postérité, & que ce roi Autrichien ferait un jour un testament en faveur d'un petit-fils de *Louis XIV*. Mais enfin le cardinal *Mazarin* prévit ce que vaudraient des renonciations, en cas que la postérité mâle de *Philippe IV.* s'éteignit; & des événemens étranges l'ont justifié après plus de cinquante années.

Marie Thérèse, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait, n'apporta par son contrat de mariage, que cinq cent mille écus d'or au soleil; il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir sur la frontiére. Ces cinq cent mille écus, valant alors deux millions cinq cent mille livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contestations entre les deux ministres. Enfin la Fran-

ce

ce n'en reçut jamais que cent mille francs.

CH. VI. Conditions du mariage de Louïs XIV.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage présent & réel, que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourait jamais avoir sur aucune des terres de son père; & *Louïs XIV.* ratifia cette renonciation de la maniére la plus solemnelle, & la fit ensuite enregistrer au parlement.

Ces renonciations & ces cinq cent mille écus de dot semblaient être les clauses ordinaires des mariages des infantes d'Espagne avec les rois de France. La reine *Anne d'Autriche* fille de *Philippe III.* avait été mariée à *Louïs XIII.* à ces mêmes conditions; & quand on avait donné *Isabelle*, fille de *Henri le Grand*, à *Philippe IV.* roi d'Espagne, on n'avait pas stipulé plus de cinq cent mille écus d'or pour sa dot, dont même on ne lui paya jamais rien; de sorte qu'il ne paraissait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages: on n'y voyait que des filles de rois mariées à des rois, ayant à peine un présent de nôces.

Le duc de Lorraine *Charles IV.* de qui la France & l'Espagne avaient beaucoup à se plaindre, ou plûtôt, qui avait beaucoup à se plaindre d'elles, fut compris dans le traité, mais en prince malheureux, qu'on punissait parce qu'il ne pouvait se faire craindre. La France lui rendit ses états en démolissant Nanci, & en lui défendant d'avoir des troupes. *Don Louïs de Haro* obligea le

CH. VI. cardinal *Mazarin* à faire recevoir en grace le prince de *Condé*, en menaçant de lui laisser en souveraineté Rocroi, le Câtelet & d'autres places, dont il était en possession. Ainsi la France gagna à la fois ces villes & le grand *Condé*. Il perdit sa charge de grand-maître de la maison du roi, qu'on donna ensuite à son fils, & ne revint presque qu'avec sa gloire.

Charles II. roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pirénées, où l'on traitait cette paix. Il implora le secours de *Don Louis* & de *Mazarin.* Il se flattait que leurs rois, ses cousins-germains, réunis, oseraient enfin venger une cause commune à tous les souverains, puisqu'enfin *Cromvell* n'était plus; il ne put seulement obtenir une entrevue, ni avec *Mazarin*, ni avec *Don Louïs. Lockhart*, cet ambassadeur de la république d'Angleterre, était à *St. Jean de Luz*; il se faisait respecter encor même après la mort du protecteur; & les deux ministres, dans la crainte de choquer cet anglais, refusèrent de voir *Charles II.* Ils pensaient que son rétablissement était impossible, & que toutes les factions anglaises, quoique divisées entr'elles, conspiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils se trompèrent tous deux: la fortune fit peu de mois après ce que ces deux ministres auraient pû avoir la gloire d'entreprendre. *Charles* fut rappellé dans ses états par les anglais, sans

qu'un

qu'un ſeul potentat de l'Europe ſe fût jamais mis en devoir ni d'empêcher le meurtre du père, ni de ſervir au rétabliſſement du fils. Il fut reçu dans les plaines de Douvres, par vingt mille citoyens, qui ſe jettèrent à genoux devant lui. Des vieillards, qui étaient de ce nombre, m'ont dit, que preſque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eut peut-être jamais de ſpectacle plus touchant, ni de révolution plus ſubite. Ce changement ſe fit en bien moins de tems, que le traité des Pyrénées ne fut conclu; & *Charles II.* était déja paiſible poſſeſſeur de l'Angleterre, que *Louïs XIV.* n'était pas même encor marié par procureur.

CH. VI. Rétabliſſement de Charles II. roi d'Angleterre.

Juin 1660.

Enfin le cardinal *Mazarin* ramena le roi & la nouvelle reine à Paris. Un père, qui aurait marié ſon fils ſans lui donner l'adminiſtration de ſon bien, n'en eût pas uſé autrement que *Mazarin*; il revint plus puiſſant & plus jaloux de ſa puiſſance, & même de ſes honneurs, que jamais. Il exigea & il obtint que le parlement vint le haranguer par députés. C'était une choſe ſans exemple dans la monarchie, mais ce n'était pas une trop grande réparation du mal que le parlement lui avait fait. Il ne donna plus la main aux princes du ſang en lieu tiers, comme autrefois. Celui qui avait traité *Don Louïs de Haro* en égal, voulut traiter le grand *Condé* en inférieur. Il marchait alors avec un faſte royal, ayant outre ſes gardes une compagnie de mouſ-

Août 1660.

CH. VI.

Mazarin devenu aussi fastueux que puissant.

quetaires, qui est aujourd'hui la seconde compagnie des mousquetaires du roi. On n'eut plus auprès de lui un accès libre: si quelqu'un était assez mauvais courtisan pour demander une grace au roi, il était perdu. La reine mère, si longtems protectrice obstinée de *Mazarin* contre la France, resta sans crédit, dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. Le roi son fils, élevé dans une soumission aveugle pour ce ministre, ne pouvait secouer le joug qu'elle lui avait imposé aussi-bien qu'à elle-même; elle respectait son ouvrage, & *Louïs XIV.* n'osait pas encor régner du vivant de *Mazarin.*

Un ministre est excusable du mal qu'il fait, lorsque le gouvernail de l'état est forcé dans sa main par les tempêtes: mais dans le calme il est coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. *Mazarin* ne fit de bien qu'à lui, & à sa famille par rapport à lui. Huit années de puissance absolue & tranquille depuis son dernier retour jusqu'à sa mort, ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile; car le collége des quatre nations ne fut que l'effet de son testament.

Il gouvernait les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré. Le roi demanda quelquefois de l'argent à *Fouquet*, qui lui répondait: *Sire, il n'y a rien dans les coffres de votre majesté, mais monsieur le cardinal vous en prêtera.* *Mazarin* était riche d'environ deux cent millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Plusieurs mémoires

disent,

disent, qu'il en amassa une partie par des moyens trop au-dessous de la grandeur de sa place. Ils rapportent, qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courses : c'est ce qui ne fut jamais prouvé; mais les hollandais l'en soupçonnèrent, & ils n'auraient pas soupçonné le cardinal de *Richelieu*. CH. VI.

On dit qu'en mourant il eût des scrupules, quoiqu'au-dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ses biens, & il en fit au roi une donation entiére, croyant que le roi les lui rendrait. Il ne se trompa point; le roi lui remit la donation au bout de trois jours. Enfin il mourut : & il n'y eut que le roi qui semblât le regretter, car ce prince savait déja dissimuler. Le joug commençait à lui peser; il était impatient de régner. Cependant il voulut paraître sensible à une mort qui le mettait en possession de son trône. 9. Mars 1661.

Louïs XIV. & la cour portèrent le deuil du cardinal *Mazarin*, honneur peu ordinaire, & que *Henri IV.* avait fait à la mémoire de *Gabrielle d'Estrées*. La cour porte le deuil de Mazarin.

On n'entreprendra pas ici d'examiner, si le cardinal *Mazarin* a été un grand ministre ou non : c'est à ses actions de parler, & à la postérité de juger. Le vulgaire suppose quelquefois une étendue d'esprit prodigieuse, & un génie presque divin, dans ceux qui ont gouverné des empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure,

CH. VI. rieure, qui fait les hommes d'état, c'est leur caractère. Les hommes, pour peu qu'ils ayent de bon sens, voyent tous à peu près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amsterdam, ou de Berne, en sait sur ce point, autant que *Séjan*, *Ximenès*, *Bukingham*, *Richelieu* ou *Mazarin* : mais notre conduite & nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de notre ame, & nos succès dépendent de la fortune.

Par exemple : si un génie, tel que le pape *Alexandre VI.* ou *Borgia* son fils, avait eu la Rochelle à prendre, il aurait invité dans son camp les principaux chefs sous un serment sacré, & se serait défait d'eux. *Mazarin* serait entré dans la ville deux ou trois ans plus tard, en gagnant & en divisant les bourgeois. *Don Louïs de Haro* n'eût pas hazardé l'entreprise. *Richelieu* fit une digue sur la mer à l'exemple d'*Alexandre*, & entra dans la Rochelle en conquérant ; mais une marée un peu forte, ou un peu plus de diligence de la part des anglais, délivraient la Rochelle, & faisaient passer *Richelieu* pour un téméraire.

On peut juger du caractère des hommes par leurs entreprises. On peut bien assurer que l'ame de *Richelieu* respirait la hauteur & la vengeance ; que *Mazarin* était sage, souple & avide de biens. Mais pour connaître à quel point un ministre a de l'esprit, il faut ou l'entendre souvent parler, ou lire ce qu'il a écrit. Il arrive souvent

par-

parmi les hommes d'état, ce qu'on voit tous les jours parmi les courtisans; celui qui a le plus d'esprit échoue; & celui qui a dans le caractère plus de patience, de force, de souplesse & de suite, réussit.

En lisant les lettres du cardinal *Mazarin* & les mémoires du cardinal de *Retz*, on voit aisément que *Retz* était le génie supérieur. Cependant *Mazarin* fut tout-puissant, & *Retz* fut accablé. Enfin il est très-vrai, que pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens & de la fortune; mais pour être un bon *ministre*, il faut avoir pour passion dominante, l'amour du bien public. Le grand homme d'état, est celui dont il reste de grands monumens utiles à la patrie.

Le monument qui immortalise le cardinal *Mazarin*, est l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province à la France dans le tems que la France était déchainée contre lui; & par une fatalité singuliére, il fit plus de bien au royaume lorsqu'il y était persécuté, que dans la tranquillité d'une puissance absolue.



CHA-

CHAPITRE SEPTIEME.

LOUIS XIV. *gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche-Espagnole à lui céder partout la préséance, & la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux Etats-Généraux, & rend son royaume florissant & redoutable.*

CH. VII. JAmais il n'y eut dans une cour plus d'intrigues & d'espérances, que durant l'agonie du cardinal *Mazarin*. Les femmes, qui prétendaient à la beauté, se flattaient de gouverner un prince de vingt-deux ans, que l'amour avait déja séduit, jusqu'à lui faire offrir sa couronne à sa maîtresse. Les jeunes courtisans croyaient renouveller le régne des favoris. Chaque ministre espérait la prémiére place. Aucun d'eux ne pensait, qu'un roi élevé dans l'éloignement des affaires, osat prendre sur lui le fardeau du gouvernement. *Mazarin* avait prolongé l'enfance de ce monarque autant qu'il l'avait pû. Il ne l'instruisait que depuis fort peu de tems, & parce que le roi avait voulu être instruit.

On était si loin d'espérer d'être gouverné par son souverain, que de tous ceux qui avaient travaillé jusqu'alors avec le prémier minis-

miniſtre, il n'y en eut aucun qui demandât au roi, quand il voudrait les entendre. Ils lui demandèrent tous : *A qui nous adreſſerons-nous ?* & *Louïs XIV.* leur répondit : *A moi.* On fut encor plus ſurpris de le voir perſévérer. Il y avait quelque tems qu'il conſultait ſes forces, & qu'il eſſayait en ſecret ſon génie pour régner. Sa réſolution priſe une fois, il la maintint juſqu'au dernier moment de ſa vie. Il fixa à chaçun de ſes miniſtres les bornes de ſon pouvoir, ſe faiſant rendre compte de tout par eux à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il falait pour accréditer leur miniſtère, & veillant ſur eux pour les empêcher d'en trop abuſer.

CH. VII.

Madame de *Motteville* nous aprend que la réputation de *Charles II.* roi d'Angleterre, qui paſſait alors pour gouverner par lui-même, inſpira de l'émulation à *Louïs XIV.* Si celà eſt, il ſurpaſſa beaucoup ſon rival, & il mérita toute ſa vie ce qu'on avait dit d'abord de *Charles.*

Ordre établi partout.

Il commença par mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. La diſcipline fut rétablie dans les troupes, comme l'ordre dans les finances. La magnificence & la décence embellirent ſa cour. Les plaiſirs même eurent de l'éclat & de la grandeur. Tous les arts furent encouragés, & tous employés à la gloire du roi & de la France.

Ce n'eſt pas ici le lieu de le repréſenter dans ſa vie privée, ni dans l'intérieur de ſon

CH. VII.

son gouvernement ; c'est ce que nous ferons à part. Il suffit de dire que ses peuples, qui depuis la mort de *Henri le Grand* n'avaient point vû de véritable roi, & qui détestaient l'empire d'un prémier ministre, furent remplis d'admiration & d'espérance, quand ils virent *Louïs XIV.* faire à vingt-deux ans ce que *Henri* avait fait à cinquante. Si *Henri IV.* avait eu un prémier ministre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puissantes. Si *Louïs XIII.* n'en avait pas eu, ce prince, dont un corps faible & malade énervait l'ame, eût succombé sous le poids. *Louïs XIV.* pouvait, sans péril, avoir ou n'avoir pas de prémier ministre. Il ne restait pas la moindre trace des anciennes factions ; il n'y avait plus en France qu'un maître & des sujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute sorte de gloire, & qu'il voulait être aussi considéré au-dehors qu'absolu au dedans.

Le roi d'Espagne céde la préséance au roi de France.

Les anciens rois de l'Europe prétendent entre eux une entiére égalité, ce qui est très-naturel ; mais les rois de France ont toûjours réclamé la préséance, que mérite l'antiquité de leur race & de leur royaume : & s'ils ont cédé aux empereurs, c'est parce que les hommes ne sont presque jamais assez hardis pour renverser un long usage. Le chef de la république d'Allemagne, prince électif & peu puissant par lui-même, a le pas sans contredit sur tous les souverains,

à

à cause de ce titre de *César* & d'héritier de *Charlemagne*. Sa chancellerie allemande ne traitait pas même alors les autres rois de majesté. Les rois de France pouvaient disputer la préséance aux empereurs, puisque la France avait fondé le véritable empire d'Occident, dont le nom seul subsiste en Allemagne. Ils avaient pour eux, non-seulement la supériorité d'une couronne héréditaire sur une dignité élective, mais l'avantage d'être issus par une suite non interrompue de souverains qui régnaient sur une grande monarchie, plusieurs siécles avant que dans le monde entier aucune des maisons qui possédent aujourd'hui des couronnes fût parvenue à quelque élévation. Ils voulaient au moins précéder les autres puissances de l'Europe. On alléguait en leur faveur le nom de très-chrétien. Les rois d'Espagne opposaient le titre de catholique; & depuis que *Charles-Quint* avait eu un roi de France prisonnier à Madrid, la fierté espagnole était bien loin de céder ce rang. Les anglais & les suédois, qui n'alléguent aujourd'hui aucun de ces surnoms, reconnaissent, le moins qu'ils peuvent, cette supériorité.

C'était à Rome que ces prétentions étaient autrefois débattues. Les papes qui donnaient les états avec une bulle, se croyaient à plus forte raison en droit de décider du rang entre les couronnes. Cette cour, où tout se passe en cérémonies, était le tribunal où se jugeaient ces vanités de la grandeur. La

France

CH. VII. France y avait eu toûjours la ſupériorité ; quand elle était plus puiſſante que l'Eſpagne ; mais depuis le régne de *Charles-Quint*, l'Eſpagne n'avait négligé aucune occaſion de ſe donner l'égalité. La diſpute reſtait indéciſe ; un pas de plus ou de moins dans une proceſſion, un fauteuil placé près d'un autel, ou vis-à-vis la chaire d'un prédicateur, étaient des triomphes, & établiſſaient des titres pour cette prééminence. La chimère du point d'honneur était extrême alors ſur cet article entre les couronnes, comme la fureur des duels entre les particuliers.

1661. Il arriva qu'à l'entrée d'un ambaſſadeur de Suède à Londres, le comte d'*Eſtrade* ambaſſadeur de France, & le baron de *Vatteville* ambaſſadeur d'Eſpagne, ſe diſputèrent le pas. L'eſpagnol, avec plus d'argent & une plus nombreuſe ſuite, avait gagné la populace anglaiſe : il fait d'abord tuer les chevaux des caroſſes français, & bientôt les gens du comte d'*Eſtrade*, bleſſés & diſperſés, laiſsèrent les eſpagnols marcher l'épée nuë comme en triomphe.

Louïs XIV. informé de cette inſulte, rappella l'ambaſſadeur qu'il avait à Madrid, fit ſortir de France celui d'Eſpagne, rompit les conférences qui ſe tenaient encor en Flandre au ſujet des limites, & fit dire au roi *Philippe IV*. ſon beau-père, que s'il ne reconnaiſſait la ſupériorité de la couronne de France, & ne réparait cet affront par une ſatisfaction ſolemnelle, la guerre allait re-

com-

commencer. *Philippe IV.* ne voulut pas replonger son royaume dans une guerre nouvelle, pour la préséance d'un ambassadeur: il envoya le comte de *Fuentes* déclarer au roi à Fontainebleau, en présence de tous les ministres étrangers qui étaient en France, *que les ministres espagnols ne concourraient plus doresnavant avec ceux de France.* Ce n'en était pas assez pour reconnaître nettement la prééminence du roi; mais c'en était assez pour un aveu autentique de la faiblesse espagnole. Cette cour encor fiére, murmura longtems de son humiliation. Depuis, plusieurs ministres espagnols ont renouvellé leurs anciennes prétentions: ils ont obtenu l'égalité à Nimègue; mais *Louïs XIV.* acquit alors, par sa fermeté, une supériorité réelle dans l'Europe, en faisant voir combien il était à craindre.

CH. VII. 24. Mars 1662.

A peine sorti de cette petite affaire avec tant de grandeur, il en marqua encor davantage dans une occasion où sa gloire semblait moins intéressée. Les jeunes français, dans les guerres faites depuis longtems en Italie contre l'Espagne, avaient donné aux italiens circonspects & jaloux, l'idée d'une nation impétueuse. L'Italie regardait toutes les nations, dont elle était inondée, comme des barbares, & les français comme des barbares plus gais que les autres, mais plus dangereux, qui portaient dans toutes les maisons les plaisirs avec le mépris, & la débauche avec l'insulte. Ils étaient craints

partout, & furtout à Rome.

CH. VII.

Il force le pape à lui demander pardon.

Le duc de *Créqui*, ambaffadeur auprès du pape, avait révolté les romains par fa hauteur : fes domeftiques, gens qui pouffent toûjours à l'extrémité les défauts de leur maître, commettaient dans Rome les mêmes défordres que la jeuneffe indifciplinable de Paris, qui fe faifait alors un honneur d'attaquer toutes les nuits le guet qui veille à la garde de la ville.

Quelques laquais du duc de *Créqui* s'avifèrent de charger l'épée à la main une efcouade des corfes (ce font des gardes du pape qui appuyent les exécutions de la juftice.) Tout le corps des corfes, offenfé & fecrettement animé par *Don Mario Chigi* frère du pape *Alexandre VII.* qui haïffait le

20. Août 1662.

duc de *Créqui*, vint en armes affiéger la maifon de l'ambaffadeur. Ils tirèrent fur le caroffe de l'ambaffadrice qui rentrait alors dans fon palais ; ils lui tuèrent un page, & bleffèrent plufieurs domeftiques. Le duc de *Créqui* fortit de Rome, accufant les parens du pape, & le pape lui-même, d'avoir favorifé cet affaffinat. Le pape différa tant qu'il put la réparation, perfuadé qu'avec les français il n'y a qu'à temporifer, & que tout s'oublie. Il fit pendre un corfe & un sbirre au bout de quatre mois, & il fit fortir de Rome le gouverneur, foupçonné d'avoir autorifé l'attentat : mais il fut confterné d'apprendre, que le roi menaçait de faire affiéger Rome, qu'il faifait déja paffer des trou-

troupes en Italie, & que le maréchal *du Plessis-Pralin* était nommé pour les commander. L'affaire était devenue une querelle de nation à nation, & le roi voulait faire respecter la sienne. Le pape, avant de faire la satisfaction qu'on demandait, implora la médiation de tous les princes catholiques; il fit ce qu'il put pour les animer contre *Louïs XIV.* mais les circonstances n'étaient pas favorables au pape. L'empire était attaqué par les turcs: l'Espagne était embarrassée dans une guerre peu heureuse contre le Portugal. CH. VII.

La cour romaine ne fit qu'irriter le roi sans pouvoir lui nuire. Le parlement de Provence cita le pape, & fit saisir le comtat d'Avignon. Dans d'autres tems les excommunications de Rome auraient suivi ces ouvrages; mais c'était des armes usées, & devenuës ridicules: il fallut que le pape pliât; il fut forcé d'exiler de Rome son propre frère, d'envoyer son neveu le cardinal *Chigi*, en qualité de légat *à latere*, faire satisfaction au roi, de casser la garde corse, & d'élever dans Rome une pyramide, avec une inscription qui contenait l'injure & la réparation. Le cardinal *Chigi* fut le prémier légat de la cour romaine, qui fût jamais envoyé pour demander pardon. Les légats auparavant venaient donner des loix & imposer des décimes. Le roi ne s'en tint pas à faire réparer un outrage par des cérémonies passagères, & par des monumens qui le

CH. VII. le sont aussi ; (car il permit, quelques années après, la destruction de la pyramide ;) mais il força la cour de Rome à rendre Castro & Ronciglione au duc de Parme, à dédommager le duc de Modène de ses droits sur Commachio ; & il tira ainsi d'une insulte, l'honneur solide d'être le protecteur des princes d'Italie.

En soûtenant sa dignité, il n'oubliait pas d'augmenter son pouvoir. Ses finances bien administrées par *Colbert*, le mirent en état

Il achète Dunkerque. 27. Octobre 1662.

d'acheter Dunkerque & Mardik du roi d'Angleterre, pour cinq millions de livres, à vingt-six livres dix sols le marc. *Charles II.* prodigue & pauvre, eut la honte de vendre le prix du sang des anglais. Son chancelier *Hide*, accusé d'avoir ou conseillé ou souffert cette faiblesse, fut banni depuis par le parlement d'Angleterre, qui punit souvent les fautes des favoris, & qui quelquefois même juge ses rois.

1663. *Louïs* fit travailler trente mille hommes à fortifier Dunkerque du côté de la terre & de la mer. On creusa, entre la ville & la citadelle, un bassin capable de contenir trente vaisseaux de guerre, de sorte qu'à peine les anglais eurent vendu cette ville, qu'elle devint l'objet de leur terreur.

30. Aoust 1663. Quelque tems après, le roi força le duc de Lorraine à lui donner la forte ville de Marsal. Ce malheureux *Charles IV.* guerrier assez illustre, mais prince faible, inconstant & imprudent, venait de faire un traité,

par

par lequel il donnait la Lorraine à la France après ſa mort, à condition que le roi lui permettrait de lever un million ſur l'état qu'il abandonnait, & que les princes du ſang de Lorraine ſeraient réputés princes du ſang de France. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne ſervit qu'à produire de nouvelles inconſtances dans le duc de Lorraine; trop heureux enſuite de donner Marſal, & de ſe remettre à la clémence du roi.

Louïs augmentait ſes états même pendant la paix, & ſe tenait toûjours prêt pour la guerre, faiſant fortifier ſes frontiéres, tenant ſes troupes dans la diſcipline, augmentant leur nombre, faiſant des revuës fréquentes.

Louïs envoye du ſecours à l'empereur contre les turcs.

Les turcs étaient alors très-redoutables en Europe; ils attaquaient à la fois l'empereur d'Allemagne & les vénitiens. La politique des rois de France a toûjours été, depuis *François prémier*, d'ètre alliés des empereurs turcs, non-ſeulement pour les avantages du commerce, mais pour empêcher la maiſon d'Autriche de trop prévaloir. Cependant un roi chrétien ne pouvait refuſer du ſecours à l'empereur trop en danger, & l'intérêt de la France était bien que les turcs inquiétaſſent la Hongrie, mais non pas qu'ils l'envahiſſent; enfin ſes traités avec l'empire lui faiſaient un devoir de cette démarche honorable. Il envoya donc ſix mille hommes en Hongrie, ſous les ordres du

CH. VII. comte de *Coligni*, seul reste de la maison de ce *Coligni* autrefois si célèbre dans nos guerres civiles, & qui mérite peut-être une aussi grande renommée que cet amiral, par son courage & par sa vertu. L'amitié l'avait attaché au grand *Condé*, & toutes les offres du cardinal *Mazarin* n'avaient jamais pû l'engager à manquer à son ami. Il mena avec lui l'élite de la noblesse de France, & entre autres le jeune *la Feuillade*, homme entreprenant, & avide de gloire & de fortune. Ces français allèrent servir en Hongrie sous le général *Montécuculi*, qui tenait tète alors au grand-visir *Kiuperli*, ou *Kouprogli*, & qui depuis en servant contre la France, balança la réputation de *Turenne*. Il y eut un grand combat à St. Gothard au bord du Raab, entre les turcs & l'armée de l'empereur. Les français y firent des prodiges de valeur; les allemans même, qui ne les aimaient point, furent obligés de leur rendre justice; mais ce n'est pas la rendre aux allemans, de dire, comme on a fait dans tant de livres, que les français eurent seuls l'honneur de la victoire.

Aoust 1664.

Il secourt encor le Portugal.

Le roi, en mettant sa grandeur à secourir ouvertement l'empereur, & à donner de l'éclat aux armes françaises, mettait sa politique à soutenir secrettement le Portugal contre l'Espagne. Le cardinal *Mazarin* avait abandonné formellement les portugais par le traité des Pirénées; mais l'espagnol avait fait plusieurs petites infractions tacites à la

paix.

paix. Le français en fit une hardie & décisive : le maréchal de *Schomberg*, étranger & huguenot, passa en Portugal avec quatre mille soldats français, qu'il payait de l'argent de *Louïs XIV.* & qu'il feignait de soudoyer au nom du roi de Portugal. Ces quatre mille soldats français, joints aux troupes portugaises, remportèrent à Villa-Viciosa une victoire complette, qui affermit le trône dans la maison de Bragance. Ainsi *Louïs XIV.* passait déja pour un prince guerrier & politique, & l'Europe le redoutait même avant qu'il eût encor fait la guerre.

CH. VII.

17. Juin 1665.

Ce fut par cette politique, qu'il évita, malgré ses promesses, de joindre le peu de vaisseaux qu'il avait alors, aux flottes hollandaises. Il s'était allié avec la Hollande en 1662. Cette république, environ ce temslà, recommença la guerre contre l'Angleterre, au sujet du vain & bizarre honneur du pavillon, & des intérêts réels de son commerce dans les Indes. *Louïs* voyait avec plaisir ces deux puissances maritimes mettre en mer tous les ans, l'une contre l'autre, des flottes de plus de cent vaisseaux, & se détruire mutuellement par les batailles les plus opiniâtres qui se soient jamais données, dont tout le fruit était l'affaiblissement des deux partis. Il s'en donna une qui dura trois jours entiers. Ce fut dans ces combats, que le hollandais *Ruiter* acquit la réputation du plus grand homme de mer

11. 12. & 13. Juin 1666.

CH. VII.

qu'on eût vû encore. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaisseaux d'Angleterre jusques dans ses ports à quatre lieues de Londres. Il fit triompher la Hollande sur les mers dont les anglais avaient toûjours eu l'empire, & où *Louïs XIV.* n'était rien encore.

Il secourt aussi la Hollande.

La domination de l'Océan était partagée depuis quelque tems entre ces deux nations. L'art de construire les vaisseaux, & de s'en servir pour le commerce & pour la guerre, n'était bien connu que d'elles. La France, sous le ministère de *Richelieu*, se croyait puissante sur mer, parce que d'environ soixante vaisseaux ronds que l'on comptait dans ses ports, elle pouvait en mettre en mer environ trente, dont un seul portait soixante & dix canons. Sous *Mazarin*, on acheta des hollandais le peu de vaisseaux que l'on avait. On manquait de matelots, d'officiers, de manufactures, pour la construction & pour l'équipement. Le roi entreprit de réparer les ruines de la marine, & de donner à la France tout ce qui lui manquait, avec une diligence incroyable: mais en 1664. & 1665. tandis que les anglais & les hollandais couvraient l'Océan de près de trois cent gros vaisseaux de guerre, il n'en avait encor que quinze ou seize du dernier rang, que le duc de *Beaufort* occupait contre les pirâtes de Barbarie; & lorsque les Etats-géneraux pressèrent *Louïs XIV.* de joindre sa flotte à la leur, il ne se trouva dans le port

de

de Breſt qu'un ſeul brûlot, qu'on eut honte de faire partir, & qu'il falut pourtant leur envoyer ſur leurs inſtances réitérées. Ce fut une honte que *Louïs XIV.* s'empreſſa bien vite d'effacer.

CH. VII.

Il donna aux états un ſecours de ſes forces de terre, plus eſſentiel & plus honorable. Il leur envoya ſix mille français, pour les défendre contre l'évêque de Munſter, *Chriſtofle Bernard de Galen*, prélat guerrier & ennemi implacable, ſoudoyé par l'Angleterre pour déſoler la Hollande; mais il leur fit payer chérement ce ſecours, & les traita comme un homme puiſſant, qui vend ſa protection à des marchands opulens. *Colbert* mit ſur leur compte, non-ſeulement la ſolde de ſes troupes, mais jusqu'aux fraix d'une ambaſſade envoyée en Angleterre, pour conclurre leur paix avec *Charles II.* Jamais ſecours ne fut donné de ſi mauvaiſe grace, ni reçu avec moins de reconnaiſſance. 1665.

Il devient le plus puiſſant prince de l'Europe.

Le roi ayant ainſi aguerri ſes troupes & formé de nouveaux officiers en Hongrie, en Hollande; en Portugal, reſpecté & vengé dans Rome, ne voyait pas un ſeul potentat qu'il dût craindre. L'Angleterre ravagée par la peſte, Londres réduite en cendres par un incendie attribué injuſtement aux catholiques; la prodigalité & l'indigence continuelle de *Charles II.* auſſi dangereuſes pour ſes affaires que la contagion & l'incendie, mettaient la France en ſureté du côté des anglais. L'empereur réparait à peine l'épui-

ſement

Ch. VII. ſement d'une guerre contre les turcs. Le roi d'Eſpagne *Philippe IV.* mourant, & ſa monarchie auſſi faible que lui, laiſſaient *Louïs XIV.* le ſeul puiſſant & le ſeul redoutable. Il était jeune, riche, bien ſervi, obéi aveuglément, & marquait l'impatience de ſe ſignaler & d'être conquérant.

CHAPITRE HUITIEME.

CONQUETE DE LA FLANDRE.

L'Occaſion ſe préſenta bientôt à un roi qui la cherchait. *Philippe IV.* ſon beau-père mourut : il avait eu de ſa prémiére femme, ſœur de *Louïs XIII.* cette princeſſe *Marie-Théréſe* mariée à ſon couſin *Louïs XIV.*; mariage, par lequel la monarchie eſpagnole eſt enfin tombée dans la maiſon de *Bourbon*, ſi longtems ſon ennemie. De ſon ſecond mariage avec *Marie-Anne d'Autriche*, était né *Charles II.* enfant faible & mal-ſain, héritier de ſa couronne & ſeul reſte de trois enfans mâles, dont deux étaient morts en bas âge. *Louïs XIV.* prétendit, que la Flandre & le Brabant, la Franche-Comté, provinces du royaume d'Eſpagne, devaient, ſelon la juriſprudence de ces provinces, revenir à ſa femme, malgré ſa re-

non-

nonciation. Si les cauſes des rois pouvaient ſe juger par les loix des nations à un tribunal déſintéreſſé, l'affaire eût été un peu douteuſe.

Ch. VIII.

Louïs fit examiner ſes droits par ſon conſeil & par des théologiens, qui les jugèrent inconteſtables ; mais le conſeil & le confeſſeur de la veuve de *Philippe IV.* les trouvaient bien mauvais. Elle avait pour elle une puiſſante raiſon, la loi expreſſe de *Charles-Quint* ; mais les loix de *Charles-Quint* n'étaient guère ſuivies par la cour de France.

Raiſons ou prétextes de la conquête de la Flandre.

Un de ſes prétextes, que prenait le conſeil du roi, était, que les cinq cent mille écus donnés en dot à ſa femme, n'avaient point été payés ; mais on oubliait, que la dot de la fille de *Henri IV.* ne l'avait pas été davantage. La France & l'Eſpagne combattirent d'abord par des écrits, où l'on étala des calculs de banquier & des raiſons d'avocat ; mais la ſeule raiſon d'état était écoutée. Cette raiſon d'état fut bien extraordinaire. *Louïs XIV.* allait attaquer un enfant dont il devait être naturellement le protecteur, puis qu'il avait épouſé la ſœur de cet enfant. Comment pouvait-il croire que l'empereur *Léopold* regardé comme le chef de la maiſon d'Autriche le laiſſerait opprimer cette maiſon & s'agrandir dans la Flandre ? Qui croirait que l'empereur & le roi de France euſſent déja partagé en idée les dépouilles du jeune *Charles d'Autriche* roi d'Eſpagne ? On trouve quelques traces de cette triſte vérité dans les mémoires du marquis

CH. VIII.

quis *de Torci*, * mais elles sont peu démêlées. Le temps a enfin dévoilé ce mistère qui prouve qu'entre les rois la convenance & le droit du plus fort, tiennent lieu de justice, surtout quand cette justice semble douteuse.

Secret traité de l'empereur & de Louïs XIV. pour dépouiller le roi d'Espagne.

Tous les frères de *Charles II.* roi d'Espagne étaient morts. *Charles* était d'une complexion faible & mal saine. *Louïs XIV.* & *Léopold* firent dans son enfance à-peu-près le même traité de partage qu'ils entamèrent depuis à sa mort. Par ce traité qui est actuellement dans le dépôt du Louvre, *Léopold* devait laisser *Louïs XIV.* se mettre déja en possession de la Flandre, à condition qu'à la mort de *Charles*, l'Espagne passerait sous la domination de l'empereur. Il n'est pas dit s'il en couta de l'argent pour cette étrange négociation. D'ordinaire ce principal article de tant de traités demeure secret.

Léopold n'eut pas sitôt signé l'acte, qu'il s'en repentit. Il exigea au moins qu'aucune cour n'en eût connaissance, qu'on n'en fit point une double copie selon l'usage, & que le seul instrument qui devait subsister fût enfermé dans une cassette de métal, dont l'empereur aurait une clef & le roi de France l'autre. Cette cassette dut être déposée entre les mains du grand duc de Florence. L'empereur la remit pour cet effet entre les mains de l'ambassadeur de France à Vienne, & le roi envoya seize de ses gardes du corps aux por-

* Tom, Ier. pag. 36. édition supposée de la Haye.

portes de Vienne pour accompagner le courier, de peur que l'empereur ne changeat d'avis & ne fit enlever la caſſette ſur la route. Elle fut portée à Verſailles & non à Florence; ce qui laiſſe ſoupçonner que *Léopold* avait reçu de l'argent, puis qu'il n'oſa ſe plaindre. CH. VIII.

Voilà comme l'empereur laiſſa dépouiller le roi d'Eſpagne.

Le roi, comptant encor plus ſur ſes forces que ſur ſes raiſons, marcha en Flandre à des conquêtes aſſurées. Il était à la tête de trente-cinq mille hommes; un autre corps de huit mille fut envoyé vers Dunkerque; un de quatre mille vers Luxembourg. *Turenne* était ſous lui le général de cette armée. *Colbert* avait multiplié les reſſources de l'état pour fournir à ces dépenſes. *Louvois*, nouveau miniſtre de la guerre, avait fait des préparatifs immenſes pour la campagne. Des magazins de toute eſpèce étaient diſtribués ſur la frontiére. Il introduiſit le prémier cette méthode avantageuſe, que la faibleſſe du gouvernement avait juſqu'alors renduë impraticable, de faire ſubſiſter les armées par magazin: quelque ſiége que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ſes armes, les ſecours en tout genre étaient prêts, les logemens des troupes marqués, leurs marches réglées. La diſcipline, renduë plus ſévère de jour en jour par l'auſtérité inflexible du miniſtre, enchainait tous les officiers à leur devoir. La préſence d'un jeune roi, l'idole de ſon armée, 1667.

mée, leur rendait la dureté de ce devoir aisée & chère. Le grade militaire commença dès-lors à être un droit beaucoup au-dessus de celui de la naissance. Les services, & non les ayeux, furent comptés, ce qui ne s'était guère vû encore. Par-là l'officier de la plus médiocre naissance fut encouragé, sans que ceux de la plus haute eussent à se plaindre. L'infanterie, sur qui tombait tout le poids de la guerre depuis l'inutilité reconnuë des lances, partagea les récompenses, dont la cavalerie était en possession. Des maximes nouvelles dans le gouvernement inspiraient un nouveau courage.

Le roi, entre un chef & un ministre également habiles, tous deux jaloux l'un de l'autre, & cependant ne l'en servant que mieux, suivi des meilleures troupes de l'Europe, enfin ligué de nouveau avec le Portugal, attaquait avec tous ces avantages, une province mal défenduë d'un royaume ruiné & déchiré. Il n'avait à faire qu'à sa belle-mère, femme faible, gouvernée par un jésuite, dont l'administration méprisée & malheureuse, laissait la monarchie espagnole sans défense. Le roi de France avait tout ce qui manquait à l'Espagne.

L'art d'attaquer les places comme aujourd'hui, n'était pas encor perfectionné, parce que celui de les bien fortifier & de les bien défendre, était plus ignoré. Les frontiéres de la Flandre espagnole étaient presque sans fortifications & sans garnisons.

Louïs

Louïs n'eut qu'à ſe préſenter devant elles. Il entra dans Charleroi, comme dans Paris; Ath, Tournai, furent priſes en deux jours; Furnes, Armentiéres, Courtrai, ne tinrent pas davantage. Il deſcendit dans la tranchée devant Douai, & elle ſe rendit le lendemain. Lille, la plus floriſſante ville de ces pays, la ſeule bien fortifiée, & qui avait une garniſon de ſix mille hommes, capitula après neuf jours de ſiége. Les eſpagnols n'avaient que huit mille hommes à oppoſer à l'armée victorieuſe; encor l'arriére-garde de cette petite armée fut-elle taillée en piéces par le marquis, depuis maréchal de *Créqui*. Le reſte ſe cacha ſous Bruxelles & ſous Mons, laiſſant le roi vaincre ſans combattre.

CH. VIII. Succès rapides.

6. Juillet 1667.

27. Août.

31. Août.

Cette campagne, faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des ſuccès ſi faciles, parut le voyage d'une cour. La bonne chère, le luxe & les plaiſirs s'introduiſirent alors dans les armées, dans le tems même que la diſcipline s'affermiſſait. Les officiers faiſaient le devoir militaire beaucoup plus exactement, mais avec des commodités plus recherchées. Le maréchal de *Turenne* n'avait eu longtems que des aſſiettes de fer en campagne. Le marquis d'*Humiéres* fut le prémier, au ſiége d'Arras en 1658. qui ſe fit ſervir en vaiſſelle d'argent à la tranchée, & qui y fit manger des ragoûts & des entremets. Mais dans cette campagne de 1667. où un jeune roi aimant la magni-

CH. VIII. magnificence, étalait celle de ſa cour dans les fatigues de la guerre, tout le monde ſe piqua de ſomptuoſité & de goût dans la bonne chère, dans les habits, dans les équipages. Ce luxe, la marque certaine de la richeſſe d'un grand état, & ſouvent la cauſe de la décadence d'un petit, était cependant encor très-peu de choſe auprès de celui qu'on a vû depuis. Le roi, ſes généraux & ſes miniſtres, allaient au rendez-vous de l'armée à cheval, au lieu qu'aujourd'hui il n'y a point de capitaine de cavalerie, ni de ſécrétaire d'un officier-général, qui ne faſſe ce voyage en chaiſe de poſte avec des glaces & des reſſorts, plus commodément & plus tranquillement, qu'on ne faiſait alors une viſite dans Paris d'un quartier à un autre.

La délicateſſe des officiers ne les empêchait point alors d'aller à la tranchée, avec le pot en tête & la cuiraſſe ſur le dos. Le roi en donnait l'exemple : il alla ainſi à la tranchée devant Douai & devant Lille. Cette conduite ſage conſerva plus d'un grand homme. Elle a été trop négligée depuis par des jeunes gens peu robuſtes, pleins de valeur, mais de molleſſe, & qui ſemblent plus craindre la fatigue que le danger.

La rapidité de ces conquêtes remplit d'alarmes Bruxelles ; les citoyens tranſportaient déja leurs effets dans Anvers. La conquête de la Flandre entiére pouvait être l'ouvrage d'une campagne. Il ne manquait au roi que des troupes aſſez nombreuſes, pour garder les

les places, prêtes à s'ouvrir à ses armes. Ch. VIII.
Louvois lui conseilla de mettre de grosses garnisons dans les villes prises, & de les fortifier. *Vauban*, l'un de ces grands hommes & de ces génies qui parurent dans ce siécle pour le service de *Louïs XIV*. fut chargé de ces fortifications. Il les fit suivant sa méthode nouvelle, devenue aujourd'hui la régle de tous les bons ingénieurs. On fut étonné de ne plus voir les places revétues que d'ouvrages presque au niveau de la campagne. Les fortifications hautes & menaçantes n'en étaient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie : plus il les rendit razantes, moins elles étaient en prise. Il construisit la citadelle de Lille sur ces 1668.
principes. On n'avait point encor en France détaché le gouvernement d'une ville de celui de la forteresse. L'exemple commença en faveur de *Vauban*; il fut le prémier gouverneur d'une citadelle. On peut encor observer, que le prémier de ces plans en relief qu'on voit dans la galerie du Louvre, fut celui des fortifications de Lille.

Le roi se hâta de venir jouïr des acclamations des peuples, des adorations de ses courtisans & de ses maîtresses, & des fêtes qu'il donna à sa cour.

CHAPITRE NEUVIEME.

CONQUETE DE LA FRANCHE-COMTÉ.

PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.

CH. IX. Préparations habiles. 1668.

ON était plongé dans les divertissemens à St. Germain, lorsqu'au cœur de l'hiver au mois de Janvier, on fut étonné de voir des troupes marcher de tous côtés, aller & revenir sur les chemins de la Champagne, dans les trois évêchés : des trains d'artillerie, des chariots de munitions, s'arrêtaient sous divers prétextes, dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvemens dont on ignorait la cause. Les étrangers par intérêt, & les courtisans par curiosité, s'épuisaient en conjectures : l'Allemagne était allarmée : l'objet de ces préparatifs & de ces marches irréguliéres, était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il le fut dans cette entreprise de *Louïs XIV*. Enfin le 2. de Février il part de St. Germain, avec le jeune duc d'*Enghien* fils du grand *Condé*, & quelques courtisans : les autres officiers étaient au rendez-vous

des

des troupes. Il va à cheval à grandes journées, & arrive à Dijon. Vingt mille hommes assemblés de vingt routes différentes, se trouvent le même jour en Franche-Comté à quelques lieues de Besançon, & le grand *Condé* paraît à leur tête, ayant pour son principal lieutenant-général, *Bouteville-Montmorenci* son ami, devenu duc de *Luxembourg*, toûjours attaché à lui dans la bonne & dans la mauvaise fortune. *Luxembourg* était l'élève de *Condé* dans l'art de la guerre; & il obligea, à force de mérite, le roi qui ne l'aimait pas, à l'employer.

Le grand Condé chargé de la conquête.

Des intrigues eurent part à cette entreprise imprévue: le prince de *Condé* était jaloux de la gloire de *Turenne*, & *Louvois* de sa faveur auprès du Maître; *Condé* était jaloux en héros, & *Louvois* en ministre. Le prince gouverneur de la Bourgogne, qui touche à la Franche-Comté, avait formé le dessein de s'en rendre maître en Hyver, en moins de tems que *Turenne* n'en avait mis l'été précédent à conquérir la Flandre Françaife. Il communiqua d'abord son projet à *Louvois*, qui l'embrassa avidement, pour éloigner & rendre inutile *Turenne*, & pour servir en même tems son maître.

Cette province assez pauvre alors en argent, mais très-fertile, bien peuplée, étendue en long de quarante lieues, & large de vingt, avait le nom de *Franche*, & l'était en effet. Les rois d'Espagne en étaient

CH. IX.

plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'administration était partagée & disputée entre le parlement & le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouïssait de grands privilèges, toûjours respectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouse de ses droits, & voisine de la France. Bezançon même se gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut sous une administration plus douce, & ne fut si attaché à ses souverains. Leur amour pour la maison d'Autriche s'est conservé pendant deux générations : mais cet amour était au fonds celui de leur liberté. Enfin la Franche-Comté était heureuse, mais pauvre : & puisqu'elle était une espèce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en dise *Pelisson*, on ne se borna pas à employer la force.

Manœuvre.

On gagna d'abord quelques citoyens par des présens & des espérances. On s'assura l'abbé *Jean de Vatteville*, frère de celui qui ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, avait procuré, par cet outrage, l'humiliation de la branche d'Autriche Espagnole. Cet abbé, autrefois officier, puis chartreux, puis longtems musulman chez les turcs, & enfin ecclésiastique, eut parole d'être grand doyen & d'avoir d'autres bénéfices. On acheta peu cher quelques magistrats, quelques officiers ; & à la fin même

me le marquis d'*Yenne* gouverneur-général devint si traitable, qu'il accepta publiquement après la guerre une grosse pension & le grade de lieutenant-général en France. Ces intrigues secrettes, à peine commencées, furent soûtenuës par vingt mille hommes. Besançon, la capitale de la province, est investie par le prince de *Condé* : *Luxembourg* court à Salins : le lendemain Besançon & Salins se rendirent. Besançon ne demanda pour capitulation que la conservation d'un St. Suaire fort révéré dans cette ville ; ce qu'on leur accorda très-aisément. Le roi arrivait à Dijon. *Louvois*, qui avait volé sur la frontiére pour diriger toutes ces marches, vient lui apprendre, que ces deux villes sont assiégées & prises. Le roi courut aussi-tôt se montrer à la fortune, qui faisait tout pour lui.

CH. IX.

La Franche-Comté prise.

Il alla assiéger Dole en personne. Cette place était reputée forte : elle avait pour commandant le comte de *Montrevel*, homme d'un grand courage, fidèle par grandeur d'ame aux espagnols qu'il haïssait, & au parlement qu'il méprisait. Il n'avait pour garnison que quatre cent soldats & les citoyens, & il osa se défendre. La tranchée ne fut point poussée dans les formes. A peine l'eut-on ouverte, qu'une foule de jeunes volontaires, qui suivaient le roi, courut attaquer la contrescarpe & s'y logea. Le prince de *Condé*, à qui l'âge &

Ch. IX.

l'expérience avaient donné un courage tranquille, les fit soutenir à-propos, & partagea leur péril, pour les en tirer. Ce prince était partout avec son fils, & venait ensuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eu sa fortune à faire. Le roi, dans son quartier, montrait plûtôt la dignité d'un monarque dans sa cour, qu'une ardeur impétueuse, qui n'était pas nécessaire. Tout le cérémonial de St. Germain était observé. Il avait son petit coucher, ses grandes, ses petites entrées, une salle des audiances dans sa tente. Il ne tempérait le faste du trône qu'en faisant manger à sa table ses officiers-généraux & ses aides de camp. On ne lui voyait point, dans les travaux de la guerre, ce courage emporté de *François I.* & de *Henri IV.* qui cherchaient toutes les espèces de dangers. Il se contentait de ne les pas craindre, & d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur.

14. Févr. 1668.

Il entra dans Dole au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de St. Germain; & enfin en moins de trois semaines, toute la Franche-Comté lui fut soumise. Le conseil d'Espagne, étonné & indigné du peu de résistance, écrivit au gouverneur, „ que le roi de France aurait dû envoyer ses laquais, prendre possession de ce pays, au lieu d'y aller en personne. "

Europe allarmée.

Tant de fortune & tant d'ambition réveil-

veillèrent l'Europe assoupie ; l'Empire commença à se remuer, & l'empereur à lever des troupes. Les suisses, voisins des francs-comtois, & qui n'avaient guère alors d'autre bien que leur liberté, tremblèrent pour elle. Le reste de la Flandre pouvait être envahi au printems prochain. Les hollandais, à qui il avait toûjours importé d'avoir les français pour amis, frémissaient de les avoir pour voisins. L'Espagne alors eut recours à ces mêmes hollandais, & fut en effet protégée par cette petite nation, qui ne lui paraissait auparavant que méprisable & rebelle. CH. IX.

La Hollande était gouvernée par *Jean de Vith*, qui dès l'âge de vingt-cinq ans avait été élu grand-pensionnaire ; homme amoureux de la liberté de son pays, autant que de sa grandeur personnelle : assujetti à la frugalité & à la modestie de sa république, il n'avait qu'un laquais & une servante, & allait à pied dans la Haye, tandis que dans les négociations de l'Europe, son nom était compté avec les noms des plus puissans rois : homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de sagesse, d'industrie dans les affaires, excellent citoyen, grand politique, & qui cependant fut depuis très-malheureux. Jean de Vith.

Il avait contracté avec le chevalier *Temple*, ambassadeur d'Angleterre à la Haye, une amitié bien rare entre des ministres. *Temple* était un philosophe, qui joignait Temple.

 les

Ch. IX. les lettres aux affaires ; homme de bien ; malgré les reproches que l'évèque *Burnet* lui a faits d'athéiſme ; né avec le génie d'un ſage républicain, aimant la Hollande, comme ſon propre pays, parce qu'elle était libre, & auſſi jaloux de cette liberté que le grand-penſionnaire lui-même. Ces deux citoyens s'unirent avec le comte *de Dhona*, ambaſſadeur de Suède, pour arrêter les progrès du roi de France.

Ce tems était marqué pour les événemens rapides. La Flandre qu'on nomme *Flandre Françaiſe*, avait été priſe en trois mois ; la Franche-Comté en trois ſemaines. Le traité entre la Hollande, l'Angleterre & la Suède, pour tenir la balance de l'Europe & réprimer l'ambition de *Louïs XIV.* fut propoſé & conclu en cinq jours. Le conſeil de l'empereur *Léopold* n'oſa entrer dans cette intrigue. Il était lié par le traité ſecret qu'il avait ſigné avec le roi de France pour dépouiller le jeune roi d'Eſpagne. Il encourageait ſecrétement l'union de l'Angleterre, de la Suède & de la Hollande : mais il ne prenait aucune meſures ouvertes.

Louïs XIV. fut indigné, qu'un petit état, tel que la Hollande, conçût l'idée de borner ſes conquêtes & d'être l'arbitre des rois, & plus encor qu'elle en fût capable. Cette entrepriſe des Provinces-Unies lui fut un outrage ſenſible, qu'il falut dévorer, & dont il médita dès-lors la vengeance.

Tout

Tout ambitieux, tout-puiſſant & tout irrité qu'il était, il détourna l'orage qui allait s'élever de tous les côtés de l'Europe. Il propoſa lui-même la paix. La France & l'Eſpagne choiſirent Aix-la-Chapelle pour le lieu des conférences, & le nouveau pape *Roſpiglioſi*, *Clément IX.* pour médiateur.

CH. IX. La cour de Rome ne préſide plus aux traités.

La cour de Rome, pour décorer ſa faibleſſe d'un crédit apparent, rechercha par toute ſorte de moyens, l'honneur d'être l'arbitre entre les Couronnes. Elle n'avait pû l'obtenir au traité des Pirénées : elle parut l'avoir au moins à la paix d'Aix-la-Chapelle. Un nonce fut envoyé à ce congrès, pour être un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires. Les hollandais, déja jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout ſe traitait en effet à St. Germain, par le miniſtère de leur ambaſſadeur *Van-Beuning*. Ce qui avait été accordé en ſecret par lui, était envoyé à Aix-la-Chapelle, pour être ſigné avec appareil par les miniſtres aſſemblés au congrès. Qui eût dit trente ans auparavant, qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France & l'Eſpagne à recevoir ſa médiation?

Van-Beuning bourgeois d'Amſterdam, tient tête à Louïs XIV.

Ce *Van Beuning*, échevin d'Amſterdam, avait la vivacité d'un français & la fierté d'un eſpagnol. Il ſe plaiſait à choquer, dans toutes les occaſions, la hauteur impérieuſe du roi ; & oppoſait une inflexibilité républicaine, au ton de ſupériorité, que

2. Mai 1668.

CH. IX. que les ministres de France commençaient à prendre. *Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi ?* lui disait monsieur *de Lionne* dans une conférence. *J'ignore ce que veut le roi*, dit Van-Beuning ; *je considère ce qu'il peut*. Enfin à la cour du plus superbe monarque du monde, un bourguemestre conclut avec autorité une paix, par laquelle le roi fut obligé de rendre la Franche-Comté. Les hollandais eussent bien mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre, & être délivrés d'un voisin si redoutable : mais toutes les nations trouvèrent, que le roi marquait assez de modération, en se privant de la Franche-Comté. Cependant il gagnait davantage, en retenant les villes de Flandre ; & il s'ouvrait les portes de la Hollande, qu'il songeait à détruire dans le tems qu'il lui cédait.

CHAPITRE DIXIEME.

TRAVAUX ET MAGNIFICENCE DE LOUIS XIV.

Avanture singulière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande.

LOuis *XIV.* forcé de rester quelque tems en paix, continua, comme il avait commen-

mencé, à régler, à fortifier & embellir son royaume. Il fit voir qu'un roi absolu, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander, & les succès dans l'administration étaient aussi rapides que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable, de voir les ports de mer, auparavant déserts, ruinés, maintenant entourés d'ouvrages, qui faisaient leur ornement & leur défense, couverts de navires & de matelots, & contenant déja près de soixante grands vaisseaux, qu'il pouvait armer en guerre. De nouvelles colonies, protégées par son pavillon, partaient de tous côtés pour l'Amérique, pour les Indes orientales, pour les côtes de l'Afrique. Cependant en France, & sous ses yeux, des édifices immenses occupaient des milliers d'hommes, avec tous les arts que l'architecture entraine après elle; & dans l'intérieur de sa cour & de sa capitale, des arts plus nobles & plus ingénieux donnaient à la France des plaisirs & une gloire, dont les siècles précédens n'avaient pas eu même l'idée. Les lettres florissaient. Le bon goût & la raison pénétraient dans les écoles de la barbarie. Tous ces détails de la gloire & de la félicité de la nation, trouveront leur véritable place dans cette histoire; il ne s'agit ici que des affaires générales & militaires.

Roi de Portugal déclaré impuissant, malgré ses bâtards, & détrôné. Novemb. 1647.

Le Portugal donnait en ce tems un spectacle étrange à l'Europe. *Don Alphonse*, fils indigne de l'heureux *Don Jean de Bragan-*

CH. X.

ce, y régnait. Il était furieux & imbécille. Sa femme, fille du duc de *Némours*, amoureuse de *Don Pédre* frère d'*Alphonse*, osa concevoir le projet de détrôner son mari & d'épouser son amant. L'abrutissement de son mari justifia l'audace de la reine. Il était d'une force de corps au-dessus de l'ordinaire. Il avait eu publiquement d'une courtisane un enfant qu'il avait reconnu. Enfin il avait couché très-longtems avec la reine. Malgré tout cela, elle l'accusa d'impuissance; & ayant acquis dans le royaume, par son habileté, l'autorité que son mari avait perduë par ses fureurs, elle le fit enfermer. Elle obtint bientôt de Rome une bulle pour épouser son beau-frère. Il n'est pas étonnant que Rome ait accordé cette bulle; mais il l'est, que des personnes toutes-puissantes en ayent besoin. Ce que *Jule II.* avait accordé sans difficulté au roi d'Angleterre, *Henri VIII. Urbain VIII.* l'accorda à l'épouse d'un roi de Portugal. La plus petite intrigue fait dans un tems ce que les plus grands ressorts ne peuvent opérer dans un autre. Il y a toûjours deux poids & deux mesures pour tous les droits des rois & des peuples; & ces deux mesures étaient au vatican depuis que les papes influèrent sur les affaires de l'Europe. Il serait impossible de comprendre, comment tant de nations avaient laissé une si étrange autorité au pontife de Rome, si on ne savait combien l'usage a de force.

Cet événement, qui ne fut une révolution

que

que dans la famille royale, & non dans le royaume de Portugal, n'ayant rien changé aux affaires de l'Europe, ne mérite d'attention que par sa singularité.

CH. X. Jean Casimir roi de Pologne retiré à Paris. Septemb. 1658.

La France reçut bientôt après un roi qui descendait du trône d'une autre manière. *Jean Casimir* roi de Pologne renouvella l'exemple de la reine *Christine*. Fatigué des embarras du gouvernement, & voulant vivre heureux, il choisit sa retraite à Paris, dans l'abbaye de *St. Germain* dont il fut abbé. Paris, devenu depuis quelques années le séjour de tous les arts, était une demeure délicieuse pour un roi, qui cherchait les douceurs de la société, & qui aimait les lettres. Il avait été jésuite & cardinal, avant d'être roi; & dégouté également de la royauté & de l'église, il ne cherchait qu'à vivre en particulier & en sage, & ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât à Paris le titre de majesté.

Turcs en Candie.

Mais une affaire plus intéressante tenait tous les princes chrétiens attentifs.

Les turcs, moins formidables à la vérité que du tems des *Mahomets*, des *Sélims* & des *Solimans*, mais dangereux encor & forts de nos divisions, assiégeaient depuis deux ans Candie, avec toutes les forces de leur empire. On ne sait s'il était plus étonnant, que les vénitiens se fussent défendus si longtems, ou que les rois de l'Europe les eussent abandonnés.

Les tems étaient bien changés. Autrefois, lorsque

CH. X. lorſque l'Europe chrétienne était barbare, un pape, ou même un moine, envoyait des millions de chrétiens combattre les mahométans dans leur empire : nos états s'épuiſaient d'hommes & d'argent, pour aller conquérir la miſérable & ſtérile province de Judée : & maintenant que l'iſle de Candie, réputée le boulevart de la chrétienté, était inondée de ſoixante mille turcs, les rois chrétiens regardaient cette perte avec indifférence. Quelques galères de Malte & du pape, étaient le ſeul ſecours qui défendait cette république contre l'empire ottoman. Le ſénat de Veniſe, auſſi impuiſſant que ſage, ne pouvait, avec ſes ſoldats mercenaires & des ſecours ſi faibles, réſiſter au grand-viſir *Kiuperli*, bon miniſtre, meilleur général, maître de l'empire de la Turquie, ſuivi de troupes formidables, & qui même avait de bons ingénieurs.

Duc de Beaufort à Candie.

Le roi donna inutilement aux autres princes l'exemple de ſecourir Candie. Ses galères, & les vaiſſeaux nouvellement conſtruits dans le port de Toulon, y portèrent ſept mille hommes, commandés par le duc de *Beaufort* : ſecours devenu trop faible dans un ſi grand danger, parce que la généroſité françaiſe ne fut imitée de perſonne.

La Feuillade, ſimple gentilhomme français, fit une action qui n'avait d'exemple que dans les anciens tems de la chevalerie. Il mena près de trois cent gentilshommes à Candie, à ſes dépens, quoiqu'il ne fût pas

16. Sept. 1669.

pas riche. Si quelque autre nation avait fait pour les vénitiens à proportion de *la Feuillade*, il est à croire que Candie eût été délivrée. Ce secours ne servit qu'à retarder la prise de quelques jours, & à verser du sang inutilement. Le duc de *Beaufort* périt dans une sortie; & *Kiuperli* entra enfin par capitulation dans cette ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines.

CH. X.

Les turcs dans ce siége s'étaient montrés supérieurs aux chrétiens, même dans la connaissance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on eût vus encor en Europe, furent fondus dans leur camp. Ils firent, pour la prémiére fois, des lignes parallèles dans les tranchées. C'est d'eux que nous avons appris cet usage; mais ils ne le tinrent que d'un ingénieur italien. Il est certain que des vainqueurs, tels que les turcs, avec de l'expérience, du courage, des richesses, & cette constance dans le travail qui faisait alors leur caractère, devaient conquérir l'Italie & prendre Rome en bien peu de tems. Mais les lâches empereurs qu'ils ont eus depuis, leurs mauvais généraux, & le vice de leur gouvernement, ont été le salut de la chrétienté.

Mauvais gouvernement en Hollande.

Le roi, peu touché de ces événemens éloignés, laissait meurir son grand dessein de conquérir tous les Pays-Bas, & de commencer par la Hollande. L'occasion devenait tous les jours plus favorable. Cette petite république dominait sur les mers; mais

CH. X. mais ſur la terre rien n'était plus faible. Liée avec l'Eſpagne & avec l'Angleterre, en paix avec la France, elle ſe repoſait avec trop de ſécurité ſur les traités, & ſur les avantages d'un commerce immenſe. Autant que ſes armées navales étaient diſciplinées & invincibles, autant ſes troupes de terre étaient mal tenues & mépriſables. Leur cavalerie n'était compoſée que de bourgeois, qui ne ſortaient jamais de leurs maiſons, & qui payaient des gens de la lie du peuple pour faire le ſervice en leur place. L'infanterie était à-peu-près ſur le même pied; les officiers, les commandans même des places de guerre, étaient les enfans, ou les parens des bourguemeſtres, nourris dans l'inexpérience & dans l'oiſiveté, regardans leurs emplois comme des prêtres regardent leurs bénéfices. Le penſionnaire *Jean de Vith* avait voulu corriger cet abus, mais il ne l'avait pas aſſez voulu; & ce fut une des grandes fautes de ce républicain.

1670. Il falait d'abord détacher l'Angleterre de la Hollande. Cet apui venant à manquer aux Provinces-Unies, leur ruine paraiſſait inévitable. Il ne fut pas difficile à *Louïs XIV.* d'engager *Charles* dans ſes deſſeins. Le monarque anglais n'était pas à la vérité fort ſenſible à la honte que ſon règne & ſa nation avaient reçue, lorſque ſes vaiſſeaux furent brulés juſques dans la riviére de la Tamiſe, par la flotte hollandaiſe. Il ne reſpirait ni la vengeance, ni les conquêtes. Il

vou-

voulait vivre dans les plaisirs, & régner avec un pouvoir moins gêné; c'est par là qu'on le pouvait séduire. *Louïs*, qui n'avait qu'à parler alors pour avoir de l'argent, en promit beaucoup au roi *Charles*, qui n'en pouvait avoir sans son parlement. Cette liaison secrette entre les deux rois ne fut confiée en France qu'à *Madame*, sœur de *Charles II*. & épouse de *Monsieur* frère unique du roi, à *Turenne* & à *Louvois*.

CH. X.

1670.

Une princesse de vingt-six ans fut le plénipotentiaire qui devait consommer ce traité avec le roi *Charles*. On prit pour prétexte du passage de madame en Angleterre, un voyage que le roi voulut faire dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque & vers Lille. La pompe & la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou suivirent la marche du roi; les uns destinés à renforcer les garnisons des pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques-uns à applanir les chemins. Le roi menait avec lui la reine sa femme, toutes les princesses & les plus belles femmes de sa cour. Madame brillait au milieu d'elles, & goûtait dans le fond de son cœur le plaisir & la gloire de tout cet appareil, qui couvrait son voyage. Ce fut une fête continuelle depuis St. Germain jusqu'à Lille.

Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ses nouveaux sujets, & éblouir ses voisins, ré-

répandait partout ses libéralités avec profusion; l'or & les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princesse *Henriette* s'embarqua à Calais, pour voir son frère, qui s'était avancé jusqu'à Cantorberi. *Charles*, séduit par son amitié pour sa sœur & par l'argent de la France, signa tout ce que *Louïs XIV.* voulait, & prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaisirs & des fêtes.

Ch. X. France & Angleterre contre la Hollande.

La perte de Madame, morte à son retour d'une manière soudaine & affreuse, jetta des soupçons sur Monsieur, & ne changea rien aux résolutions des deux rois. Les dépouilles de la république, qu'on devait détruire, étaient déja partagées par le traité secret entre les cours de France & d'Angleterre, comme en 1635. on avait partagé la Flandre avec les hollandais. Ainsi on change de vuës, d'alliés & d'ennemis, & on est souvent trompé dans tous ses projets. Les bruits de cette entreprise prochaine commençaient à se répandre; mais l'Europe les écoutait en silence. L'empereur occupé des séditions de la Hongrie, la Suède endormie par des négotiations, l'Espagne toûjours faible, toûjours irrésolue & toûjours lente, laissaient une libre carriére à l'ambition de *Louïs XIV.*

Factions en Hollande.

La Hollande, pour comble de malheur, était divisée en deux factions; l'une, des républicains rigides, à qui toute ombre d'autorité despotique semblait un monstre contraire

traire aux loix de l'humanité ; l'autre, des républicains mitigés, qui voulaient établir dans les charges de ſes ancêtres le jeune prince d'Orange, ſi célèbre depuis ſous le nom de *Guillaume III.* Le grand-penſionnaire *Jean de Vith* & *Corneille* ſon frère étaient à la tête des partiſans auſtères de la liberté : mais le parti du jeune prince commençait à prévaloir. La république, plus occupée de ſes diſſenſions domeſtiques que de ſon danger, contribuait elle-même à ſa ruine.

Vangale évêque de Munſter brigand.

Des mœurs étonnantes introduites depuis plus de ſept cent ans chez les chrétiens, permettaient que des prêtres fuſſent ſeigneurs temporels & guerriers. *Louïs* ſoudoya l'archévêque de Cologne *Maximilien* de Baviére, & ce même *Van Gale* évêque de Munſter abbé de Corbie, comme il ſoudoyait le roi d'Angleterre *Charles II.* Il avait précédemment ſecouru les hollandais contre cet évêque, & maintenant il le paye pour les écraſer. C'était un homme ſingulier que l'hiſtoire ne doit point négliger de faire connaître. Fils d'un meurtrier & né dans la priſon où ſon père fut enfermé quatorze ans, il était parvenu à l'évêché de Munſter par des intrigues ſecondées de la fortune. A peine élu évêque il avait voulu dépouiller la ville de ſes privilèges. Elle réſiſta, il l'aſſiégea, il mit à feu & à ſang le pays qui l'avait choiſi pour ſon paſteur. Il traita de même ſon abbaye de Corbie. On le regardait comme un brigand à gages qui tantôt

CH. X. recevait de l'argent des hollandais pour faire la guerre à ses voisins, tantôt en recevait de la France contre la république.

La Suède n'attaqua pas les Provinces-Unies, mais elle les abandonna dès qu'elle les vit menacées, & rentra avec la France dans ses anciennes liaisons moiennant quelque subsides. Tout conspirait à la destruction de la Hollande.

Il est singulier & digne de remarque, que de tous les ennemis qui allaient fondre sur ce petit état, il n'y en eût pas un qui pût alléguer un prétexte de guerre. C'était une entreprise à peu-près semblable à cette ligue de *Louïs XII.*, de l'empereur *Maximilien* & du roi d'Espagne, qui avaient autrefois conjuré la perte de la république de Venise, parce qu'elle était riche & fière.

Terreur en Hollande.

Les états-généraux consternés écrivirent au roi, lui demandant humblement, si les grands préparatifs qu'il faisait étaient en effet destinés contre eux, ses anciens & fidèles alliés? en quoi ils l'avaient offensé? quelle réparation il exigeait? il répondit „ qu'il ferait de ses troupes l'usage que demanderait sa dignité, dont il ne devait „ compte à personne. " Ses ministres alléguaient pour toute raison., que le gazettier de Hollande avait été trop insolent, & qu'on disait que *van-Beuning* avait fait fraper une médaille injurieuse à *Louïs XIV.* Le goût des devises régnait alors en France. On avait donné à *Louïs XIV.* la devise du soleil, avec

cette

cette légende, *nec pluribus impar.* On prétendait, que *van-Beuning* s'était fait représenter avec un soleil, & ces mots pour ame, *In conspectu meo stetit Sol*; *A mon aspect le Soleil s'est arrêté.* * Cette médaille n'exista jamais. Il est vrai que les états avaient fait fraper une médaille, dans laquelle ils avaient exprimé tout ce que la république avait fait de glorieux; *Assertis legibus*, *emendatis sacris*, *adjutis*, *defensis*, *conciliatis regibus*, *vindicata marium libertate*, *stabilita orbis Europæ quiete.* „ Les loix affermies, la religion épurée, les rois secourus, défendus „ & réunis, la liberté des mers vengée, „ l'Europe pacifiée. CH. X.

Ils ne se vantaient en effet de rien qu'ils n'eussent fait: cependant ils firent briser le coin de cette médaille, pour appaiser *Louïs XIV.*

* Il est vrai que depuis on a frappé en Hollande une médaille qu'on a cru être celle de *van-Beuning*: mais elle ne porte point de date. Elle représente un combat avec un soleil qui culmine sur la tête des combattans. La légende est, *Stetit Sol in medio Cœli.* Cette médaille que des particuliers ont fabriquée, n'a été faite que pour la bataille d'Hocstet en 1709. à l'occasion de ces deux vers qui coururent alors:

Alter in egregio nuper certamine Josue
Clamavit, sol sta gallice, solque stetit.

Or *van-Beuning* ne s'appellait point *Josué*, mais *Conrard.*

CH. X. Le roi d'Angleterre de ſon côté leur reprochait, que leur flotte n'avait pas baiſſé ſon pavillon devant un bateau anglais, & alléguait encor un certain tableau, où *Corneille de Vith* frère du penſionnaire était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voyait des vaiſſeaux pris & brûlés dans le fond du tableau. Ce *Corneille de Vith*, qui en effet avait eu beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait ſouffert ce faible monument de ſa gloire; mais ce tableau preſque ignoré était dans une chambre où l'on n'entrait preſque jamais. Les miniſtres anglais, qui mirent par écrit les griefs de leur roi contre la Hollande, y ſpécifièrent des tableaux injurieux, *abuſive pictures*. Les états, qui traduiſaient toûjours les mémoires des miniſtres en français, ayant traduit *abuſive*, par le mot *fautifs*, *trompeurs*, répondirent qu'ils ne ſavaient ce que c'était que ces *tableaux trompeurs*. En effet ils ne devinèrent jamais, qu'il était queſtion de ce portrait d'un de leurs concitoyens, & ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre.

Préparatifs contre la Hollande.

Tout ce que les efforts de l'ambition & de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, *Louïs XIV*. l'avait fait. Il n'y a pas chez les hommes d'exemple d'une petite entrepriſe formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérans, qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ſes con-

conquêtes avec autant de troupes réglées, & autant d'argent, que *Louïs* en employa pour ſubjuguer le petit état des Provinces-Unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-dix-ſept, furent conſommés à cet appareil. Trente vaiſſeaux de cinquante piéces de canon joignirent la flotte anglaiſe forte de cent voiles. Le roi avec ſon frère alla ſur les frontiéres de la Flandre eſpagnole & de la Hollande, vers Maſtricht & Charleroi, avec plus de cent douze mille hommes. L'évêque de Munſter & l'électeur de Cologne en avaient environ vingt mille, Les généraux de l'armée du roi étaient *Condé* & *Turenne*. *Luxembourg* commandait ſous eux. *Vauban* devait conduire les ſiéges. *Louvois* était partout avec ſa vigilance ordinaire. Jamais on n'avait vû une armée ſi magnifique, & en même tems mieux diſciplinée. C'était ſurtout un ſpectacle impoſant, que la maiſon du roi nouvellement réformée. On y voyait quatre compagnies des gardes du corps, chacune compoſée de trois cent gentilshommes, entre leſquels il y avait beaucoup de jeunes *cadets* ſans paye, aſſujettis comme les autres à la régularité du ſervice; deux crnt gendarmes de la garde, deux cent chevaux-légers, cinq cent mouſquetaires, tous gentilshommes choiſis, parés de leur jeuneſſe & de leur bonne-mine; douze compagnies de la gendarmerie, depuis augmentées juſqu'au nombre de ſeize; les cent-ſuiſſes mê-

CH. X.

mes accompagnaient le roi, & ſes régimens des gardes-françaiſes & ſuiſſes montaient la garde devant ſa maiſon, ou devant ſa tente. Ses troupes, pour la plûpart couvertes d'or & d'argent, étaient en même tems un objet de terreur & d'admiration, pour des peuples chez qui toute eſpèce de magnificence était inconnue. Une diſcipline, devenue encor plus exacte, avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encor d'inſpecteurs de cavalerie & d'infanterie, comme nous en avons vû depuis; mais deux hommes uniques chacun dans leur genre, en faiſaient les fonctions. *Martinet* mettait alors l'infanterie ſur le pied de diſcipline où elle eſt aujourd'hui. Le chevalier de *Fourilles* faiſait la même charge dans la cavalerie. Il y avait un an que *Martinet* avait mis la bayonnette en uſage dans quelques régimens. Avant lui on ne s'en ſervait pas d'une manière conſtante & uniforme. Ce dernier effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible, était connu, mais peu pratiqué, parce que les piques prévalaient. Il avait imaginé des bateaux de cuivre, qu'on portait aiſément ſur des charettes ou à dos de mulet. Le roi avec tant d'avantages, ſûr de ſa fortune & de ſa gloire, menait avec lui un hiſtorien, qui devait écrire ſes victoires; c'était *Péliſſon*, homme dont il a été parlé dans l'article des beaux arts, plus capable de bien écrire, que de ne pas flatter.

CH. X.

Diſcipline militaire.

Ce

Ce qui avançait encor la chute des hollandais, c'eſt que le marquis de *Louvois* avait fait acheter chez eux par le comte de *Benthem* ſecrettement gagné, une grande partie des munitions qui allaient ſervir à les détruire, & avait ainſi dégarni beaucoup leurs magazins. Il n'eſt point du tout étonnant que des marchands euſſent vendu ces proviſions avant la déclaration de la guerre, eux qui en vendent tous les jours à leurs ennemis pendant les plus vives campagnes. On ſait qu'un négociant de ce pays avait autrefois répondu au prince *Maurice*, qui le réprimandait ſur un tel négoce ; *Monſeigneur, ſi on pouvait par mer faire quelque commerce avantageux avec l'enfer, je hazarderais d'y aller bruler mes voiles.* Mais ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'on a imprimé que le marquis de *Louvois* alla lui-même, déguiſé, conclure ſes marchés en Hollande. Comment peut-on avoir imaginé une avanture ſi déplacée, ſi dangereuſe & ſi inutile?

CH. X. Munitions achetées dans la Hollande même pour la détruire.

Contre *Turenne*, *Condé*, *Luxembourg*, *Vauban*, cent trente mille combattans, une artillerie prodigieuſe, & de l'argent avec lequel on attaquait encor la fidélité des commandans des places ennemies, la Hollande n'avait à oppoſer qu'un jeune prince d'une conſtitution faible, qui n'avait vû ni ſiéges ni combats, & environ vingt-cinq mille mauvais ſoldats en quoi conſiſtait alors toute la garde du pays. Le prince *Guillaume d'Orange*, âgé de vingt-deux ans, venait d'être

Guillaume prince d'Orange.

Ch. X.

d'être élu capitaine-général des forces de terre, par les voeux de la nation : *Jean de Vith* le grand-pensionnaire y avait consenti par nécessité. Ce prince nourrissait sous le flegme hollandais, une ardeur d'ambition & de gloire, qui éclata toûjours depuis dans sa conduite, sans s'échaper jamais dans ses discours. Son humeur était froide & sévère, son génie actif & perçant : son courage, qui ne se rebutait jamais, fit supporter à son corps faible & languissant, des fatigues au-dessus de ses forces. Il était valeureux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste, né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité, aimant les affaires & la guerre, ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité ; enfin presque en tout l'opposé de *Louïs XIV.*

Il ne put d'abord arrêter le torrent qui se débordait sur sa patrie. Ses forces étaient trop peu de chose, son pouvoir même était limité par les états. Les armes françaises venaient fondre tout à coup sur la Hollande, que rien ne secourait. L'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre sa fortune à celle de cette république, venait de voir toute la Lorraine saisie par les troupes françaises, avec la même facilité qu'on s'empare d'Avignon, quand on est mécontent du pape.

Marche de Louïs XIV.

Cependant le roi faisait avancer ses armées vers le rhin, dans ces pays qui confinent à la

la Hollande, à Cologne & à la Flandre. Il faisait distribuer de l'argent dans tous les villages, pour payer le dommage que ses troupes y pouvaient faire. Si quelque gentilhomme des environs venait se plaindre, il était sûr d'avoir un présent. Un envoyé du gouverneur des Pays-Bas, étant venu faire une représentation au roi sur quelques dégats commis par les troupes, reçut de la main du roi son portrait enrichi de diamans, estimé plus de douze mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples, & augmentait la crainte de sa puissance.

Le roi était à la tête de sa maison, & de ses plus belles troupes, qui composaient trente mille hommes : *Turenne* les commandait sous lui. Le prince de *Condé* avait une armée aussi forte. Les autres corps, conduits tantôt par *Luxembourg*, tantôt par *Chamilli*, faisaient dans l'occasion des armées séparées, ou se rejoignaient selon le besoin. On commença par assiéger à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'histoire que par cet événement : Rhinberg, Orsoi, Vésel, Burick. Elles furent prises presque aussi-tôt qu'elles furent investies. Celle de Rhinberg, que le roi voulut assiéger en personne, n'essuya pas un coup de canon ; & pour assurer encor mieux sa prise, on eut soin de corrompre le lieutenant de la place, irlandais de nation, nommé *Dosseri*, qui eut la lâcheté de se vendre, & l'imprudence de se retirer ensuite à Mastricht,

CH. X.

tricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

Passage du Rhin.

Toutes les places qui bordent le Rhin & l'Issel, se rendirent. Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clés, dès qu'ils virent seulement passer de loin un ou deux escadrons français : plusieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison, avant que l'ennemi fût dans leur territoire; la consternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encor assez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au-delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au-delà de ce fleuve, & après les avoir faites, il connut l'impuissance de les garder. Il ne s'agissait plus que de savoir en quel endroit les français voudraient faire un pont de bateaux, & de s'opposer si on pouvait, à ce passage. En effet l'intention du roi était de passer le fleuve sur un pont de ces petits bateaux de cuivre inventés par *Martinet*. Des gens du pays informèrent alors le prince de *Condé*, que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui sert de bureau de péage, qu'on nomme *toll-huys*, *la maison du péage*, dans laquelle il y avait dix-sept soldats. Le roi fit sonder ce gué par le comte de *Guiche*. Il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve, selon ce que dit dans ses

lettres

lettres *Pélisson* temoin oculaire, & ce que m'ont confirmé les habitans. Cet espace n'était rien, parce que plusieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très peu rapide. L'abord était aisé: il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq cent cavaliers, & deux faibles régimens d'infanterie sans canon. L'artillerie française les foudroyait en flanc. Tandis que la maison du roi & les meilleures troupes de cavalerie passèrent sans risque au nombre d'environ quinze mille hommes, le prince de *Condé* les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la riviére pour faire semblant de combattre; ils s'enfuirent l'instant d'après, devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussi-tôt bas les armes, & demanda la vie. On ne perdit dans le passage que le comte de *Nogent* & quelques cavaliers, qui s'étant écartés du gué se noyèrent, & il n'y aurait eu personne de tué dans cette journée, sans l'imprudence du jeune duc de *Longueville*. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant, *Point de quartier pour cette canaille.* Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise desespérée reprit à l'instant ses armes, & fit une décharge, dont le duc de *Longueville* fut tué. Un capitaine de cava-

CH. X. Passage du Rhin.

12. Juin 1672.

lerie

lerie nommé *Offembroeck*, * qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de *Condé*, qui montait alors à cheval en fortant de la riviére, & lui appuye fon piftolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourna le coup, qui lui fracaffa le poignet. *Condé* ne reçut jamais que cette bleffure dans toutes fes campagnes. Les français irrités firent main-baffe fur cette infanterie, qui fe mit à fuir de tous côtés. *Louis XIV.* paffa fur un pont de bateaux avec l'infanterie, après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Tel fut ce paffage du Rhin, action éclatante & unique, célébrée alors comme un des grands événemens qui duffent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur, dont le roi relevait toutes fes actions, le bonheur rapide de fes conquêtes, la fplendeur de fon règne, l'idolatrie de fes courtifans, enfin le goût que les peuples, & furtout les parifiens, ont pour l'exagération, joint à l'ignorance de la guerre où l'on eft dans l'oifiveté des grandes villes; tout cela fit regarder à Paris le paffage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était, que toute l'armée avait paffé ce fleuve à la nage, en préfence d'une armée retranchée, & malgré l'artillerie

* On prononce *Offembrouck*; l'*oe* fait *ou* chez les Hollandais.

rie d'une forteresse imprenable, appellée le *Tholus*. Il était très vrai, que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage, & que s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très périlleuse. CH. X.

Dès qu'on eût passé le Rhin, on prit Doesbourg, Zutphen, Arnheim, Nosembourg, Nimégue, Shenk, Bommel, Crevecœur, &c. Il n'y avait guères d'heures dans la journée, où le roi ne reçut la nouvelle de quelque conquête. Un officier, nommé *Mazel*, mandait à Mr. de *Turenne*: „ Si vous „ voulez m'envoyer cinquante chevaux, „ je pourrai prendre avec cela deux ou trois „ places. Villes prises.

Utrecht envoya ses clés, & capitula avec toute la province qui porte son nom. *Louïs* fit son entrée triomphale dans cette ville, menant avec lui son grand aumônier, son confesseur & l'évêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec solemnité la grande église aux catholiques. L'évêque, qui n'en portait que le vain nom, fut pour quelque tems établi dans une dignité réelle. La religion de *Louïs XIV.* faisait des conquêtes comme ses armes. C'était un droit qu'il acquérait sur la Hollande, dans l'esprit des catholiques. 20. Juin 1672.

Les provinces d'Utrecht, d'Overissel, de Gueldres, étaient soumises: Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine. Les juifs, qui y sont établis, s'empressérent d'offrir à *Gourville*, intendant Amsterdam prete d'être prise.

tendant & ami du prince de *Condé*, deux millions de florins, pour se racheter du pillage.

Déja Naerden, voisine d'Amsterdam, était prise. Quatre cavaliers, allant à la maraude, s'avancèrent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les écluses qui peuvent inonder le pays, & qui n'est qu'à une lieuë d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de frayeur, vinrent présenter leurs clés à ces quatre soldats; mais enfin, voyant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clés & fermèrent les portes. Un instant de diligence eût mis Amsterdam dans les mains du roi. Cette capitale une fois prise, non-seulement la république périssait, mais il n'y avait plus de nation hollandaise, & bientôt la terre même de ce pays allait disparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du Monde, & à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voyage, & le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva, que cinquante mille familles pouvait se réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus existé qu'au bout des Indes Orientales: ses provinces d'Europe, qui n'achètent leur bled qu'avec leurs richesses d'Asie, qui ne vivent que de leur commerce, & si on l'ose dire, de leur liberté, auraient été presque tout-à-coup ruinées

nées & dépeuplées. Amſterdam, l'entrepôt & le magazin de l'Europe, où deux cent mille hommes cultivent le commerce & les arts, ſerait devenuë bientôt un vaſte marais. Toutes les terres voiſines demandent des fraix immenſes & des milliers d'hommes pour élever leurs digues : elles euſſent probablement à la fois manqué d'habitans comme de richeſſes, & auraient été enfin ſubmergées, ne laiſſant à *Louïs XIV.* que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus ſingulier & le plus beau monument de l'induſtrie humaine. — CH. X.

La déſolation de l'état était augmentée par les diviſions ordinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand-penſionnaire *de Vith* ne croyait pouvoir ſauver ce qui reſtait de ſa patrie, qu'en demandant la paix au vainqueur. Son eſprit, à la fois tout républicain & jaloux de ſon autorité particulière, craignait toûjours l'élévation du prince d'Orange, encor plus que les conquêtes du roi de France ; il avait fait jurer à ce prince même l'obſervation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclus de la charge de ſtathouder. L'honneur, l'autorité, l'eſprit de parti, l'intérêt, lièrent *de Vith* à ce ſerment. Il aimait mieux voir ſa république ſubjuguée par un roi vainqueur, que ſoumiſe à un ſtathouder.

Le prince d'Orange Stathouder.

Le prince d'Orange de ſon côté plus ambitieux que *de Vith*, auſſi attaché à ſa pa-

CH. X. trie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du tems & de l'opiniâtreté de sa constance, briguait le stathoudérat, & s'opposait à la paix avec la même ardeur. Les états résolurent, qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élevé au stathoudérat * malgré les *de Vith.*

1672. Les états-généraux demandent la paix.

Quatre députés vinrent au camp du roi, implorer sa clémence au nom d'une république, qui six mois auparavant se croyait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des ministres de *Louis XIV.* avec cette politesse † française qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs même du gouvernement. *Louvois* dur & altier, né pour bien servir, plutôt que pour faire aimer son maître, reçut les suppliants avec hauteur, & même avec l'insulte de la raillerie. On les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ses volontés. Il voulait, que les états lui cédassent tout ce qu'ils avaient au-delà du Rhin, Nimègue, des villes & des forts dans le sein de leur pays; qu'on lui payât vingt millions; que les français fussent les maîtres de tous les grands che-

* Il fut Stathouder le prémier Juillet. Comment *La Baumelle* dans son édition subreptice du siècle de *Louis XIV.* a-t-il pû dire dans ses notes, qu'il ne fut déclaré que capitaine & amiral?

† *La Baumelle* dans ses notes, dit : *C'est un être de raison que cette politesse.* Comment cet écrivain oserait-il ainsi démentir l'Europe?

chemins de la Hollande par terre & par eau, sans qu'ils payassent jamais aucun droit ; que la religion catholique fût partout rétablie ; que la république lui envoyât tous les ans une ambassade extraordinaire, avec une médaille d'or sur laquelle il fut gravé, qu'ils tenaient leur liberté de *Louïs XIV.* ; enfin qu'à ces satisfactions ils joignissent celle qu'ils devaient au roi d'Angleterre & aux princes de l'empire ; tels que ceux de Cologne & de Munster, par qui la Hollande était encor désolée. CH. X.

Ces conditions d'une paix, qui tenait tant de la servitude, parurent intolérables, & la fierté du vainqueur inspira un courage de desespoir aux vaincus. On résolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs & toutes les espérances se tournèrent vers le prince d'Orange. Le peuple en fureur éclata contre le grand-pensionnaire, qui avait demandé la paix. A ces séditions se joignit la politique du prince & l'animosité de son parti. On attente d'abord à la vie du grand-pensionnaire *Jean de Vith.* Ensuite on accuse *Corneille* son frère d'avoir attenté à celle du prince. *Corneille* est appliqué à la question. Il récita dans les tourmens le commencement de cette ode d'Horace ; *Justum & tenacem*, convenable à son état & à son courage, & qu'on peut traduire ainsi pour ceux qui ignorent le latin.

Les torrens impétueux,
La mer qui gronde & s'élance,

CH. X.

La fureur & l'insolence
D'un peuple tumultueux.
Des fiers tyrans la vengeance
N'ébranlent pas la constance
D'un cœur ferme & vertueux.

Les de Vith assassinés. 20. Août 1672.

Enfin la populace effrénée massacra dans la Haye les deux frères *de Vith*; l'un qui avait gouverné l'état pendant dix-neuf ans avec vertu; & l'autre, qui l'avait servi de son épée. On exerça sur leurs corps sanglans toutes les fureurs dont le peuple est capable : horreurs communes à toutes les nations, & que les français avaient fait éprouver au maréchal d'*Ancre*, à l'amiral *Coligni*, &c. car la populace est presque partout la même. On poursuivit les amis du pensionnaire. *Ruyter* même, l'amiral de la république, qui seul combattait alors pour elle avec succès, se vit environné d'assassins dans Amsterdam.

Généreuse résolution des magistrats d'Amsterdam.

Au milieu de ces désordres & de ces désolations, les magistrats montrèrent des vertus, qu'on ne voit guères que dans les républiques. Les particuliers, qui avaient des billets de banque, coururent en foule à la banque d'Amsterdam; on craignait que l'on n'eût touché au trésor public. Chacun s'empressait de se faire payer du peu d'argent qu'on croyait qui pouvait y être encore. Les magistrats firent ouvrir les caves où ce trésor se conserve. On le trouva tout entier, tel qu'il avait été déposé depuis soixante ans;

l'argent

l'argent même était encor noirci de l'impression du feu, qui avait quelques années auparavant consumé l'hôtel de ville. Les billets de banque s'étaient toûjours négociés jusqu'à ce tems, sans que jamais on eût touché au trésor. On paya alors avec cet argent tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi & tant de ressources étaient d'autant plus admirables, que *Charles II.* roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux hollandais & fournir à ses plaisirs, non content de l'argent de la France, venait de faire banqueroute à ses sujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainsi la foi publique, autant il était glorieux aux magistrats d'Amsterdam de la garder, dans un tems où il semblait permis d'y manquer.

Ils inondent leur pays.

A cette vertu républicaine, ils joignirent ce courage d'esprit, qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remède. Ils firent percer les digues, qui retiennent les eaux de la mer. Les maisons de campagne, qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leide, Delft, furent inondées. Le paysan ne murmura pas de voir ses troupeaux noyés dans les campagnes. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre, qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. La disette fut grande chez ces peuples; ils manquèrent surtout d'eau douce; elle se vendit six sols

CH. X. la pinte : mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage. C'est une chose digne de l'observation de la postérité, que la Hollande ainsi accablée sur terre, & n'étant plus un état, demeura encor redoutable sur la mer. C'était l'élément véritable de ces peuples.

Les hollandais se défendent sur mer.

Tandis que *Louïs XIV.* passait le Rhin & prenait trois provinces, l'amiral *Ruyter* avec environ cent vaisseaux de guerre & plus de cinquante brulots, alla chercher près des côtes d'Angleterre les flottes des deux rois. Leur puissance réunie n'avait pû mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les anglais & les hollandais combattirent comme des nations accoûtumées à se disputer l'empire de l'Océan. Cette bataille, qu'on nomme de *Solbaie*, dura un jour entier. *Ruyter*, qui en donna le signal, attaqua le vaisseau amiral d'Angleterre, où était le duc d'Yorck, frère du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à *Ruyter*. Le duc d'Yorck, obligé de changer de vaisseau, ne reparut plus devant l'amiral hollandais. Les trente vaisseaux français eurent peu de part à l'action ; & tel fut le sort de cette journée, que les côtes de la Hollande furent en sureté.

7. Juin 1672.

Après cette bataille, *Ruyter*, malgré les craintes & les contradictions de ses compatriotes, fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Téxel ; défendant ainsi & enrichissant sa patrie d'un côté, lorsqu'elle périf-

périssait de l'autre. Le commerce même des hollandais se soûtenait ; on ne voyait que leurs pavillons dans les mers des Indes. Un jour qu'un consul de France disait au roi de Perse, que *Louïs XIV.* avait conquis presque toute la Hollande : *Comment cela peut-il être*, répondit ce monarque persan, *puisqu'il y a toûjours au port d'Ormus vingt vaisseaux hollandais pour un français ?*

CH. X.

Le prince d'Orange offre tous ses biens pour défendre le pays.

Le prince d'Orange cependant avait l'ambition d'être bon citoyen. Il offrit à l'état le revenu de ses charges, & tout son bien pour soutenir la liberté. Il couvrit d'inondations les passages par où les français pouvaient pénétrer dans le reste du pays. Ses négociations promtes & secrettes réveillèrent de leur assoupissement l'empereur, l'empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre. Il disposa même l'Angleterre à la paix. Enfin le roi était entré au mois de Mai en Hollande, & dès le mois de Juillet l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit passer secrettement quelques régimens au secours des Provinces-Unies. Le conseil de l'empereur *Léopold* envoya *Montecuculi* à la tête de près de vingt mille hommes. L'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq mille soldats, se mit en marche.

Juillet 1672.

Alors le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé.

dé. La garde des provinces conquiſes devenait difficile. *Louïs* voulait une gloire ſûre ; mais en ne voulant pas l'acheter par un travail infatigable, il la perdit. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à St. Germain au milieu de l'été, & laiſſant *Turenne* & *Luxembourg* achever la guerre, il jouït du triomphe. On éleva des monumens de ſa conquête, tandis que les puiſſances de l'Europe travaillaient à la lui ravir.

CHAPITRE ONZIEME.

EVACUATION
DE LA HOLLANDE.

SECONDE CONQUETE DE LA FRANCHE-COMTÉ.

ON croit néceſſaire de dire à ceux qui pourront lire cet ouvrage, qu'ils doivent ſe ſouvenir, que ce n'eſt point ici une ſimple rélation de campagnes, mais plutôt une hiſtoire des mœurs des hommes. Aſſez de livres ſont pleins de toutes les minuties des actions de guerre, & de ces détails de la fureur & de la miſére humaine. Le deſſein de cet eſſai eſt de peindre les principaux caractères de ces révolutions, & d'écarter la multitude des petits faits, pour laiſſer voir les ſeuls conſidé-

ſidérables, & s'il ſe peut, l'eſprit qui les a conduits.

La France fut alors au comble de ſa gloire. Le nom de ſes généraux imprimait la vénération. Ses miniſtres étaient regardés comme des génies ſupérieurs aux conſeillers des autres princes ; & *Louïs* était en Europe comme le ſeul roi. En effet l'empereur *Léopold* ne paraiſſait pas dans ſes armées. *Charles II.* roi d'Eſpagne, fils de *Philippe IV.* ſortait à peine de l'enfance. Celui d'Angleterre ne mettait d'activité dans ſa vie, que celle des plaiſirs.

Faute commiſe dans la conquête de la Hollande.

Tous ces princes & leurs miniſtres firent de grandes fautes. L'Angleterre agit contre les principes de la raiſon d'état en s'uniſſant avec la France, pour élever une puiſſance que ſon intérêt était d'affaiblir. L'empereur, l'empire, le conſeil eſpagnol, firent encor plus mal de ne pas s'oppoſer d'abord à ce torrent. Enfin *Louïs* lui-même commit une auſſi grande faute qu'eux tous, en ne pourſuivant pas avec aſſez de rapidité des conquêtes ſi faciles. *Condé* & *Turenne* voulaient qu'on démolit la plûpart des places Hollandaiſes. Ils diſaient que ce n'était point avec des garniſons que l'on prend des états, mais avec des armées ; & qu'en conſervant une ou deux places de guerre pour la retraite, on devait marcher rapidement à la conquête entiére. *Louvois* au contraire voulait que tout fût place & garniſon ; c'était là ſon génie, &

c'était

CH. XL

c'était auſſi le goût du roi. *Louvois* avait par-là plus d'emplois à ſa diſpoſition ; il étendait le pouvoir de ſon miniſtère ; il s'applaudiſſait de contredire les deux plus grands capitaines du ſiécle. *Louïs* le crut, & ſe trompa, comme il l'avoua depuis ; il manqua le moment d'entrer dans la capitale de la Hollande ; il affaiblit ſon armée en la diviſant dans trop de places ; il laiſſa à ſon ennemi le tems de reſpirer. L'hiſtoire des plus grands princes eſt ſouvent le récit des fautes des hommes.

Après le départ du roi, les affaires changèrent de face. *Turenne* fut obligé de marcher vers la Veſtphalie, pour s'oppoſer aux impériaux. Le gouverneur de Flandre *Monterey*, ſans être avoué du conſeil timide d'Eſpagne, renforça la petite armée du prince d'Orange d'environ dix mille hommes. Alors ce prince fit tête aux français juſqu'à l'hyver. C'était déja beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hyver vint ; les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. *Luxembourg*, qui commandait dans Utrecht, fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, & mit la Hollande dans un nouveau danger, auſſi terrible que les précédens.

Il aſſemble une nuit près de douze mille fantaſſins tirés des garniſons voiſines. On arme leurs ſouliers de crampons. Il ſe met à leur tête, & marche ſur la glace, vers Leide & vers la Haye. Un dégel ſurvint.

La

La Haye fut ſauvée. Son armée entourée d'eau, n'ayant plus de chemin ni de vivres, était prète à périr. Il falait, pour s'en retourner à Utrecht, marcher ſur une digue étroite & fangeuſe, où l'on pouvait à peine ſe trainer quatre de front. On ne pouvait arriver à cette digue qu'en attaquant un fort, qui ſemblait imprenable ſans artillerie. Quand ce fort n'eût arrêté l'armée qu'un ſeul jour, elle ſerait morte de faim & de fatigue. *Luxembourg* était ſans reſſource ; mais la fortune, qui avait ſauvé la Haye, ſauva ſon armée, par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna ſon poſte ſans aucune raiſon. Il y a mille événemens dans la guerre, comme dans la vie civile, qui ſont incompréhenſibles : celui-là eſt de ce nombre. Tout le fruit de cette entrepriſe fut une cruauté, qui acheva de rendre le nom français odieux dans ces pays. Bodegrave & Svammerdam, deux bourgs conſidérables, riches & bien peuplés, ſemblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnés au pillage des ſoldats, pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux villes, & à la lueur des flammes, ils ſe livrèrent à la débauche & à la cruauté. Il eſt étonnant que le ſoldat français ſoit ſi barbare, étant commandé par ce prodigieux nombre d'officiers, qui ont avec juſtice la réputation d'être auſſi humains que courageux. Ce pillage fut

Pillages & cruautés.

CH. XI. fut si exagéré, que plus de quarante ans après j'ai vû les livres hollandais, dans lesquels on apprenait à lire aux enfans, retracer cette avanture, & inspirer la haine contre les français à des générations nouvelles.

1673. Négociations. Cependant le roi agitait les cabinets de tous les princes par ses négotiations. Il gagna le duc de Hanovre. L'électeur de Brandebourg, en commençant la guerre, fit un traité, mais qui fut bientôt rompu. Il n'y avait pas une cour en Allemagne, où *Louïs* n'eût des pensionnaires. Ses émissaires fomentaient en Hongrie les troubles de cette province sévérement traitée par le conseil de Vienne. L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre, pour faire encor la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation anglaise indignée de servir la grandeur de *Louïs XIV.* qu'elle eût voulu abaisser. L'Europe était troublée par les armes & par les négotiations de *Louïs*. Enfin il ne put empêcher que l'empereur, l'empire & l'Espagne ne s'alliassent avec la Hollande, & ne lui déclarassent solemnellement la guerre. Il avait tellement changé le cours des choses, que les hollandais, ses alliés naturels, étaient devenus les amis de la maison d'Autriche. L'empereur *Léopold* envoyait des secours lents, mais il montrait une grande animosité. Il est rapporté, qu'allant à Egra voir les troupes qu'il y rassemblait, il communia en

en chemin ; & qu'après la communion, il prit en main un crucifix, & appella DIEU à témoin de la justice de sa cause. Cette action eût été à sa place du tems des croisades : & la priére de *Leopold* n'empêcha point le progrès des armes du roi de France.

CH. XI. L'empereur Léopold se déclare contre Louis XIV. un crucifix à la main.

Il parut d'abord combien sa marine était déja perfectionnée. Au lieu de trente vaisseaux qu'on avait joints, l'année d'auparavant, à la flotte anglaise, on en joignit quarante, sans compter les brûlots. Les officiers avaient appris les manœuvres savantes des anglais, avec lesquels ils avaient combattu celles des hollandais leurs ennemis. C'était le duc d'Yorck, depuis *Jaques II.* qui avait inventé l'art de faire entendre les ordres sur mer par les mouvemens divers des pavillons. Avant ce tems, les français ne savaient pas ranger une armée navale en bataille. Leur expérience consistait à faire battre un vaisseau contre un vaisseau, non à en faire mouvoir plusieurs de concert, & à imiter sur la mer les évolutions des armées de terre, dont les corps séparés se soûtiennent & se secourent mutuellement. Ils firent à-peu-près comme les romains, qui en une année apprirent des carthaginois l'art de combattre sur mer, & égalèrent leurs maîtres.

Le vice-amiral d'*Etrée* & son lieutenant *Martel* firent honneur à l'industrie militaire de la nation française, dans trois batail-

Ch. XI. Batailles navales, les 7. 14. & 21. Juin 1673.

batailles navales consécutives, qui se donnèrent au mois de Juin entre la flotte hollandaise & celle de France & d'Angleterre. L'amiral *Ruyter* fut plus admiré que jamais dans ces trois actions. *D'Etrée* écrivit à *Colbert* : „ Je voudrais avoir payé „ de ma vie la gloire que *Ruyter* vient „ d'acquérir. " *D'Etrée* méritait que *Ruyter* eût ainsi parlé de lui. La valeur & la conduite furent si égales de tous côtés, que la victoire resta toûjours indécise.

Louïs ayant fait des hommes de mer de ses français par les soins de *Colbert*, perfectionna encor l'art de la guerre sur terre par l'industrie de *Vauban*. Il vint en personne assiéger Mastricht dans le même tems que ces trois batailles navales se donnaient. Mastricht était pour lui une clé des Pays-bas & des provinces-unies ; c'était une place forte défenduë par un gouverneur intrépide nommé *Farjaux*, né français, qui avait passé au service d'Espagne, & depuis à celui de Hollande. La garnison était de cinq mille hommes. *Vauban*, qui conduisit ce siége, se servit pour la premiére fois des parallèles, inventées par des ingénieurs italiens au service des turcs devant Candie. Il y ajoûta les places d'armes, que l'on fait dans les tranchées, pour y mettre les troupes en bataille, & pour les mieux rallier en cas de sorties. *Louïs* se montra dans ce siége plus exact & plus laborieux qu'il ne l'avait été encore

core. Il accoutumait, par ſon exemple, à la patience dans le travail, ſa nation accuſée juſqu'alors de n'avoir qu'un courage bouillant, que la fatigue épuiſe bientôt. Maſtricht ſe rendit au bout de huit jours. CH.XI. 29. Juin 1673.

Pour mieux affermir encor la diſcipline militaire, il uſa d'une ſévérité qui parut même trop grande. Le prince d'Orange, qui n'avait eu, pour oppoſer à ces conquêtes rapides, que des officiers ſans émulation & des ſoldats ſans courage, les avait formés à force de rigueurs, en faiſant paſſer par la main du bourreau ceux qui avaient abandonné leur poſte. Le roi employa auſſi les châtimens, la prémiére fois qu'il perdit une place. 14. Sept. 1673. Un très brave officier, nommé *Du-Pas*, rendit Naerden au prince d'Orange. Il ne tint à la vérité que quatre jours; mais il ne remit ſa ville qu'après un combat de cinq heures, donné ſur de mauvais ouvrages, & pour éviter un aſſaut général, qu'une garniſon faible & rebutée n'aurait point ſoutenu. Le roi, irrité du premier affront que recevaient ſes armes, fit condamner *Du-Pas* * à être trainé dans Utrecht, une pêle à la main; Sévérité. & ſon épée fut rompue: ignominie inutile

* *La Baumelle* dit, qu'il fut condamné à une priſon perpétuelle. Comment cela pourrait-il être, puiſque l'année ſuivante il fut tué au ſiége de Grave?

tile pour les officiers français, qui sont assez sensibles à la gloire, pour qu'on ne les gouverne pas par la crainte de la honte. Il faut savoir, qu'à la vérité les provisions des commandans des places les obligent à soutenir trois assauts ; mais ce sont de ces loix qui ne sont jamais exécutées. *Du-Pas* se fit tuer un an après au siége de la petite ville de Grave, où il servit volontaire. Son courage & sa mort durent laisser des regrets au marquis de *Louvois*, qui l'avait fait punir si durement. La puissance souveraine peut maltraiter un brave homme, mais non pas le déshonorer.

Les soins du roi, le génie de *Vauban*, la vigilance sévère de *Louvois*, l'expérience & le grand art de *Turenne*, l'active intrépidité du prince de *Condé*; tout cela ne put réparer la faute qu'on avait faite de garder trop de places, d'affaiblir l'armée & de manquer Amsterdam.

Le prince de *Condé* voulut en vain percer dans le cœur de la Hollande inondée. *Turenne* ne put, ni mettre obstacle à la jonction de *Montécuculi* & du prince d'Orange, ni empêcher le prince d'Orange de prendre Bonn. L'évêque de Munster, qui avait juré la ruine des états-généraux, fut attaqué lui-même par les hollandais.

Le parlement d'Angleterre força son roi d'entrer sérieusement dans des négociations

de

de paix, & de cesser d'être l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Alors il falut abandonner les trois provinces hollandaises, avec autant de promptitude qu'on les avait conquises. Ce ne fut pas sans les avoir rançonnées : l'intendant *Robert* tira de la seule province d'Utrecht en un an seize cent soixante & huit mille florins. On était si pressé d'évacuer le pays qu'on avait pris avec tant de rapidité, que vingt-huit mille prisonniers hollandais furent rendus pour un écu par soldat. L'arc de triomphe de la porte *St. Denis*, & les autres monumens de la conquête, étaient à peine achevés, que la conquête était déja abandonnée. Les hollandais, dans le cours de cette invasion, eurent la gloire de disputer l'empire de la mer, & l'adresse de transporter sur terre le théâtre de la guerre hors de leur pays. *Louïs XIV.* passa dans l'Europe pour avoir joui, avec trop de précipitation & trop de fierté, de l'éclat d'un triomphe passager. Le fruit de cette entreprise fut d'avoir une guerre sanglante à soutenir contre l'Espagne, l'Empire & la Hollande réunies, d'être abandonné de l'Angleterre, & enfin de Munster, de Cologne même, & de laisser dans les pays qu'il avait envahis & quittés, plus de haine que d'admiration pour lui.

CH. XI.

Le roi tint seul contre tous les ennemis qu'il s'était faits. La prévoyance de

CH. XI. Presque toute l'Europe contre Louïs XIV.

son gouvernement & la force de son état, parurent bien davantage encore, lorsqu'il falut se défendre contre tant de puissances liguées & contre de grands généraux, que quand il avait pris en voyageant la Flandre françaife, la Franche-Comté & la moitié de la Hollande, sur des ennemis sans défense.

On vit surtout quel avantage un roi absolu, dont les finances sont bien administrées, a sur les autres rois. Il fournit à la fois une armée d'environ vingt-trois mille hommes à *Turenne* contre les impériaux, une de quarante mille à *Condé* contre le prince d'Orange: un corps de troupes était sur la frontiére du Roussillon: une flotte chargée de soldats alla porter la guerre aux espagnols jusques dans Messine: lui-même marcha pour se rendre maître une seconde fois de la Franche-Comté. Il se défendait, & il attaquait partout en même tems.

D'abord, dans sa nouvelle entreprise sur la Franche-Comté, la supériorité de son gouvernement parut toute entiére. Il s'agissait de mettre dans son parti, ou du moins d'endormir les suisses, nation aussi redoutable que pauvre, toûjours armée, toûjours jalouse à l'excès de sa liberté, invincible sur ses frontiéres, murmurant déja & s'effarouchant de voir *Louïs XIV.* une seconde fois dans leur voisinage. L'empereur & l'Espagne sollicitaient les treize can-

cantons, de permettre au moins un passage libre à leurs troupes, pour secourir la Franche-Comté, demeurée sans défense par la négligence du ministère espagnol. Le roi de son côté pressait les suisses de refuser ce passage ; mais l'Empire & l'Espagne ne prodiguaient que des raisons & des prières : le roi avec de l'argent comptant, détermina les suisses à ce qu'il voulut : le passage fut refusé. *Louis* accompagné de son frère & du fils du grand *Condé*, assiégea Besançon. Il aimait la guerre de siéges, & l'entendait aussi-bien que les *Condés* & les *Turennes* ; & tout jaloux qu'il était de sa gloire, il avouait que ces deux grands hommes entendaient mieux que lui la guerre de campagne. D'ailleurs il n'assiégea jamais une ville, sans être moralement sûr de la prendre. *Louvois* faisait si bien les préparatifs, les troupes étaient si bien fournies, *Vauban*, qui conduisit presque tous les siéges, était un si grand maître dans l'art de prendre les villes, que la gloire du roi était en sureté. *Vauban* dirigea les attaques de Besançon : elle fut prise en neuf jours ; & au bout de six semaines, toute la Franche-Comté fut soumise au roi. Elle est restée à la France, & semble y être pour jamais annexée : monument de la faiblesse du ministère autrichien-espagnol, & de la force de celui de *Louis XIV*.

CH. XI.

15. Mai 1674.

Fin du Tome prémier.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce prémier volume.

Artistes

ERRATA

Du premier volume.

Pag.	*ligne.*	*Fautes.*	*Corrections.*
7.	—— 7.	LOIUS . . .	LOUIS
24.	-- 26.	srvi	servi
31.	-- 18.	ervit	servit
44.	-- 21 & 22.	*Colbert Hervart*	*Colbert. Hervart*
65.	-- 26.	ici une . . .	une
69.	-- 31.	ntu-e	natu-
74.	-- 19.	1650	1750
76.	-- 14.	passe	passent
114.	—— 4.	avant dans .	avant *Locke* dans
129.	-- 23.	ouvrage. on	ouvrage. Son
138.	-- 29.	Noyen . . .	Noyon.
144.	-- 11.	u'il y a . . .	qu'il y a
178.	—— 4.	longtems il .	longtems. Il

181. -- 20. *ajoutez* : REYNEAU (*Charles*) de l'Oratoire, de l'Académie des Sciences. Né en 1656. Auteur de l'*Analyse démontrée*, publiée en 1708. On l'appella l'Euclide de la haute géométrie. m. en 1728..

188.	-- 10.	*Doduel* . . .	*Dodvel*
193.	-- 27.	unanimément	unanimement
195.	-- 18.	genre. Desho-	genre, désho-

198. —— 5. immense. *Ajoutez* : On prétend que le cardinal de *Richelieu* lui offrit une pension de

Pag.	*ligne*	*Fautes.*	*Corrections.*
			de douze mille francs pour revenir en France, à condition qu'il écrirait à la gloire de ce ministre, & même qu'il écrirait sa vie; mais *Saumaise* aimait trop la liberté & haïssait trop celui qu'il regardait comme le plus grand ennemi de cette même liberté; pour accepter ses offres. Le roi d'Angleterre *Charles II.* l'engagea à composer *Le cri du sang royal contre les parricides de Charles I.* Le livre ne répondit pas à la réputation de l'auteur. *Milton*, auteur d'un poëme barbare sur la pomme d'*Adam* & le modèle de tous les poëmes barbares tirés de l'ancien testament, réfuta *Saumaise*; mais le réfuta comme une bête féroce combat un sauvage. Ces deux ouvrages d'un pédantisme dégoutant, sont tombés dans l'oubli. Les noms des auteurs n'ont pas péri. m. en 1653.
204.	21.	est né	né
251.	17.	srts	arts
284.	28.	bonté. n'avait.	bonté, n'avait
320.	9.	fachaant . . .	fachant
355.	19.	ouvrages; . .	outrages;
363.	12.	Un de ses . .	Un des
387.	3.	dans lcs . . .	dans les
391.	27.	crnt gen- . . .	cent gen-
422.	10.	*Exacualiou* .	*Evacuatiou*

Maggs
29.10.82
3 vols.

